

**Le « premier » André Laurendeau: cheminement d'une pensée au confluent du
nationalisme canadien-français et du personnalisme, 1932-1948**

François Bonnet

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa
dans le cadre des exigences du programme
Maîtrise ès arts en histoire

Département d'histoire
Faculté des arts
Université d'Ottawa

© François Bonnet, Ottawa, Canada, 2024

RÉSUMÉ

Cette thèse propose une analyse du cheminement de la pensée d'André Laurendeau à la croisée du nationalisme canadien-français et de la philosophie personnaliste, de 1932 à 1948. L'étude porte en ce sens sur la synthèse originale que le jeune intellectuel montréalais s'évertue à formuler entre ses convictions nationalistes et son personnalisme, courant de pensée de la gauche catholique dont il s'approprie les principes lors d'un séjour d'étude en Europe de 1935 à 1937 de manière à leur faire épouser les contours de sa société d'origine. Il s'agit plus précisément, pour déconstruire cette synthèse, d'examiner l'évolution dans son esprit des questions nationale, sociale et religieuse au Canada français, du nœud qui les unit, ainsi que les manières dont ce cheminement se traduit en termes politiques. L'analyse s'étend aux écrits de Laurendeau, à sa vaste correspondance ainsi qu'à ses interventions sur la scène publique et à l'Assemblée nationale. Elle fait ressortir les paramètres structurants de sa pensée, la cohérence que gagne, au fil des années, son travail de synthèse entre deux courants de pensée qui ont généralement été perçus comme incompatibles dans l'histoire comme dans l'historiographie, ainsi que le projet de société dont ce travail est porteur.

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à exprimer toute ma reconnaissance, en premier lieu, à Michel Bock, qui m'a initié aux rudiments de l'histoire intellectuelle, a su me convaincre de suivre la voie des études supérieures et sans qui je n'aurais jamais entrepris pareil travail de recherche. Il a été pour moi une figure d'inspiration continue tout au long de mon parcours universitaire et, ces trois dernières années, bien davantage qu'un directeur de thèse. Je voudrais le remercier pour les longues heures, qui paraissaient souvent trop courtes, que nous avons partagées à discuter d'André Laurendeau, de l'histoire du Canada français, de personnalisme, mais aussi de philosophie, de littérature, de nos lectures personnelles. Je lui suis reconnaissant aussi pour la sollicitude avec laquelle il a accueilli mes inquiétudes, pour ses conseils et ses commentaires intelligents, où transparaissaient toujours davantage son érudition, son amour de la langue et surtout, l'intuition qui l'habite et à mes yeux fait tout le talent des grands historiens. Il va sans dire que sans lui, cette thèse ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Je voudrais aussi à souligner que mes recherches ont pu bénéficier de l'indispensable soutien financier du Centre de recherche sur les francophonies canadiennes (CRCCF), de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), de l'Université d'Ottawa et de Gustave et Marie Lanctôt. Ces bourses m'ont été d'une aide absolument capitale pour mener à bien mes travaux.

Je tiens finalement à témoigner ma gratitude à tous les membres de ma famille, qui m'ont encouragé et soutenu dans mes études, et ont parfois consenti à m'écouter discourir interminablement sur une matière qu'ils connaissent très peu. Je remercie chaudement mes amis, qui ont su trouver les moyens pour me faire sortir de ma caverne. Je voudrais exprimer ma sincère et profonde reconnaissance, tout particulièrement, à ma mère et à Marianne, dont le soutien moral

et affectif m'a été particulièrement précieux dans les derniers moments – les plus difficiles. Merci à Cosima, pour une correspondance et un amour qui sont nés au tout début de cette thèse, qui m'ont aidé à la traverser et surtout, à la terminer.

TABLES DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	II
REMERCIEMENTS.....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	V
Introduction.....	1
Exposé du sujet.....	1
Problématique.....	14
Synthèse historiographique.....	16
Méthodologie et sources.....	27
I. Inquiétude, ébullition et contestation : Laurendeau chez les Jeune-Canada, 1932-1935...	40
La Crise : une jeunesse inquiète.....	42
Naissance des Jeune-Canada.....	49
Intrications d'un réseau intellectuel : les aînés groulxistes, <i>Le Semeur</i> de l'ACJC et <i>La Relève</i>	55
Un « séparatisme » à nuancer.....	65
Les questions politique et socio-économique dans la pensée nationaliste de Laurendeau.....	73
Éruptions antisémites.....	83
Les Jeune-Canada sous le feu de la critique.....	87
<i>Notre nationalisme</i>	94
II. Recherche, interrogation et découvertes : Laurendeau en Europe, 1935-1937.....	101
Quelques maîtres personnalistes : Jacques Maritain et André Siegfried.....	108
Le père Donccœur, Nicolas Berdiaeff et Daniel-Rops.....	112
Emmanuel Mounier et <i>Esprit</i>	116
Réconciliation avec l'idée confédérative.....	119
Regard critique sur le nationalisme intégral et la droite en Europe.....	122
« Glissement » intellectuel vers la gauche.....	128
Enquêtes de gauche à droite.....	134
Remarques provisoires sur les mutations de la pensée de Laurendeau.....	144

III. Mûrissement, synthèse et <i>aggiornamento</i> : Laurendeau à <i>L'Action nationale</i>, 1937-1942.....	151
Un combat pour la justice sociale.....	161
Fractionnements sociaux et éducation populaire.....	169
Corporatisme et coopératisme.....	174
Autonomisme.....	179
Américanité au Canada français : une menace et un destin.....	186
Regards critiques sur la « Droite » et la « Gauche ».....	189
Dénonciation du fascisme et du communisme.....	192
Une main tendue au Canada anglais.....	201
Le bourassisme de Laurendeau.....	205
De la désillusion à l'action.....	208
Déchirements.....	211
IV. Passage à l'action, résistance et engagement politique : Laurendeau à la Ligue pour la défense du Canada et au Bloc populaire canadien, 1942-1948.....	218
La Ligue pour la défense du Canada.....	230
Naissance du Bloc populaire canadien.....	234
Engagement politique : premières armes.....	237
Laurendeau nommé chef provincial du Bloc populaire et élu député.....	242
Conférer un sens positif à l'autonomie provinciale.....	247
Les « vérités en croix » du programme social du Bloc.....	256
Une politique sociale fondée sur la famille.....	256
Une réponse à la centralisation et aux mesures de sécurité sociale fédérales.....	260
Les exigences de la justice sociale.....	266
Interventionnisme étatique : quelques nuances.....	273
Un effort de démocratisation.....	283
Déclin du Bloc : démission et dénouement de l'aventure politique de Laurendeau.....	287
Conclusion.....	295
BIBLIOGRAPHIE.....	309

Introduction

Exposé du sujet

Le 3 juin 1968, suivant la mort d'André Laurendeau survenue deux jours plus tôt, le journaliste et député libéral Pierre Laporte rendait hommage dans *Le Devoir* à l'« un de nos plus authentiques penseurs¹ », appelant de ses vœux le jour où quelque chercheur lèverait le voile sur le cheminement de sa pensée. S'évertuant, pour définir l'intellectuel, à sonder les subtilités de son esprit, plusieurs historiens l'ont représenté dans les décennies qui ont suivi tantôt comme un homme tiraillé par les ambivalences et les incertitudes, tantôt comme l'homme du milieu et de la nuance. Dans cet article de Laporte, qui voyait en Laurendeau son « maître à penser », se dessine déjà un portrait familier, esquissant très bien le jeune intellectuel durant la période faisant l'objet de cette thèse :

Laurendeau c'était l'homme de l'interrogation. Sa pensée, toujours alimentée aux meilleures sources, aux derniers auteurs, était vivante, c'est-à-dire en perpétuel devenir. Il n'aura jamais été l'homme de la possession tranquille de la vérité. Dès qu'il avait atteint « sa » vérité il la contestait lui-même, la disséquait et n'hésitait pas à tout remettre en question².

Cette étude consiste en une analyse de l'évolution de la pensée nationaliste d'André Laurendeau, de la création en 1932 du groupuscule indépendantiste Jeune-Canada à la fin de son activité sur la scène politique québécoise à la tête de l'aile provinciale du Bloc populaire et comme député à l'Assemblée législative en 1948. Né en 1912, Laurendeau s'est fait, au cours d'une carrière pour le moins féconde, directeur de *L'Action nationale*, chef de parti et député du Bloc populaire, romancier, dramaturge, rédacteur en chef du *Devoir*, animateur à Radio-Canada et, au soir de sa vie, coprésident de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

¹ Pierre Laporte, « Laurendeau, journaliste, député », *Le Devoir*, 3 juin 1968, p. 4.

² *Ibid.*

Reconnu comme l'un des esprits les plus marquants de l'histoire du nationalisme québécois au XX^e siècle, il est loué par plusieurs chercheurs comme une figure exemplaire de l'intellectuel, incarnant avec une acuité particulière le rapport dialectique entre le parcours d'un individu et celui de tout un peuple³. D'une grande subtilité d'esprit, les nuances et les méandres de sa pensée ont pourtant peu été étudiés dans toute leur complexité, surtout alors qu'elles se meuvent dans les années 1930 et 1940, période éminemment fertile de sa formation intellectuelle. Il s'agit donc ici d'analyser le cheminement de la pensée nationaliste du « premier » Laurendeau en suivant son cours jusqu'au terme de sa députation pour le Bloc populaire en 1948, découlant de son engagement au *Devoir* en septembre 1947, qui le détourne de la tribune. Il entamera au sein de ce quotidien une carrière journalistique qui le conduira, dans cette seconde partie de son parcours, à la Commission Laurendeau-Dunton de 1963 à sa mort en 1968. Ce « second » Laurendeau agit dans une conjoncture très différente de celle de la Crise des années 1930 et de la Seconde Guerre mondiale, soit celle de l'après-guerre et de la « Révolution tranquille », phénomènes qui ont leur propre cohérence contextuelle : au-delà de sa trajectoire personnelle, des éléments de la conjoncture globale contribuent donc aussi à cette périodisation, facteurs qui de toute façon sont consubstantiels.

La Crise des années 1930, chrononyme d'une époque ravagée par la misère socio-économique provoquée par le krach boursier de 1929, représente pour nombre d'intellectuels un véritable effondrement civilisationnel et spirituel, occasionnant un climat d'effervescence intellectuelle et d'éclatement idéologique traversant tout l'Occident. Dans ce contexte, un

³ Voir notamment Fernand Dumont, « Préface », dans André Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*, Montréal, HMH, 1970, p. xi; Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec/Amérique, 1983, p. 10; Jean-François Nadeau, « Laurendeau, aujourd'hui », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité »*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 10, hiver 2000, p. 166-172; Lucille Beaudry, « Présentation », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 158; Jean Larose, *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal, 1991, p. 130.

foisonnement de mouvements populaires axés sur le militantisme et l'engagement social voit le jour, menés par une jeunesse incandescente désireuse de remettre en question les certitudes héritées du passé, déçue par les errements des générations aînées, soucieuse de ne pas répéter les mêmes erreurs et de redresser cette « ère de désordres⁴ ». Au Canada français, cet élan se traduit principalement par la naissance et l'essor fulgurant des mouvements d'Action catholique dite « spécialisée » : formule imaginée au départ en Belgique par le chanoine Joseph Cardijn, regroupant les fidèles en fonction de leur milieu d'appartenance, elle est bientôt importée en sol canadien. La Jeunesse ouvrière catholique féminine (JOCF) est, la première, fondée en septembre 1931, avant que son pendant masculin n'apparaisse en janvier 1932⁵ : suivent la Jeunesse étudiante catholique (JEC), la Jeunesse indépendante catholique (JIC) et la Jeunesse agricole catholique (JAC), mouvements mobilisateurs qui prennent une envergure sans précédent dans l'histoire du Canada français⁶. S'inscrivant dans la mouvance du catholicisme social et s'inspirant, dans l'articulation de leurs assises intellectuelles et théologiques, des encycliques papales de Léon XIII, *Rerum Novarum* (1891), et de Pie XI, *Quadragesimo Anno* (1931), ces mouvements se veulent progressistes et cherchent à réconcilier l'Église avec le processus universel de modernisation de ce début de XX^e siècle, tout en s'ingéniant à l'infléchir – c'est-à-dire à le christianiser, puisqu'il est conçu comme inexorable.

Les fidèles catholiques sont également marqués, à travers l'Occident, par les interventions quelques années plus tôt de la hiérarchie pontificale relatives aux excès du nationalisme outrancier, lesquels on estime être à l'origine de l'éclatement de la Première Guerre mondiale et sont

⁴ L'expression traverse très communément, dans les années 1930, les publications diffusées en Occident.

⁵ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*, Montréal, Fides, 2011, p. 38.

⁶ Voir, au sujet de ces mouvements de l'Action catholique spécialisée, Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

sévèrement condamnés par le Pape Benoît XV. Ce dernier, à travers la publication de ses encycliques *Comisso Divinitus* en 1916 et *Litteris Apostolicis* en 1918, semble même se prononcer sur la question de la résistance au Règlement XVII qui soulève le Canada français de l'époque, provoquée par l'interdiction en 1912 de l'usage du français comme langue d'enseignement et de communication au-delà des deux premières années du primaire par le gouvernement ontarien de James P. Whitney⁷. Aux yeux de nombre de fidèles, le pape Benoît XV récuse la légitimité de ce mouvement de résistance en réprochant l'amalgame que professent ses élites entre les questions religieuses et politiques (ou nationales), associant la défense de la langue française à la défense de la foi catholique, dont la nature est selon le Saint-Siège foncièrement inassimilable. Dans la décennie qui suit, l'anathème, venu de Rome, tombe en 1926 sur la revue *L'Action française* dirigée par Charles Maurras, fer de lance du mouvement homonyme royaliste et contre-révolutionnaire : Maurras est accusé d'instrumentaliser le catholicisme, notamment à travers sa doctrine du nationalisme intégral, à des fins politiques. Lancée en 1917, une revue mensuelle porte au Canada français le même nom, bien qu'elle se distingue à bien des égards de son homologue française et qu'elle ne souscrive pas exactement au maurrassisme⁸ : *L'Action française* montréalaise, organe de la Ligue des droits du français qui devient la Ligue d'Action française, demeure le principal porte-voix du mouvement nationaliste canadien-français jusqu'à sa disparition en 1928, provoquée par des problèmes administratifs. Cette même année, une soixantaine de catholiques franco-américains du Rhode Island, surnommés les « sentinellistes », sont excommuniés pour avoir lutté

⁷ À ce sujet, voir Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17*, Sudbury, Prise de parole, 2015, 460 p.

⁸ Voir, au sujet du degré de pénétration du maurrassisme au Canada français et sur l'influence qu'y exerce *L'Action française* de Maurras, Olivier Dard, « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts? », *Mens*, vol. 8, n° 1, 2007, p. 7-66.

contre une campagne de souscription visant à financer des *high schools* catholiques, conçues par la résistance comme des lieux d'anglicisation menaçant la survie de leur communauté⁹.

Bien que les contextes européen et canadien-français diffèrent largement, un nombre important de fidèles catholiques d'Amérique se retrouvent désarmés par ces interventions du Saint-Siège, eux qui s'étaient représenté leurs engagements nationalistes, avant tout, comme une défense de leur particularisme et une garantie de leur survivance en terre nord-américaine. Commence ainsi à se fissurer vers la fin des années 1920, d'abord subrepticement, la thèse de la « langue, gardienne de la foi », édifice conceptuel reposant sur le postulat de l'union inviolable entre le maintien de la culture canadienne-française et la pérennité de la foi catholique au pays, sous le signe duquel avaient été conduites les méditations et les revendications des courants nationalistes dominants depuis le début du XX^e siècle¹⁰. Ses plus éminents théoriciens et avocats se font bientôt plus discrets : notamment, Henri Bourassa, de retour du Vatican, se repent dès 1923 de la position qu'il avait auparavant défendue¹¹ – revirement qui ébranle fortement les milieux nationalistes, conçu par certains comme une trahison – et l'abbé Lionel Groulx, devenu chef de file incontestable des mouvements nationalistes dans les années 1920, se fait progressivement plus circonspect dans ses interventions touchant de près ou de loin aux questions politiques¹².

L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), fondée en 1904 par le père jésuite Samuel Bellavance et dont l'abbé Groulx contribue à définir les lignes directrices, se retrouve bientôt au cœur de la tempête. Reconnue jusque dans les années 1930 comme la

⁹ Damien-Claude Bélanger, « L'abbé Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens*, vol. 1, n° 1, 2000, p. 7-36.

¹⁰ Michel Bock, « Le germe d'un divorce : la langue, la foi et le Règlement 17 », dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *op. cit.*, p. 407-436.

¹¹ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*, *op. cit.*, p. 28.

¹² Voir, à ce sujet, Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 129, n° 1, 2016, p. 27-42.

principale organisation de jeunesse au Canada français, l'ACJC, s'appuyant sur une petite base de militants destinée à former l'élite canadienne-française de demain, conjugue depuis ses débuts Action catholique et Action nationale. Ses différents cercles ne sont pas pour autant insensibles à la question sociale, la civilisation occidentale reposant désormais sur un nouvel ordre industriel qui menace d'entraîner le monde dans l'apostasie : leurs membres s'engagent ainsi, dans un esprit d'apostolat laïque, à défendre un projet de rechristianisation de la société à la faveur duquel s'épousent les idéaux du nationalisme canadien-français et ceux du catholicisme, à leurs yeux consubstantiels en terre canadienne¹³. Toutefois, dans cette conjoncture des années 1930 marquée par la reconfiguration intellectuelle du rapport entre Action catholique et Action nationale, à une époque où « le processus d'affirmation de la jeunesse comme catégorie sociale est *aussi et en même temps* une prise de position dans le débat sur la question nationale¹⁴ », l'ACJC s'essouffle progressivement et souffre bientôt d'une crise d'orientation dans laquelle, nous le verrons, interviendra Laurendeau.

L'ACJC est appelée dès 1931 à fédérer les nouvelles œuvres d'Action catholique spécialisée qui commencent à essaimer au Canada français; les tensions se révèlent bientôt trop grandes, toutefois, pour que cet effort de coordination soit mené à bien. À la rivalité naissante entre l'ACJC et la JOC et aux complications administratives d'une entreprise d'une telle ampleur, s'ajoute la scission que l'on entend opérer entre Action catholique et Action nationale, source véritable de l'échec de cette reconversion de l'ACJC en organe fédérateur. Celle-ci, en effet, est

¹³ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit., p. 30-31; Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*, op. cit., p. 25. Voir aussi, à ce sujet, Philippe Volpé, *À la frontière des mondes. Jeunesse étudiante, Action catholique et changement social en Acadie (1900-1970)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2021, 371 p.; Jean-Philippe Warren, « La découverte de la question "sociale" : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 4, 2002, p. 539-572.

¹⁴ Jean-Marie Fecteau, cité dans Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit., p. 28.

vite tiraillée entre l'esprit nationaliste sous le signe duquel elle avait été fondée et avait jusqu'ici mené ses initiatives et les nouvelles exigences venues des plus hauts lieux de la hiérarchie ecclésiastique : elle se retrouve bientôt dans une période de flou idéologique, alors même que la vague des mouvements d'Action catholique spécialisée, se réclamant directement des directives de Pie XI dans *Quadragesimo Anno* et évacuant progressivement de leurs réflexions et engagements les questions politiques et nationales, déferle sur le Canada français¹⁵. Aux yeux de ces derniers, aucune méprise n'est permise entre la sphère religieuse et les réalités profanes. La crise connaîtra un point culminant avec la vive polémique que suscite la rédaction d'un rapport censé mettre fin aux débats par le père dominicain Georges-Henri Lévesque, déposé en novembre 1935 à la demande de M^{gr} Charbonneau : intitulé « Action catholique et Action nationale », le document, s'autorisant des directives du souverain pontife, défend la supériorité de la première sur la seconde et l'étanchéité entre les deux questions, provoquant une virulente critique du chanoine Groulx qu'appuient les Jeune-Canada. Le rapport ne sera publié dans la *Revue dominicaine* qu'en 1941 : c'est à ce moment que l'ACJC se verra retirer son mandat épiscopal de fédération des mouvements d'Action catholique spécialisée et reléguée à titre d'« œuvre auxiliaire » au profit de la JOC, la JEC, la JIC et la JAC, seules reconnues par la hiérarchie comme les véritables mouvements d'« Action catholique »¹⁶.

Ces mouvements d'Action catholique spécialisée se nourrissent d'un élan de renouvellement spirituel qui gagne une partie non négligeable de l'Église catholique, porté par l'espoir d'insuffler aux profondes mutations idéologiques, politiques et sociales du monde moderne un esprit chrétien en inculquant au croyant la responsabilité de faire régner la justice sociale partout

¹⁵ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit., p. 40-45.

¹⁶ *Ibid.*, p. 43-47.

où il le peut et en inspirant la jeunesse, conçue comme une source de « régénération » sociale, par des valeurs chrétiennes au caractère parfois héroïque. Leurs membres, guidés par la méthode du « Voir-Juger-Agir », sont invités à enquêter sur les réalités sociales qui les entourent pour mieux les pénétrer et les transformer de l'intérieur. Puisant dans de nombreux courants de pensée naissants venus d'Europe et s'inscrivant dans la mouvance du catholicisme social, tels que les renouveaux du thomisme et de l'augustinisme ainsi que la philosophie personnaliste qui prend forme principalement dans les écrits de Jacques Maritain, d'Emmanuel Mounier et des penseurs collaborant aux revues *Esprit* et *L'Ordre Nouveau*, ces mouvements cherchent à défricher une « troisième voie » humaniste entre le capitalisme libéral, conçu comme le principal responsable de la Crise et de la décadence des civilisations modernes, et les totalitarismes fasciste et communiste en pleine ascension en Europe¹⁷. Le personnalisme, dont on pourrait dire qu'il est une « matrice philosophique¹⁸ » ayant comme valeur cardinale l'épanouissement spirituel de la personne humaine et qui situe cette dernière à l'articulation entre individu et communauté, propose une pédagogie¹⁹ et une éthique résolument tournées vers l'action. Celles-ci trouvent ainsi nombre d'adeptes parmi les membres des mouvements d'Action catholique spécialisée, nourrissant le feu

¹⁷ Au sujet du rayonnement du personnalisme au Canada français et de l'influence qu'il exerce sur les mouvements de l'Action catholique spécialisée, voir notamment Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit., 291 p.; Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec. L'apport de la Jeunesse ouvrière catholique (1931-1966)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 349 p.; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002, 207 p.; E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007, 369 p.; Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, trad. française, Montréal, Fides, 2008, 457 p.; Christian Roy, « Le personnalisme de *L'Ordre Nouveau* et le Québec, 1930-1947 : Son rôle dans la formation de Guy Frégault », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 3, 1993, p. 463-484.

¹⁸ L'expression est de Paul Ricoeur, qui a connu Mounier et collaboré à la revue *Esprit*. Il écrit ainsi que le personnalisme était « plus qu'une "philosophie", en ce sens que le projet d'une nouvelle époque historique impliquait une "philosophie" et peut-être plusieurs "philosophies" au sens scolaire du mot; ce qu'Emmanuel Mounier soulignait en disant que le personnalisme enveloppe les personnalismes ». Voir Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », *Esprit*, vol. 12, n° 174, décembre 1950, p. 860-887.

¹⁹ Paul Ricoeur définit en effet le personnalisme de Mounier comme « une pédagogie de la vie communautaire liée au réveil de la personne ». Au sujet de cette pédagogie, voir Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », op. cit., p. 860-887. Cf. E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit. p. 165-179.

d'un apostolat laïque particulièrement prosélyte et d'un fervent engagement social et civique, ainsi que l'espoir de restauration d'un ordre social chrétien et d'une rectitude spirituelle qu'ils souhaiteraient voir s'élever par-delà les frontières et se répandre de façon universelle, ce qui contribue également à l'évincement, au sein de leurs initiatives, de toute considération nationaliste.

Dans ce climat intellectuel mouvementé, esquissé ici à grands traits, Laurendeau décide avec plusieurs camarades de fonder en décembre 1932 le groupuscule nationaliste des Jeune-Canada afin de promouvoir l'indépendance de la « Laurentie », aux frontières relativement floues, tendant néanmoins à correspondre à celles du Québec²⁰. Ses membres, se réunissant à Montréal, véhémentement contestataires des élites politiques et des aînés nationalistes, s'estiment néanmoins les héritiers intellectuels et continuateurs du nationalisme traditionaliste de l'école groulxiste²¹. Ce courant de pensée, dont l'abbé Lionel Groulx est le principal théoricien, constitue le véritable substrat idéologique sur lequel Laurendeau et les Jeune-Canada érigent leur propre pensée nationaliste. Ces derniers divergent néanmoins de l'orthodoxie groulxiste, qui favorise la lutte pour l'autonomie québécoise, en revendiquant, bien souvent à mots couverts, la future séparation de la « Laurentie ». L'idée, introduite dans le groupe dès l'été 1933 par Laurendeau, y est conçue comme le seul instrument possible de redressement socio-économique et national du Canada français²².

Une période charnière du cheminement intellectuel de Laurendeau fera l'objet d'une attention particulière : son séjour en Europe de 1935 à 1937, qui revêt l'aspect d'un véritable voyage initiatique et où il se consacre à l'étude de la philosophie et des sciences sociales à Paris.

²⁰ Voir notamment Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, 1986, p. 5-28; Yvan Lamonde, « Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie »? La recherche d'un nationalisme (1932-1938) », *Les Cahiers des dix*, n° 63, 2009, p. 175-215; Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*, Montréal, VLB Éditeur, 2011, 142 p.; Mathieu Noël, « Un réseau indépendantiste dans le Québec des années 1930 », *Mens*, vol. 11, n° 2, p. 69-97.

²¹ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *op. cit.*, p. 9.

²² Mathieu Noël, « Un réseau indépendantiste dans le Québec des années 1930 », *op. cit.*, p. 79.

Ce séjour, au cours duquel il se nourrit des enseignements de la philosophie personaliste, de l'existentialisme chrétien et de la gauche catholique au contact de plusieurs de ses penseurs et théoriciens français – Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Henri Petiot dit Daniel-Rops, Nicolas Berdiaeff, le père Paul Doncoeur et André Siegfried, notamment – représente une importante période de découverte, de méditation et de questionnement pour le jeune homme alors âgé de 23 ans²³. Laurendeau y est profondément marqué par la recherche d'une voie personaliste axée sur la justice sociale, évitant les écueils du capitalisme libéral et des régimes totalitaires fascistes et communiste, ainsi que par l'appel à un renouvellement du catholicisme fondé sur l'épanouissement spirituel de la personne²⁴ – pensée qui, nous l'avons vu, trouve au Canada français ses échos les plus substantiels dans les mouvements d'Action catholique spécialisée. Il semble que germent alors progressivement au cœur de sa pensée nationaliste, ensemencée par l'apprentissage qu'il mène auprès de ces éminentes figures intellectuelles et cultivée par leurs idées, de nouveaux horizons et des perspectives potentiellement transfiguratrices dont les fruits mûriront tout au long de son parcours. S'il confie à ses parents durant son voyage qu'il se sent « glisser vers la gauche²⁵ » et se déclare même « socialiste²⁶ », et si cette période en est une d'intense remise en question de certaines de ses conceptions nationalistes, son retour au pays n'entraîne pas toutefois de rupture abrupte avec les aînés de l'école nationaliste traditionnelle et de l'orthodoxie groulxiste. Renonçant à son séparatisme sans toutefois renoncer à son nationalisme, auquel tentera d'arrimer les thèses

²³ Voir notamment Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 215-251 et Louis Chantigny, « André Laurendeau à Paris, ou l'effervescence intellectuelle », *L'Incunable : Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, septembre 1984, p. 6-13; « André Laurendeau à Paris, ou le statut de l'intellectuel », mars 1985, p. 10-18; « André Laurendeau à Paris, ou l'histoire de l'intellectuel », septembre 1985, p. 14-22; « André Laurendeau à Paris, ou un intellectuel à la recherche de sa définition... », mars 1986, p. 26-37; « Laurendeau à Paris ou l'intellectuel "non conformiste" », juin-septembre 1986, p. 36-47.

²⁴ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *op. cit.*, p. 215-251.

²⁵ André Laurendeau à ses parents, 5 mars 1936, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

²⁶ André Laurendeau à ses parents, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

personnalistes, il rompt avec les Jeune-Canada et réoriente son militantisme en faveur d'une plus grande autonomie québécoise au sein du régime fédéral. Il est alors nommé directeur de la revue *L'Action nationale*, toujours l'un des principaux porte-voix du mouvement nationaliste canadien-français, en septembre 1937.

Laurendeau poursuit plusieurs des orientations qui caractérisent la revue depuis ses débuts, propres au nationalisme traditionaliste canadien-français : s'inspirer de la doctrine sociale de l'Église afin d'assurer le redressement socio-économique de la nation, notamment à travers le corporatisme social, qui se distingue du corporatisme d'État, ainsi que le coopératisme, encourager et guider la jeunesse, lutter pour l'autonomie du Québec et les droits du français, etc. Il introduit toutefois de nouveaux thèmes qui traduisent l'influence du personnalisme sur sa pensée: le combat pour la justice sociale, notamment en ce qui concerne les mouvements ouvriers, la dénonciation de l'anticommunisme simpliste et de la complaisance des élites envers les régimes fascistes, ainsi que la volonté de renouveler le contenu de la revue en accordant une plus grande valeur au problème social, à l'ouverture d'esprit, aux enquêtes et à la liberté dans ses articles²⁷. Il semble ainsi formuler progressivement une synthèse entre le nationalisme traditionaliste et les principes nouvellement acquis de la philosophie personnaliste.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale en 1939 et la menace d'une nouvelle conscription interrompent ses efforts de développer ces thèmes à long terme et occupent bientôt toute l'attention de Laurendeau. Lorsque le gouvernement libéral de Mackenzie King annonce le 22 janvier 1942 la tenue d'un plébiscite national visant à le relever de sa promesse de ne jamais imposer la conscription, la nouvelle soulève l'opinion nationaliste canadienne-française. Laurendeau participe à la fondation de la Ligue pour la défense du Canada, qui tient sa première

²⁷ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, p. 174-176.

assemblée publique le 11 février 1942, visant à mobiliser les anticonscriptionnistes et à canaliser l'opinion publique en un mouvement de résistance structuré et efficace²⁸. C'est pour lui un moment douloureux, puisqu'il est déchiré entre la lutte contre la conscription et ses sympathies pour les maîtres et les camarades auxquels il s'est attaché en Europe, qui exhortent leurs connaissances à joindre l'effort de guerre et dont il reçoit certaines lettres amères²⁹. Malgré la chute de la France en 1940, la défense des intérêts nationaux canadiens-français prime sur sa sympathie pour les intellectuels personnalistes et ses amis français, ainsi que sur son propre sentiment de culpabilité. Le plébiscite est tenu le 27 avril 1942 et les résultats sont révélateurs : à travers le Canada, le « Oui » l'emporte avec 63,7% des voix, alors qu'au Québec le « Non » l'emporte avec 71,5% des voix³⁰. L'engagement politique de Laurendeau se poursuit alors au sein du Bloc populaire, parti fédéral lancé le 8 septembre 1942 afin de défendre à Ottawa les droits des Canadiens français, menacés par les résultats du plébiscite³¹. Laurendeau est nommé secrétaire général du parti en février 1943 et quitte son poste de direction à *L'Action nationale*. Il est par la suite nommé chef de l'aile provinciale du Bloc, fondée en 1944, et est élu député la même année avec seulement trois autres candidats.

Cette irruption des nationalistes sur la scène politique, dans laquelle est fortement impliqué Laurendeau, témoigne d'un basculement dans l'évolution du nationalisme canadien-français. L'aventure du Bloc populaire inaugure en effet la première tentative de représenter les intérêts québécois au fédéral à travers un parti fondé expressément pour leur être consacré, et incarne l'une des rares incursions dans la joute politique des nationalistes canadiens-français, qui s'en étaient

²⁸ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit. p. 200-205.

²⁹ *Ibid.*, p. 188-192.

³⁰ *Ibid.*, p. 203-204.

³¹ Voir notamment Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998, 478 p.

jusque-là généralement méfiés³². Pour la première fois, le mouvement nationaliste, gagné par un sentiment d'exaltation, cherche à mobiliser les masses à des fins explicitement politiques (plébiscitaires, puis électorales), et à se tourner vers l'État pour défendre les intérêts canadiens-français. Cette conjoncture donne lieu à la naissance d'un véritable mouvement de masse anticonscriptionniste, dirigé par Laurendeau et d'autres figures importantes du nationalisme canadien-français à des fins proprement politiques, et laisse entrevoir l'émergence d'un nouveau rapport à l'action politique au sein des milieux nationalistes.

L'influence du personnalisme sur la pensée de Laurendeau semble se traduire à travers plusieurs de ses interventions au sein de l'Assemblée législative à partir de 1944, alors qu'il examine scrupuleusement les projets de loi de l'Union nationale, provoquant parfois l'ire du Premier ministre Maurice Duplessis. Il propose de nombreux amendements et des motions concernant notamment la poursuite de la guerre, la crise du logement, les allocations familiales, la sécurité sociale et les congés payés aux ouvriers³³. Les préoccupations immédiates de nature socio-économique, concernant le niveau de vie de la population québécoise, se font plus pressantes dans sa pensée et marquent ses discours à l'Assemblée, impliquant une intervention accrue de l'État dans divers domaines. Cette évolution laisse également entrevoir que l'État-providence et le keynésianisme sont en passe de remplacer le corporatisme social en tant que doctrine économique privilégiée par les nationalistes. Le Bloc populaire, toutefois, connaît un déclin en raison de luttes intestines et d'un manque de cohésion liés à sa structure bicéphale, à la fois fédérale et provinciale; Laurendeau propose ainsi d'en faire un mouvement d'éducation populaire, ce qui est refusé, et démissionne en 1947. Il siègera comme député indépendant jusqu'à la fin de son mandat en 1948

³² Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *op. cit.*, p. 27-42.

³³ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, *op. cit.*, p. 136-138.

avant d'entamer une carrière journalistique au *Devoir*³⁴. Cette seconde partie de son parcours le conduira, pendant la « Révolution tranquille » des années 1960, à coprésider la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Problématique

C'est le nœud entre les problème social, national et religieux au Canada français, leur rapport à la sphère politique, ainsi que la façon dont ces questions évoluent dans la pensée nationaliste de Laurendeau à la lumière de la philosophie personnaliste qui imprègne son horizon intellectuel en Europe, qui se trouvent au cœur de cette thèse. Profondément marqué durant son séjour outre-mer par ce courant de pensée, Laurendeau se trouve aussi confronté aux excès des régimes allemand et italien qui lui révèlent les abîmes de l'extrême-droite européenne. Il œuvre ainsi, progressivement, à la formulation d'une synthèse entre les principes du personnalisme et du nationalisme canadien-français, qu'il se refuse à concevoir comme incompatibles – ainsi que se les représentent les mouvements d'Action catholique spécialisée – et dont il tente de transcender des oppositions qui, à plusieurs égards, sont bien réelles, ou du moins sont-elles perçues comme telles par nombre d'esprits à l'époque. Il est impératif de noter, à cet égard, que plusieurs des philosophes personnalistes, s'ils ne se montrent pas carrément hostiles au nationalisme, surtout tel qu'il se déploie sous diverses déclinaisons à travers l'Europe des années 1930, à tout le moins s'en méfient fortement. Or, le personnalisme ne s'érige pas en doctrine, ne correspond pas à une idéologie ou un système de pensée dogmatique proposant à ses adeptes des principes arrêtés et irréfragables : en tant que « matrice philosophique », plastique et malléable, il a pu exister *des* personnalismes, ainsi qu'il a été mentionné plus haut. Le courant de pensée ne se définit pas en fonction de ces dissensions locales et contingentes et des ruptures, toutes concrètes soient-elles, que celles-ci

³⁴ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 419-423.

occasionnent en divers milieux. Si les mouvements d'Action catholique spécialisée s'écartent graduellement du nationalisme canadien-français, parfois jusqu'au point de le pourfendre, certains courants nationalistes, à tout le moins quelques-uns de leurs intellectuels, ont peut-être été plus perméables au personnalisme qu'on ne l'a précédemment envisagé, estimant que le nationalisme canadien-français est d'une nature différente que celui de plusieurs pays d'Europe. Laurendeau, d'ailleurs, remonte à l'occasion de son voyage en Europe aux *sources idéelles* de ce courant de pensée en s'édifiant auprès de ses théoriciens, plutôt que de s'être arrêté aux *effets* du personnalisme au Canada français qui, s'incarnant dans les mouvements d'Action catholique spécialisée, mènent à un cloisonnement vis-à-vis des milieux nationalistes sous l'influence des événements européens et des directives de Pie XI.

Il est essentiel de comprendre, en ce sens, que Laurendeau se fait une sorte de passeur entre deux milieux dont la divergence, dans les faits, va grandissant à travers les années 1930 et les décennies suivantes : l'intellectuel incarne donc l'exception bien plus que la règle et son parcours idéal, dans cette conjoncture, est unique sous plusieurs aspects. Ainsi que l'écrit Yvan Lamonde,

L'itinéraire de Laurendeau n'est pas l'itinéraire du Canada français de l'époque. Il est exemplaire des possibles à penser et de la synthèse qui pouvait être faite des traditions, des contraintes et des conceptions nouvelles qui circulaient en Europe au même moment. On ne pouvait être plus de son temps, plus moderne en développant une rare conscience historique vivante³⁵.

Gardons-nous cependant de conclure trop vite à l'exceptionnalité radicale de la trajectoire intellectuelle du jeune homme, auquel cas une telle entreprise de recherche présenterait peu de valeur au regard de la plus vaste historiographie du Canada français : cette trajectoire peut aussi témoigner, à bien des égards, de mouvements souterrains et de mutations significatives dans le paysage intellectuel de l'époque. Ainsi, Laurendeau investit sous l'influence du personnalisme un

³⁵ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit*, op. cit., p. 81.

espace plus substantiel au sein de ses considérations nationalistes à des préoccupations immédiates d'ordre socio-économique : la lutte pour la justice sociale, surtout en ce qui a trait aux mouvements ouvriers, et la valeur fondamentale de la personne humaine comme univers spirituel deviennent des principes cardinaux de son nationalisme. En outre, le recul que lui procure son séjour en Europe et les avis de plusieurs penseurs de la gauche catholique française font naître chez lui une perspective plus critique du cléricalisme structurant le Canada français : il est possible que voie également le jour dans son esprit l'idée qu'une éventuelle décléricalisation sociétale au profit d'une intervention accrue de l'État provincial serait bénéfique pour la collectivité québécoise. Ce dernier point pourrait donc se révéler être la prémisse de son engagement politique et de son action à l'Assemblée législative du Québec. Il s'agit ainsi, à travers l'analyse des fluctuations et des lignes de continuité dans la pensée nationaliste de Laurendeau, de déterminer l'influence du personnalisme sur son cheminement entre 1933 et 1948. En examinant des enjeux tels que les minorités francophones hors Québec, le cléricalisme, l'interventionnisme étatique, la place des minorités ethnoculturelles au Québec et la justice sociale dans sa pensée, cette étude vise à s'interroger sur les modalités selon lesquelles il a cherché à concilier son nationalisme et son personnalisme, et ainsi tenter d'élucider le rapport entre les problèmes national, social et religieux dans son esprit. Il est aussi question d'examiner la façon dont tout ceci se traduit par une action politique d'une envergure historiquement inédite, à ce moment, dans les milieux nationalistes.

Synthèse historiographique

Nombre de chercheurs se sont penchés sur le nationalisme traditionaliste canadien-français de la première moitié du XX^e siècle, que d'aucuns ont qualifié de « clérico-nationalisme », dont

l'abbé Groulx s'impose comme la figure de proue incontestable dans les années 1920 et 1930³⁶. Cette pensée est axée sur le rôle de structuration institutionnelle et nationale de l'Église catholique et de son clergé, et repose sur la foi, l'histoire, la langue et les traditions du Canada français. Nombre d'études existent également sur le néonationalisme québécois triomphant des années 1960, que l'on a souvent défini en fonction du lien civique se rattachant à l'État provincial mis au service du développement de sa population, axé sur ses institutions et sa culture et délaissant progressivement la valeur centrale du référent catholique³⁷. Laurendeau est communément considéré comme l'un des pionniers de ce néonationalisme et de la modernité québécoise à partir de 1945³⁸; peu de chercheurs, toutefois, se sont penchés sur les origines du cheminement de sa pensée, pourtant tributaire de l'orthodoxie groulxiste et du nationalisme traditionaliste au début des années 1930. Il est en effet très proche de l'abbé Groulx, avec lequel son père Arthur collabore depuis longtemps et qui a été son professeur d'histoire à l'Université de Montréal. Laurendeau semble à ce titre avoir incarné durant la période de transition qui est ici étudiée un type bien particulier de nationalisme, que l'on pourrait qualifier de « nationalisme personnaliste », intégrant des éléments de la tradition comme des ferments de la modernité : cette période est donc également, au-delà d'une transition, un point de rencontre entre deux pensées qui, ailleurs – dans le temps comme dans le champ intellectuel de l'époque –, s'écartent l'une de l'autre. Il s'agit, pour l'époque,

³⁶ Voir, par exemple, Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p. et Frédéric Boily, *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Septentrion, 2003, 232 p.

³⁷ Voir, par exemple, Gilles Bourque et Anne Légaré, *Le Québec. La question nationale*, Paris, Librairie François Maspero, 1970, 323 p. et Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism Versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

³⁸ Voir notamment Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., 347 p. et Michel Lévesque, *À la hache et au scalpel : 70 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Gérard Filion (1947-1963)*, Sillery, Septentrion, 2010, 448 p. Voir aussi Ivan Carel, « L'invention de la "Grande Noirceur" : la voie française », dans Lucia Ferretti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Sillery, Septentrion, 2010, p. 36; Charles-Philippe Courtois, « *Cité libre*, Duplessis et une vision tronquée du Québec », dans Lucia Ferretti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, op. cit., p. 62; Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 64-65.

d'une tentative de synthèse particulièrement originale, laquelle présente toutefois des parallèles nettement définis avec les pensées de Guy Frégault, de François Hertel (nom de plume de Rodolphe Dubé) et de plusieurs intellectuels de la revue *La Relève*, qui gravitent autour de milieux nationalistes tout en s'intéressant vivement aux philosophes personnalistes français³⁹. C'est la raison pour laquelle il semble riche d'étudier la pensée du « premier » Laurendeau, ce qui conduirait à une meilleure compréhension du passage du nationalisme traditionaliste au néonationalisme au Québec, de découvrir les voies, les réserves de sens et les potentialités qui s'ouvraient aux intellectuels durant cette transition et d'élucider le lien entre les questions sociale et nationale, dans leur rapport au politique, dans leur esprit.

Plusieurs ouvrages et articles concernant Laurendeau appartiennent à ce que l'on a défini comme le courant « moderne » dans le champ historiographique québécois : celui-ci place sous le signe d'une rupture l'élection de Jean Lesage en 1960, qui conjure la « Grande Noirceur » associée au régime de Maurice Duplessis et à l'obscurantisme religieux, annonçant le triomphe de l'État-providence et l'entrée fracassante du Québec dans la modernité. En effet, le démantèlement de ce que l'on a appelé l'« Église-nation » et le transfert à l'État provincial des pouvoirs qui avaient été traditionnellement conférés au clergé, signifierait aussi, selon ce courant historiographique, le déclin d'un cléricalisme monolithique et réactionnaire qui aurait freiné le progrès de la collectivité québécoise⁴⁰. Seuls deux ouvrages biographiques substantiels se sont attachés à retracer la vie de

³⁹ Voir notamment Christian Roy, « Le personnalisme de *L'Ordre Nouveau* et le Québec, 1930-1947 : Son rôle dans la formation de Guy Frégault », *op. cit.*, p. 463-484; André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes: quatre idéologies du Québec en éclatement: la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p.; Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Sillery, Septentrion, 1993, 561 p.; Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, Paris, L'Harmattan, 2004, 248 p.

⁴⁰ Voir, à ce sujet, Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, Toronto University Press, 1997, 294 p. Cette perspective s'incarne dans les travaux d'historiens aux assises intellectuelles aussi diverses que Fernand Ouellet, « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? », dans Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau (dir.), *Les années Trudeau. La recherche d'une société juste*, Montréal, Éditions du Jour, 1990, p. 333-362.;

Laurendeau⁴¹, lesquels, produits par Denis Monière et Donald J. Horton⁴², s'inscrivent dans ce courant interprétatif : la fresque de la vie intellectuelle, religieuse et culturelle du Québec d'avant la « Révolution tranquille » y est particulièrement sombre, et l'intellectuel est représenté comme un esprit moderne sur lequel pèse néanmoins la chape de plomb d'une société plongée dans l'immobilisme. Les tensions entre l'illumination de Laurendeau et l'obscurantisme de la société qui l'entoure, soulignées par Monière et Horton, trouvent d'ailleurs dans leurs ouvrages un écho dans le portrait intellectuel de Laurendeau lui-même, tiraillé entre un nationalisme affectionnant des valeurs traditionnelles et son désir de renouveler la culture canadienne-française, sa foi catholique et son esprit avide de nouveaux horizons, son personnalisme axé sur la lutte pour la justice sociale et la bigoterie d'un clergé passéiste. Il est à noter que l'ouvrage de Monière comporte nombre d'erreurs factuelles, chronologiques et orthographiques; malgré le fait d'avoir été systématiquement relevées et corrigées dans un article écrit par Yves Laurendeau⁴³, l'un des fils d'André, elles ont néanmoins été communément reproduites dans l'historiographie⁴⁴. Yves Laurendeau a, par ailleurs, également contribué à corriger certains éléments de la biographie rédigée par Horton lors de sa traduction en français⁴⁵.

Gilles Bourque et Anne Légaré, *Le Québec. La question nationale*, Paris, Librairie François Maspero, 1970, 232 p.; Robert Comeau, « La Révolution tranquille : une invention? », *Cap-aux-Diamants*, n° 41, 1995, p. 52-56.

⁴¹ Il est à noter qu'il existe un troisième, court ouvrage biographique sur la vie de Laurendeau, composé par Félix Bouvier. Celui-ci, totalisant seulement 62 pages, constitue toutefois davantage un travail de synthèse pouvant orienter des recherches approfondies qu'une étude à vocation exhaustive : Félix Bouvier, *André Laurendeau*, Montréal, Lidec, 1996, 62 p.

⁴² Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., 347 p. et Donald J. Horton, *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*, trad. française, Québec, Bellarmin, 1995, 357 p.

⁴³ Yves Laurendeau, « En guise de supplément au Laurendeau de Monière », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 1, 1984, p. 73-89.

⁴⁴ Ces erreurs seront relevées au fil de la présente thèse, en notes de bas de page, dans un effort qui se voudra aussi exhaustif que possible.

⁴⁵ Mario Pelletier, « Avertissement », dans Donald J. Horton, *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*, op. cit., p. 7.

C'est d'ailleurs très précisément la perspective qui se dégage des passages concernant Laurendeau dans l'importante thèse de doctorat de Michael K. Oliver⁴⁶, laquelle reconduit à plusieurs égards la dichotomie qu'avait inaugurée Mason Wade dans sa volumineuse synthèse de l'histoire du Canada français⁴⁷ opposant le nationalisme « pancanadien » d'Henri Bourassa au nationalisme « provincialiste » de Lionel Groulx – Laurendeau ayant d'ailleurs témoigné lui-même de l'abîme séparant les deux hommes, selon l'auteur⁴⁸. Si la sympathie grandissante de Laurendeau pour la gauche, selon Oliver, ne le rapproche pas nécessairement du nationalisme « pancanadien » de Bourassa, puisque l'intellectuel persiste à confiner ses réflexions politiques dans les cadres de « l'État national » québécois, du moins l'éloigne-t-il radicalement du nationalisme étriqué, conservateur et intolérant de Groulx et de ses disciples : cette évolution n'est pas sans tourmenter Laurendeau, nourri qu'il avait été par l'école groulxiste⁴⁹. Pourtant, rien ne suggère à la suite de son séjour en Europe une rupture entre l'intellectuel et son ancien maître : Laurendeau rédige même une courte, mais très élogieuse biographie à l'endroit de l'abbé Groulx en 1939⁵⁰. Néanmoins, l'originalité de cette section de la thèse d'Oliver réside dans son observation lucide de l'influence qu'exercent certains penseurs personnalistes sur Laurendeau *avant même* son départ pour l'Europe, laquelle a été négligée dans l'historiographie et se traduit dès 1935 dans un tract qu'il rédige pour les Jeune-Canada⁵¹, ainsi que dans le rapprochement, tout en nuances, qu'opère l'auteur entre les réflexions de Laurendeau et celles de l'équipe de rédaction de *La Relève*, de Guy Frégault et de François Hertel⁵². L'auteur confond toutefois, dans un certain glissement téléologique, l'influence

⁴⁶ Michael K. Oliver, *The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists, 1920-1945*, thèse de doctorat, Université McGill, 1956, 370 p.

⁴⁷ Mason Wade, *The French Canadians, 1760-1945*, Toronto, Macmillan, 1955, 1136 p.

⁴⁸ Michael K. Oliver, *The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists, 1920-1945*, *op. cit.*, p. 2.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 180-193.

⁵⁰ André Laurendeau, *L'Abbé Lionel Groulx*, Montréal, l'A.C.F., 1939, 66 p.

⁵¹ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, tract n° 5 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, octobre 1935, 52 p.

⁵² *Ibid.*, p. 167-203.

personnaliste sur la pensée de Laurendeau avant son séjour européen avec un premier indice de son passage vers la gauche⁵³. Un recueil de textes rassemblés par Ramsay Cook et Michael D. Behiels⁵⁴, offrant un aperçu de l'ensemble de la carrière de Laurendeau, soutient que celui-ci est passé du séparatisme québécois à un nationalisme « canadien », passage qui se serait accompagné d'un intérêt croissant pour les questions économiques et sociales. Cook et Behiels font toutefois erreur en suggérant que sa pensée nationaliste des années 1930 et 1940 est complètement détachée des réalités socio-économiques de l'époque. Quelques-unes des contributions aux actes d'un colloque consacré à Laurendeau et à l'ensemble de son œuvre, dirigé par Lucille Beaudry et Robert Comeau en 1989, se situent également dans ce courant historiographique « moderne » : Charles Vallerand, notamment, soutient que Laurendeau, à l'instar de Groulx et de Bourassa, ne partageait point les aspirations de la société de la « Révolution tranquille », parvenue à maturité et se révoltant contre ses élites cléricales⁵⁵.

Quelques articles et chapitres de livres portant sur Laurendeau présentent les caractéristiques d'un autre courant historiographique, qui s'affirme surtout à partir du tournant des années 2000. Il regroupe des historiens, des sociologues et des politologues qui font partie de ce que l'on a nommé la « nouvelle sensibilité historique », s'intéressant surtout à l'histoire des idées⁵⁶. L'Église catholique y est conçue comme une institution complexe et plurielle, subsumant une constellation de courants de pensée différents, les uns traditionalistes ou conservateurs, les autres résolument progressistes. Ainsi, de vastes regroupements de jeunesse catholique canadiens-français (les mouvements d'Action catholique spécialisée, principalement), puisant dans les

⁵³ Michael K. Oliver, *The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists, 1920-1945*, op. cit., p. 185.

⁵⁴ Ramsay Cook et Michael D. Behiels, éd. *The Essential Laurendeau*, Toronto, Copp Clark Publishing, 1976, 256 p.

⁵⁵ Charles Vallerand, « De Groulx à Laurendeau : l'héritage nationaliste », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, op. cit., p. 163-168.

⁵⁶ Voir, à ce sujet, Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 222 p.

principes de la doctrine sociale de l'Église, de la gauche catholique et de la philosophie personaliste, se sont mobilisés afin de lutter pour la justice sociale, ont formulé une critique du cléricalisme et se sont faits vecteurs de modernité au Québec bien avant les années 1960. La plupart de ces travaux laissent toutefois entendre – plus ou moins explicitement, selon le cas – que la gauche catholique au Canada français, en prétextant l'universalité du catholicisme et de leurs aspirations, rejetait radicalement les prémisses de l'action nationale, laquelle se serait ainsi montrée hostile au changement social⁵⁷. Il y est donc peu fait mention de l'histoire du nationalisme canadien-français, et pour cause : nous avons vu avec quelle conviction ces vastes mouvements, soutenus par la hiérarchie, ont maintenu l'étanchéité la plus totale entre les questions religieuses et nationales, surtout à partir de la seconde moitié des années 1930. La rupture semble être définitivement consumée en 1941, lorsque l'ACJC est rétrogradée au titre d'« œuvre auxiliaire » au profit des mouvements d'Action catholique spécialisée.

Quelques historiens, tels Michel Lévesque, Yvan Lamonde, Louis Balthazar et Pascale Ryan, ont pourtant noté l'influence du personalisme sur la pensée nationaliste et les préoccupations socio-économiques de Laurendeau, s'accordant sur le fait que son anti-duplisme et sa lutte pour la justice sociale véhiculent des idées avant-gardistes de la modernité telle qu'elle se déploie durant la « Révolution tranquille »⁵⁸. Leurs ouvrages, cependant, ne se consacrent pas à

⁵⁷ Voir notamment Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit. 291 p.; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personaliste » de la Révolution tranquille*, op. cit., 207 p.; E.-Martin Meunier, *Le pari personaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit., 369 p.; Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec. L'apport de la Jeunesse ouvrière catholique (1931-1966)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 349 p. Il est intéressant de noter que l'ouvrage de Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, op. cit., est certainement à classer ici, même s'il y répudie toute appartenance au courant historiographique « post-révisionniste » dont participe la « nouvelle sensibilité historique » et refuse de dialoguer avec les études qui s'y inscrivent, aboutissant pourtant à plusieurs de leurs conclusions et ayant vraisemblablement mal interprété les postulats intellectuels des auteurs qui s'y identifient. À ce sujet, voir Christian Roy, « La “nouvelle sensibilité” en quête d'une autre Révolution tranquille », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 18, n° 2, 2010, p. 195-203.

⁵⁸ Michel Lévesque, *À la hache et au scalpel : 70 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Gérard Filion (1947-1963)*, op. cit., 448 p.; Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-*

l'analyse détaillée de la synthèse que s'efforce de formuler Laurendeau entre son nationalisme et les principes du personnalisme, laquelle n'est donc pas explorée dans toute sa complexité. Mentionnons, au passage, un ouvrage important de Valérie Lapointe-Gagnon retraçant l'histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton : si l'ouvrage concerne avant tout le « second Laurendeau », l'historienne note – brièvement – que la profonde réflexion qu'entame Laurendeau sur les manières de conjuguer personne et communauté, à l'occasion de son apprentissage auprès des penseurs personnalistes, trouve son aboutissement dans les « pages bleues » du premier rapport de la commission, qui tentent de trouver le juste équilibre entre les droits individuels et collectifs⁵⁹. Un article d'Yvan Lamonde portant sur le voyage de Laurendeau en Europe de 1935 à 1937 examine plus attentivement l'apprentissage du jeune intellectuel auprès de penseurs de la gauche catholique française, les nouveaux horizons qu'il y découvre et les infléchissements subséquents de sa pensée nationaliste⁶⁰. Toutefois, des passages de la correspondance entre Laurendeau et ses parents, qui nous semblent fondamentaux dans l'analyse de son cheminement intellectuel, sont absents de l'étude de Lamonde – notamment une lettre où il leur confie se sentir « glisser vers la “ gauche ”⁶¹ ». De plus, son examen des fluctuations du nationalisme de Laurendeau en Europe nous semble lui aussi trop peu approfondi. Il est difficile d'en dégager les lignes de continuité et les transfigurations qui traversent la pensée nationaliste de l'intellectuel durant son séjour, et le

1939), *op. cit.*, 323 p.; Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, *op. cit.*, 324 p.; Louis Balthazar, « Le nationalisme civique d'André Laurendeau », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité »*, *op. cit.*, p. 63-70; Louis Balthazar, « André Laurendeau, un artiste du nationalisme », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, *op. cit.*, p. 171-180.

⁵⁹ Valérie Lapointe-Gagnon, *Penser le Canada : Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, p. 87. L'historienne souligne, avec raison, l'héritage bourassiste qui imprègne la vision canadienne dont est porteuse, à l'origine, la commission Laurendeau-Dunton, et va même jusqu'à faire de Bourassa le « père spirituel » de Laurendeau; elle ne fait pas mention, cependant, de l'ascendant intellectuel exercé par l'abbé Groulx sur le jeune homme au début de sa trajectoire. Les origines de son cheminement de pensée, encore une fois, demeurent dans le vague.

⁶⁰ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *op. cit.*, p. 215-251.

⁶¹ André Laurendeau à ses parents, 5 mars 1936, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

nœud entre les problèmes national et social au Canada français dans son esprit n'est pas exploré minutieusement.

Nous pouvons ainsi dégager, tous courants historiographiques confondus et en grossissant quelque peu le trait, trois perspectives concernant l'influence exercée par le personnalisme sur la pensée nationaliste de Laurendeau, lesquelles se recoupent et se compénètrent à divers degrés dans plusieurs études. 1) Laurendeau, chez qui l'« initiation » au personnalisme produit une sorte d'illumination, est *empêché* par son milieu d'accéder à toutes ses potentialités, enlisé qu'il est dans une société réactionnaire et immobiliste. 2) Laurendeau, qui découvre dans le personnalisme une source de renouvellement de sa pensée nationaliste, est néanmoins déchiré entre ses valeurs anciennes et cette nouvelle pensée qu'il absorbe; la synthèse, si elle n'est pas impossible, se révèle particulièrement difficile. Cette perspective est étroitement liée à la première, puisque ses valeurs anciennes, façonnées par son milieu, sont entendues comme étant passéistes. 3) Laurendeau parvient à concilier nationalisme et personnalisme dans une synthèse originale qui, prenant forme de manière confuse et difficile ou relativement harmonieuse, suscite une rénovation de sa pensée nationaliste en une direction plus progressiste. Une impression sourd donc, très perceptiblement, de l'ensemble de ces études : on s'est moins penché sur les *modalités* selon lesquelles l'intellectuel cherche à arrimer les enseignements du personnalisme à son nationalisme, qu'aux *effets* de cette synthèse. Nombre d'historiens et d'historiennes s'accordent pour soutenir que l'influence du personnalisme chez Laurendeau se traduit en un renouvellement de sa pensée nationaliste, en une introduction de valeurs progressistes à l'intérieur de celle-ci. Or, les origines précises, définies de cette transformation demeurent opaques; on peine à remonter aux sources idéelles de l'évolution de sa pensée, à déconstruire les concepts exacts qu'il découvre, à déterminer la manière dont ils

s'agencent dans son esprit et mènent à une synthèse entre nationalisme traditionaliste et personnalisme.

Il est toutefois à noter que sur le fond de ce qui semble constituer un relatif consensus historiographique – l'influence du personnalisme sur la pensée nationaliste de Laurendeau et le renouvellement subséquent de cette dernière – se détache une voix discordante. Catherine Pomeyrols, dans un ouvrage reposant sur un travail de documentation particulièrement méticuleux⁶², néanmoins vivement critiqué pour plusieurs de ses axiomes inspirés des travaux non moins controversés d'Esther Delisle⁶³, se montre beaucoup plus partagée sur la question. Après avoir situé les Jeune-Canada comme de jeunes réactionnaires d'extrême-droite, elle estime que Laurendeau, qui s'inspire bel et bien des *non-conformistes* français des années 1930 – parmi lesquels on classe généralement les penseurs du personnalisme⁶⁴ –, dont il est dit que plusieurs formulent des « discours antimodernistes, antiparlementaristes, antisémites, vitalistes⁶⁵ », ne connaît pas de véritable évolution. Si l'intellectuel découvre en Europe de nouveaux horizons, « il n'opère bien souvent [à son retour] qu'un changement de surface et d'apparence⁶⁶ », qui ne peut être assimilé à la naissance d'une attitude progressiste, puisqu'il ne remet pas en cause les bases du groulxisme; pourtant, il est affirmé, non sans ambiguïté, qu'« il choisit de conserver ses options

⁶² Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, 537 p.

⁶³ Esther Delisle, *Antisémitisme et nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, thèse de doctorat, Université Laval, 1992, publiée la même année sous le titre *Le Traître et le Juif. Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec, 1929-1939*, Montréal, L'Étincelle, 1992, 287 p. Pour une critique de l'ouvrage de Pomeyrols, voir par exemple la recension de Nicole Gagnon dans *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 2, 1997, p. 377-382, ou celle de Jean-François Nadeau dans *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 3, 1998, p. 179-181. S'agissant d'Esther Delisle, voir Pierre Anctil, « Réponse à Esther Delisle », dans André Champagne (dir.), *Le Québec contemporain*, Sillery, Septentrion, p. 55-68 et le compte rendu de Pierre Trépanier dans *Études d'histoire religieuse*, vol. 60, 1994, p. 158-160.

⁶⁴ Voir, à ce sujet, le brillant ouvrage de Jean-Louis Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Seuil, 1969, 496 p.

⁶⁵ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, op. cit., p. 284.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 331.

idéologiques de départ, qu'il cherche à justifier et à rénover, en partie avec des éléments venus de la gauche⁶⁷ ». Il est aussi, somme toute, très peu question de personnalisme dans l'ouvrage⁶⁸.

Cette thèse rejoindra à plusieurs égards le courant historiographique de la « nouvelle sensibilité », dont les travaux contribuent à nuancer notre compréhension du catholicisme dans l'histoire canadienne-française et à rendre compte avec plus d'exactitude de cette réalité complexe, trop souvent réduite à un traditionalisme hostile à la modernité, voire à un misonéisme. Toutefois, cette thèse sera axée sur un pan de cette histoire qui a peu été exploré dans ce courant d'interprétation : la pénétration des idées de la gauche catholique et du personnalisme dans la pensée de Laurendeau et dans les milieux nationalistes. Les chercheurs qui se sont intéressés à la gauche catholique, hormis quelques exceptions notables comme Yvan Lamonde et Pascale Ryan, ont eu très fortement tendance à en faire un phénomène « anational », sinon carrément antinationaliste, dont les figures emblématiques s'incarnent dans les mouvements de l'Action catholique spécialisée et la revue *Cité libre* – dont plusieurs des collaborateurs sont d'ailleurs des anciens membres. *Cité libre*, revue personnaliste fondée en 1950 par Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, devient en effet rapidement le lieu de ralliement des intellectuels de la gauche catholique et antinationaliste, et poursuit à certains égards la réflexion personnaliste amorcée dans les années 1930 dans les pages de *La Relève*⁶⁹. Cette tendance historiographique, s'autorisant des scissions opérées par ces milieux qui rompent radicalement avec le nationalisme, est, ainsi que nous l'avons vu, très largement fondée; toutefois, en faisant abstraction d'intellectuels qui, comme Laurendeau, tentent de conjuguer nationalisme et personnalisme, elle ne permet pas de rendre compte de l'ensemble de la réalité historique. Il existe donc un angle mort dans l'historiographie

⁶⁷ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, op. cit., p. 332.

⁶⁸ Le terme ne figure que quelques fois dans l'ouvrage, qui fait plus de 500 pages.

⁶⁹ Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », op. cit., p. 41.

que nous nous proposons d'éclairer en voyant chez Laurendeau un chaînon manquant entre nationalistes et citélibristes, perspective encore largement inédite et manière originale de poser la question du rapport entre la question nationale et le changement social dans le Québec d'avant la « Révolution tranquille ». Il s'agit, estimons-nous, d'une piste très riche pour mieux comprendre l'introduction graduelle de thèmes comme l'impératif de l'action politique, la lutte pour la justice sociale, la décléricalisation sociétale et l'interventionnisme étatique dans les milieux nationalistes québécois, qui connaissent malgré tout des temps durs après 1941.

Méthodologie et sources

L'approche adoptée dans cette analyse relève de l'histoire intellectuelle et se situe à la jonction entre l'étude des idées véhiculées au sein des milieux nationalistes et l'étude des idées de la gauche catholique au Canada français. L'histoire intellectuelle dont il s'agit ici doit être distinguée de l'histoire des idées, bien qu'elle lui soit à bien des égards tributaire et qu'elle ne prenne pas tout à fait le contrepied de cette dernière. Plutôt linéaire et n'investissant souvent que la seule sphère de la pensée, la traditionnelle histoire des idées s'est surtout employée à pratiquer l'exposition chronologique de la formation, de la transmission et de la diffusion de concepts philosophiques ainsi que des jeux d'influences d'un auteur à l'autre⁷⁰. Nous rejoignons François Dosse lorsqu'il écrit que l'histoire intellectuelle, davantage liée au projet d'élucider les œuvres des penseurs dans leur historicité et transcendant fréquemment les frontières disciplinaires, « a simplement pour ambition de faire consonner ensemble les œuvres, leurs auteurs et le contexte qui les a vus naître dans une démarche qui récuse l'appauvrissante alternative entre une lecture internaliste des œuvres et une approche externaliste privilégiant les seuls réseaux de sociabilité.⁷¹ »

⁷⁰ François Dosse, *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003, p. 10-11.

⁷¹ *Ibid.*, p. 11.

Comme il s'agit ici de l'analyse du cheminement de la pensée d'un seul acteur, nous emprunterons également, comme le fait Dosse, la définition de l'histoire intellectuelle que livre Carl Schorske, très ample et nous semblant particulièrement appropriée :

L'historien cherche à situer et à interpréter l'œuvre dans le temps et à l'inscrire à la croisée de deux lignes de force : l'une verticale, diachronique, par laquelle il relie un texte ou un système de pensée à tout ce qui les a précédés dans une même branche d'activité culturelle... l'autre, horizontale, synchronique, par laquelle l'historien établit une relation entre le contenu de l'objet intellectuel et ce qui se fait dans d'autres domaines à la même époque⁷².

Il est question dans le présent travail de recherche d'étudier l'*évolution* ou encore le *cheminement* de la pensée nationaliste d'André Laurendeau, termes qui ne seront pas sans contenir, aux yeux de plusieurs, une certaine connotation téléologique. Ce n'est pourtant pas sous cette acception qu'ils sont ici retenus, mais plutôt au sens d'une simple fluctuation dans le temps, d'un *mouvement*. Entre l'analyse de ce mouvement, des variations que connaissent les idées de Laurendeau en fonction de ses réflexions et de son parcours de vie, et la présupposition de l'existence d'un point de départ et d'un point d'arrivée intellectuels, choisis de manière arbitraire, à partir desquels son itinéraire serait conçu comme une lente pérégrination, un long et pénible *progrès*, le glissement serait trop aisé. C'est ici l'un des dangers que peut tenir en germe l'exercice de l'histoire intellectuelle : l'application, consciente ou accidentelle, de catégories analytiques contemporaines propres au chercheur dans son travail d'analyse, jumelée à ses connaissances historiques, est à même de tendre vers un examen des idées d'un acteur comme étant non seulement fixes et cristallisées, mais également « gagnantes » ou « perdantes » en fonction de *la suite de l'histoire* – « avant-gardistes » ou « rétrogrades », pourrait-on dire également. Cette pratique se réduirait pourtant à imprimer ses conceptions propres sur le fil de l'histoire, à en faire une téléologie

⁷² Carl Schorske, *Vienne, fin de siècle*, Paris, Seuil, 1983, p. 13, cité dans François Dosse, *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, op. cit., p. 11.

de la réussite ou de l'échec, à envisager des idées comme ayant été empêchées de se réaliser pleinement par un jeu fortuit de circonstances ou un discernement insuffisant chez différents acteurs historiques. Les dérives et les biais dont est susceptible une telle lecture téléologique du passé sont multiples. Un article de Pierre Rosanvallon dans lequel il entrevoit, en 1986, la formation graduelle de ce qu'il nomme une « histoire conceptuelle du politique » nous apparaît ici d'une utilité particulière, puisque l'*objet* et la *méthode* de ce champ d'études rejoignent et appuient la posture que nous souhaitons adopter dans ce travail de recherche, et permettent d'éviter ces écueils épistémologiques⁷³.

Son *objet* consiste à chercher à comprendre la formation et l'évolution de *rationalités politiques*, « c'est-à-dire des systèmes de représentation qui commandent la façon dont une époque, un pays ou des groupes sociaux conduisent leur action et envisagent leur avenir.⁷⁴ » Puisque ces représentations résultent d'un travail permanent de réflexion sur soi-même, il s'agit « de faire l'histoire de la manière dont [ces entités] cherchent à construire des réponses à ce qu'[elles] perçoivent plus ou moins confusément comme un *problème*⁷⁵ », ou un « nœud historique ». Il s'agit tout autant « de faire l'histoire du *travail* opéré par l'interaction permanente entre la réalité et sa représentation en définissant des champs *historico-problématiques*.⁷⁶ » Les idées analysées ne devraient donc, en ce sens, être envisagées comme des concepts arrêtés, achevés, parvenus à leur degré d'intelligibilité final – des *entéléchies*, pour emprunter à la terminologie aristotélicienne. Il nous semble en effet bien plus riche d'examiner ces idées en fonction des *problèmes* auxquels elles tentent de répondre, de nous pencher sur les tensions qui les traversent, sur les pôles autour desquels

⁷³ Nous tenons à exprimer ici notre dette vis-à-vis du chapitre d'introduction d'un ouvrage de Michel Bock, à paraître prochainement et portant sur la jeunesse franco-ontarienne. Ce chapitre a fourni plusieurs des pistes et des idées d'où procèdent les quelques paragraphes qui suivent.

⁷⁴ Pierre Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique », *Revue de synthèse*, vol. 4, n° 1-2, 1986, p. 99-100.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 100.

⁷⁶ *Ibid.*

elles gravitent et entre lesquels elles se situent, d'analyser la manière dont elles germent, se meuvent, évoluent et se dissipent. Cette posture exige aussi de l'historien un travail minutieux d'analyse des concepts : le sens et la portée d'expressions telles que la « démocratie », la « gauche » et la « droite », l'« individualisme », le « libéralisme » ont varié sensiblement en fonction des époques, des lieux et des personnes qui les ont méditées. Leur polysémie est à disséquer en vue de restituer à ces termes leur signification, tels qu'ils sont entendus et énoncés par les sujets historiques examinés.

Cette approche nous paraît d'autant plus pertinente que la pensée du jeune Laurendeau, en ces années 1930 et 1940, se trouve en état permanent de gestation, de réélaboration – de *travail* – et qu'elle n'est pas sans présenter ses difficultés et ses paradoxes. Laurendeau expliquait d'ailleurs, au soir de sa vie, qu'il avait toujours retenu de ses études classiques au collège Sainte-Marie ce que Descartes et Schopenhauer tenaient pour le fondement même de la philosophie, à savoir « [...] de ne rien tenir pour vrai et beau, mais de tout examiner comme s'il s'agissait d'un *problème* sans cesse posé et reposé au gré des éclairages et des circonstances.⁷⁷ » Il s'agit très justement de ne pas perdre de vue, dans l'étude de cette pensée et de son cheminement, la part d'humanité qui en est indissociable, tout comme le penseur qui en est à l'origine, et de reconnaître tout ce que cette humanité comporte d'incertain, de contingent et d'impondérable. Il est en effet impératif, afin d'éviter l'extraction des idées de l'intelligence d'un sujet historique pour en faire des abstractions cristallisées et irréfragables, de prêter attention à la personne qui se trouve derrière le travail et l'articulation de ces idées, qui les conçoit ou les découvre, les pétrit et les fait siennes, de méditer aussi ses défaillances, ses équivoques et ses silences. Dans leur ouvrage *Échanges intellectuels*

⁷⁷ Louis Chantigny, « André Laurendeau à Paris, ou le statut de l'intellectuel », *op. cit.*, p. 10. Les italiques sont les nôtres.

entre la France et le Québec (1930-2000), Stéphanie Angers et Gérard Fabre mettent l'accent sur des notions telles que les *réseaux intellectuels*, les *transferts culturels* et les *malentendus* dans l'analyse des rapports entre quatre revues québécoises et la revue *Esprit*⁷⁸. Les auteurs préfèrent aussi les concepts de *confluence* et de *difffluence* au terme d'*influence*, lequel obéit trop à leurs yeux à un principe d'asymétrie pour être approprié au sujet de leur recherche. Nous soutenons après eux que « les idées ne peuvent passer d'une culture à l'autre qu'aux conditions posées par celle qui les reçoit⁷⁹ », ce qui n'est pas sans évoquer la perspective de Hans-Manfred Bock, qui oppose à la « catégorie naïve » de l'*influence* l'intérêt d'une approche par le *transfert* d'une production culturelle d'un pays à l'autre, lequel « est inévitablement accompagné d'un processus de transformation, car dans le pays d'accueil le produit importé est intégré dans un autre système de références et y gagne de nouvelles significations⁸⁰ ».

De prime abord, la notion d'*influence* et sa valeur sémantique semblent pourtant adéquates pour qualifier les découvertes intellectuelles de Laurendeau durant son séjour en Europe, alors qu'il se trouve plongé dans le tourbillon exaltant des mouvements idéologiques de diverses allégeances qui foisonnent en Europe et qu'il s'abreuve aux sources personnalistes. Ces découvertes, en effet, revêtent chez lui un véritable caractère initiatique⁸¹, voire celui d'une « révélation⁸² » transformatrice, et semblent ainsi répondre au mode de l'*influence*, avec « un pôle émetteur, prédominant, auprès duquel se nourrit ou se ressourc un récepteur passif⁸³ », plutôt qu'à celui de

⁷⁸ Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, op. cit., p. XIII-XIV.

⁷⁹ Vincent Descombes, cité dans *ibid.*, p. 2.

⁸⁰ Hans-Manfred Bock, « Transaction, transfert et constitution de réseaux. Concepts pour une histoire sociale des relations culturelles transnationales », dans Hans-Manfred Bock et Gilbert Krebs, *Échanges culturels et relations diplomatiques. Présences françaises à Berlin au temps de la République de Weimar*, Paris, PIA, 2004, p. 13.

⁸¹ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », op. cit., p. 216.

⁸² Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit., p. 133.

⁸³ Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, op. cit., p. 2.

l'*échange* ou du *transfert*, comme c'est le cas dans les perspectives plus macroscopiques, propres à leurs objets d'étude, d'Angers et Fabre et de Bock. Or, le recul que procure au jeune homme ce séjour européen sur son milieu d'origine et la société qu'il a quittée lui permet précisément, avec la distance, de mieux les analyser : réfléchissant quotidiennement au problème du nationalisme canadien-français et remettant en question plusieurs de ses convictions antérieures, tout l'effort intellectuel de Laurendeau consiste à s'approprier les enseignements dont il se nourrit en Europe pour leur faire épouser les contours de son propre système de références, sur lequel il porte désormais un regard critique. Ce travail de synthèse entre un nationalisme renouvelé et les idées personnalistes, dialogue qui gagne en cohérence au fil des années et transparait avec une acuité particulière dans les pages de *L'Action nationale* au retour du jeune homme, semble donc relever davantage, en dernière analyse, du *transfert* ou de l'*échange* que de l'*influence*. En outre, la notion de *malentendu* – nous pourrions aussi parler de « malentendus féconds⁸⁴ » –, pertinente dans l'explication de confusions idéologiques qui sourdent des réflexions de diverses revues québécoises dans l'étude d'Angers et Fabre, semble également d'une grande valeur heuristique dans l'analyse de la pensée de Laurendeau, de ses éventuelles incohérences et de son appropriation de certaines idées européennes, supposant leur transformation et leur adaptation à un milieu différent.

Il importe dans une égale mesure, dans l'analyse de l'évolution des idées de Laurendeau, de consacrer à leur contexte d'énonciation un examen méticuleux. On l'aura compris, notre approche ne se veut ni idéaliste, ni subjectiviste; être attentif à la personne qui façonne une pensée, c'est aussi être attentif à l'environnement dans lequel cette personne se trouve immergée, à la

⁸⁴ L'expression est de Theodor W. Adorno, concernant l'horizon théologique de la dialectique marxiste chez Walter Benjamin. Voir Patrick Boucheron, « Sauver le passé », préface à Walter Benjamin, *Sur le concept d'histoire*, trad. française, Paris, Payot & Rivages, 2017, p. 34.

conjoncture historique précise dans laquelle elle évolue. Les réflexions d'un acteur historique ne naissent ni ne se développent en vase clos, dans l'idéalité la plus absolue; elles se meuvent dans un tissu contextuel à l'intérieur duquel se nouent des dispositions socio-économiques, politiques, culturelles et intellectuelles complexes, mais définies. C'est dans ces conditions concrètes d'émergence, échafaudées par un jeu subtil de possibilités et de contraintes, et dans leur sphère de contemporanéité propre qu'il faut s'efforcer de *situer* les idées. La nécessité d'*historiciser* la pensée des acteurs du passé se traduit brillamment à travers un ouvrage notoire de Bertrand Russell, *History of Western Philosophy*, dans la préface duquel il écrit, s'agissant de philosophes : « [they] are both effects and causes : effects of their social circumstances and of the politics and institutions of their time; causes (if they are fortunate) of beliefs which mould the politics and institutions of later ages. [...] I have tried [...] to exhibit each philosopher, as far as truth permits, as an outcome of his *milieu*, a man in whom were crystallized and concentrated thoughts and feelings which, in a vague and diffused form, were common to the community of which he was a part.⁸⁵ »

Notre approche se refuse, néanmoins, de verser dans un déterminisme sociologique totalisant ou dans un matérialisme historique faisant de l'être humain un simple produit d'inéluctables mécanismes anonymes, de vastes rouages sociaux et de conditionnements extrinsèques. La pensée de Laurendeau et son cheminement dans le temps sont certainement influencés par son appartenance sociale, par le contenu idéologique véhiculé parmi les milieux intellectuels de l'époque et par une multitude de facteurs et d'événements qui échappent à son contrôle; ses paroles et ses écrits ne valent pas moins, cependant, par ce qu'ils *énoncent* que par ce qui pourrait *se trahir* en eux. Les réflexions du jeune intellectuel sont irréductibles à leur simple

⁸⁵ Bertrand Russell, *History of Western Philosophy and its Connection with Political and Social Circumstances from the Earliest Times to the Present Day*, Londres, George Allen & Unwin Ltd, 1961 (rééd.), p. 7.

contexte d'énonciation : ce serait oblitérer l'intentionnalité comme la littéralité des paroles émises, négliger ce qu'il se représentait comme de véritables *problèmes* qu'il cherchait âprement à résoudre, que de « ne voir dans l'homme qui parle que le discours qui se parle à travers lui⁸⁶ », ce « discours cohérent à qui le parleur ne prête que sa langue et ses lèvres⁸⁷ ». Si l'acteur historique est jusqu'à un certain degré déterminé par son milieu, il jouit aussi d'une part de liberté, limitée certes, mais qu'on ne saurait lui nier. La pensée d'Emmanuel Mounier, notamment ses réflexions sur ce qu'il nomme la « liberté sous conditions⁸⁸ », est à ce titre particulièrement éclairante. Le philosophe personnaliste, dont la pensée est conduite sous le signe d'un dialogue permanent avec le marxisme et les philosophies de l'existence⁸⁹, défend l'idée selon laquelle « nous ne sommes vraiment libres que dans la mesure où nous ne sommes pas entièrement libres.⁹⁰ » Cette liberté est celle d'une *personne située*, étroitement conditionnée et limitée par sa situation concrète⁹¹. Il importe donc, nous explique Paul Ricoeur, qui a connu Mounier et œuvré au sein de la revue *Esprit*, d'incorporer continuellement à notre recherche la lecture de l'événement, l'exégèse des forces historiques, d'éprouver toujours mieux « *le poids des situations* » que les acteurs historiques n'ont pas faites, ne saisissaient qu'en partie et ne maîtrisaient que partiellement⁹². Or, malgré toute l'inspiration (d'aucuns diraient « la tentation ») qu'exercent chez lui la dialectique marxiste et la grille de lecture matérialiste du cours de l'histoire, Mounier maintient que « l'affirmation centrale du personnalisme étant l'existence de personnes libres et créatrices, il introduit au cœur de ces structures un principe d'imprévisibilité qui disloque toute volonté de systématisation définitive.⁹³ » L'historien Giovanni

⁸⁶ Alain Finkielkraut, *La sagesse de l'amour*, Paris, Gallimard, 1984, p. 92.

⁸⁷ Emmanuel Levinas, *Difficile liberté*, Paris, Albin Michel, 1963, p. 267.

⁸⁸ Voir Emmanuel Mounier, *Liberté sous conditions*, Paris, Éditions du Seuil, 1946, 288 p.

⁸⁹ Voir, à ce sujet, Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », *op. cit.*, p. 881-887.

⁹⁰ Emmanuel Mounier, *Qu'est-ce que le personnalisme?*, Paris, Éditions du Seuil, Collection « Esprit », 1947, p. 26.

⁹¹ Emmanuel Mounier, *Le personnalisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010 (rééd.), p. 80 et 82.

⁹² Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », *op. cit.*, p. 873.

⁹³ Emmanuel Mounier, *Le personnalisme*, *op. cit.*, p. 8.

Levi ne dit pas autre chose lorsqu'il soutient que la liberté n'est certes pas absolue, mais n'en est pas moins réelle et parvient ultimement à se glisser subrepticement dans les fissures des systèmes normatifs : « culturellement et socialement déterminée, limitée, patiemment conquise, elle demeure toutefois une liberté consciente que les interstices inhérents aux systèmes généraux de normes laissent aux acteurs.⁹⁴ »

La *méthode* de « l'histoire conceptuelle du politique » définie par Rosanvallon vient elle aussi à la rencontre de nos considérations d'ordre méthodologique. Celle-ci, nous dit l'historien, est à la fois *interactive* et *compréhensive*. Interactive parce que, la question centrale qui conduit la réflexion de Rosanvallon étant celle de la modernité politique, cette méthode consiste à analyser la façon dont l'ensemble complexe des éléments qui forment une *culture politique*, les institutions et les événements d'une époque interagissent les uns avec les autres : analyse aussi des convergences, des ruptures, ou de ce que l'on nomme en acoustique les plis, les ventres, les nœuds, les pleins et les vides qui accompagnent ce travail, marquent ses ambiguïtés comme ses formes de complétion⁹⁵. Le subjectivisme est dès lors totalement écarté de cette posture; celle-ci laisse sa juste place à l'historicisation d'une pensée à travers l'examen de la constellation d'éléments extérieurs et contingents qui l'influencent en travaillant les uns dans les autres, sans toutefois glisser vers un déterminisme causal par trop englobant. Rosanvallon explique que cette méthode est également *compréhensive* au sens wébérien du terme, car elle s'efforce de saisir une question en la restituant dans ses conditions effectives d'émergence : l'approche « objectiviste » étant impossible de ce fait qu'elle suppose de la part de l'historien qu'il maîtrise de l'extérieur un objet inerte, « l'approche

⁹⁴ Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 44^e année, n° 6, nov. – déc. 1989, p. 1333.

⁹⁵ Pierre Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique », *op. cit.*, p. 100-101.

compréhensive cherche à appréhender l'histoire en train de se faire, alors qu'elle est encore possibilité, avant qu'elle ne soit établie dans son statut passif de nécessité.⁹⁶ »

Il s'agit donc de s'inviter, au cœur du passé, dans le « se faisant⁹⁷ », dans la matière parfois confuse de la vie en acte, d'appréhender l'univers mental de sujets historiques en gardant à l'esprit que, se profilant à l'horizon, leur avenir relevait encore du domaine de la conjecture, de l'incertitude, du possible. C'est précisément ce « caractère indéterminé des possibles ouverts pour des acteurs d'un passé qui fut leur présent⁹⁸ » qui, trop souvent, devient victime de ce que Raymond Aron appelait « l'illusion rétrospective de fatalité⁹⁹ » et se trouve éclipsé au profit d'une approche téléologique. Dans le cadre de cette entreprise visant, pour mieux le comprendre, à saisir comme à nouveau vivant le passé, l'on pourrait parler, en faisant écho à la phénoménologie husserlienne, de « passé présentifié »¹⁰⁰. Cette posture n'est pas non plus sans rappeler la formule de Guy Frégault, qui écrivait plus laconiquement, en 1940 : « L'histoire c'est d'abord l'homme. Et l'homme est un vivant¹⁰¹. » Approche qui enjoint donc à l'historien de faire preuve d'humilité, et qui exige de sa part, dans le même mouvement, une certaine forme d'empathie « par ce qu'elle suppose de capacité à reprendre une question en se situant à l'intérieur de son travail.¹⁰² ». Si cette empathie évoque dans un premier temps la notion allemande d'*Einfühlung*, que Paul Ricoeur désigne comme une sorte d'imagination affective « qui nous transporte auprès de l'expérience vive d'autrui¹⁰³ »,

⁹⁶ Pierre Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique », *op. cit.*, p. 100.

⁹⁷ L'expression est ici empruntée à Guy Frégault, cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, *op. cit.*, p. 218.

⁹⁸ François Dosse, « Le moment Ricoeur », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001, vol. 1, n° 69, p. 148.

⁹⁹ Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire : essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Gallimard, 1967 (rééd.), p. 187.

¹⁰⁰ Voir notamment, à ce sujet, Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 131-141 et Rudolf Bernet, « La présence du passé dans l'analyse husserlienne de la conscience du temps », *Revue de métaphysique et de morale*, avril-juin 1983, vol. 88, n° 2, p. 178-198.

¹⁰¹ Guy Frégault, « L'art de l'historien », *Le Quartier Latin*, 9 février 1940, p. 4.

¹⁰² Pierre Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique », *op. cit.*, p. 102.

¹⁰³ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*, p. 156.

laquelle guide notamment la « méthode indiciaire » élaborée par Carlo Ginzburg¹⁰⁴, il est cependant question ici d'une empathie *contrôlée*, qui ne suggère aucun processus sous-jacent d'identification, puisqu'elle vise à la compréhension d'autrui en tant qu'autrui¹⁰⁵. La rigueur et les impératifs de la méthode historique imposent constamment au chercheur un indispensable recul vis-à-vis de son sujet, un travail de distanciation par rapport à celui-ci. En effet, si l'avenir reste à construire et l'horizon – un « horizon d'attente¹⁰⁶ » – à découvrir aux yeux de ces acteurs historiques, il importe néanmoins à l'historien de « dessiner l'arbre des impasses et des possibilités qui structure implicitement [cet] horizon¹⁰⁷ », de ne pas sombrer dans les mêmes zones d'aveuglement ou, à l'inverse, s'engouffrer dans ce qui leur semblait être des passages obligés.

Un passage du récent livre de François Hartog, *Confrontations avec l'histoire*, vient ici à l'esprit. Il y observe que la formule « à distance de loge », forgée par Jean Starobinski pour caractériser la position du critique littéraire, exprimant à la fois sa présence dans l'espace du théâtre et sa distance vis-à-vis de la scène, sur laquelle il bénéficie d'une vue surplombante, pourrait de même très bien valoir pour l'historien¹⁰⁸. Ce dernier, pour qui la distance spatiale est aussi et le plus souvent temporelle, se trouve simultanément plongé dans le passé de l'œuvre et dans son présent à lui, et fait l'expérience d'une coprésence de deux temporalités hétérogènes, phénomène qui constitue d'ailleurs pour Reinhart Koselleck « l'expérience fondamentale de toute histoire¹⁰⁹ ». À la fois dehors et dedans, dans l'ombre et dans la lumière, Hartog écrit que l'historien « se débat

¹⁰⁴ Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, op. cit., p. 156.

¹⁰⁵ Pierre Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique », op. cit., p. 102.

¹⁰⁶ Nous nous référons ici à un concept développé par Reinhart Koselleck, qui élabore dans son travail d'herméneutique de la conscience historique les deux catégories métahistoriques de « champ (ou espace) d'expérience » et d'« horizon d'attente », lesquelles s'enracinent dans le présent. Pour explorer davantage cette typologie et la dialectique entre ces deux notions, voir Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. française, édition revue et augmentée, Paris, EHESS, 2016, 398 p.

¹⁰⁷ Pierre Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique », op. cit., p. 102.

¹⁰⁸ François Hartog, *Confrontations avec l'histoire*, Paris, Gallimard, 2021, p. 69.

¹⁰⁹ Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, op. cit., p. 335.

entre passé mort et passé vivant.¹¹⁰ » C'est peut-être à travers l'« empathie “contrôlée” » suggérée par Rosanvallon que s'éprouve et se résout à la fois, dans le travail de l'historien, ce nœud difficile entre présence de l'absent, ou passé présentifié dans le vocabulaire husserlien¹¹¹ – c'est-à-dire le télescopage de deux ordres temporels distincts, nous dirait Hartog – et recul critique nécessaire, ou la « mise à distance » du sujet par le chercheur – à une « distance de loge », pourrait-on réitérer.

Ce travail de recherche s'appuie sur un corpus important de sources primaires : la volumineuse correspondance qu'entretient Laurendeau de 1932 à 1948 avec ses parents, ses camarades, ses collègues, son ancien maître l'abbé Groulx, ses lecteurs à *L'Action nationale* et ses électeurs au Bloc populaire, soit 29 boîtes au total et environ 2 500 lettres – estimation plutôt prudente; les journaux intimes, les notes de lecture et divers documents personnels du jeune intellectuel, soit deux boîtes et une cinquantaine de documents; les documents administratifs, les listes de membres, les travaux doctrinaux et les ébauches de programme chez les Jeune-Canada, à *L'Action nationale*, à la Ligue pour la défense du Canada et au Bloc populaire, soit 9 boîtes et environ 200 documents; les motions, les amendements et les bills proposés en Chambre par Laurendeau, soit deux boîtes et une cinquantaine de documents; finalement, les discours, les allocutions et les causeries radiophoniques que livre Laurendeau durant cette période, soit deux boîtes et une cinquantaine de documents. Nous avons parcouru les cahiers et les tracts publiés par les Jeune-Canada, les *Mémoires* de l'abbé Groulx, des ouvrages de plusieurs philosophes personnalistes, et des monographies ou recueils de textes publiés plus tard par Laurendeau, qui a porté un regard rétrospectif sur bien des activités ici à l'étude. Nous nous sommes également penchés sur les discours qu'il prononce, les débats qu'il tient et les amendements et motions qu'il

¹¹⁰ François Hartog, *Confrontations avec l'histoire*, op. cit., p. 70.

¹¹¹ Husserl voyait d'ailleurs dans la présence du passé le mode fondamental de la présence de l'absence. Voir Rudolf Bernet, « La présence du passé dans l'analyse husserlienne de la conscience du temps », op. cit., p. 179.

propose en Chambre en tant que chef provincial et député du Bloc populaire, puis député indépendant, dans les débats reconstitués de l'Assemblée législative de 1945 à 1948. Finalement, nous avons consulté les articles qu'il rédige lui-même, qui relaient ses propos et discours ou qui se relatent ses activités, publiés dans des revues et journaux comme *Le Semeur*, *L'Action catholique*, *La Relève*, *L'Action nationale* et *Le Devoir*. Ces deux dernières publications ont un poids particulier dans notre corpus : Laurendeau gravite autour de *L'Action nationale* et y succède à son père en tant que directeur, et le jeune homme est fréquemment mentionné dans *Le Devoir*, en particulier lors de son engagement politique au Bloc populaire. Nous avons exhumé environ 400 articles, dont près de la moitié ont été retenus dans cette thèse. Ces sources peuvent être consultées dans divers fonds d'archives conservés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal, dans certaines bibliothèques et en ligne, sur BAnQ numérique.

I. Inquiétude, ébullition et contestation : Laurendeau chez les Jeune-Canada, 1932-1935

*Le nationalisme laurentien sera donc avant tout une attitude, (une position) de l'homme, attentif à ne rien laisser perdre des forces que le passé lui transmet et que le pays lui offre généreusement, désireux de les lancer avec les siennes propres dans une grande aventure, l'épopée mystique (renouvelée) des Anciens*¹¹².

Accorder les vérités éternelles avec notre temps et notre espace du monde, voilà la tâche qui incombe à notre génération (comme du reste à toute génération)¹¹³.

André Laurendeau, *Notre nationalisme*, octobre 1935

André Laurendeau naît en 1912, à Montréal, dans un milieu familial qui, s'il s'inscrit dans la bourgeoisie professionnelle de l'époque, demeure pour le moins hétérodoxe. Son père, Arthur Laurendeau, fervent nationaliste et ami intime de l'abbé Lionel Groulx, collaborant avec lui à la revue montréalaise *L'Action française*, est professeur de chant; sa mère, Blanche Hardy, est pianiste et enseigne le solfège et le piano¹¹⁴. Son enfance baigne dans la musique, est imprégnée de curiosité intellectuelle et artistique : il est lui-même initié au piano et s'éprend dès l'âge de cinq ans des airs modernes de Ravel et Debussy, pour lesquels il nourrira une passion toute sa vie¹¹⁵. Le milieu familial du jeune Laurendeau, ainsi que l'ont souligné plusieurs chercheurs, est donc très particulier, à plusieurs égards, au regard de la société de l'époque, et ses parents jouissent d'un statut privilégié, d'un capital financier, social et culturel remarquable. Gravitant dans les cercles bourgeois principalement composés, au début du XX^e siècle, de médecins, d'avocats et de notaires, Blanche Hardy et Arthur Laurendeau vivent de la musique, c'est-à-dire de la « grande » culture, phénomène peu ordinaire en ces années. Tous deux connaissent l'Europe : Arthur séjourne à Paris

¹¹² André Laurendeau, *Notre nationalisme*, tract n° 5 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, octobre 1935, p. 45. Les italiques sont les siens.

¹¹³ *Ibid.*, p. 47.

¹¹⁴ Yves Laurendeau, « En guise de supplément au Laurendeau de Monière », *op. cit.*, p. 78-79 et 87.

¹¹⁵ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, *op. cit.*, p. 25. Cf. Candide [pseudonyme d'André Laurendeau], « L'Actualité: Écrit pour moi », *Le Devoir*, 3 novembre 1950, p. 4 et Louis Chantigny, « André Laurendeau à Paris, ou l'effervescence intellectuelle », *op. cit.*, p. 7.

pour des études musicales à la fin de son cours classique, et sa femme s'embarque pour Londres, en 1919, pour accompagner l'une de ses étudiantes de chant au Royal College of Music. Son fils, alors âgé de sept ans, l'accompagne pour ce séjour qui dure une année¹¹⁶. Il est rare, à l'époque, qu'un garçon si jeune goûte à une telle expérience, et surtout, qu'une femme puisse ainsi voyager à l'étranger sans son mari. Arthur, qui est également un intellectuel réputé, est dépeint par l'abbé Groulx dans ses *Mémoires* comme « l'artiste, non pas égaré dans l'action, mais tenté par l'action » et comme un « esprit fin, entier [...], capable, par conviction et flamme intérieure, d'écrire les choses les plus osées.¹¹⁷ » L'abbé lui prête aussi une plume qui n'est pas sans évoquer celle que maniera plus tard son fils, « un style très personnel, original, où l'élégance habillera une pensée vigoureuse, tranchante, pleine.¹¹⁸ » Le jeune Laurendeau héritera de ces inclinaisons artistiques et de ces penchants pour l'audace, qui contribuent à démarquer cette famille de la gent intellectuelle et de la haute société de l'époque dont elle fait cependant partie.

Notons par ailleurs que le frère aîné d'Arthur, Albert, médecin de Saint-Gabriel de Brandon, publie en 1911 un livre intitulé *La vie : considérations biologiques*, dans lequel il défend la théorie de l'évolution et dénonce l'absence des théories scientifiques modernes dans l'enseignement des sciences au Canada français¹¹⁹. Le phénomène vaut à l'auteur une condamnation de Mgr Joseph-Alfred Archambault, qui place son ouvrage à l'Index; il n'existe cependant pas de trace de l'opinion d'Arthur à ce sujet. Laurendeau évolue donc dans un milieu familial qui, s'il est inéluctablement marqué par l'orthodoxie intellectuelle, religieuse et nationaliste de l'époque, demeure empreint d'une certaine ouverture d'esprit et d'une perméabilité aux idées nouvelles, venues du Canada

¹¹⁶ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 12-13.

¹¹⁷ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome III : 1926-1939*, Montréal, Fides, 1970-1974, p. 36.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ Ramsay Cook, « Un médecin et son évêque : un incident dans l'histoire de la science et de la religion au Québec », *Mens*, vol. I, n° 2, 2001, p. 97-113.

français ou d'Europe. Ces particularités expliquent en quoi le jeune homme, né dans une classe sociale privilégiée, bénéficiant à la fois par son père et par sa mère d'une assise sociale, d'un capital culturel et d'un réseau intellectuel importants, se verra faire partie d'une certaine élite et sera amené à rencontrer, très tôt, des figures significatives comme l'abbé Groulx.

Son père s'efforce également à lui transmettre les valeurs traditionnelles canadiennes-françaises qui lui sont chères : Laurendeau hérite très tôt de sa foi catholique, de son nationalisme et de son admiration pour ses chefs de file tels que l'abbé Groulx et Henri Bourassa, qui deviennent ses héros d'enfance¹²⁰. Arthur lui communique aussi son profond émerveillement devant les œuvres de Charles Péguy, que lit son fils à voix haute dès l'enfance¹²¹. Essayiste français devenu, tardivement, intellectuel nationaliste et catholique engagé, il gagne progressivement en popularité dans les années 1920, avant qu'une véritable fièvre péguyste ne s'empare des milieux nationalistes et catholiques canadiens-français dans la décennie suivante. L'écrivain devient au courant des années 1930, parmi d'autres penseurs catholiques, un véritable guide spirituel pour plusieurs générations d'intellectuels et, parmi elles, une jeunesse qui parvient à maturité en plein cœur de la Crise et de ses affres, dont fait partie Laurendeau¹²².

La Crise : une jeunesse inquiète

C'est en effet en 1931, à l'âge de 19 ans, que Laurendeau obtient son titre de bachelier après avoir étudié au collège Sainte-Marie à Montréal, collège classique où il est inscrit depuis 1923¹²³. Il y fait la rencontre de nombre de camarades avec lesquels il fonde plusieurs cercles et dont il restera proche au sortir du collège, tissant un réseau de sociabilité qui laissera une profonde

¹²⁰ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 15.

¹²¹ Yves Laurendeau, « En guise de supplément au *Laurendeau* de Monière », op. cit., p. 81.

¹²² Au sujet du rayonnement de Péguy au Canada français, voir Pierre Savard, « Notre Péguy », *Les Cahiers des dix*, n° 45, 1990, p. 193-216.

¹²³ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 16 et 36.

empreinte dans le paysage intellectuel de la décennie des années 1930. Ces jeunes hommes constatent avec angoisse, dans une conjoncture marquée par un climat de précarité et de misère, que le monde tel qu'ils l'ont connu se lézarde et s'affaisse, que leur avenir se drape d'un voile d'incertitude. Si les milieux de la bourgeoisie professionnelle dans lesquels a en majorité mûri cette jeunesse collégienne sont moins durement affectés par la dépression économique que les classes populaire et ouvrière¹²⁴ – ce qui est manifeste dans la correspondance personnelle et familiale de Laurendeau, dont sont presque totalement absentes de quelconques allusions à des problèmes financiers¹²⁵ –, les jeunes de toutes les origines sociales partagent une même *inquiétude* face à un avenir dont toutes les voies semblent soudain s'obstruer. Fernand Dumont écrit en ce sens : « Venue de la bourgeoisie ou du peuple, interrogée selon les voies diverses par la crise, ce fut la même jeunesse instruite et dépourvue d'avenir qui fit le procès de sa société.¹²⁶ » Laurendeau, de constitution fragile, doit interrompre ses études après l'obtention de son diplôme; il souffre d'une dépression nerveuse qui l'oblige à prendre du repos pendant presque deux ans¹²⁷. Denis Monière associe l'origine de cette neurasthénie à une crise d'orientation, Laurendeau n'étant parvenu à arrêter son choix sur une future carrière, ce dont témoigne aussi son camarade Pierre Dansereau¹²⁸. Cet état psychosomatique ne peut non plus être tout à fait étranger au plus vaste phénomène

¹²⁴ Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin, « La Crise », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 25-26.

¹²⁵ Nous n'avons exhumé dans nos recherches qu'une seule lettre adressée à Laurendeau dans laquelle il est question de difficultés financières liées à la Crise, rédigée par sa tante Albina. La misère dont il est question semble toutefois concerner le reste de la population davantage que cette branche de la famille, puisque le mari d'Albina « a souscrit un joli montant » à la Saint-Vincent de Paul. Albina Laurendeau à André Laurendeau, 20 décembre 1932, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/B, 10.

¹²⁶ Fernand Dumont, « Les années 1930 : La première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*, op. cit., p. 15.

¹²⁷ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 36.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 37. Cette assertion est corroborée par une lettre qu'écrit Laurendeau en février 1931 à Ghislaine Perrault, qu'il commence à l'époque à fréquenter et qui deviendra sa femme en 1935. Il y rapporte les propos du père de Ghislaine, Antonio Perrault, qui, connaissant (et réprouvant) leurs rapports, reproche à Laurendeau lors d'un entretien de ne pas avoir « de situation » et de « ne même pas travailler à [s']en faire une puisqu'[il se prétend] trop malade pour [s']inscrire à l'université », doutant qu'il puisse avoir trouvé « une position » dans trente ans. André Laurendeau à Ghislaine Perrault, 11 février 1931, BAnQ, Fonds André Laurendeau, P2/B, 126.

d'angoisse collective qui taraude la jeunesse de l'époque, privée d'avenir, « cette jeunesse dont je suis [...], âpre et méfiante, inquiète et désabusée, prématurément mûrie et triste de sa précoce expérience¹²⁹ », écrira Laurendeau.

Le portrait le plus fin de ce sentiment d'inquiétude partagé par la jeunesse nous est livré par François Hertel, de son vrai nom Rodolphe Dubé, père jésuite enseignant au collège Jean-de-Brébeuf, dans un ouvrage intitulé *Leur inquiétude* publié en 1936¹³⁰. Ce livre, qui condense en ses pages plusieurs des plus cruciaux enjeux intellectuels, religieux et politiques de la décennie, conçu par une figure qui exercera une influence notable sur Laurendeau, mérite un bref détour et fournit une excellente entrée en matière. Puisant dans les œuvres issues de plusieurs courants de la nébuleuse de pensée non conformiste française des années 1930, qui proclame d'une seule voix la « primauté du spirituel¹³¹ » et exploite largement le thème psycholittéraire de l'« inquiétude »¹³² – s'inspirant aussi, à plus forte raison, des philosophes personnalistes et notamment de l'ouvrage *Notre inquiétude*¹³³ produit par l'écrivain et historien français Daniel-Rops – Hertel formule une réflexion originale sur ce propos, articulant un diagnostic et des pistes de résolution concernant spécifiquement la sensibilité de la jeunesse canadienne-française. Répliquant à Daniel-Rops qui se méfie de toute inquiétude qui céderait trop volontiers à sa pente et ne serait pas d'ordre essentiel, métaphysique, à laquelle le philosophe ne veut pas que l'on renonce, Hertel distingue inquiétude essentielle et différentes formes d'inquiétude « accidentelle », lesquelles ne seraient toutefois que

¹²⁹ André Laurendeau, cité dans « Grand ralliement sous les auspices de la Ligue d'Action Nationale et des Jeunes-Canada », *L'Action catholique*, 7 juin 1933, p. 9.

¹³⁰ François Hertel [Rodolphe Dubé], *Leur inquiétude*, Montréal, Éditions “Jeunesse” A.C.J.C., 1936, 244 p.

¹³¹ C'est le titre d'un ouvrage du penseur catholique et personnaliste Jacques Maritain, qui se veut une réponse au « politique d'abord » de Charles Maurras et une explication de la condamnation pontificale de la revue de ce dernier, *L'Action française* parisienne, et de sept de ses œuvres, crise dans laquelle Maritain est lui-même intervenu. Jacques Maritain, *Primauté du spirituel*, Paris, Plon, 1927, 313 p.

¹³² Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, op. cit., p. 35.

¹³³ Daniel-Rops [Henri Petiot], *Notre inquiétude : essais*, Paris, Perrin, 1927, 297 p.

« la manifestation douloureuse, sous des formes infiniment diverses, de [cette même] inquiétude essentielle.¹³⁴ » La définition qu'il formule de cette inquiétude comme angoisse consciente de l'homme en face de la vie, cette « angoisse imprécise, indéfinissable [...], [ce] vague malaise du jeune homme ou de l'homme fait, aux prises avec la vie¹³⁵ », n'est pas sans faire écho à certaines des futures analyses existentialistes, annonçant par là le dialogue qu'entreprendront personnalisme et philosophies de l'existence¹³⁶. Si l'activité intellectuelle de Daniel-Rops est surtout orientée « vers le soulagement, la “guérison”, de l'inquiétude de sa génération », celle-ci n'en est pas moins, aux yeux d'Hertel, « une source féconde de vie intérieure¹³⁷ ». Il célèbre ainsi la naissance des mouvements d'Action catholique spécialisée, notamment la JOC et la JEC, qui, puisant dans cette inquiétude, nourrissent un catholicisme de combat qui rompt radicalement avec la spiritualité placide, toute de conventions de leurs aînés¹³⁸. Dans le même souffle, le père jésuite fait l'éloge du regain d'un puissant élan de nationalisme parmi la jeunesse – et ce, malgré l'expulsion de la dimension nationale des initiatives des mouvements d'Action catholique spécialisée dont il célèbre justement la ferveur : à ses yeux, la fatalité d'une éventuelle séparation et de la formation d'un État « laurentien » indépendant ne fait pas de doute, rupture à laquelle il faudrait se préparer sans nécessairement la précipiter¹³⁹. Hertel réitère cependant le principe de « la primauté du spirituel », et soutient qu'« une vie nationale forte ne saurait résoudre qu'une partie du problème social et les angoisses les moins profondes de l'individu. [...] La solution définitive gît, on le devine, dans une

¹³⁴ François Hertel, *Leur inquiétude*, op. cit., p. 25.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 26-27.

¹³⁶ Les réflexions d'Hertel sur la responsabilité humaine et la responsabilité sociale, sur cette « responsabilité [qui] suit et sanctionne la liberté » aux pages 228 et 229 ont également des accents qui évoquent les éventuelles analyses sartriennes. Sur le dialogue entre personnalisme et philosophies de l'existence, voir Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », op. cit., p. 881-887.

¹³⁷ François Hertel, *Leur inquiétude*, op. cit., p. 59.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 129.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 140 et 161.

vie chrétienne intensément vécue.¹⁴⁰ » Il demeure que, mus par un même sentiment d'inquiétude et de révolte, les « jeunes gens sont scandalisés autant et plus encore par les défections religieuses de leurs aînés que par leur démission nationale.¹⁴¹ » La critique de la vacuité d'une pratique religieuse qui s'est abîmée dans ses ritualismes, thème majeur de la philosophie personnaliste, se mêle ici à la critique de la perte du sens national par les élites.

Entraînant de lourdes répercussions sur la vie économique, sociale et politique au Canada français comme à travers tout l'Occident, la Crise déchaîne en effet, chez une jeunesse impétueuse et désabusée, la contestation des élites politiques, des générations aînées et des certitudes héritées du passé. Se voyant léguer un monde en ruines, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes se tournent vers leurs devanciers pour désigner les principaux coupables, visant surtout, en fonction des milieux, les « défections religieuses » et la « démission nationale » de leurs prédécesseurs : bientôt, une partie importante de la jeunesse, développant une puissante conscience générationnelle, se conçoit elle-même comme seule source de redressement civilisationnel possible. Les anciennes structures d'encadrement de la jeunesse ploient sous la pression d'une jeunesse fougueuse, en quête d'une certaine indépendance vis-à-vis de leurs aînés : l'illustration la plus éloquente de cette transformation s'incarne dans le vaste processus d'autonomisation de la jeunesse institué par les mouvements d'Action catholique spécialisée. Visant à pallier la pénurie des effectifs cléricaux et les lacunes de l'organisation paroissiale, l'Église encourage à travers ces œuvres les initiatives prises par les laïcs afin de rechristianiser le monde moderne¹⁴². Si la soumission à la hiérarchie ecclésiastique n'est pas disputée par ces mouvements, où la présence d'un aumônier demeure capitale, cette affirmation du laïcat s'accompagne d'un certain degré d'autogestion que l'on défend

¹⁴⁰ François Hertel, *Leur inquiétude*, op. cit., p. 189.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 128.

¹⁴² Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit., p. 50.

jalousement vis-à-vis des autorités adultes, surtout dans les sphères les plus élevées de l'administration des mouvements¹⁴³. L'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), qui possède plusieurs cercles paroissiaux, souvent en milieu ouvrier, mise cependant sur une avant-garde plus restreinte et dispense aux yeux d'une partie de la jeunesse une moins grande liberté à ses membres, comme en témoignera plus tard Gérard Filion : « Il n'y a rien à faire, puisque nous n'avons rien à décider. Le règlement a tout prévu et tout décidé. L'action se traduit en docilité.¹⁴⁴ »

En parallèle s'esquissent progressivement des critiques d'ordre idéologico-politique, multipliant les condamnations des excès du capitalisme et les remises en question du libéralisme économique, voire, dans des milieux plus marginaux, du parlementarisme britannique : l'origine de la Crise, aux yeux de nombre d'intellectuels canadiens-français, est à retracer du côté de l'esprit matérialiste, consumériste et individualiste qui avait auréolé la décennie des « Années folles », ainsi que des dérives du capitalisme libéral, lequel s'est révélé un géant aux pieds d'argile qu'il s'agit à présent de dompter, de refaçonner en profondeur afin d'édifier un « ordre nouveau¹⁴⁵ ». La tentative la plus marquante de cette reconfiguration, durant la décennie, se trouve dans le Programme de restauration sociale, diffusé pour la première fois en septembre 1933 dans *Le Devoir*¹⁴⁶, fruit des réflexions de sociologues catholiques, d'économistes, d'intellectuels et de futurs hommes politiques canadiens-français, parmi lesquels l'on retrouve Arthur Laurendeau. Estimant que les causes de la Crise sont avant tout d'ordre moral et que son dénouement repose sur

¹⁴³ Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, op. cit., p. 51-52 et 105-107.

¹⁴⁴ Gérard Filion, *Fais ce que peux. En guise de mémoires*, Montréal, Boréal, 1989, p. 93.

¹⁴⁵ Le syntagme constitue un thème majeur chez nombre d'intellectuels de toute allégeance durant l'entre-deux-guerres, européens comme canadiens-français. L'*Ordre Nouveau* est notamment le titre d'une revue personnaliste française publiée à partir de 1933, à laquelle participent notamment Alexandre Marc et Daniel-Rops, et celui d'une revue créée par les pères jésuites de l'École sociale populaire en 1936.

¹⁴⁶ Esdras Minville et al., « Un programme de restauration sociale », *Le Devoir*, 30 septembre 1933, p. 1 et 12.

un retour à l'esprit chrétien, « esprit de justice, de charité, de modération, de respect des droits de Dieu et des droits du prochain¹⁴⁷ », ce Programme ne suggère pas moins certaines pistes de résolution plus techniques. Il se propose comme une « troisième voie » – évoquant le type de recherche qui guide plusieurs philosophes personalistes de l'époque – cherchant à éviter le socialisme, « intrinsèquement mauvais¹⁴⁸ » puisqu'il est amalgamé au matérialisme philosophique et à l'athéisme menant au communisme, et les abus du capitalisme qui, seuls, ont vicié un régime légitime en soi.

Le Programme définit, dans un premier temps de façon très schématique, un type de corporatisme *social*, ou « corporatisme d'association », à distinguer du corporatisme *politique* et s'inspirant de l'encyclique de Pie IX *Quadragesimo Anno* publiée en 1931, laquelle reprend certains thèmes du catholicisme social élaboré quarante ans plus tôt dans *Rerum novarum*. S'il implique un certain degré d'interventionnisme étatique, puisque l'État se doit d'implémenter « des mesures législatives pour mettre fin à la dictature économique et assurer une meilleure répartition des richesses¹⁴⁹ », le Programme aspire surtout, à travers la formation de corps professionnels solidement organisés, appelés à décharger l'État d'une partie de ses prérogatives et à jouer dans la société le rôle important auquel ils sont destinés, à une réappropriation de l'économie par le bas¹⁵⁰. Dans un article publié en 1936 et définissant plus avant ce type de corporatisme, l'économiste Esdras Minville explique que cette formule est plus à même d'établir une meilleure répartition des richesses et de « sauver assez des libertés individuelles pour assurer l'épanouissement normal de la personne humaine », exigence à laquelle ne répondent « ni le communisme, ni le fascisme, ni le

¹⁴⁷ Esdras Minville et al., « Un programme de restauration sociale », *op. cit.*, p. 1.

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ *Ibid.*

¹⁵⁰ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, *op. cit.*, p. 212.

nazisme¹⁵¹ ». Il ajoute : « À la différence du corporatisme politique, le corporatisme social surgit des classes populaires, convaincues de la nécessité de s'organiser sur le plan social. Il est le résultat d'une éducation et non d'une contrainte. Il ne doit rien à la politique, en face de laquelle il se dresse plutôt.¹⁵² » Ce système implique pour les syndicats, outre leur multiplication dans toutes les classes de la société, de « recevoir des droits plus étendus et des attributions plus nombreuses pour bien remplir le rôle qui leur convient dans l'ordre nouveau.¹⁵³ » Il demeure, cependant, que ce corporatisme social se fonde sur la bonne entente et la collaboration entre corporations de patrons et d'ouvriers, dont les antagonismes de classe ne sont pas conçus comme irréconciliables dans l'esprit de ces penseurs catholiques; élément essentiel de l'ordre corporatif, les « conseils paritaires », composés de patrons et d'ouvriers, « ont pour tâche de régler sans grève et de prévenir même les différends¹⁵⁴ » entre les deux corps professionnels.

Naissance des Jeune-Canada

Le groupuscule des Jeune-Canada naît dans cette conjoncture, traversé par les tensions que connaît l'ensemble de la société canadienne-française. Ce cercle restreint de jeunes intellectuels procède du Club X, créé en 1931 et regroupant de jeunes étudiants de l'Université de Montréal, qui pour la plupart se connaissent de longue date : lui-même prend la relève du Cercle Crémazie, que Laurendeau avait fondé en 1927 avec des camarades du collège Sainte-Marie¹⁵⁵. Les membres du Cercle Crémazie, passionnés de littérature, se réunissaient chez Laurendeau pour discuter de prose et de poésie, d'auteurs anciens ou en vogue, avant que leurs activités ne cessent à l'hiver 1931. Aux dires de Pierre Dansereau, proche camarade de Laurendeau qui étudiait avec lui au collège Sainte-

¹⁵¹ Esdras Minville, « L'institution corporative », *L'Ordre nouveau*, vol. 1, n° 4, 20 novembre 1936, p. 1.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ Adrien Gratton, « La naissance d'une époque », *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 57.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *op. cit.*, p. 6.

Marie, les activités parascolaires qu'ils organisaient comme celles du Cercle Crémazie, envisagées avec soupçon par les pères jésuites, leur ont valu à tous deux d'être expulsés; fiers de leur esprit frondeur, ils obtiendront tout de même le baccalauréat en faisant appel aux services d'un certain M. Saint-Hilaire, qui préparait des élèves au baccalauréat extracollégial, diplôme émis sous l'égide de l'Université Laval¹⁵⁶. Le Club X, qui lui succède, devient vite une sorte de fraternité nationaliste où l'on devise de philosophie, de littérature et de théâtre : les discussions de ces jeunes intellectuels, relevant à l'origine d'un certain dilettantisme littéraire, débouchent à la faveur des tourments de la Crise sur une prise de conscience nationaliste et une volonté d'engagement germant d'un sentiment d'injustice, à la fois très sentimental et très formel¹⁵⁷ : « chacun souffrait de vivre dans un pays où il se sentait étranger¹⁵⁸ ». Révoltés par la nomination d'un fonctionnaire anglophone unilingue au poste de percepteur des douanes de Montréal aux dépens d'un francophone et, surtout, par l'absence de Canadiens français dans une délégation de 64 fonctionnaires recrutés pour assister à une conférence impériale à Ottawa, Laurendeau, Dansereau et deux camarades rendent visite à l'abbé Groulx pour lui demander conseil : ils comptent attendre à la gare deux ministres canadiens-français du cabinet conservateur de R.B. Bennett et leur administrer « une bonne et louable fessée » avant de les couvrir d'encre¹⁵⁹. Groulx, abasourdi selon ses dires, finit par convaincre ces jeunes hommes de canaliser leur énergie, résolus qu'ils sont à éveiller l'opinion canadienne-française et l'extirper de son atonie, dans la rédaction d'un manifeste, plus susceptible de provoquer un élan de solidarité parmi leurs pairs, plutôt que de se résoudre à la violence¹⁶⁰. L'abbé en rédige le brouillon,

¹⁵⁶ Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, op. cit., p. 183.

¹⁵⁷ André Laurendeau, « Le nationalisme s'enracinera-t-il mieux qu'en 1936? », dans *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*, Montréal, HMH, 1970, p. 52.

¹⁵⁸ Robert Charbonneau, cité dans Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », op. cit., p. 7.

¹⁵⁹ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome III : 1926-1939*, op. cit., p. 274.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 275.

lequel est remanié par Laurendeau et aboutit au *Manifeste de la jeune génération*, destiné à protester contre ces injustices, auquel est jointe une pétition pour les droits du français à l'intention des journaux¹⁶¹.

Une assemblée est organisée le 19 décembre 1932 au Gesù, à Montréal : présidée par Armand Lavergne et Esdras Minville, deux figures emblématiques du nationalisme canadien-français, Laurendeau prononce un discours en compagnie de Paul Dumas, Dollard Dansereau et Bernard Hogue à une salle comble qui acclame leurs propos et leur fougue¹⁶². Le *Manifeste*, reproduit dans *L'Action nationale*, fait appel « à la jeunesse universitaire, à la jeunesse des collèges et des écoles, à la jeunesse ouvrière, à la jeunesse agricole, à la jeunesse professionnelle » – lexique évoquant les appellations des mouvements d'Action catholique spécialisée qui commencent à poindre à l'horizon¹⁶³, annonçant le dialogue qu'entreprendront les Jeune-Canada et tout particulièrement Laurendeau avec ces groupes de jeunesse catholique – pour mener à bien le « vaste labeur intellectuel, artistique, scientifique, économique, national¹⁶⁴ » auquel elles sont conviées par les exigences de leur temps. Ce vaste labeur, entendu comme une lutte dans tous les domaines de la vie nationale visant à « reconquérir les positions perdues, [à] faire meilleur l'avenir¹⁶⁵ », se veut fidèle à l'esprit et à la lettre de la Confédération, laquelle est conçue par les auteurs comme un entérinement du « pacte entre deux peuples fondateurs » et une reconnaissance du caractère binational du pays. Par trop dénaturé par la partisanerie politique, ce régime politique, dont « le

¹⁶¹ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome III : 1926-1939, op. cit.*, p. 276.

¹⁶² « La manifestation des jeunes hier au Gesù », *Le Devoir*, 20 décembre 1932, p. 1-2.

¹⁶³ En décembre 1932, seule la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) a déjà vu le jour; suivront la Jeunesse étudiante catholique (JEC) et la Jeunesse agricole catholique (JAC) en 1935 et la Jeunesse indépendante catholique (JIC), regroupant des jeunes de la classe moyenne, en 1936. Voir Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille, op. cit.*, p. 52-66.

¹⁶⁴ « Les jeunes s'en mêlent », *L'Action nationale*, vol. 1, n° 2, février 1933, p. 120.

¹⁶⁵ *Ibid.*

particularisme canadien-français a été même l'une des raisons déterminantes¹⁶⁶ », a précisément été constitué pour la sauvegarde de ces particularismes. Sont ainsi énumérés quelques-uns des enjeux qui, s'ils ne sont pas particulièrement novateurs dans l'histoire du nationalisme canadien-français, font l'objet d'une énergie renouvelée parmi ces jeunes intellectuels : bilinguisme des publications de l'appareil fédéral et de la monnaie canadienne, représentation équitable dans le fonctionnarisme d'État et dans les ministères fédéraux, affichage en français, dénonciation du monopole du capital américain et anglo-canadien sur l'industrie et le commerce qui fait des Canadiens français un « vaste peuple de prolétaires.¹⁶⁷ »

Le manifeste et le discours de Laurendeau, particulièrement, sont accueillis avec un enthousiasme si vif qu'il propulse la fondation d'un groupe d'action permanent¹⁶⁸. Ce n'est toutefois que le 8 février 1933 qu'on annonce au *Devoir* que les organisateurs de l'assemblée du Gesù prendront désormais le nom de « Jeune-Canada »¹⁶⁹, s'inspirant des mouvements de jeunes romantiques nés un siècle plus tôt en Europe avec l'éveil des nationalités, tels que les Jeunes-France¹⁷⁰. Sur une liste datant de février 1934, l'on dénombre 19 membres, parmi lesquels figurent Dominique Beaudin, Thuribe Belzile¹⁷¹, Georges-Étienne Cartier, Robert Charbonneau, Dollard

¹⁶⁶ « Les jeunes s'en mêlent », *op. cit.*, p. 118.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 119.

¹⁶⁸ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome III : 1926-1939*, *op. cit.*, p. 282.

¹⁶⁹ René Monette, « Pour la défense du français », *Le Devoir*, 8 février 1933, p. 4. Il est à noter que l'appellation « Jeune-Canada » a été malencontreusement orthographiée « Jeunes-Canada » dans le titre d'un article de Lucienne Fortin publié en 1978 dans un collectif, alors que Laurendeau écrivait avec constance « les Jeune-Canada », ce qui est aussi l'orthographe employé dans les publications du groupuscule et les articles de l'époque : Lucienne Fortin, « Les Jeunes-Canada », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*, *op. cit.*, p. 215-233. L'erreur a été reprise, à peu de chose près, à travers toute la biographie produite par Denis Monière – voir, à ce sujet, Yves Laurendeau, « En guise de supplément au *Laurendeau de Monière* » *op. cit.*, p. 87-88. Cette erreur a été reproduite périodiquement dans l'historiographie, aussi récemment que dans la biographie de Lionel Groulx rédigée par Charles-Philippe Courtois, à travers tout l'ouvrage. Voir Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx : Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, 575 p.

¹⁷⁰ Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, *op. cit.*, p. 184.

¹⁷¹ Dont le prénom est maladroitement orthographié « Thurbide » à travers la biographie de Monière.

Dansereau, Pierre Dansereau, Paul Dumas, Gérard Filion, Bernard Hogue, Lucien L'Allier, André Laurendeau, Gilbert Manseau, René Monette, Dostaler O'Leary et Paul Simard¹⁷². Le groupuscule ne s'érigera jamais en mouvement de masse, ou en mouvement social au sens où l'entend le sociologue Charles Tilly¹⁷³; au contraire des adhésions massives qui viennent nourrir les rangs des mouvements de l'Action catholique spécialisée, les Jeune-Canada ne compteront jamais guère plus d'une vingtaine de membres. Il n'est pas non plus dans leur intention de recruter de nombreux partisans : ces jeunes intellectuels, qui ont tissé des liens intimes lors de leur vie collégiale et universitaire, se conçoivent plutôt comme une élite appelée à insuffler un nouvel élan national à la jeunesse canadienne-française, sentiment qu'avivent les encouragements des aînés nationalistes qu'ils admirent, et dont témoigne une lettre dactylographiée destinée à servir de refus aux demandes d'adhésion¹⁷⁴.

Si la jeunesse féminine est elle aussi fortement encouragée à participer à l'œuvre de redressement national que promeuvent les Jeune-Canada¹⁷⁵, l'absence de femmes au sein du groupuscule est soulignée en 1933 dans une « Lettre de Fadette¹⁷⁶ » dans la rubrique « La page féminine » du *Devoir*. Outre l'élitisme de ces jeunes hommes et les obstacles qu'érigent les réflexes sexistes selon lesquels « les jeunes filles [...] ne pensent qu'à s'amuser, à se parer, à flirter et à danser¹⁷⁷ », les membres de Jeune-Canada se sont en effet, pour la plupart, liés d'amitié dans un collège classique masculin. L'époque est aux divisions entre organes masculin et féminin au sein des organisations de jeunesse, ce à quoi n'échappent pas, par ailleurs, les mouvements d'Action

¹⁷² *Les Jeune-Canada* [Liste des membres], 21 février 1934, BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D2.

¹⁷³ Voir la définition que reprend Mathieu Noël, « Un réseau indépendantiste dans le Québec des années 1930 », *op. cit.*, p. 72.

¹⁷⁴ Lettre dactylographiée signée « Les “Jeune-Canada” », s.d. [1933], BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D3.

¹⁷⁵ René Monette, « Pour la défense du français », *op. cit.*, p. 4.

¹⁷⁶ Fadette [pseudonyme], « Lettre de Fadette: Les Jeune-Canada », *Le Devoir*, 7 mars 1933, p. 5.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 5.

catholique spécialisée; en revanche, c'est aussi cette particularité qui a permis aux jeunes femmes d'investir l'espace public de manière autonome. À cet égard, il est intéressant de noter que les femmes de l'entourage de ces jeunes intellectuels se réuniront pour militer au sein d'un cercle qui leur sera propre, conçu comme une aile féminine des Jeune-Canada et nommé les Jeune-Laurentienne, sur lequel il existe toutefois très peu d'information¹⁷⁸. Les Jeune-Canada connaîtront également, outre des luttes intestines, des difficultés à maintenir un certain niveau de cohésion interne et à s'inscrire dans la longue durée : leur activité sur la scène publique sera somme toute succincte, et le départ vers l'Europe de Laurendeau portera un coup dur au groupuscule. Si celui-ci incarne en quelque sorte l'âme dirigeante du groupe, en dépit du fait que Pierre Dansereau ait d'abord été nommé président¹⁷⁹, il demeure qu'il ne constitue pas à lui seul les Jeune-Canada, de même que ceux-ci ne peuvent être réduits à la pensée et aux initiatives du jeune intellectuel. Laurendeau ne peut néanmoins être tout à fait isolé du groupe auquel il appartient, du fait que les tracts énonçant leur doctrine et les cahiers tirés des discours tenus lors de diverses assemblées, publiés au fil des années, font l'objet de délibérations communes, émanent de débats impliquant tous les membres. Nous nous attacherons donc surtout à l'analyse du cheminement intellectuel de Laurendeau *au sein* des Jeune-Canada, tout en portant une attention secondaire aux écrits rédigés par d'autres membres de l'association. Il importe toutefois d'examiner, en premier lieu, le réseau dans lequel s'inscrivent les Jeune-Canada, ainsi que les activités parallèles qu'entreprend le jeune intellectuel.

¹⁷⁸ Mathieu Noël, « Un réseau indépendantiste dans le Québec des années 1930 », *op. cit.*, p. 76.

¹⁷⁹ Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, *op. cit.*, p. 185.

Intrications d'un réseau intellectuel : les aînés groulxistes, *Le Semeur* de l'ACJC et *La Relève*

Si Laurendeau et les membres des Jeune-Canada s'imposent rapidement dans l'espace public comme contestataires de la classe politique, de l'ordre établi et des élites traditionnelles, s'ils estiment les aînés et leurs organisations patriotiques pour la plupart trop « chaussons » et conformistes, ils se conçoivent néanmoins comme les héritiers et continuateurs du mouvement nationaliste groulxiste auquel ils sont intimement liés¹⁸⁰. L'engagement nationaliste de Laurendeau coïncide en effet avec son retour aux études : il suit, à la Faculté de lettres de l'Université de Montréal, en compagnie de sa fiancée Ghislaine Perrault et de quelques camarades de Jeune-Canada, des cours de l'abbé Groulx où il est conquis par l'histoire¹⁸¹. L'abbé fréquente assidûment la maison des Laurendeau pour visiter son père Arthur, avec qui il œuvrait à *L'Action française* et prépare à présent la fondation de *L'Action nationale*, qui en sera le prolongement et verra le jour en 1933¹⁸². Groulx entretient rapidement une influence déterminante sur le jeune Laurendeau et devient son véritable maître à penser. Les Jeune-Canada bénéficient également de sa bienveillance, de ses enseignements et de ses conseils, lui auquel ils vouent une profonde admiration et qui a participé à la rédaction du *Manifeste* ayant lancé la fondation de leur groupuscule : Laurendeau le remercie ainsi, au nom de ses camarades, pour les « heureuses transformations » qu'il a fait subir au manifeste et pour sa présence à cette première assemblée¹⁸³. L'abbé, plus tard, n'hésitera pas à définir les Jeune-Canada dans ses *Mémoires* comme les éveilleurs de la nation et « la chiquenaude qui sortit l'opinion de sa torpeur¹⁸⁴ ». Leur rapport avec le réseau groulxien et ses leaders nationalistes estimés tels qu'Armand Lavergne, Olivar Asselin et Esdras Minville se révèle leur

¹⁸⁰ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *op. cit.*, p. 9.

¹⁸¹ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome IV : 1940-1967*, Montréal, Fides, 1970-1974, p. 165.

¹⁸² Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, *op. cit.*, p. 36 et 43.

¹⁸³ André Laurendeau à Lionel Groulx, 22 décembre 1932, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

¹⁸⁴ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome III : 1926-1939*, *op. cit.*, p. 282.

alliance la plus décisive : Mathieu Noël observe que non seulement ces aînés leur procurent une plateforme médiatique leur permettant de diffuser leurs idées, notamment à travers les publications du *Devoir* et de *L'Action nationale*, mais ils partagent aussi avec les Jeune-Canada des bases idéologiques similaires¹⁸⁵. Il nous semble que ce lien dépasse la simple proximité idéologique : le groulxisme orthodoxe constitue la véritable matrice dans laquelle naît et se déploie la pensée nationaliste des Jeune-Canada, voire le substrat doctrinal sur lequel ils érigent leur propre projet. Une certaine dissonance se dégage néanmoins entre les deux conceptions nationalistes, que nous examinerons plus loin.

Laurendeau et les Jeune-Canada, qui s'engagent sur la scène publique dans le dessein de refondre « une civilisation que des égarements, peut-être même des sottises ont mise en ruines¹⁸⁶ », pensent la nature de la misère socio-économique qui les entoure et les ressorts à mobiliser afin d'y remédier, avant tout, à travers le prisme de la question nationale. Nous avons vu que Laurendeau, poursuivant dans son *Manifeste* une réflexion cultivée par les groulxistes des années 1920, estime que l'économie canadienne-française est aux mains de la bourgeoisie d'affaires anglophone, que les Canadiens français, en plus d'être sous-représentés dans le fonctionnarisme d'État, sont en train de devenir chez eux un peuple de prolétaires, et que les droits du français ne sont respectés ni dans le domaine du commerce ni au niveau fédéral. Le relèvement socio-économique du Canada français est ainsi conçu comme indissociable de sa nécessaire émancipation nationale¹⁸⁷ : l'injustice pèse à la fois sur son identité nationale et sur sa structure sociale, dimensions qui sont pour eux consubstantielles dans un seul et même tissu collectif. En cela, leur réponse à la Crise se distingue résolument de celle des mouvements d'Action catholique spécialisée, qui se détournent

¹⁸⁵ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 78.

¹⁸⁶ Gérard Filion, cité dans Yvan Lamonde, « Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie »? La recherche d'un nationalisme (1932-1938) », op. cit., p. 178.

¹⁸⁷ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 28.

progressivement du problème national; pourtant, le dialogue qu'ils entretiennent oscille au fil du temps entre les allusions critiques, une certaine admiration mutuelle et un parallélisme assumé entre leurs initiatives. C'est qu'en ce début de décennie où se multiplient les organisations de jeunesse, la césure entre Action catholique et Action nationale n'est ni encore tout à fait nette dans les esprits, ni tout à fait consumée au sein des institutions : la JOC, à titre d'exemple, fait partie des groupes qui expriment en décembre 1932 leur adhésion à la fondation des Jeune-Canada lors de leur première assemblée¹⁸⁸. Plus tard, en 1935, un membre de la JEC du séminaire des Trois-Rivières exprimera à Laurendeau que « les cahiers et tracts des Jeune-Canada connaissent un grand succès en [leur] maison¹⁸⁹ », avant de lui commander quelques jours plus tard des brochures supplémentaires en le remerciant pour ses « bonnes paroles » à l'adresse de la JEC¹⁹⁰.

Ce dialogue s'aménage par le truchement de l'ACJC, « alliée inévitable¹⁹¹ » dont Laurendeau rejoint en été 1933 le Comité central, où sont déjà impliqués plusieurs de ses camarades des Jeune-Canada¹⁹². Il intègre par ailleurs en mai 1934, en compagnie de son camarade Lucien L'Allier, la Commission de la Jeunesse étudiante catholique (JEC)¹⁹³, dans un contexte mouvementé où l'ACJC, quelque peu déstabilisée par l'apparition de ces nouvelles œuvres de jeunesse catholiques, est aussi tenue d'en assurer la fédération – signe, s'il en est un, qu'en ce début de décennie se compénètrent l'ACJC, les mouvements d'Action catholique spécialisée et les membres de diverses associations nationalistes. Laurendeau est ensuite nommé directeur du

¹⁸⁸ « La manifestation des jeunes hier au Gesù », *Le Devoir*, 20 décembre 1932, p. 1.

¹⁸⁹ Julien Bergeron à André Laurendeau, 19 mai 1935, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 22.

¹⁹⁰ Julien Bergeron à André Laurendeau, 22 mai 1935, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 22.

¹⁹¹ Pierre Dansereau, « André Laurendeau : les options réversibles », dans Lucille Beaudry et Robert Comeau (dir.), *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, op. cit., p. 184.

¹⁹² *Le Semeur*, vol. 29, n° 11-12, juillet-août 1933, p. 234. Comme l'indique la composition de l'administration, il rejoint Lucien L'Allier, secrétaire général, et Dominique Beaudin, membre du Comité, auxquels se joindra Georges-Étienne Cartier en 1934.

¹⁹³ *Le Semeur*, vol. 30, n° 9-10, mai-juin 1934, p. 143.

Semeur, revue mensuelle de l'Association, en automne 1934¹⁹⁴. Le jeune intellectuel dispose pourtant d'une plus grande autonomie au sein des Jeune-Canada qu'à l'intérieur des cadres de l'ACJC, libre de débrider dans ses tracts et ses discours, lesquels n'engagent que sa propre responsabilité et celle de ses pairs, des réflexions nationalistes de nature plus radicale et contestataire – à la fois dans le ton et dans la doctrine – qu'il ne l'aurait été envisageable sous l'auspice des aumôniers jésuites acéjistes. Le groupuscule des Jeune-Canada regroupe en effet des jeunes catholiques, mais ne se déclare pas formellement religieux, ce qui déjà constitue un écart par rapport à l'ACJC, fer de lance du catholicisme social depuis 1904 chez la jeunesse. Les membres des Jeune-Canada profitent de leur autonomie vis-à-vis de la volonté de la hiérarchie ecclésiastique, à laquelle ils n'ont aucune obligation formelle de se soumettre, pour donner libre cours à des idées parfois provocatrices et subversives, se concevant comme des laïcs désirant se détacher des conventions sociales et des dogmes et préceptes chrétiens, dont ils demeurent néanmoins très peu affranchis¹⁹⁵. Si Laurendeau accepte de diriger l'équipe de rédaction du *Semeur* de l'ACJC après avoir participé à la fondation des Jeune-Canada et y avoir œuvré déjà depuis quelques mois, c'est sans doute en raison de l'apprentissage que lui procurera une telle expérience à la tête d'une revue, de l'aura qui couronne à ses yeux une ACJC impliquée dans les diverses luttes nationalistes menées depuis le début du siècle, ainsi que d'une sensibilité commune et d'une hiérarchie des valeurs que partage avec elle Laurendeau. C'est aussi, et surtout, en raison de la formulation d'un nouveau rapport entre Action catholique et Action nationale marquant le début des années 1930 que le jeune intellectuel décide de s'y impliquer : face à la déroute partielle, encore relative de l'association et au nouvel impératif de séparation entre Action catholique et Action

¹⁹⁴ *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 32.

¹⁹⁵ Yvan Lamonde, « Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie » ? La recherche d'un nationalisme (1932-1938) », *op. cit.*, p. 178.

nationale à laquelle sont invités les jeunes fidèles par une partie grandissante de la hiérarchie ecclésiastique, la position de Laurendeau en est d'abord une de protestation.

L'automne 1934 est marqué par une transformation du format et un travail d'adaptation du contenu du *Semeur*. Dans sa volonté de restructuration, l'ACJC fait œuvre de rénovation de sa revue, entreprise à laquelle s'attelle Laurendeau. Dès janvier 1934, le futur directeur reçoit une lettre du président du Comité régional de l'ACJC à Sherbrooke, Hector Bailey, dans laquelle ce dernier s'inquiète de ce que la mutation du « nouveau *Semeur* », qu'il anticipe déjà, ne fasse que revêtir « un habit neuf¹⁹⁶ ». Conscient d'appartenir à une classe privilégiée et manifestement influencé par la sensibilisation aux milieux d'appartenance sociale des jeunes catholiques à laquelle œuvrent les mouvements d'Action catholique spécialisée, Bailey critique l'élitisme de l'ACJC et estime que le problème majeur consiste en ceci que la revue, dans sa substance, apparaît « destinée aux intelligences sélectes de formation supérieure, à cette classe de jeunesse professionnelle [...] qui, par suite d'une éducation universitaire reçue, a appris à créer la pensée.¹⁹⁷ » Désirant rejoindre les masses, les « fils d'ouvriers » et les « fils de laboureurs » délaissés par les discours qui s'élèvent « jusque dans la stratosphère de la sociologie philosophique, économique », il suggère un travail d'adaptation axé sur l'« éducation spécialiste et spécialisée », suivant les besoins de ces divers milieux et les « exigences de l'évolution » afin de rejoindre l'ensemble de la jeunesse nationale et catholique, tant dirigeants que militants¹⁹⁸. La réponse de Laurendeau ne nous est pas parvenue, mais il semble que sans être tout à fait sourd à cette « critique constructive », les priorités du directeur du *Semeur* sont ailleurs. De fait, le contenu et la structure de la revue ne connaîtront pas

¹⁹⁶ Hector Bailey à André Laurendeau, 10 janvier 1934, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 17.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Ibid.*

en 1934 de transformation drastique, si ce n'est un changement de format, un ton qui se fait plus militant et l'introduction d'une nouvelle rubrique intitulée « L'actualité », rédigée par Laurendeau.

Ce dernier élément annonce chez le jeune intellectuel les premiers moments d'un sens aigu du présent, d'une tendance – qui deviendra une constante¹⁹⁹ – à poser un regard attentif sur les problèmes de l'heure, bien que cette rubrique fasse dans un premier temps assez peu de place à l'actualité au sens journalistique du terme. Il s'en dégage plutôt une sensibilité particulière, révélatrice d'un sentiment d'urgence que la Crise, conçue comme une rupture civilisationnelle, exacerbe chez une jeunesse confrontée à une société à rebâtir : « Le passé est le passé. “Laissez les morts ensevelir les morts”. Le passé nous échappe. Nous tenons le présent : chaque minute compte.²⁰⁰ » Le jeune intellectuel, disciple de l'abbé Groulx et passionné par ses cours d'histoire, n'en cultivera pas moins une riche conscience historique et une grande révérence pour le passé, ainsi qu'un sens aigu de la fidélité à la tradition, lui qui « chez les morts » désire « chercher des leçons de vie²⁰¹ » – signe que, si l'arrimage du passé au présent n'est pas encore tout à fait formulé dans son esprit, du moins ne sont-ils pas conçus comme antinomiques. Cette fidélité, telle que conçue par Laurendeau, semble moins en être une à des formes et des rites surannés qu'à une réserve de sens traversée par une tension spirituelle, un gisement de potentialités nouvelles : « La fidélité pour la fidélité : non. Nous voulons bien veiller nos morts, mais la vie ne nous fut pas donnée exclusivement pour cela.²⁰² » C'est avant tout la nouvelle combativité de la revue qui marque le passage de Laurendeau au *Semeur* : il reçoit en ce sens des lettres le félicitant pour son œuvre d'adaptation, véritable « métamorphose » du contenu de la revue qui, « de l'éternelle recette

¹⁹⁹ Laurendeau inaugurera une rubrique semblable à *L'Action nationale* lorsqu'il en sera nommé directeur en 1937, et ce penchant se manifestera avec une acuité particulière au cours de carrière journalistique au *Devoir* à partir de 1947.

²⁰⁰ André Laurendeau, « L'actualité », *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 62.

²⁰¹ André Laurendeau, « L'établissement des jeunes et l'éducation nationale », dans *L'établissement des jeunes au Canada français*, congrès de l'ACJC, Nicolet, 1934, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1934, p. 32.

²⁰² André Laurendeau, *Notre nationalisme*, tract n° 5 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, octobre 1935, p. 36.

de bongarçonnisme, de la maternelle mise en garde contre les courants d'air, du toujours pareil compte-rendu d'une convention régionale quelconque ²⁰³ » est passé à quelque chose d'« authentiquement jeune²⁰⁴ », de vivant et d'enthousiaste que se disputent à présent les acéjistés.

Le jeune intellectuel, pour qui la foi religieuse est inséparable de la foi nationale, écrit dans l'un de ses premiers articles : « De grâce, par “largeur d'esprit”, “tolérance” ou snobisme, n'allons point préparer dans nos foyers de ces trahisons nationales qui nous mèneront droit à l'apostasie.²⁰⁵ » Comme le titre de l'article l'indique, il véhicule toujours la problématique de la « langue gardienne de la foi », à ceci près qu'il y introduit une distinction importante : il se réfère bientôt au « milieu » plus qu'à la seule « langue », bien que la notion de milieu ne revête pas tout à fait le même sens, dans sa pensée, que dans l'analyse posée par les mouvements d'Action catholique spécialisée, préoccupés par les milieux socio-économiques dans lesquels évoluent les fidèles. Le terme est bien plutôt synonymique, sous sa plume, de « nation » : il estime que « nous devons protéger le milieu où est née et où a crû notre foi, *pour défendre notre foi elle-même* » et que c'est en ceci que « l'action catholique, pour être plus féconde et réaliste, doit s'aider de l'action nationale.²⁰⁶ » Si le problème de l'éducation se pose chez lui avec une acuité particulière, c'est encore sous le seul prisme national : alors qu'il prononce un discours sur le sujet au Congrès de l'ACJC qui se tient à l'été 1934, il soutient que l'éducation nationale « est non seulement légitime, mais nécessaire. Elle prépare notre fidélité à notre vocation de nation, et de nation catholique.²⁰⁷ » Cette perspective

²⁰³ Maurice Archambault à André Laurendeau, 27 novembre 1934, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 19.

²⁰⁴ Georges-Henri Lévesque à André Laurendeau, 10 mars 1935, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 20.

²⁰⁵ André Laurendeau, « La langue gardienne de la foi », *Le Semeur*, vol. 30, n° 7-8, mars-avril 1934, p. 94-95.

²⁰⁶ André Laurendeau, « L'établissement des jeunes et l'éducation nationale », dans *L'établissement des jeunes au Canada français*, congrès de l'ACJC, Nicolet, 1934, *op. cit.*, p. 39.

²⁰⁷ *Ibid.*

semble donc assez peu souscrire à « l'éducation spécialiste et spécialisée²⁰⁸ » à laquelle invitait son correspondant en début d'année, influencé par les nouvelles perspectives de l'Action catholique spécialisée. Laurendeau lance d'ailleurs quelques pointes à l'endroit de ces nouvelles œuvres spécialisées dans un « Manifeste » publié dans *Le Semeur* en octobre 1934, d'où se dégage, non sans ironie, une certaine proximité avec la pensée personnaliste dans laquelle puisent justement ces mouvements auxquels il s'attaque. Se référant au père jésuite Paul Doncœur, pionnier du scoutisme en France qui exercera sur lui une influence importante et qui prêche cette année-là le carême de Notre-Dame à Montréal, Laurendeau refuse, dans le même souffle et à la suite de l'abbé Groulx, « un catholicisme d'apparat » tout autant qu'une « action catholique d'importation²⁰⁹ ». La critique de la vacuité de la pratique religieuse au Canada français, que Laurendeau fait sienne ici, doit beaucoup à la philosophie personnaliste dont se nourrit l'Action catholique spécialisée, dénonçant la religiosité superficielle et sclérosée des générations aînées et lui opposant une posture héroïque, conquérante du catholique confronté aux affres de la Crise – laquelle, d'ailleurs, est conçue comme étant intimement liée à cette déliquescence spirituelle. L'ironie est d'autant plus manifeste si l'on estime, avec François Hertel, que la revue personnaliste *La Relève* « est née de [l']influence » du père Doncœur et que « la J.O.C., la J.E.C. ont été fondées sur les entrefaites²¹⁰ » de sa visite à Montréal. Au sujet de ces nouveaux mouvements, Laurendeau poursuit : « Car chez nous, il n'y aura pas de scission. Nous n'acceptons point de jeunes ouvriers, de jeunes professionnels qui soient en outre, et parallèlement des catholiques : mais des catholiques ouvriers, des catholiques professionnels.²¹¹ » Le jeune intellectuel n'est donc pas aveugle aux milieux d'appartenance socio-économique auxquels s'arrime la mouvance du catholicisme social, mais craint une scission trop

²⁰⁸ Hector Bailey à André Laurendeau, 10 janvier 1934, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 17.

²⁰⁹ André Laurendeau, « Manifeste », *Le Semeur*, vol. 30, n° 9-10, septembre-octobre 1934, p. 1-5.

²¹⁰ François Hertel, *Leur inquiétude*, op. cit., p. 128-129.

²¹¹ André Laurendeau, « Manifeste », op. cit., p. 1-5.

radicale entre le religieux et le civil, de même qu'entre le religieux et le national : la primauté à défendre est toujours celle de la religion, qui transcende le national, lequel transcende à son tour le social. Cette critique semble néanmoins reposer sur un malentendu; Laurendeau voit en les mouvements d'Action catholique spécialisée, qui ont justement pour vocation de rechristianiser ces milieux professionnels, un vecteur de dissonance entre le spirituel et le temporel. Du moins estime-t-il que le national est le palier intermédiaire entre le social et le religieux, et en facilite la suture.

Laurendeau et les Jeune-Canada s'inscrivent également dans une nébuleuse entourant toute une cohorte de jeunes intellectuels sortis du collège Sainte-Marie à laquelle se mêlent des étudiants universitaires, diversement impliqués dans les milieux nationalistes ainsi que dans la revue personnaliste *La Relève*, fondée en 1934. Cette dernière, sollicitant au cours de la décennie la collaboration d'auteurs personnalistes français tels qu'Emmanuel Mounier, Daniel-Rops et Jacques Maritain, lequel s'impose comme le guide incontesté du mouvement, fait figure de principal relais au Québec des idées européennes des penseurs non conformistes des années 1930, et particulièrement des personnalismes des revues *Esprit* et *Ordre Nouveau*²¹². Il ne nous appartient pas ici d'explorer cette constellation dans toute sa complexité ni d'en retracer la généalogie, sujet qui appelle des recherches plus amples et approfondies; quelques remarques suffisent cependant pour signifier que les rapports entre Laurendeau, les Jeune-Canada et l'équipe de rédaction de *La Relève* semblent avoir été plus subtils qu'on ne les a jusqu'ici estimés. Les deux groupes, en effet, ont été occasionnellement renvoyés dos à dos, définis l'un contre l'autre dans l'historiographie : à l'opposé de *La Relève*, figure résolument pionnière de par sa formulation d'un humanisme à

²¹² Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, op. cit., p. 31-32.

contenu social d'inspiration personnaliste, qui rompt avec l'entourage idéologique et amorce au Canada français un « déblocage », l'on estime que les Jeune-Canada ne demeurent, au final, qu'une expression plus tonitruante du nationalisme classique et de sa ligne de pensée traditionnelle²¹³.

Si les dissonances entre les deux associations sont bien réelles, eu égard au ton et au contenu de leurs discours, aux thèmes qui les occupent et aux angles en fonction desquels elles les abordent, il semble pourtant y avoir eu entre elles une relative perméabilité : à plusieurs occasions, *La Relève* accueille dans ses pages des articles de la plume de certains membres des Jeune-Canada, et notamment quatre de celle de Laurendeau²¹⁴. Deux acteurs, en particulier, font figure de « passeurs » entre les deux groupes, l'un plutôt passif, qui semble avoir été « passeur » malgré lui, l'autre résolument actif au sein des deux rameaux de ce réseau. Le poète Hector de Saint-Denys Garneau, collaborateur épisodique à *La Relève* et ami intime de Jean Le Moyne, un membre de la rédaction dont l'hostilité à l'endroit du nationalisme relève presque de la légende parmi ces jeunes, est tout aussi proche de Laurendeau, âme dirigeante des Jeune-Canada, avec lequel il entretient à travers les années 1930 une correspondance empreinte de sentimentalité et profuse en confidences²¹⁵. Robert Charbonneau, ancien du collège Sainte-Marie et « passeur » plus agissant, est à la fois l'un des membres des Jeune-Canada depuis leur naissance en 1932 et l'un des fondateurs en 1934 de *La Relève*. En 1935, dans le cadre d'un comité de doctrine des Jeune-Canada

²¹³ Voir, notamment, Stéphanie Angers et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, op. cit., p. 21 et André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes: quatre idéologies du Québec en éclatement: la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, op. cit., p. 15. Lucienne Fortin, sans affirmer qu'ils prennent le contrepied de *La Relève*, pose le même diagnostic sur la somme des activités des Jeune-Canada : Lucienne Fortin, « Les Jeunes-Canada », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*, op. cit., p. 229.

²¹⁴ André Laurendeau, « un homme libre », *La Relève*, juin 1935, p. 251-252; André Laurendeau, « la charité "organisée" », *La Relève*, septembre 1935, p. 28-32; André Laurendeau, « préliminaires à l'action nationale », *La Relève*, octobre 1935, p. 35-39; André Laurendeau, « Méditation devant une carte du monde (lettre de Paris) », *La Relève*, septembre-octobre 1936, p. 2-5.

²¹⁵ À ce sujet, voir Hector de Saint-Denys Garneau, *De Saint-Denys Garneau : lettres*, Michel Biron (éd.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 918 p.

au sein duquel Thuribe Belzile trouve des « esprits plus ouverts que jamais », Charbonneau prépare un « plan d'étude sur la personne humaine²¹⁶ » par lequel il rejoindra les questions nationale et sociale. Ces jeunes hommes, qui se sont presque tous connus au collège et ont participé à diverses organisations fondées par des étudiants, telles que le Cercle Crémazie et le Club X, forment donc au sortir de leurs études un réseau d'intellectuels cherchant à élaborer des réponses à la Crise, les uns favorisant l'action nationale, les autres priorisant un renouvellement spirituel s'inspirant des enseignements du personnalisme. Peut-être cette divergence porte-t-elle moins sur la finalité de leurs engagements – le réveil de la société canadienne-française et le dénouement de la Crise – que sur les moyens employés pour y parvenir.

Un « séparatisme » à nuancer

Dans les lignes du *Manifeste* de décembre 1932 rédigé par Laurendeau, auquel l'abbé Groulx prête la main, affleure pour la première fois à travers les écrits du jeune intellectuel un vif sentiment de désillusion vis-à-vis du régime fédéral, lequel se traduit par sa conscience de devoir poursuivre les mêmes, sempiternels combats consacrés au bilinguisme et à la représentation équitable des Canadiens français dans l'appareil gouvernemental menés depuis le début du siècle par les aînés nationalistes. Travaillant au cours de l'été 1933, en compagnie de ses camarades, sur la formulation d'une doctrine pour orienter les activités des Jeune-Canada, il écrit donc à Groulx au sujet de la conception d'un « État français » que son maître avait articulée lors d'une enquête de *L'Action française* montréalaise, en 1922 :

Cela m'a ouvert toutes sortes de perspectives. Cette idée m'était déjà chère. Je me demande si sa réalisation ne pourrait pas être notre œuvre. Au moment où vous étudiez cette question,

²¹⁶ Thuribe Belzile à André Laurendeau, 18 août 1935, BAnQ, Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts) (CLG2), P2/D1,3.

vous vous contentiez de regarder venir les événements. C'était juste, alors votre position était inattaquable. Ne vaudrait-il pas mieux, maintenant, aider les événements²¹⁷?

Cet idéal d'« État français », énoncé pour la première fois à l'occasion de cette enquête sur l'avenir politique du Canada français, déclenche à l'époque l'un des plus retentissants débats entourant le l'abbé, son œuvre polémique et le « séparatisme » que l'on croit y déceler. Groulx et ses collaborateurs envisagent en effet, dans une conjoncture tendue, la formation d'un éventuel État indépendant à la lumière de l'éclatement plus ou moins imminent de la Confédération qu'ils croient voir se dessiner à l'horizon, rupture à laquelle le Canada français ne participerait d'aucune façon, mais qui serait provoquée par le mécontentement et la montée du régionalisme des provinces de l'Ouest, dont les intérêts économiques agraires se butaient à l'industrialisation du Canada central et à la croissance économique des grands axes urbains²¹⁸. Cette réflexion sur un futur « État français » ne consiste donc pas en un programme révolutionnaire dérivant d'une intention proprement sécessionniste, mais plutôt en un possible rempart à envisager dans l'éventualité d'une dislocation du régime fédéral. Cette dislocation bien entendu n'eut jamais lieu, et pourtant la controverse entourant cet « État français » conceptuel, alimentée par l'abbé Groulx, se poursuit jusqu'à la fin des années 1930²¹⁹.

La question se pose différemment dans l'esprit de Groulx au cours de cette décennie. Non seulement la menace d'une rupture confédérale provoquée par les provinces de l'Ouest semble s'être dissipée au fil des années, mais l'hostilité grandissante du Saint-Siège à l'égard du nationalisme et de l'instrumentalisation du catholicisme à des fins politiques invitent l'abbé à faire preuve de pondération : l'anathème dont avait été frappé le nationalisme « outrancier » de *L'Action*

²¹⁷ André Laurendeau à Lionel Groulx, 16 août 1933, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

²¹⁸ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, *op. cit.*, p. 304-305.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 322.

française à Paris en 1926 sous le pontificat de Pie XI avait réitéré l'intransigeance romaine sur l'incommunicabilité des questions religieuse et politique (ou nationale)²²⁰. Pourtant, malgré son rapport parfois ambigu à la question politique au Canada français, Groulx n'a jamais cherché à inféoder le catholicisme aux intérêts nationaux de la collectivité. Bien au contraire, la foi surplombe et imprègne, dans son esprit, toutes les dimensions de l'existence canadienne-française, lui confère un sens et en constitue l'essence vitale : bien au-delà d'une simple tradition, le catholicisme est tenu pour l'âme, la substance même de l'identité du Canada français²²¹. Groulx nourrit à cet égard une conception très organique de la nation, puisque celle-ci est œuvre de la Providence. Le Canada français, reposant sur une tradition ancestrale, une histoire et une langue communes, a été voulu par Dieu à l'instar de toutes les nations, et s'inscrit avec et parmi elles dans la longue pérégrination de l'humanité vers un lointain horizon eschatologique²²². La nation canadienne-française est ainsi investie d'une mission providentielle, reposant sur la diffusion et le rayonnement de la religion catholique et de la civilisation française en Amérique du Nord²²³. Cette conception à la fois organique, providentialiste et messianiste de la nation en tant qu'entité « naturelle » d'ordre divin implique donc une certaine antériorité vis-à-vis des structures étatiques érigées par l'homme; la nation et l'État ne vont pas nécessairement de pair et sont mutuellement pourvus d'une complète autonomie²²⁴.

En ce sens, le concept d'« État français » que mobilise Groulx dans les années 1920, puis à nouveau dans les années 1930, relève plutôt d'un idéal de nature « mystique » que d'un projet politique d'ordre volontariste, puisque son avenir demeure entre les mains de la Providence. L'abbé

²²⁰ Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *op. cit.*, p. 34-37.

²²¹ *Ibid.*, p. 27-28.

²²² Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, *op. cit.*, p. 119-121.

²²³ *Ibid.*, p. 122.

²²⁴ *Ibid.*, p. 95 et 98.

laisse même entendre que son avènement providentiel ne serait nullement incompatible avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867. En effet, il ne voit pas en la Confédération, conçue comme pacte entre « deux peuples fondateurs », l'origine des maux qui affligent le Canada français, mais plutôt en la partisanerie des autorités politiques du Canada anglais, trop enclines à enfreindre l'esprit de la constitution, et celles du Canada français qui composent avec elles par tiédeur de leur « sens national »²²⁵. Groulx ne réfléchit donc pas au problème national canadien-français en ces termes d'un régime étatique intrinsèquement défaillant qu'il serait nécessaire de défaire et de transfigurer; le problème est plutôt imputé aux élites qui trahissent la nature du pacte confédéral, ainsi qu'à la déliquescente spirituelle et morale et aux écarts du devoir national des Canadiens français.

Or, dans cette même lettre datant du 16 août 1933, adressée à l'abbé, Laurendeau semble se raviser aussitôt, lui qui éprouverait un malaise si ses actions précédaient ses pensées :

Nous ne sommes pas encore prêts à lancer un tel mouvement. Nous n'avons ni l'expérience ni les compétences qu'exigerait une pareille action. Il nous suffirait, à l'heure actuelle, d'étudier les problèmes nationaux à ce point de vue précis, et d'aller de l'avant, sans divulguer tout de suite nos ambitions. Nous sommes très jeunes : c'est notre force et notre faiblesse. Si le temps ne désagrège ni notre union ni notre idéal – et j'ai grande confiance en quelques-uns de mes amis – nous atteindrons notre but²²⁶.

Cet ajournement d'un éventuel projet de séparation, sorte d'« étapisme » avant l'heure nécessitant un méticuleux travail de préparation, sera caractéristique de la pensée nationaliste de Laurendeau et des Jeune-Canada. Plus incarnée, cette conception s'éloigne sensiblement de la « mystique » providentialiste groulxiste et est à rapprocher du travail préparatoire auquel convie François Hertel dans *Leur inquiétude*, en 1936 : « Retardons cette rupture jusqu'au jour où nous serons préparés

²²⁵ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, op. cit., p. 324-325.

²²⁶ André Laurendeau à Lionel Groulx, 16 août 1933, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

dans le Québec et sur les fronts menacés.²²⁷ ». Dans un « projet de doctrine » dactylographié dont la première page fait référence à l'élaboration d'un programme par les membres du groupuscule en juin-juillet 1933²²⁸, et dont les réflexions de nature très théorique seront disséminées – le document lui-même ne sera jamais publié – au fil des tracts et des cahiers qu'ils publieront jusqu'en 1936, Laurendeau et ses collègues semblent en effet se représenter explicitement l'émancipation politique du Canada français comme un fait nécessaire et inéluctable. Laurendeau y écrit notamment que « logiquement, chaque Nation devrait former un État, et inversement chaque État ne devrait comprendre qu'une seule Nation.²²⁹ » Thuribe Belzile soutient que « le Canada actuel, unité géographique, et la Confédération, unité politique » ne sauraient « répondre parfaitement [aux] aspirations nationales » des collectivités qui l'habitent : divisé au point de vue géographique, l'État incorpore en son sein une trop grande disparité de cultures et de mentalités pour ne jamais parvenir à maintenir l'équilibre entre ces nations qu'il subsume²³⁰. Sa réflexion opère une sorte de renversement de la conjoncture à laquelle se préparait Groulx en 1922, tout en reconduisant un élément central du pronostic qu'avait émis l'abbé : « La séparation entre l'est et l'ouest [sic] s'avère inévitable. Le jour où l'est exigera un traitement équitable, l'ouest demandera cette séparation.²³¹ » Si, cette fois, l'exigence, l'impulsion première viendra des provinces de l'Est (entendre : le Canada français), la sécession sera toujours l'œuvre des provinces de l'Ouest, où l'on reconnaît une circonspection dont avait fait preuve l'abbé Groulx une décennie plus tôt, dont s'inspirent les

²²⁷ François Hertel, *Leur inquiétude*, op. cit., p. 161.

²²⁸ *Projet de doctrine*, p. 1, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1. Une lettre envoyée par Thuribe Belzile à Laurendeau en juillet 1933 confirme que ce travail d'élaboration date de l'été 1933 : Thuribe Belzile à André Laurendeau, 12 juillet 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 14.

²²⁹ André Laurendeau, « L'État », dans *Projet de doctrine*, p. 13, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

²³⁰ Thuribe Belzile, « Notre patrie », dans *Projet de doctrine*, p. 17, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1. Ses observations sont très proches de celles que formulera Hertel en 1936 : voir François Hertel, *Leur inquiétude*, op. cit., p. 141-144.

²³¹ *Ibid.*, p. 18.

Jeune-Canada dans un souci de s'abstenir de brusquer les événements ou de se montrer trop séditieux.

Si le projet de doctrine élaboré par les Jeune-Canada porte la profonde empreinte de la pensée groulxiste, il s'en éloigne sensiblement, se révélant moins soucieux de laisser le sort du Canada français suivre son cours en fonction des desseins insondables de la Providence, et désirant puiser dans le réel plus que dans la mystique. Aux yeux des membres des Jeune-Canada, comme les hommes d'État ne cessent de dénaturer l'esprit du pacte confédéral, il ne reste aux Canadiens français que de prendre en main leur propre destin et de fonder leur « État français », ultime moyen pour que la nation s'émancipe et « accomplisse jusqu'au bout sa vérité, qu'elle embrasse sa vocation naturelle, ce qui la prépare à sa mission surnaturelle²³² ». Belzile écrit d'ailleurs : « La nation exerce [...] un droit naturel que Dieu même lui a conféré lorsqu'elle lutte pour conserver son existence et pour rompre les liens qui l'empêchent de s'épanouir tel que le réclame sa mission bien comprise. L'individualité nationale, l'indépendance, la constitution d'une patrie bien limitée est indispensable à l'accomplissement de notre mission.²³³ » La mission providentielle du Canada français, aux yeux de ces jeunes hommes, est donc indissoluble de sa nécessaire émancipation politique sur le plan temporel. Or, une ambiguïté subsiste. La Confédération, aux yeux des Jeune-Canada qui connaissent une certaine difficulté à se formuler une doctrine, semble osciller entre sa compréhension comme étant intrinsèquement défailante, depuis son origine, et comme étant légitime en soi, mais perpétuellement corrompue par les autorités politiques. Dans tous les cas, aucune réforme constitutionnelle ne serait à même de remédier au problème : des changements pourraient « aplanir certaines difficultés, mais ne changeraient rien au fond même de la

²³² André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 39.

²³³ Thuriel Belzile, « Notre patrie », dans *Projet de doctrine*, p. 19-20, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1. Le soulignement est le sien.

situation²³⁴ ». C'est ce qui justifie, en dernière analyse, l'impératif de pourvoir la nation canadienne-française d'une armature étatique indépendante sous la forme de la « Laurentie²³⁵ », axée sur la vallée du Saint-Laurent, que commencent à imaginer en été 1933 Laurendeau et les Jeune-Canada. Groulx ne saura donc jamais cautionner sans réserve, en public ou en privé, le projet des Jeune-Canada, lui qui estimait que l'avènement providentiel de l'« État français » pouvait s'opérer au sein de l'appareil canadien et ne pouvait se résoudre à avaliser un projet politique sécessionniste. Du moins se trouvait-il dans l'impossibilité théologique de revendiquer l'indépendance : il ne pouvait appuyer la transformation des structures politiques du Canada français au nom de la souveraineté populaire, puisque la souveraineté était à ses yeux providentielle. La pensée de Groulx ne saurait tout à fait être qualifiée d'« apolitique », cependant : selon lui, l'action nationale – comme l'action catholique –, affaire de « conscience » et d'« esprit », peut trouver une traduction dans l'arène politique, mais cela ne le mène jamais à développer une réflexion soutenue au sujet de la question du « régime » en tant que telle. Cela n'empêche ni l'abbé ni son réseau, croyant lire en l'ardeur des Jeune-Canada l'éveil tant souhaité de la jeunesse canadienne-française, de les conseiller et de les encourager fortement tout en essayant à l'occasion d'infléchir leur orientation « séparatiste » vers l'autonomisme, puisqu'ils n'adhèrent pas à l'ensemble de leurs idées et surtout à leur ambition « laurentienne »²³⁶.

D'autres, comme le père dominicain Georges-Henri Lévesque, que Laurendeau connaît pour l'avoir présenté lors d'une conférence de l'ACJC²³⁷, les encourageront très discrètement sur

²³⁴ Thuribe Belzile, « Notre patrie », dans *Projet de doctrine*, p. 19-20, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

²³⁵ Le thème de la « Laurentie » n'est pas nouveau; pour une brève histoire du vocable dans la littérature canadienne-française, voir Jacques Blais, *De l'Ordre et de l'Aventure : la poésie au Québec de 1934 à 1944*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 89, note 1.

²³⁶ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 42.

²³⁷ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, op. cit., p. 287-288.

la voie de la séparation : en réponse à une longue lettre que lui avait envoyée Laurendeau, le père Lévesque lui confie que comme « des conditions sociales et économiques absolument nouvelles exigent un régime neuf », et que les profondes réformes socio-économiques qui s'imposent impliquent nécessairement une centralisation des pouvoirs, il faut centraliser « chez nous, dans un Dominion québécois! » S'opposer à la centralisation fédérale, en effet, ce serait « se montrer injuste envers les deux autres tiers de la population canadienne », mais l'accepter en demeurant dans la Confédération, ce serait aussi « manquer gravement de charité envers nous-mêmes », puisqu'elle compromettrait d'importants pouvoirs provinciaux. L'adjuvant au silence sur ses positions, découlant non d'un ardent sentiment national mais « de longues et froides réflexions, souvent douloureuses », le père Lévesque conclut : « Donc, pour sauvegarder la justice et la charité, séparons-nous.²³⁸ » Il envoie ces confidences à Laurendeau l'année même où, en automne 1935, il défendra la nécessaire étanchéité entre Action catholique et Action nationale et s'opposera dans un virulent débat à ce sujet à l'abbé Groulx, lequel sera appuyé par les Jeune-Canada alors que Laurendeau sera déjà en Europe²³⁹. Ironiquement, le père Lévesque se fait donc partisan de la dénationalisation de l'Action catholique, mais en coulisses, incite Laurendeau à s'engager en faveur de la séparation; Groulx, chantre du nationalisme canadien-français, s'évertue à la même époque à modérer les ardeurs indépendantistes des Jeune-Canada et de quelques groupes de jeunes nationalistes. Influence exercée par un regard plus extérieur sur la question, le père Doncoeur, que Laurendeau rencontre avec quelques jeunes au printemps 1934, leur répond au sujet d'un « État libre » : « Ce serait merveilleux. [...] Ce serait une bonne chose même pour les minorités françaises des autres provinces. Nous revenons à Foch : c'est dans le Québec que vous gagnerez la bataille

²³⁸ Georges-Henri Lévesque à André Laurendeau, 10 mars 1935, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 20.

²³⁹ Thuriibe Belzile, « Lettre ouverte des Jeune-Canada à l'abbé Groulx », *Le Canada*, 2 novembre 1935, p. 2.

du français, et pour les Acadiens et pour les Manitobains.²⁴⁰ » La question des minorités francophones ne sera d'ailleurs jamais tout à fait élucidée dans la pensée de Laurendeau et des Jeune-Canada. En octobre 1935, lorsqu'est publié le tract *Notre nationalisme* rédigé par Laurendeau, qui à plusieurs égards constitue l'aboutissement du travail exploratoire mené par les Jeune-Canada, il livre pour la première fois au public sa conception de la « Laurentie » : « Comment repérer géographiquement la Laurentie? [...] Laurentie : pays mal déterminé ayant pour cœur le Québec actuel, rayonnant alentour dans l'Ontario-Nord, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Angleterre. Centre sur le Saint-Laurent qui est comme son axe, son artère principale, comme sa respiration; où ceux de langue française sont inexpugnablement installés.²⁴¹ » Si Laurendeau avoue le caractère inachevé de cette conceptualisation, qui soulève quelques problèmes et traduit la nature préparatoire de son étude du problème national et des possibilités d'une séparation, il appert qu'il n'est pas tout à fait prêt à abandonner les minorités francophones à leur sort en faisant du Québec seul un État, sentiment vraisemblablement hérité de la pensée groulxiste. Ce passage constitue toutefois la seule occurrence où il est fait mention du problème des minorités franco-canadiennes chez Laurendeau à l'époque des Jeune-Canada, signe que la question n'est pas formulée avec une grande acuité dans son esprit.

Les questions politique et socio-économique dans la pensée nationaliste de Laurendeau

Dans le « Projet de doctrine » élaboré par les Jeune-Canada, Laurendeau étaye ses conceptions de la nation et de l'État, de même qu'il tente de circonscrire la nature de leur rapport. La définition qu'il esquisse de la nation revêt des accents nettement culturels : « La nation, c'est

²⁴⁰ D'après les notes prises par André Laurendeau, BAnQ, Fonds Dostaler et Patrice-Walter O'Leary (CLG40), P40/C6, 12.

²⁴¹ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 45.

un groupe d'hommes limité, pouvant communiquer entre eux dans l'espace et dans le temps, réunis par des ressemblances dans leurs façons de penser, de sentir et d'agir.²⁴² » Les idées de nation et de culture sont conçues comme quasi synonymiques : « Une nation ne pourrait opter pour telle ou telle culture, puisque c'est par sa culture qu'elle est.²⁴³ » Cette représentation n'est pas sans évoquer le tournant culturel que prend la définition de la nation chez des intellectuels comme Guy Frégault, qui écrira en 1939 qu'elle constitue avant tout une communauté spirituelle, un climat, une ambiance qui « comporte essentiellement la valeur d'une "commune mesure" culturelle²⁴⁴ », ou Claude Hurtubise de *La Relève*, qui la considère « comme un ensemble de personnes ayant même "façon de concevoir", et partant même culture²⁴⁵ ». Cependant, dans ce même article, Hurtubise critique le nationalisme qui, de cette conception de la nation en tant que « communauté de personnes », glisse trop souvent vers sa représentation comme un grand « tout pourvu de vie autonome²⁴⁶ », autonome des personnes qui la composent. Laurendeau semble embrasser cette idée fondatrice du romantisme politique : s'il estime que l'humanité est composée de personnalités diverses, que « tout cas humain et chrétien est un cas incommunicable, unique », il dresse de nombreux parallèles entre l'individu (ou la personne) – au singulier – et la nation, au point où les termes sont interchangeables : « ce qui est vrai de l'individu l'est aussi de la nation²⁴⁷ ». Gilbert Manseau, plus explicitement, s'il estime en ce qui concerne les « ressemblances physiques » et les « liens de sang » des membres d'une nation que « c'est leur sort de se perdre avec le temps, et [qu']il serait

²⁴² André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, p. 6, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ Guy Frégault en collaboration avec Jean-Marie Parent, cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, op. cit., p. 226.

²⁴⁵ Claude Hurtubise, « Saint-Jean-Baptiste et le nationalisme », *La Relève*, mars 1938, p. 70.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 71.

²⁴⁷ André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, p. 9, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

futile de fonder là-dessus l'unité d'une nation déjà vieillie et évoluée, à l'instar des racistes²⁴⁸ », soutient aussi que « les Canadiens français sont un tout, une nation, car ils se ressemblent par certaines vertus morales innées, dont l'ensemble ne se retrouve pas ailleurs.²⁴⁹ » La conception de la nation chez Laurendeau, qui lui aussi discute d'« héritage », d'« hérédités communes », ne semble pas cependant connaître de glissement sémantique vers un certain atavisme : chez lui, la nation nous *donne* un milieu culturel et historique, et la culture, « c'est l'acquis, le reçu (passif), le subjectif²⁵⁰ ». C'est donc, selon cette approche plus constructiviste et fondée sur la socialisation, en baignant dans ce *milieu* que l'on devient Canadien français.

Il estime aussi que la personne humaine doit à la culture aussi bien un enrichissement, c'est-à-dire un devoir non seulement de conserver les richesses culturelles accumulées, mais de les accroître, qu'une « soumission » : « acceptation d'un certain déterminisme culturel, de la nécessité d'une continuité », d'où l'exigence, « pour se réaliser, de bien se connaître – pour une nation comme pour un homme – ici les deux ne font qu'un.²⁵¹ » Une certaine dialectique se dessine, puisque le milieu culturel, en retour, doit à l'individu d'être fidèle à lui-même, et hérite d'un fonds de richesse inépuisable, « trésor moral, intellectuel, artistique²⁵² » que lui lèguent les personnes qui le composent. Il demeure que la rhétorique organiciste véhiculée par l'équation entre nation et personne, chez Laurendeau, conduit à une représentation de la nation comme une totalité dense et compacte, une identité collective plutôt monolithique, laissant peu de place aux diverses strates qui la sillonnent et aux mécanismes sociaux dont elle est traversée, aux plis qui la composent et aux

²⁴⁸ André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, p. 2, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

²⁴⁹ Gilbert Manseau, « La nation », dans *Projet de doctrine*, p. 4, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1. Souligné dans le texte.

²⁵⁰ André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, p. 8, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

²⁵¹ *Ibid.*, p. 7.

²⁵² *Ibid.*, p. 8.

forces historiques qui agissent différemment sur chacun d'entre eux. Si, dans son esprit, la culture – nationale, cela tombe sous le sens chez lui – n'est pas tout à fait figée, animée et enrichie qu'elle est par les forces vives qui la nourrissent, elle ne saurait être plurielle. Le caractère acquis, reçu de cette dernière explique l'importance principielle, chez lui, de l'éducation nationale, et ouvre la voie à un certain constructivisme : comme « on ne naît pas soi-même, on le devient²⁵³ », de même la culture n'éclot pas d'elle-même, n'est pas innée mais transmise, d'où l'impératif d'en assurer la continuité comme l'enrichissement. Toutefois, l'accent que place sciemment Laurendeau sur ce que partagent les membres de la collectivité nationale, sur ce qu'il leur est commun plus que ce qui ne les divise, l'amène à lancer des pointes, alors qu'il est au *Semeur*, à l'Action catholique spécialisée, laquelle commence à distinguer soigneusement entre national et religieux, entre temporel et spirituel, en même temps qu'elle se montre attentive aux forces qui définissent les milieux socio-économiques où évoluent les fidèles et à ce qui les sépare; il est probable que ce soit aussi pourquoi Laurendeau favorise le vaste élan national qu'il désire insuffler à la jeunesse, à travers l'éducation surtout, aux dépens d'une « éducation spécialiste et spécialisée²⁵⁴ » que revendiquent déjà certains acéjistes. Aussi la conception organique de la nation véhiculée par les aînés groulxistes dont il est le disciple, l'impérieux besoin de solidarité qu'appelle la Crise, d'ailleurs très largement imputée à un individualisme avilissant, et « la large et puissante union de toutes les jeunes bonnes volontés²⁵⁵ » à laquelle il est exhorté par certaines figures influentes, le poussent-ils dans cette voie.

De l'État, Laurendeau écrit qu'il consiste en « la nation organisée », c'est-à-dire

²⁵³ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 45.

²⁵⁴ Hector Bailey à André Laurendeau, 10 janvier 1934, BANQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 17.

²⁵⁵ Georges-Henri Lévesque à André Laurendeau, 10 mars 1935, BANQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 20.

[...] l'aboutissement final d'une série d'éléments (territoire, langue, religion, histoire et traditions communes, joies et tristesses partagées, se manifestant par la volonté d'une vie commune et indépendante, i.e. par un vouloir-vivre collectif assez fort pour se traduire politiquement par la création d'un gouvernement autonome)²⁵⁶.

Ayant comme caractéristique essentielle l'autorité politique, l'État constitue la sanction donnée par l'homme à la nation. Ils forment néanmoins « deux touts de nature différente²⁵⁷ » et peuvent être distincts : politiquement, un État peut être constitué de plusieurs nationalités reconnues, et plusieurs nations peuvent détenir sur le territoire ou au sein de l'État des droits acquis. Pourtant, au Canada, l'on se trouve face à l'irréductible antinomie d'un État qui ne remplit point son devoir, « l'antinomie d'un tout qui ne subsiste que par l'écrasement systématique de l'une de ses parties²⁵⁸ », écrira-t-il dans un cahier tiré de discours prononcés par les Jeune-Canada en décembre 1934. En principe, une nation, ne possédant aucune autorité constituée, ne peut tout simplement pas se séparer de l'État auquel elle appartient, lequel est institué par l'autorité légitime de la majorité. Toutefois, si une nation ne se voit pas accordée un traitement légitime en regard de ces principes, qu'elle ne manifeste à l'égard de l'État aucun vouloir-vivre collectif et qu'elle exprime sa volonté par voie d'un plébiscite honnête, « elle a droit de se séparer de l'État auquel elle appartient et de déclarer son autonomie.²⁵⁹ » Laurendeau s'éloigne ici de l'abbé Groulx en ceci que la souveraineté semble à ses yeux être issue du peuple et revêtir un caractère populaire davantage qu'elle ne relèverait de la seule Providence, bien que sa réflexion à ce sujet ne soit tout à fait étoffée. Ses méditations, en effet, concernent avant tout la légitimité d'un acte de séparation, avec comme horizon l'éventuelle formation de la « Laurentie ». Laurendeau et, plus largement, les Jeune-

²⁵⁶ André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, p. 6, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 13.

²⁵⁸ André Laurendeau, « Qui sauvera Québec? », dans Jeune-Canada, *Qui sauvera Québec?*, cahier n° 3 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, 1935, p. 56-57.

²⁵⁹ André Laurendeau, « Droits et devoirs de la nation par rapport à l'individu », dans *Projet de doctrine*, p. 16, s.d., BAnQ, Fonds Jeune-Canada (CLG21), S1, D1.

Canada ne produiront pas de réflexion structurante sur le rôle exact dont devrait être investi et la forme que devrait adopter le futur État « laurentien ». Pourtant, leur pensée ne saurait être tout à fait « apolitique », comme le suggère l'historien André-J. Bélanger²⁶⁰ : une lettre qu'envoie René Monette à Laurendeau en décembre 1933 indique même que ce dernier avait insisté dans une lettre précédente sur la directive du « Politique d'abord » de Charles Maurras²⁶¹. Cependant, dans leur esprit, ce mot d'ordre devrait servir moins à établir un nouveau régime qu'à définir pour la collectivité « un idéal puissant qui la saisisrait aux entrailles et l'entraînerait pendant des siècles²⁶² ». En effet, leur vocation, ainsi que le suggère Groulx à Laurendeau en septembre 1933, est moins d'apporter aux « problèmes nationaux des solutions techniques²⁶³ » que d'instiller chez la jeunesse un vaste élan moral et national. Cette perspective ne les empêche pas, néanmoins, de s'engager dans une enquête sur les problèmes nationaux sous un angle politique.

Un « plan de programme » non daté, manifestement lié au travail d'élaboration d'une doctrine entamé par le groupuscule à l'été 1933²⁶⁴, indique l'intention d'examiner deux potentielles avenues de réformes politiques qui s'offrent au Canada français : le régime démocratique réformé dans le sens du Programme de restauration sociale, et l'ordre corporatif tel qu'il s'est édifié en Allemagne et en Italie. La tentation du corporatisme d'État, cependant, s'est vite dissipée au profit du Programme de restauration sociale et de la solution à base de corporatisme social qu'il formule, à laquelle avait travaillé le père de Laurendeau : dès octobre 1933, les Jeune-Canada expriment

²⁶⁰ Bélanger place en effet les idéologies québécoises des années 1930 sous le signe de l'apolitisme, visant aussi les Jeune-Canada dont « le rôle va en s'estompant » dès que « prend forme l'Action libérale nationale » : voir André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes: quatre idéologies du Québec en éclatement: la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, op. cit., p. 15 et André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p.

²⁶¹ René Monette à André Laurendeau, 14 décembre 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 16.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ Lionel Groulx à André Laurendeau, 7 septembre 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 15.

²⁶⁴ Thuribe Belzile à André Laurendeau, 12 juillet 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 14.

avec vigueur leur pleine adhésion au Programme²⁶⁵. Le problème du Canada français continue ainsi de loger dans les esprits, non dans les structures, fondamentalement, du moins pas dans les structures politiques. Laurendeau avait été invité dès février 1933 à assister avec les Jeune-Canada aux cours sur les problèmes sociaux dispensés par l'École sociale populaire, têt sensibilisé à la doctrine sociale de l'Église que l'on oppose « aux théories subversives qui ravagent actuellement le monde²⁶⁶ ». Rappelons que les théoriciens du Programme insisteront sur la distinction entre corporatisme social, ou associatif, et corporatisme politique, « c'est-à-dire celui que l'État impose d'autorité, comme un capuchon sur la tête des multitudes²⁶⁷ ». Si l'on peut reprocher au Programme élaboré par l'Église et par divers penseurs et économistes catholiques des accents moralisateurs, imputant la Crise à des démissions morales, spirituelles et religieuses, et au corporatisme d'association qu'il subsume une cécité quelque peu naïve quant aux antagonismes de classe que la collaboration entre patrons et ouvriers suffirait à résoudre, leur caractère « apolitique » est discutable. Certes, Esdras Minville, l'un des théoriciens principaux du Programme et du corporatisme social tel qu'il est envisagé au Canada français, affirme que ce corporatisme « ne doit rien à la politique, contre laquelle il se dresse plutôt », déçu par ce monde politique qui « devait forcément nous décevoir²⁶⁸ ». L'historien Jean Lamarre y voit pourtant des appels à la solidarité cherchant à résoudre par le bas des problèmes engendrés par une crise venue « d'en haut »²⁶⁹, et le sociologue Fernand Dumont estime cette recherche guidée par les possibles voies de constitution d'une société où la politique, conçue différemment et présentant une certaine parenté avec ce que

²⁶⁵ Thuriibe Belzile, « Ce "Programme de restauration sociale" : L'adhésion des "Jeune-Canada" », *Le Devoir*, 4 octobre 1933, p. 2.

²⁶⁶ Joseph-Papin Archambault (s.j.) à André Laurendeau, 20 février 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 14.

²⁶⁷ Esdras Minville, « L'institution corporative », *op. cit.*, p. 1.

²⁶⁸ *Ibid.*

²⁶⁹ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, *op. cit.*, p. 212.

nous entendons aujourd'hui par *participation*, « descendrait si loin dans la texture de la société qu'elle finirait par en exprimer la substance et la vie.²⁷⁰ » Cette méfiance, voire cette hostilité avouée à l'égard du domaine politique, en effet, découle non seulement des éternelles démissions des hommes d'État, mais aussi d'une conception traditionnelle de la politique définie par sa verticalité, comme structure imposée du haut vers le bas, à laquelle on désire opposer l'horizontalité de ces corps professionnels de patrons et de travailleurs que l'on veut investir d'un pouvoir décisionnel, et qui ne sauraient donc être tout à fait « apolitiques ».

De son propre aveu, la pensée socio-économique de Laurendeau en ces années – laquelle ne saurait être dissociée de sa pensée politique, en regard de l'ampleur de la Crise qui appelle des réformes à la fois sociales et politico-économiques – demeure assez peu développée. Avec le recul que lui procureront trois décennies, il écrira en 1962 que, « pour la plupart, les Jeune-Canada s'intéressent peu aux problèmes économiques, ils sont conduits par leur nationalisme dans un domaine où leur incompétence est notoire²⁷¹ ». Des critiques estiment que leur réflexion économique « est faible et navigue dans les incertitudes²⁷² ». Concrètement, Laurendeau s'attaque surtout aux trusts, ces conglomérats anglo-américains qui ne réservent aux Canadiens français, dans leur propre vie économique, « que des rôles de manœuvres et de domestiques²⁷³ » multipliant les discours où il dénonce « le danger social et national qu'[ils] constituent²⁷⁴ », à la fois « dictature économique [et] dictature étrangère.²⁷⁵ » Cette lutte, portée à son paroxysme par les intellectuels

²⁷⁰ Fernand Dumont, « Les années 1930 : La première Révolution tranquille », dans Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy (dir.), *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*, op. cit., p. 10.

²⁷¹ André Laurendeau, « Le nationalisme s'enracinera-t-il mieux qu'en 1936? », dans *Ces choses qui nous arrivent*, op. cit., p. 52.

²⁷² Jean-Louis Gagnon, « Politique : Les Jeunes-Canada », *Vivre*, vol. 2, n° 4, 26 avril 1935, p. 3.

²⁷³ « Les jeunes s'en mêlent », *L'Action nationale*, vol. 1, n° 2, février 1933, p. 120.

²⁷⁴ André Laurendeau, cité dans « Les Jeune-Canada dénoncent les "trusts", en particulier ceux de l'électricité et de la gazoline », *Le Devoir*, 14 novembre 1933, p. 4.

²⁷⁵ André Laurendeau, cité dans « Les Jeune-Canada dans la paroisse Sainte-Clotilde », *Le Devoir*, 13 février 1934, p. 8.

nationalistes durant la Crise, trouve en Philippe Hamel un chef de file : ce signataire du Programme de restauration sociale, avec lequel Laurendeau correspond fréquemment, fait de la nationalisation de l'hydroélectricité le fer de lance de son militantisme. Hamel se joint d'ailleurs à l'Action libérale nationale (ALN), fondée le 12 août 1934 par des membres dissidents du Parti libéral du Québec et dirigé par Paul Gouin, qu'appuieront prudemment les Jeune-Canada, présents à plusieurs de leurs assemblées, réitérant néanmoins au public qu'ils ne forment pas un groupe politique²⁷⁶; pourtant, en privé, Hamel invite Laurendeau et ses camarades à écrire des articles, qu'ils soient anonymes ou pas, pour l'organe de l'ALN, *La Province*²⁷⁷. Il encourage le jeune intellectuel sur la voie de la lutte contre les trusts²⁷⁸ et les Jeune-Canada suggèrent, pour affronter le monopole de l'électricité, de le « soumettre [...] au contrôle sévère de l'État, étatiser ou municipaliser, ou mieux, créer une commission hydro-électrique²⁷⁹ » provinciale. C'était d'ailleurs en ce sens que Laurendeau, en 1932, achevait son *Manifeste pour la jeune génération* par le souhait de devenir « maîtres chez nous²⁸⁰ »; l'expression était promise à un bel avenir, reprise comme slogan, sur le thème de la nationalisation hydroélectrique, dans la campagne électorale de Jean Lesage au cours de la « Révolution tranquille ».

Dans ce domaine, manifestement, l'implication de l'État, seul capable de s'opposer au pouvoir des trusts, est conçu comme indispensable; toutefois, c'est surtout à ce type d'intervention que se circonscrivent, chez les intellectuels nationalistes et particulièrement ceux qui adhèrent au corporatisme social, les considérations sur les responsabilités de l'État²⁸¹ – encore que cet

²⁷⁶ Henri Du Berger, « Jeune-Canada, politique et politiciens », *L'Action catholique*, 2 avril 1935, p. 4 et 10 et « L'assemblée de l'Union nationale à Québec », *Le Devoir*, 19 novembre 1935, p. 1-3.

²⁷⁷ Philippe Hamel à André Laurendeau, 10 avril 1935, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 21.

²⁷⁸ Philippe Hamel à André Laurendeau, 4 mars 1934, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 17.

²⁷⁹ Georges-Étienne Cartier, cité dans « Les Jeune-Canada dans la paroisse Sainte-Clotilde », *Le Devoir*, *op. cit.*, p. 8.

²⁸⁰ « Les jeunes s'en mêlent », *L'Action nationale*, *op. cit.*, p. 120.

²⁸¹ Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, *op. cit.*, p. 212.

interventionnisme partiel fasse parfois lui-même l'objet de débats. Le cléricalisme est lui aussi un frein aux réflexions sur les possibilités d'un interventionnisme étatique plus étendu, puisqu'on estime ce dernier peu nécessaire en regard du rôle de structuration et d'institutionnalisation jusqu'ici assuré par l'« Église-nation » au Canada français. En décembre 1934, Laurendeau se félicite en effet de ce que « le clerc a presque tout en main, chez nous », et en particulier « dans le domaine de l'éducation²⁸² ». Cependant, le degré de misère causé par la Crise et la colère à l'endroit du régime étatique défaillant qui en est partiellement responsable semblent progressivement susciter chez le jeune catholique quelques failles dans cette conviction, voire une ouverture prudente à l'idée d'un interventionnisme étatique plus vaste et de sa légitimité : défendant en septembre 1935 ceux qui sont « aux crochets de l'État », il soutient qu'« un régime qui fauche la petite propriété, rogne les salaires, installe le chômage et, avec le chômage, le paupérisme en masse, un tel régime doit aux hommes des compensations.²⁸³ » Reste à savoir lesquelles...

Publiquement, les incursions de Laurendeau et des Jeune-Canada dans l'arène politique se résument surtout à la critique de la partisanerie, de la corruption et des trahisons nationales des hommes d'État. Ces dénonciations constituent un corollaire inévitable de la campagne que mènent les jeunes intellectuels contre l'empire des trusts, puisque « les excès des trusts ne découlent pas nécessairement du capitalisme. Ils sont dus à des législatures imprévoyantes ou à des administrations négligentes ou intéressées à la vie des trusts.²⁸⁴ » Le gouvernement fédéral dirigé par le Parti conservateur de R.B. Bennett, visé en décembre 1932 dans le *Manifeste de la jeune génération*, refuse de rencontrer une délégation des Jeune-Canada et de répondre à leurs lettres²⁸⁵;

²⁸² André Laurendeau, « L'actualité », *Le Semeur*, vol. 31, n° 4, décembre 1934, p. 93.

²⁸³ André Laurendeau, « la charité "organisée" », *La Relève*, septembre 1935, p. 28-29.

²⁸⁴ Pierre Dansereau, cité dans « Les Jeune-Canada dénoncent les "trusts", en particulier ceux de l'électricité et de la gazoline », *Le Devoir*, 14 novembre 1933, p. 4.

²⁸⁵ « L'assemblée des "Jeune-Canada" à la salle du Gesù », *Le Devoir*, 6 mars 1934, p. 8.

bientôt, Laurendeau et les Jeune-Canada s'attaquent tant à l'administration fédérale que provinciale, sans égard à l'allégeance politique. Dès février 1933, Laurendeau dénonce à la fois, au nom des Jeune-Canada, le gouvernement fédéral conservateur et l'administration provinciale libérale de Louis-Alexandre Taschereau, au pouvoir depuis 1920, dans des lettres ouvertes conjointes²⁸⁶. Rapidement, le ton monte et les critiques se font incendiaires : pour que le Canada français reprenne en main son destin et la maîtrise de son économie, « il n'est aucun moyen légitime, si extrême soit-il, devant lequel nous devrions reculer. Le temps n'est plus aux moyens modérés.²⁸⁷ » Ces paroles valent aux Jeune-Canada d'être dénoncés par Taschereau, en décembre 1933, comme un groupe séditionnel proférant des « paroles criminelles », des appels à la démagogie et semant chez la jeunesse les ferments de la révolte²⁸⁸, ce qui ne fait qu'attiser la verve des jeunes hommes. Laurendeau, lors d'une assemblée tenue à Québec le 18 décembre 1933, renvoie la balle au Premier ministre en se demandant qui est le véritable démagogue et en l'enjoignant à traîner les Jeune-Canada devant les tribunaux : « Si nos discours sont de nature à troubler la paix, si nous faisons appel à la sédition, nous sommons le procureur général de nous faire coffrer.²⁸⁹ »

Éruptions antisémites

Les réflexions de Laurendeau et des Jeune-Canada concernant les origines de la Crise et les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour y remédier, envisagés à travers le prisme de la question nationale, les conduisent à attribuer les affres de la Crise à des facteurs endogènes et exogènes à la réalité canadienne-française. Nous avons vu la densité, l'homogénéité sous le signe

²⁸⁶ André Laurendeau, « Deux lettres ouvertes des Jeune-Canada », *Le Devoir*, 14 février 1933, p. 2.

²⁸⁷ Pierre Dansereau, cité dans « Les Jeune-Canada dénoncent les "trusts", en particulier ceux de l'électricité et de la gasoline », *op. cit.*, p. 4.

²⁸⁸ Louis-Alexandre Taschereau, cité dans « M. Taschereau et les "Jeune-Canada" », *Le Devoir*, 18 décembre 1933, p. 1.

²⁸⁹ André Laurendeau, cité dans « Les "Jeune-Canada" répondent à M. Taschereau, à Québec », *Le Devoir*, 19 décembre 1933, p. 3.

de laquelle est conçue et formulée, chez Laurendeau, l'idée de nation : cette représentation identitaire le conduit à dénoncer les facteurs internes auxquels il impute la Crise comme autant de trahisons nationales, accusant surtout l'esprit de parti, la corruption et l'avidité des hommes politiques, ainsi que la carence spirituelle dans laquelle s'est abîmée avec complaisance la pratique religieuse au Canada français – la Crise, faut-il le rappeler, est avant tout de nature morale aux yeux de ces jeunes intellectuels²⁹⁰. Ces facteurs endogènes sont donc identifiés à des défections, des manquements à l'esprit et à l'idéal qui devraient habiter le véritable Canadien français; aussi Laurendeau et les Jeune-Canada sont-ils poussés à chercher des causes exogènes à l'effondrement civilisationnel et au dérèglement de l'économie. L'aliénation économique du Canada français aux mains du capital « étranger », le régime des trusts, l'esprit matérialiste anglo-saxon et l'individualisme qui en est indissociable sont incriminés en ce sens. La recherche de responsables à la Crise, cependant, glisse rapidement vers une recherche de boucs émissaires, menant chez les Jeune-Canada, dans le contexte d'une importante seconde vague d'immigration juive au Canada, à un déchaînement de discours antisémites et xénophobes particulièrement virulents.

À la suite d'une assemblée de protestation tenue le 6 avril 1933 contre les persécutions des Juifs en Allemagne nazie, à laquelle participent quelques hommes politiques canadiens-français dont le sénateur Raoul Dandurand, les Jeune-Canada montent le 20 avril une contre-assemblée au Gesù, qui se transforme vite en manifestation anti-juive et dont les propos seront publiés dans un cahier du groupuscule intitulé *Politiciens et Juifs*²⁹¹. Déclarations paradoxales, stéréotypes et idées reçues sur les Juifs s'y chevauchent : on dénonce, dans le même souffle, le prétendu judéobolchevisme s'immisçant avec l'immigration et l'accaparement des richesses ainsi que la

²⁹⁰ Esdras Minville et al., « Un programme de restauration sociale », *op. cit.*, p. 1.

²⁹¹ Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, cahier n° 1 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, 1933, 67 p.

« suprématie économique » des Juifs au Canada français. Le rassemblement a d'abord pour but de dénoncer la prétendue hypocrisie et les intérêts partisans de ces politiciens, qui démontrent leur soutien envers la minorité juive montréalaise et leur solidarité en faveur des Juifs « contre les prétendues persécutions d'Hitler » dont « rien n'est absolument prouvé²⁹² », alors qu'ils se montrent indifférents face au sort réservé aux minorités canadiennes-françaises et se sont tus au sujet des catholiques au Mexique, en Espagne et en Russie. Laurendeau, avertissant « quelque hitlérien égaré » dans l'assemblée que les Jeune-Canada ne veulent en rien « teinter leur mouvement d'antisémitisme²⁹³ » et estimant que les Juifs « ont donné de par le monde un exemple de solidarité admirable, dont nous devrions faire notre profit²⁹⁴ », ne voit pas moins dans l'assemblée de protestation antihitlérienne « une réunion d'immigrés inassimilés et inassimilables » et « une manifestation de cette déplorable politique de parti²⁹⁵ » visant à flatter une puissance électorale.

Le sénateur Dandurand, qui avait participé à la fondation et avait été l'un des présidents de la Société des Nations, réagit promptement en déclarant avoir agi dans l'esprit chrétien en témoignant de sympathie envers « les enfants d'un même Père », selon le mot du cardinal Verdier, et en accusant les Jeune-Canada, à travers ces discours, de « commettre l'acte le plus cruel » et de « fatalement prendre parti pour les persécuteurs contre les persécutés.²⁹⁶ » Laurendeau lui réplique

²⁹² André Laurendeau, « Partisanerie politique », dans Jeune-Canada, *Politiciens et Juifs*, op. cit., p. 55-56.

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 56. La façon dont Laurendeau conçoit la minorité juive au Québec, dont il est dit dans *Politiciens et Juifs* qu'elle forme « un bloc compact » et dans un article « un État dans l'État », présente de curieux parallèles avec sa propre conception de la nation canadienne-française, ce qui demeure toutefois un impensé chez lui. C'est peut-être ce qui le conduit, à l'instar de plusieurs éditorialistes du *Devoir*, à entrevoir au sein de leur communauté un brillant exemple de solidarité dont il voudrait que le Canada français s'inspire, d'une part, et de l'autre à y percevoir confusément une menace, menant à la profération de propos virulemment antisémites : voir, à ce sujet, Pierre Ancil, *À chacun ses Juifs : 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l'égard des Juifs (1910-1947)*, Sillery, Septentrion, 2014, p. 91-98.

²⁹⁵ André Laurendeau, « Partisanerie politique », dans *Politiciens et Juifs*, op. cit., p. 58.

²⁹⁶ Raoul Dandurand, « Sur l'assemblée de jeudi au Gesù », *Le Devoir*, 25 avril 1933, p. 1.

en lui reprochant de n'avoir pas convoqué d'assemblée pour soutenir les catholiques du Mexique : « Votre indifférence d'alors concorde mal avec votre activité d'aujourd'hui. » Il dit comprendre la compassion du cardinal Verdier, qu'il distingue toutefois d'une attitude partisane : résumant la position des Jeune-Canada, il soutient que les Juifs ont reçu « un traitement de faveur » dû à l'esprit de parti, qu'ils représentent « un danger social : l'internationalisme et la folie communiste » et que grâce à la finance et au commerce, ils ont établi « leur toute puissance sur la politique du pays²⁹⁷ ». Plus tard, en septembre 1933, Gérard Filion soutient au nom des Jeune-Canada l'échevin montréalais Auger, opposé à toute immigration : « Quant aux Juifs [...] notre attitude à leur égard n'a pas changé depuis le mois d'avril dernier : nous les considérons comme des indésirables nous n'entendons pas qu'on fasse de Montréal le cénacle de la juiverie internationale, ni le refuge d'individus dont d'autres pays jugent à propos de se débarrasser.²⁹⁸ »

Ces propos valent aux Jeune-Canada d'être cités, avec *Le Devoir*, *L'Action catholique*, *Le Patriote* et *Le Restaurateur* – ces deux derniers étant publiés par Adrien Arcand, journaliste violemment antisémite, s'inspirant du fascisme et du national-socialisme – dans une liste d'organisations et de publications antisémites dressée par le Congrès juif canadien (CJC) en décembre 1933, sous la forme d'un « Emergency Call » confidentiel, qui fait scandale lorsqu'il est publié en janvier 1934 dans *Le Devoir*²⁹⁹. Dans une première lettre, le secrétaire général du CJC, H.-M. Caiserman, sur la foi de rapports de presse d'une assemblée tenue par les Jeune-Canada, dit prendre note du « désaveu par leurs chefs de l'antisémitisme et de desseins antisémitiques », tout en protestant contre les « remarques insultantes » véhiculées simultanément, et réitérant que les

²⁹⁷ André Laurendeau, « Les Jeune-Canada écrivent à M. Dandurand », *Le Devoir*, 27 avril 1933, p. 1.

²⁹⁸ Gérard Filion, « Lettre ouverte des Jeune-Canada à M. l'échevin Auger », *Le Devoir*, 27 septembre 1933, p. 2.

²⁹⁹ Omer Héroux, « Ces documents », *Le Devoir*, 18 janvier 1934, p. 1.

discours d'avril 1933 étaient « indubitablement antisémitiques.³⁰⁰ » La riposte de Laurendeau ne se fait pas attendre, et se fait particulièrement acerbe et calomnieuse : « Qui donc, ici, est l'insulté, qui donc est l'insulteur? Vous avez un culot formidable, Monsieur, de faire le persécuté. » Il évoque aussi les mensonges venimeux colportés « dans la demeure de vos congénères, sous le masque impénétrable de vos hiéroglyphes », « cette outrecuidance, quand vous êtes forts, cette rampante veulerie, quand vous êtes loqueteux ». Son propos est surtout d'affirmer que, face à « des êtres qui ne se laissent assimiler par aucune race, qui [...] constituent un État dans l'État », ce n'est pas « faire de l'antisémitisme que de réclamer que nous soyons maîtres chez nous.³⁰¹ » La formule, ici, revêt une autre signification...

Les Jeune-Canada sous le feu de la critique

Les prises de position tumultueuses de Laurendeau et des Jeune-Canada dans les journaux, leurs critiques vociférantes et leur antisémitisme leur valent de nombreuses critiques, tant de la part du Premier ministre Taschereau et de la presse libérale que d'un détracteur du nationalisme canadien-français comme Jean-Charles Harvey³⁰² et du journal yiddish montréalais *Der Keneder Odler*³⁰³. Des remontrances sont même adressées à Laurendeau par un père jésuite, qui n'approuve guère le ton des discours du groupuscule³⁰⁴, et par un membre de leurs propres rangs, reprochant aux Jeune-Canada leur manque d'orientation, ainsi que leur éloignement progressif du « mot de

³⁰⁰ H.-M. Caiserman, cité dans Omer Héroux, « L'autorité de ces documents juifs », *Le Devoir*, 25 janvier 1934, p. 1.

³⁰¹ André Laurendeau, « Les “Jeune-Canada” et l'antisémitisme », *Le Devoir*, 30 janvier 1934, p. 1-2.

³⁰² Jean-Charles Harvey à André Laurendeau, 21 novembre 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 16.

³⁰³ [Israël Rabinovitch?], « Pritsishe tkifes un khutspe [Avec hauteur et sur un ton insolent] », *Der Keneder Odler*, 1^{er} février 1934, p. 1; « In di vegen fun fashizm [Sur les chemins du fascisme] », *Der Keneder Odler*, 9 juin 1933, p. 1-3; « Der shpil in fashizm [Le jeu du fascisme] », *Der Keneder Odler*, 21 novembre 1933, p. 1-3. Traduits par Pierre Anctil.

³⁰⁴ Adélard Dugré (s.j.) à André Laurendeau, 6 mars 1934, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 17.

Maurras : « Politique d’abord »³⁰⁵ » que citait jadis Laurendeau – signe non seulement d’une certaine incohésion au sein du groupe, mais aussi du cheminement de la pensée du jeune intellectuel. Cependant, les critiques qui porteront les coups les plus durs au groupuscule, les plus marquantes aussi dans l’évolution intellectuelle de Laurendeau, sont celles que leur réservent le penseur catholique Jacques Maritain et Henri Bourassa, emblème nationaliste au tournant du siècle devenu « contempteur du nationalisme outrancier », selon le mot d’Esdras Minville.

La visite de Jacques Maritain à Montréal en automne 1934, au cours de laquelle il rencontre le 16 octobre des membres des Jeune-Canada et de la revue *La Relève*, constitue moment décisif dans le cheminement du groupuscule nationaliste. Le philosophe personnaliste, ancien collaborateur épisodique à *L’Action française* parisienne, s’en dissocie radicalement à l’époque de sa condamnation par le Saint-Siège, en 1926 : sollicité parmi d’autres penseurs catholiques pour expliquer cette anathématisation, il publie en 1927 la *Primauté du spirituel*, dont le titre est un pied de nez au « Politique d’abord » de Maurras. S’illustrant par ses ouvrages qui gagnent en popularité au Canada français dans la décennie des années 1930, le penseur est en divers milieux très estimé, y compris chez les groulxistes. Laurendeau reçoit ainsi en août 1933 une lettre du père jésuite Hubert Létourneau qui, estimant que « Maritain est un homme qui doit vous convenir (votre style ressemble au sien) », lui transmet un long extrait de *Primauté du spirituel* en espérant « embraser encore davantage une volonté déjà bien généreuse ».³⁰⁶ Le père du jeune intellectuel, Arthur, connaît vraisemblablement le penseur catholique depuis quelque temps déjà, lui qui écrit un article en 1923 réagissant aux positions énoncées par Maritain dans son œuvre *Art et scolastique* sur les

³⁰⁵ La lettre est incomplète et n’est pas signée, mais la calligraphie indique très vraisemblablement qu’il s’agit de René Monette : René Monette à André Laurendeau, 1^{er} août 1935, BAnQ, Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts) (CLG2), P2/D1,3.

³⁰⁶ Hubert Létourneau (s.j.) à André Laurendeau, 27 août 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 15.

rapports de l'art au particulier et à l'universel³⁰⁷; c'est d'ailleurs Arthur qui prêtera à Guy Frégault *Humanisme intégral*, publié en 1936, ouvrage marquant dans le parcours intellectuel du jeune historien, lors d'une rencontre à l'origine des contributions de Frégault à *L'Action nationale*³⁰⁸.

Paul Dumas, des Jeune-Canada, souligne en novembre 1934 dans les pages du *Semeur* ce passage de Maritain à Montréal, et se fait à son égard particulièrement encenseur, le qualifiant du « type parfait de l'honnête personne de la nouvelle chrétienté³⁰⁹ ». Il célèbre celui qui « a entrepris de réhabiliter la “personne” humaine, charnelle et spirituelle » et qui incarne « la transformation chrétienne de l'ordre temporel ». La critique de l'esprit capitaliste formulée par Maritain, « esprit de haine de la pauvreté et de mépris du pauvre » qui « n'existe que comme outil et non comme personne », tout comme le riche « n'existe de son côté que comme consommateur et non comme personne », a de quoi plaire aux Jeune-Canada. D'autres réflexions mènent à une prise de conscience : « il semble bien que sur le plan intellectuel, nous soyons parents du “petit bourgeois” stigmatisé par Maritain », caractérisé par son culte de surface, son formalisme étroit, sa fidélité théorique aux lois religieuses. Surtout, Dumas rapporte une remarque vraisemblablement faite lors de sa rencontre avec les Jeune-Canada et les membres de *La Relève* : « À notre nationalisme tapageur et échevelé, à notre religiosité squameuse, Maritain donne un conseil, un seul : “Contentez-vous d'exister”.³¹⁰ » Dumas en fera un mot d'ordre, qu'il répétera dans le premier tract des Jeune-Canada en ce même mois de novembre 1934 : « “Existez, contentez-vous d'exister”, nous a dit Jacques Maritain : exister, oui, fièrement, en catholiques, et à la française!³¹¹ » Cet

³⁰⁷ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, tome 1 : la Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*, op. cit., p. 272-273.

³⁰⁸ Guy Frégault à Gérard Payer, cité dans Christian Roy, « Le personnalisme de *L'Ordre Nouveau* et le Québec, 1930-1947 : Son rôle dans la formation de Guy Frégault », op. cit., p. 467-468, n. 11.

³⁰⁹ Paul Dumas, « Jacques Maritain au pays de Canada », *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 44.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 44-49.

³¹¹ Paul Dumas, *Nos raisons d'être fiers*, tract n° 1 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, novembre 1934, p. 28.

optimisme, cependant, contraste fortement avec le témoignage rétrospectif de Robert Charbonneau, ancien membre fondateur de *La Relève*, qui écrira en 1967 que, « sans décourager directement les jeunes gens qui l’entouraient, Jacques Maritain s’efforça de montrer dans le nationalisme une doctrine dépassée. Cette réfutation imprévue des idées de la Jeune-Nation³¹², si courtoise pourtant et enveloppée de charité, avait jeté un froid sur la réunion.³¹³ » Cette rencontre, en effet, ne pouvait pas manquer d’affecter Laurendeau, âme dirigeante du réseau, qui usait quelques mois plus tôt du « Politique d’abord » maurassien dans sa correspondance avec un collègue³¹⁴. Elle le conduit, progressivement, à un approfondissement de ses réflexions sur les rapports difficiles entre Action catholique et Action nationale, à une méditation sur la légitimité de sa pensée nationaliste et à un travail laborieux de distinctions nécessaires, sans pourtant qu’elles soient entendues comme antinomies; déjà, Laurendeau tente de concilier ce qui semble à d’autres inconciliable.

Quelques mois après cette rencontre, le jeune directeur du *Semeur* publie dans la revue un article concernant la démographie catholique du pays, faisant état du fait que la population irlandaise, représentant une infime partie des fidèles catholiques au Canada, n’est d’ailleurs catholique que dans la proportion de 31,26%³¹⁵. Il établit ensuite, « avec Jacques Maritain, que “le milieu est gardien de la foi : oui, mais après la foi.” Le *premier* agent de conservation du catholicisme, c’est le catholicisme lui-même ». Cette réserve faite, Laurendeau tire de ces statistiques les conclusions suivantes : « En se plaçant *au point de vue naturel*, on peut dire que l’avenir du catholicisme au Canada est lié à l’avenir de la nation canadienne-française. » Si la nation, prise dans son ensemble, perpétue la foi de ses pères, c’est qu’elle constitue un milieu; à

³¹² Charbonneau modifie dans son témoignage le patronyme des participants; il s’agit ici des Jeune-Canada.

³¹³ Robert Charbonneau, *Chronique de l’âge amer*, Ottawa, Éditions du sablier, 1967, p. 55.

³¹⁴ René Monette à André Laurendeau, 14 décembre 1933, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 16.

³¹⁵ André Laurendeau, « Il y a statistiques et statistiques », *Le Semeur*, vol. 31, n° 7, mars 1935, p. 168.

l'inverse, la perte de la foi chez les Irlandais s'explique par le fait qu'ils n'ont pas la sauvegarde d'une langue et d'un milieu : « voilà soulignée par les faits l'importance du milieu. » Ensuite, « il n'est pas raisonnable, *dans ce pays*, d'affirmer qu'on fait de l'action catholique intégrale *parce qu'on a statué qu'on ne ferait point d'action nationale* ». Pour la même raison, il est indu d'affirmer « qu'une société ne fait point de l'action catholique intégrale, parce que, portant sur la situation un regard réaliste, et se défiant des importations comme de tous les diables, elle se définit comme étant secondairement mais essentiellement une œuvre d'action nationale.³¹⁶ » L'une n'exclut pas l'autre, tant que le national se subordonne au religieux; non plus que de la négation de l'Action nationale s'ensuit naturellement une Action catholique intégrale – Laurendeau profite par ailleurs de l'occasion pour lancer une pointe à l'Action catholique spécialisée « d'importation ». Le jeune intellectuel use donc de la distinction de Maritain entre ordres surnaturel et naturel pour nuancer les propos du penseur catholique et justifier sa position selon laquelle la défense du milieu et celle de la religion catholique au Canada français, sur le plan naturel, ici-bas, sont indivisibles. Il cherche ainsi à dédouaner la thèse du « milieu gardien de la foi » : par milieu, il entend ici milieu culturel, qui correspond aussi chez lui à la nation, plus large que la seule langue. Ce travail de distinction, cependant, s'affinera avec le temps. Ces remarques traduisent aussi la prise en compte par le jeune intellectuel du caractère minoritaire du Canada français et ce qu'il se représente comme sa grande fragilité existentielle, questions qui ne sont pas posées par les penseurs catholiques français.

Les 30 avril, 9 et 15 mai 1935, Bourassa sort de sa retraite pour livrer trois conférences visant à dénoncer plusieurs dérives du nationalisme canadien-français, organisées sous l'auspice de l'ACJC, en elle-même significative, et relayées chaque fois en dernière page du *Devoir*, ce qui est tout aussi révélateur. Ces conférences semblent viser les Jeune-Canada en particulier, dont les

³¹⁶ André Laurendeau, « Il y a statistiques et statistiques », *op. cit.*, p. 170.

espoirs d'indépendance se font moins circonspects dans leurs publications en début d'année 1935. Si, en décembre 1934, Paul Simard postule que « la meilleure solution au problème serait pour la nation canadienne-française, puisqu'elle en a le droit naturel, d'abandonner la Confédération à son sort et de se constituer en État indépendant », il ajoute immédiatement : « mais nous ne devons pas nous faire d'illusions. À moins d'un événement grave, imprévu, qui viendrait bouleverser l'ordre actuel, il ne nous est pas loisible de croire à la réalisation de cet idéal, d'ici plusieurs années.³¹⁷ » Toutefois, dans un tract publié en mars 1935, Dostaler O'Leary, qui se joint plus tardivement au groupuscule et affiche ses aspirations indépendantistes plus fermement, soutient explicitement : « Pour nous l'indépendance politique ne doit pas a priori être rangée dans le domaine des chimères. C'est une possibilité... c'est le seul moyen, je le répète, de jouer un rôle quelconque en Amérique.³¹⁸ » Dans le tract suivant, en avril, Émilien Brais écrit : « Est-ce dire que l'heure a sonné pour nous de briser le pacte fédératif et de nous ériger en État complètement indépendant et libre? Grave question à laquelle nous devons avant peu trouver réponse.³¹⁹ »

La première conférence de Bourassa, intitulée « Le nationalisme est-il un péché? » est programmatique : l'orateur y « confesse » quatre péchés de son propre parcours nationaliste et relate sa « conversion » depuis sa lecture de *L'Action française* de Paris en 1922 et surtout, sa rencontre avec le pape Pie XI en 1926. Rappelant que « le nationalisme [...] ne doit jamais porter atteinte à l'unité de l'Église et à l'autorité de l'Église », mobilisant « le principe fondamental de la fraternité humaine », il insiste surtout sur les droits des minorités, « les droits de toutes les minorités,

³¹⁷ « Les “Jeune-Canada” parlent devant une salle comble au Monument National », *Le Devoir*, 4 décembre 1934, p. 2.

³¹⁸ Dostaler O'Leary, “*L'inferiority complex*”, tract n° 2 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, mars 1935, p. 16.

³¹⁹ Émilien Brais, « L'idéal historique de la nation canadienne-française », dans Gilbert Manseau, Bernard Hogue et Émilien Brais, *Le Canadien français, ses droits, son idéal*, tract n° 3 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, avril 1935, p. 18.

y compris ceux des Juifs.³²⁰ » Prenant à partie, implicitement, les Jeune-Canada, il dit se séparer nettement « de tous ceux qui cherchent à hypnotiser nos compatriotes avec l'idée que nous sommes un peuple à part, que la province de Québec est destinée à être une nation à part » et souligne la faiblesse de leur doctrine : « Cessez de réclamer de la monnaie bilingue pour tout le Canada, si vous voulez devenir "Laurentiens". Ou bien déclarez-vous canadiens et dites que vous voulez le rester.³²¹ » La seconde conférence, qui a pour titre « Le nationalisme dans l'Église », a pour objet de démontrer que le « nationalisme religieux » constitue l'antithèse du catholicisme, de vocation universelle. Bourassa y déplore que pour « nos néo-nationalistes », ainsi qu'il nomme la jeune génération portée par un nouvel élan nationaliste et cherchant à se formuler une doctrine propre, « de même qu'il n'y a pas [...] de patrie canadienne, il n'y a pas *une* Église canadienne, cellule intégrante de l'Église universelle³²² », faisant référence à la thèse de la « langue gardienne de la foi » et aux tensions avec le clergé irlandais, thèmes sur lesquels se penche Laurendeau dans les pages du *Semeur*. Sa troisième conférence, intitulée « Catholiques et non-catholiques », porte sur le conflit des nationalismes religieux et surtout, sur la question de l'antisémitisme au Canada français, la communauté juive étant « celle de nos minorités contre laquelle s'élèvent le plus de préjugés ». Citant un mot d'Étienne Gilson selon lequel « l'antisémitisme est une stupidité chez un Français : chez un catholique, c'est une monstruosité », Bourassa critique les égarements des « jeunes gens qui [...] [s'échauffent] avec des sentiments d'exclusivisme, de méfiance, qui deviennent bientôt de la haine³²³ », visant les multiples débordements antisémites des Jeune-Canada. Ceux-ci s'écartent de l'esprit de l'Évangile, et Bourassa leur recommande la lecture de la

³²⁰ Henri Bourassa, cité dans « "Le nationalisme est-il un péché?" », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1935, p. 8.

³²¹ *Ibid.*

³²² Henri Bourassa, cité dans « "Le nationalisme dans l'Église" », *Le Devoir*, 10 mai 1935, p. 8.

³²³ Henri Bourassa, cité dans « Catholiques et non-catholiques », *Le Devoir*, 16 mai 1935, p. 8.

Primauté du spirituel de Maritain – que connaît pourtant bien Laurendeau, de même qu’il lit Gilson³²⁴.

Notre nationalisme

Le cinquième tract des Jeune-Canada, *Notre nationalisme*, rédigé par Laurendeau, se veut à plusieurs égards une réponse à toutes ces critiques. Le tract formule la doctrine du groupuscule, sorte d’aboutissement d’un long et tortueux travail d’élaboration, bien qu’elle ne soit pas tout à fait cristallisée et qu’elle « exprime une aspiration qui ne se connaît pas suffisamment³²⁵ ». Laurendeau y définit ainsi ce qu’il appelle, à la suite de Bourassa, le « néonationalisme » des Jeune-Canada, soit le nationalisme « laurentien ». La dédicace, adressée à Bourassa et l’abbé Groulx, « l’un précurseur, l’autre artisan d’une doctrine d’où ces pages procèdent », annonce le dialogue qui y est entretenu avec ces deux figures incontournables du nationalisme canadien-français et rend compte d’un sentiment de filiation. Le tract est également révélateur quant aux sources intellectuelles auxquelles s’abreuvent Laurendeau et les Jeune-Canada. Il s’ouvre en effet sur les témoignages de « trois grands catholiques », dont l’un est tiré de Daniel-Rops et où l’on croirait lire l’abbé Groulx :

(La nation) est rigoureusement différenciée des autres; elle poursuit une mission qui lui est départie par la Providence, et c’est dans la mesure où elle est fidèle à cette mission qu’elle accède à une valeur universelle. [...] Chaque peuple, en tant qu’élément historique, fils de la tradition, possède sa signification propre : à chacun de la dégager et de lui demeurer conforme³²⁶.

Cette citation peut sembler étrange en ouverture d’un tract résolument nationaliste pour qui connaît la position qu’a maintenue le penseur toute sa vie, critique résolu des idéaux monstrueux « de l’État, de la Race et de la Masse³²⁷ », défenseur de la valeur fondamentale de la personne humaine et de

³²⁴ Voir André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 14.

³²⁵ *Ibid.*, p. 52.

³²⁶ Daniel-Rops, cité dans André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 4.

³²⁷ Daniel-Rops, « lettre de France », *La Relève*, avril 1938, p. 105.

son salut surnaturel comme rempart contre le communisme, le nationalisme excessif et l'impersonnalité démocratique du grand nombre. Or, Daniel-Rops y définit simplement sa conception de la nation, entité naturelle suivant la longue pérégrination téléologique qui lui est propre vers une finalité universelle voulue par la Providence, à l'instar de ce qu'avance Groulx; Laurendeau se réfère à ce penseur catholique, qui lui avait été recommandé dès janvier 1934 par un père jésuite du collège Sainte-Marie³²⁸, afin de souligner certaines prémisses de sa pensée nationaliste et d'appuyer la doctrine des Jeune-Canada. En effet, Daniel-Rops, écrivain réputé et fréquemment invité à collaborer à la revue *La Relève*, participe à l'époque sur le conseil de Gabriel Marcel aux activités de l'*Ordre Nouveau*, revue et mouvement politique dont il partage les orientations personnalistes. Cherchant une voie mitoyenne entre les extrêmes des totalitarismes communiste et fasciste et le capitalisme libéral, ce groupe réunissant plusieurs intellectuels non conformistes des années 1930, proche des premiers travaux de Mounier, œuvre à la formulation de nouvelles formes d'action civique catholique et à une révolution morale, refusant « cette césure entre le spirituel et le temporel³²⁹ », entre « l'exigence chrétienne de la justice sociale et le désordre établi qui caractérise le monde cassé³³⁰ ». Sur ces questions, Laurendeau invoque dans *Notre nationalisme* des réflexions articulées par Maritain dans la revue *Sept*, hebdomadaire catholique auquel collaborent également Daniel-Rops et Gabriel Marcel, et qui seront reprises plus tard dans l'ouvrage *Humanisme intégral* du même auteur.

En effet, le tract se veut aussi, en regard des critiques adressées aux Jeune-Canada, une étude de « la position du chrétien vis-à-vis du nationalisme et de l'action temporelle en général ».

³²⁸ Paul Fontaine (s.j.) à André Laurendeau, 17 janvier 1934, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 17.

³²⁹ Daniel-Rops, cité dans Pierre De Boisdeffre, « L'œuvre de Daniel-Rops (1901-1965) », *Revue des deux mondes* (1829-1971), 1965, p. 48.

³³⁰ *Ibid.*

Laurendeau fait appel, de nouveau, à des *distinguo* formulés par Maritain afin de définir le champ d'activité des Jeune-Canada : il distingue en ce sens entre « le plan *spirituel*, le plan *temporel* et le plan du *spirituel considéré dans sa connexion avec le temporel*³³¹ », sur lesquels le chrétien peut situer son action. Alors que l'Action catholique évolue sur le premier et le dernier de ces plans et que ses membres agissent ainsi *en tant que chrétiens*, c'est-à-dire qu'ils engagent l'Église et se soumettent à l'Autorité hiérarchique, Laurendeau estime que les Jeune-Canada agissent *en chrétiens* sur le seul plan temporel, ce qui répond aussi selon Maritain à une nécessité vitale : cette posture, qui n'engage que soi-même, a tout de même pour « vocation d'infuser au monde [...] une sève chrétienne³³² ». Le jeune intellectuel définit ainsi les Jeune-Canada, vis-à-vis de la jeunesse ouvrière catholique et des autres mouvements de l'Action catholique spécialisée, comme des militants d'Action nationale qui n'engagent ni l'Église ni la Hiérarchie, mais engagent pleinement leur propre personne qui est chrétienne, et que « tout en se maintenant dans le temporel, ils doivent reconnaître la primauté du spirituel; davantage, leur action dans le temporel doit être avant tout une admission pratique et une volonté de faire admettre pratiquement cette primauté du spirituel.³³³ » Laurendeau soutient conséquemment que « le Jeune-Canada prolonge l'action de la J.O.C.³³⁴ » Cette position leur permet en effet, tout en devant soumission aux ordres de l'Église au point de suture entre le spirituel et le temporel, d'agir librement dans la sphère politique et de faire « de la politique nationale », laquelle ne les « *oblige pas en tant que chrétiens* »; le clergé et les jocistes pourraient les suivre librement dans leur projet séparatiste de la « Laurentie », mais pas *en tant que chrétiens*³³⁵.

³³¹ Jacques Maritain, cité dans André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 11.

³³² *Ibid.*, p. 13.

³³³ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 16.

³³⁴ *Ibid.*, p. 17.

³³⁵ *Ibid.*, p. 16-18.

Force est de constater que Laurendeau s'inspire déjà de certains éléments de la mouvance personnaliste dans l'esprit, sinon d'orienter, du moins de justifier son militantisme – éléments qui viennent prolonger son groulxisme, davantage qu'ils ne le poussent à rompre avec lui. Les Jeune-Canada, dans son esprit, complémentent ainsi les initiatives de l'Action catholique spécialisée en agissant *en chrétiens* et en instillant dans leur milieu « la sève chrétienne », répondant toutefois aux dérèglements de la Crise en fonction d'un prisme national qui demeure la pierre angulaire de leur engagement, tout en respectant sa nécessaire subordination à la primauté du spirituel. Les échos des écrits personnalistes sur la valeur sacrée de la personne humaine entendue comme univers spirituel trouvent certainement en Laurendeau un auditoire sympathique : sa pensée, dont nous avons vu qu'elle se caractérisait par une conception plutôt totalisante de la nation, faisant bloc compact, s'ouvre à un mouvement plus dialectique entre la personne et le collectif, à une plus grande fluidité dans la façon dont ils s'informent mutuellement à l'occasion de cette publication. Il formule ainsi le souhait de donner « à l'homme de ce coin de terre le sens du collectif en même temps que le sens de la personnalité.³³⁶ » Ces méditations portent en même temps sur les rapports du particulier à l'universel, s'inscrivant dans un dialogue qu'avait entamé son père Arthur avec certaines réflexions maritainiennes³³⁷ : « Redécouvrons la vraie notion de l'homme. L'homme ne s'élève à l'universel que par étapes. Faire sauter un échelon, s'élancer droit dans l'abstrait c'est risquer de s'y perdre et fabriquer des idéologues en série. L'enfant n'apprend que par degrés l'existence du monde : il en prend conscience à mesure qu'il prend conscience de soi.³³⁸ » Il en est de même pour la nation : « “Comme on ne commande à la nature qu'en lui obéissant, écrit Pierre-

³³⁶ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 43.

³³⁷ Voir, à ce sujet, Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, tome 1 : la Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*, op. cit., p. 272-273; Arthur Laurendeau, « Méditation d'un artiste sur la patrie », *L'Action française*, février 1923, p. 106-113.

³³⁸ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 42.

Henri Simon, on ne s'impose à une nation qu'en observant les lois profondes de son histoire".³³⁹ » Par le sens du collectif, en effet, « la partie se rappelle sa misère de partie », mais il lui manque la soumission ontologique au tout : « par le sens de la personnalité, de la différenciation, de l'un, sa valeur propre de partie est sauvée, accrue, et la notion de personne n'est pas entamée.³⁴⁰ » C'est en fonction de ces prémisses que Laurendeau conçoit l'arrimage du particulier à l'universel, le passage à « un plan élevé, de la Nation à l'Univers, puis à la Création, puis à son Principe » : s'il faut d'abord cultiver ses talents propres, se grandir autant que possible, avoir « *accepté comme point de départ : moi* », la tradition à prolonger reste « la tradition de cette France dont on a pu dire que sa caractéristique c'est précisément le sens de l'universel³⁴¹ ». Ces réflexions s'accompagnent de remarques concernant le rapport du passé au présent et la volonté de briser avec tout conservatisme, « avec ce qui sent la vieille poussière des musées historiques.³⁴² » Il défend l'idée de l'« Aventure » : « La création, voilà la grande Aventure. Substituer à la manie du changement, du mouvement qui éparpille, le désir des innovations fécondes qui ne détruisent pas la stabilité.³⁴³ »

S'agirait-il ici d'une simple tentative de dédouaner leur nationalisme « séparatiste » en cherchant à le concilier avec la pensée et les réserves de Maritain, ainsi que l'estime Yvan Lamonde³⁴⁴, ou plutôt des premiers signes de ce que Mathieu Noël interprète comme l'adoption d'une approche personnaliste par les Jeune-Canada vers la fin de leur existence, bien que celle-ci soit demeurée à l'état embryonnaire³⁴⁵, phénomène dont l'ACJC aurait été un précurseur dans sa reconfiguration des années 1930? Il semble que *Notre nationalisme* conjugue ces deux intentions,

³³⁹ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 47. Pierre-Henri Simon collabore à l'époque aux revues *Esprit*, *Sept* et *Temps présent*.

³⁴⁰ *Ibid.*, p. 43.

³⁴¹ *Ibid.*, p. 43-44.

³⁴² *Ibid.*, p. 45.

³⁴³ *Ibid.*, p. 46.

³⁴⁴ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », op. cit., p. 216.

³⁴⁵ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 43.

fondé sur un effort de réhabilitation de la pensée nationaliste des Jeune-Canada, de clarification du lien entre catholicisme et nationalisme et de déconstruction de certaines critiques qui leur sont adressées, tout autant que sur une volonté sincère d'y intégrer des idées de la gauche catholique³⁴⁶. Ici, une dernière remarque s'impose : l'invocation des distinctions formulées par Maritain, sous la plume de Laurendeau, ne semble pas correspondre à une instrumentalisation des principes du penseur catholique reposant sur un calcul visant à transfigurer, voire à réifier sciemment sa pensée en quelque chose qu'elle n'est pas, dans le dessein de justifier son engagement nationaliste au sein des Jeune-Canada. Bien plutôt, il semble être habité par la conviction sincère et profonde que le Saint-Siège n'a pas condamné le nationalisme *en soi* en 1926³⁴⁷ et que Maritain, à travers ses écrits, n'a pas cherché à instituer une césure infranchissable entre le spirituel et le temporel, telle que le jeune intellectuel semble la discerner dans certains esprits, à l'origine de la « séparation des cadres » entre Action nationale et Action catholique. C'est en ce sens qu'il cite le philosophe personnaliste, auprès duquel il compte déjà étudier à l'Institut catholique en France, en début de son tract :

[...] une activité temporelle complète, politique aussi bien que sociale et civique, de catholiques agissant en catholiques, est normalement requise; nous pensons même qu'à ce point de vue la carence de formations proprement politiques, d'inspiration authentiquement chrétienne mais spécifiées par une certaine conception du bien commun temporel, se fait partout cruellement sentir aujourd'hui³⁴⁸.

Laurendeau a assimilé plusieurs des leçons de Maritain, estimant après lui qu'« il ne suffira pas de garder la langue pour garder la foi », que le milieu, qui est un cadre naturel, constitue « un bouclier, rien de plus, rien de moins » et que « sans vie intérieure et lutte acharnée contre l'égoïsme renaissant : un beau jour on verra que le cadre retient tout juste un peu de cendre.³⁴⁹ » En ce même

³⁴⁶ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit., p. 141-142.

³⁴⁷ André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 8.

³⁴⁸ Jacques Maritain, cité dans André Laurendeau, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 13.

³⁴⁹ André Laurendeau, *ibid.*, p. 32.

mois d'octobre 1935, il témoigne dans les pages de *La Relève* d'une conscience aiguë de l'écueil des dictatures absolues, en URSS comme en Allemagne nazie et en Italie fasciste, ainsi que des glissements possibles du nationalisme, dont il faut parfois se méfier : « À force d'aimer ma Nation, il se peut que j'arrive à la faire passer (pratiquement) avant Dieu, tout en protestant du contraire : nos actes devront baigner dans une atmosphère de foi. Nationalistes, prenons garde d'idolâtrer jamais la nation.³⁵⁰ » Ce passage, d'ailleurs, fait directement écho aux propos tenus par Maritain suite à la condamnation de *L'Action française* parisienne en 1926, soutenant que l'« erreur nationalitaire, [...] consiste à *aimer la nation plus que l'Église*³⁵¹ ». Laurendeau se révèle d'ores et déjà un lecteur assidu de certains des intellectuels de la « famille d'esprit » du personnalisme avec qui il s'entretiendra au courant de son séjour d'étude en Europe.

³⁵⁰ André Laurendeau, « préliminaires à l'action nationale », *La Relève*, octobre 1935, p. 36.

³⁵¹ Jacques Maritain, « Le sens de la condamnation », dans *Pourquoi Rome a parlé*, Paris, Spes, 1927, p. 379.

II. Recherche, interrogation et découvertes : Laurendeau en Europe, 1935-1937

Le voyage a ceci de bon qu'il coupe les amarres, force à plus de liberté. Quittant son milieu, on le juge plus objectivement. On se rend compte qu'on prenait pour de l'absolu ce qui n'est que très particulier. On voit, on éprouve que dans l'étoffe même de l'amour pour la patrie il y a, dans une mesure qui diffère selon les individus, le respect de ses propres habitudes, le goût de la facilité, un mauvais attachement au passé... – et cependant! Ce midi, je relisais mon tract, "Notre nationalisme". Cela était pensé, pensé avec ma pensée je veux dire : tandis qu'ici... – J'éprouve le besoin de parler de choses concrètes et familières, dans une atmosphère indigène; le goût de t'entretenir d'autre chose qu'*Esprit*, Doncœur ou autres sublimités; de sacrer en communauté avec toi contre un flot [*sic*], de me moquer de tes cheveux archi-longs, de m'engueuler avec toi après un bon dîner canayen [*sic*]³⁵²...

André Laurendeau à son père, 23 décembre 1936

La publication du tract *Notre nationalisme* relève, comme le note Yvan Lamonde, d'un contretemps rare en histoire : lorsqu'il paraît en octobre 1935, Laurendeau se trouve déjà à Paris depuis le 24 septembre³⁵³. Il embarque pour l'Europe en compagnie de sa jeune épouse Ghislaine Perrault, avec qui il s'est marié le 4 juin 1935, dans l'intention d'étudier la philosophie auprès de Jacques Maritain à l'Institut catholique et les sciences sociales auprès d'André Siegfried à l'École libre de science politique³⁵⁴. Il s'inscrit également à quelques cours de philosophie à la Sorbonne comme auditeur libre. En son absence, il espère que ses parents renouvelleront le contenu de *L'Action nationale*, que dirige son père depuis septembre 1934 : ce lui semble devoir être « le point central de [leur] vie, [leur] grande façon de servir la Laurentie³⁵⁵ ». Ghislaine, de son côté, est déçue de devoir laisser derrière elle ses « Laurentiennes », mais se console en songeant qu'elle reviendra de son voyage « meilleure Laurentienne, et par conséquent plus apte à servir [son] pays.³⁵⁶ » Le

³⁵² André Laurendeau à ses parents, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

³⁵³ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *op. cit.*, p. 215.

³⁵⁴ André Laurendeau à Lionel Groulx, 25 octobre 1935, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

³⁵⁵ André Laurendeau à ses parents, 25 octobre 1935, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 227.

³⁵⁶ André et Ghislaine Laurendeau à Lionel Groulx, 19 juillet 1935, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), P1/A, 2143.

groupe des Jeune-Laurentienne, aile féminine des Jeune-Canada, a laissé très peu de traces archivistiques; l'implication de Ghislaine Laurendeau dans l'organisation semble d'ailleurs avoir échappé à l'historien Mathieu Noël³⁵⁷. Le dessein initial de ce voyage repose avant tout, pour Laurendeau comme pour son épouse, sur un profond désir d'érudition, et s'inscrit dans une tradition qui va grandissant au Canada français depuis le début du siècle, consistant pour les jeunes bacheliers à perfectionner leur apprentissage intellectuel et professionnel en Europe. À Paris, conçue comme haut lieu de la culture, des arts et de la vie de l'esprit en Europe, ils estiment qu'ils seront à même de s'enrichir et d'étendre leurs horizons intellectuels en vue de mieux accomplir les tâches qui les attendent au retour. Laurendeau écrit durant son séjour à l'abbé Groulx : « Quand je regarde mon ignorance, tout ce qui reste à apprendre, j'ai le vertige. Comme est vaste le monde de l'intellectualité!³⁵⁸ » En outre, il réalise bientôt le caractère foncièrement initiatique de son voyage, comme en témoignent plusieurs lettres qu'il envoie à l'abbé Groulx et à ses parents au fil de son apprentissage auprès de penseurs personnalistes et de mouvements politiques et sociaux d'allégeances diverses, ainsi que les articles qu'il publie dans *Le Devoir* et *L'Action nationale* intitulés « Pèlerinage en vraie France ». Publiés sous forme d'entretiens et d'enquêtes, ces reportages constituent pour Laurendeau un précieux apprentissage, laissant présager la carrière journalistique à laquelle il est promis. Aussi cette « vraie France » que découvre le jeune intellectuel n'est plus tout à fait la fille aînée de l'Église de naguère : laïque, traversée durant ces années houleuses par des courants politiques allant de la gauche radicale à l'extrême-droite, déchirée par les affrontements idéologiques entre générations, groupes sociaux et intellectuels, elle verra en 1936 se hisser au pouvoir le Front populaire, coalition, entre autres, de la Section française de l'Internationale ouvrière, du Parti radical et du Parti communiste. Laurendeau écrit bientôt à Groulx

³⁵⁷ Mathieu Noël, « Un réseau indépendantiste dans le Québec des années 1930 », *op. cit.*, p. 76.

³⁵⁸ André Laurendeau à Lionel Groulx, 8 juillet 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

qu'il est « entré dans le courant des jeunes intellectuels français » engagés, qu'il trouve riche et enivrant, que sa vision du monde s'élargit et que c'est un peu comme s'il s'était éloigné de lui-même : avec du recul, il essaye de se juger de l'extérieur. Il ajoute que malgré le danger de perdre pied, « [il] se [met] en pleine avalanche, sûr, au fond, de rester le même³⁵⁹ ». À ses parents, il écrit : « J'ai l'impression que ma personnalité s'est gélatinée ici : c'est transitoire. Et cependant, je ne donnerais pas ce voyage pour beaucoup : quelle expérience (avant tout intérieure...)!³⁶⁰ »

Le séjour de Laurendeau en Europe, en effet, représente pour lui, au contact de mouvements intellectuels, sociaux et politiques éclectiques, d'une abondance de vie artistique et culturelle qu'il découvre et traverse dans l'exaltation, une véritable période d'ivresse intellectuelle. S'il se laisse volontiers porter par ce tourbillon où, comme il l'écrira plus tard, « l'esprit se délie, devient plus alerte, compare³⁶¹ », il demeure qu'il ne s'y noie pas. Tout son voyage se déroule sous le signe d'une fine dialectique entre la mise à distance du milieu qu'il vient de quitter, des enjeux qui lui sont propres et du projet « laurentien » élaboré par les Jeune-Canada, sur lesquels il pose un regard nouveau, extérieur, voire critique, et la quête – souvent menée sur le mode de l'*enquête* – de réponses aux affres de la Crise que traverse le Canada français, de solutions neuves qui, dans l'esprit de Laurendeau, ont toujours pour horizon leurs potentialités d'adaptation et d'application au milieu canadien-français. Ce départ n'est en rien une fuite; déjà, en 1931, il écrivait à sa future épouse : « Alors partir pour se fuir. Comme si on ne se retrouvait pas toujours où qu'on aille. On

³⁵⁹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 8 juillet 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

³⁶⁰ André Laurendeau à ses parents, 11 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

³⁶¹ André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des “retour d'Europe” », dans *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*, op. cit., p. 141.

peut quitter ses amis, son pays, il est impossible d'échapper à soi-même... Il n'y a qu'un moyen d'en sortir, étudier, participer à une œuvre collective, élargir son paysage intérieur...³⁶² »

La nature de ce séjour et les rapports que continue à entretenir Laurendeau avec ses camarades, d'ailleurs, ont fait l'objet de dissensions historiographiques. Catherine Pomeyrols, dans un ouvrage reposant sur un travail de documentation particulièrement méticuleux³⁶³, proteste – avec raison – contre l'affirmation de Denis Monière qui, dans son ouvrage biographique, avance que Laurendeau, en s'embarquant pour l'Europe en 1935 pour des raisons avant tout personnelles et académiques, « prend le parti d'abandonner les Jeunes-Canada [sic] à leur destinée³⁶⁴ ». Pomeyrols soutient à l'inverse que « Laurendeau a été mandaté, envoyé en mission en France³⁶⁵ » d'un commun accord avec les Jeune-Canada, et insiste sur le fait que le jeune intellectuel se considère toujours comme un membre actif du groupuscule, accédant même à son retour à sa présidence et esquissant pour lui un plan d'action précis³⁶⁶. Selon l'historienne, en effet, les Jeune-Canada ne « meurent [qu'] en 1939-1940, mais ils renaissent apparemment sous le nom de “Conseil des jeunesses canadiennes”³⁶⁷ », dont il ne demeure qu'une seule trace sur un papier à en-tête dans les archives de Laurendeau. Or, les historiens Mathieu Noël, Denis Chouinard et Yvan Lamonde s'accordent pour soutenir que le départ de Laurendeau en 1935 coïncide avec le déclin progressif du groupuscule, lequel, au retour de l'intellectuel en 1937, a souffert de son absence et agonise³⁶⁸. Une deuxième vague de Jeune-Canada tentera néanmoins de s'affirmer, conseillée par Laurendeau

³⁶² André Laurendeau à Ghislaine Perrault, 8 juillet 1931, BAnQ, Fonds Ghislaine Perrault Laurendeau (CLG2), P2/B, 127.

³⁶³ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, op. cit., 537 p.

³⁶⁴ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 62.

³⁶⁵ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, op. cit., p. 281.

³⁶⁶ *Ibid.*, p. 280 et 288.

³⁶⁷ *Ibid.*, p. 280.

³⁶⁸ Yvan Lamonde, « Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie »? La recherche d'un nationalisme (1932-1938) », op. cit., p. 209.

et publiant quelques articles dans *L'Action nationale*³⁶⁹, mais obtiendra au final très peu de succès; Chouinard affirme que l'organisation disparaît de manière définitive au début de l'année 1938³⁷⁰. Sur le fond de ce qui semble constituer un relatif consensus historiographique entre Noël, Chouinard et Lamonde, qui soulignent la distance qui se creuse entre les Jeune-Canada et Laurendeau durant son séjour en Europe, se détache donc le diagnostic formulé par Pomeyrols. Cette dissymétrie sera disséquée et tirée au clair au chapitre suivant; pour l'instant, contentons-nous d'indiquer que si Laurendeau se met bien à la recherche en Europe d'« enseignements utiles, qui pourront [...] servir plus tard³⁷¹ » aux Jeune-Canada et plus largement, au Canada français, s'il continue de lire assidûment *L'Action nationale* et *Le Devoir* afin de se tenir informé, il se creuse effectivement, au fil des mois, un écart entre ses anciens camarades et lui. Entre le recul que lui procure ce séjour sur le vieux continent et le perpétuel retour de sa pensée vers la terre et les siens qu'il a laissés en Amérique se crée donc un espace de sens pour Laurendeau, qu'il navigue, parfois confusément et avec difficulté, pendant deux ans.

Les études et enquêtes menées par Laurendeau le conduisent à s'abreuver à des sources intellectuelles multiples: si sa sensibilité incline fortement en faveur de la nébuleuse qu'on a qualifiée de « non conformiste » des années 1930³⁷² et des penseurs de la mouvance personnaliste, ses enquêtes le mènent à sonder, en parallèle, des associations aux idéologies divergeant sensiblement de la pensée de la gauche catholique. Michel Lacroix, à la suite de Jean Larose, tous deux spécialistes en études littéraires, estime que de cette profusion de maîtres « jaillit une sorte de vertu “morale” qui évite à l'élève, amoureux de la culture, de s'engluier dans un engouement

³⁶⁹ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 63.

³⁷⁰ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », op. cit., p. 26.

³⁷¹ André Laurendeau à Jean-Louis Dorais, 20 décembre 1935, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 25.

³⁷² Jean-Louis Loubet del Bayle, *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., 496 p.

définitif et unique³⁷³ » : « parce qu'il y a plusieurs maîtres, parce que l'admiration déborde de partout, il peut se faire le disciple d'un maître sans s'engouer de lui³⁷⁴ », sans s'en faire l'apôtre inconditionnel. En effet, à travers cette multiplicité de maîtres, comme l'écrira bien plus tard Laurendeau, « le milieu secrète ses contrepoisons³⁷⁵ », lesquels, sans se réduire mutuellement à néant, peuvent engendrer une relative autonomie, du moins de potentiels écarts, des infidélités par rapport aux maîtres, quels qu'ils soient. Lacroix observe ainsi qu'« il y a le germe ici, d'une lecture critique, d'une adoption réfléchie et transformatrice.³⁷⁶ » Le phénomène n'est pas non plus sans rappeler ce que le père Paul Doncœur, véritable directeur de conscience de Laurendeau durant son séjour, appelait les « vérités en croix ». Il s'agit de notions qui s'opposent et, poussées à fond, se nient l'une l'autre, comme les couples ordre-justice ou autorité-liberté. En laisser une étouffer l'autre, c'est « marcher vers des résultats monstrueux », mais les équilibrer statiquement l'une par l'autre, c'est « opter pour un juste milieu sans efficacité »; « il faut les vivre l'une et l'autre dans un état constant de tension intérieure³⁷⁷ », se rappellera Laurendeau en 1962. Cette diversité d'obéissances n'est donc pas synonyme d'un timide équilibre, d'une inféodation au centre, mais consiste bien plutôt en une tension à la fois critique et libératrice.

Laurendeau, qui est dans les années 1930, nous l'avons vu, disciple et héritier intellectuel du groulxisme orthodoxe, n'est pas pour autant un élève tout à fait fidèle, comme en témoignent les velléités séparatistes des Jeune-Canada, non plus qu'il obéisse exclusivement à l'autorité d'un unique maître en la personne de l'abbé Groulx. Nombre d'aînés nationalistes du réseau groulxiste,

³⁷³ Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 281.

³⁷⁴ Jean Larose, *L'amour du pauvre*, *op. cit.*, p. 137.

³⁷⁵ André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des "retour d'Europe" », dans *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*, *op. cit.*, p. 141.

³⁷⁶ Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 281.

³⁷⁷ André Laurendeau, « Blocs notes : Lettre à quelques lecteurs », *Le Devoir*, 27 mars 1962, p. 4.

parmi lesquels son père Arthur, le guident et le conseillent; des figures qui s'éloignent sensiblement de ce courant, comme les pères Thomas Mignault et Georges-Henri Lévesque, répondent aussi à ses interrogations; des acteurs de la mouvance personnaliste comme le père Doncœur, avec lequel il s'entretient au printemps 1934, et Jacques Maritain, qu'il lit assidûment et auprès de qui il compte faire des études de philosophie à Paris, s'ils ne sont pas encore à proprement parler des « maîtres », constituent déjà pour lui des figures d'inspiration. Le groulxisme orthodoxe forme néanmoins le véritable substrat idéologique sur lequel Laurendeau érige sa propre pensée nationaliste, et l'abbé demeure un maître incontesté. Le séjour en Europe du jeune intellectuel, sans conduire à un reniement de l'ascendance groulxiste sur sa pensée, l'ouvre toutefois à d'autres influences : au cours de ses études et de ses enquêtes, il découvre d'autres maîtres, ce qui prête à son travail d'investigation, d'exploration et d'approfondissement intellectuel une plus grande autonomie et l'autorise à de potentiels écarts vis-à-vis de ces multiples modèles.

Une dernière remarque s'impose. L'analyse des méditations et des interrogations qui occupent, voire hantent quotidiennement les pensées de Laurendeau au cours de son séjour, chez ce jeune homme à l'esprit subtil et complexe, en plein cœur d'une période d'apprentissage et d'érudition, d'exploration de nouveaux horizons et de remises en question profondes, s'avère une opération particulièrement délicate et difficile. Il n'est pas précisément aisé de pénétrer dans toute leur profondeur les idées exactes, d'extraire le sens précis des pensées d'un jeune intellectuel à un âge où il peine parfois à se comprendre lui-même, dont la pensée fluctuante, séduite par la nuance, est tournée vers la recherche de sa propre voie, s'évertue à « tout examiner comme s'il s'agissait d'un *problème* sans cesse posé et reposé au gré des éclairages et des circonstances.³⁷⁸ » Ce qui peut

³⁷⁸ Louis Chantigny, « André Laurendeau à Paris, ou le statut de l'intellectuel », *op. cit.*, p. 10. Les italiques sont les nôtres.

parfois revêtir l'aspect d'équivoques, de douloureux déchirements intérieurs, s'explique par un esprit traversé par des positions et des sensibilités qui se veulent des constantes – son nationalisme, son enracinement et son amour pour le Canada français – placées en tension avec un état d'interrogation et de remises en question continues, dans une pensée « en perpétuel devenir », avide de nouveaux champs d'horizon. Ce qui était parfois tenu pour des vérités infrangibles, éternelles se retrouve, en Europe, incessamment interrogé, repensé et problématisé. Ainsi sourdent quelques traces de ses premiers doutes religieux, apparaissent aussi ses remises en cause du cléricalisme au Canada français, de la sympathie traditionnelle des Canadiens français pour la droite européenne, de certaines complaisances pour les régimes d'extrême-droite, de formes désuètes d'attachement au passé.

Quelques maîtres personnalistes : Jacques Maritain et André Siegfried

Les professeurs Jacques Maritain et André Siegfried sont, à Paris, les amarres intellectuelles du jeune Laurendeau. Les cours de philosophie thomiste qu'il suit auprès de Maritain à l'Institut catholique, ses multiples suggestions littéraires et, surtout, son ouvrage *Humanisme intégral*, publié en 1936, exercent sur lui une grande influence. Somme de philosophie pratique et œuvre phare de la mouvance de la démocratie chrétienne, Maritain y cherche les formulations possibles d'une politique et d'un engagement authentiquement chrétiens. L'ouvrage poursuit et, à plusieurs égards, articule des réponses à certaines des interrogations qui avaient été soulevées et laissées en suspens dans la *Primauté du spirituel*, publiée en 1926, notamment celle de l'engagement du chrétien dans le monde³⁷⁹. À ceux qui auraient mal interprété la signification de cette dernière œuvre et auraient confondu la vocation temporelle du chrétien avec un spiritualisme éthéré, le penseur catholique

³⁷⁹ Étienne Borne, « Intervention de M. Étienne Borne après la conférence de M. Jean-Marie Meyeur », dans J.L. Allard et al., *L'Humanisme intégral de Jacques Maritain. Colloque de Paris et trois textes de Jacques Maritain*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1988, p. 38.

invoque un « *humanisme de l'Incarnation* » où le mouvement vertical de l'appel vers l'éternel rencontre un mouvement horizontal d'imprégnation du monde par le croyant pour y infuser la « sève chrétienne », par où se révèlent les forces créatrices de l'homme dans l'histoire³⁸⁰. Maritain mobilise à cet escient ses réflexions sur les champs d'activité possibles du chrétien en société et la perméabilité entre les sphères temporelle et spirituelle, revendiquant une cité chrétienne pluraliste, autonome par rapport à l'Église, fondée surtout sur l'engagement des laïcs agissant *en chrétiens* et reposant sur la légitimité démocratique. Laurendeau semble surtout s'intéresser aux implications politiques de l'ouvrage, écrivant à son père en mai 1936 : « Dans *Humanisme intégral*, [Maritain] définit comme idéal concret une nouvelle chrétienté : la démocratie personnaliste. Cela est-il quelque chose de réel? Je ne me figure pas encore. Mais je t'assure que de ce côté-là aussi il faudrait réviser nos clichés. Qu'en penses-tu? ³⁸¹ » Il lui écrit de nouveau, au printemps 1937, qu'*Humanisme intégral* est un des plus grands livres de Maritain, bien qu'il ne puisse le suivre jusque dans toutes ses conclusions sociales; il demeure chez lui, selon Laurendeau, une pointe d'anarchie qui a par ailleurs contribué à lui prêter des adeptes³⁸². Le jeune intellectuel en tire également, au même moment, un compte rendu assez sommaire pour le présenter dans un article de *L'Action nationale*, dans lequel il rapporte que « Maritain énumère *les caractéristiques d'un nouvel humanisme chrétien*; ainsi est-il amené à étudier *la mission temporelle du chrétien* et à définir l'*idéal historique d'une nouvelle chrétienté*. Ce dernier chapitre nous semble, avec certaines pages de Nicolas Berdiaeff, l'effort actuel le plus libre et le plus heureux dans le domaine de la pensée, pour construire une véritable société humaine.³⁸³ »

³⁸⁰ E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit., p. 204.

³⁸¹ André Laurendeau à ses parents, 11 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

³⁸² André Laurendeau à ses parents, 19 mars 1937, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 229.

³⁸³ André Laurendeau, « Humanisme intégral », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 3, mars 1937, p. 176. Les italiques sont les siens.

Laurendeau, qui progressivement est amené à s'interroger sur ces questions d'apostolat laïc et du lien entre l'État et l'Église, en profite pour en discuter avec son professeur Siegfried. Sociologue, historien et géographe comptant parmi les rares intellectuels français à s'intéresser de près au Canada, ce dernier a publié en 1906 une étude intitulée *Le Canada, les deux races, problèmes politiques contemporains* et fera paraître en 1937 *Le Canada, puissance internationale*. Il confie au jeune intellectuel qu'il voit d'un œil critique le cléricalisme latent du Canada français, lequel empêche selon lui l'éclosion d'une culture autonome, et note l'absence d'un véritable mouvement anticlérical, remarques auxquelles Laurendeau répond : « Mais tous les anticléricaux de chez nous, ou presque, coupaient en même temps avec le catholicisme. Je crois à une rénovation par l'intérieur, à une purification par des catholiques authentiques et... anticléricaux.³⁸⁴ » Sous cette formule légèrement vague est mise à nue une espérance révélatrice du magnétisme qu'exercent sur lui les penseurs de la mouvance personnaliste, le renouvellement de l'éthique catholique que ces derniers formulent et l'authenticité de la foi qu'ils appellent de leurs vœux. Emmanuel Mounier, que Laurendeau rencontre en mars 1936, lui tient des propos semblables au sujet de la situation cléricale au Canada français, ce qui soulève tout de même quelques réserves de la part du jeune intellectuel :

Parlé un peu du Canada français (où *Esprit* n'a que trois abonnés!). “Vous y souffrez un peu du cléricalisme, m'a-t-on dit.” Décidément, c'est le refrain de tous les Français intelligents qui viennent chez nous : p. Doncoeur, Maritain, Gilson, p. Forestier. – “Maritain m'a dit en revenant de chez vous : J'ai touché ce que c'est que l'obscurantisme.” – “Le mot est un peu dur, ai-je répondu : M. Maritain exagère, il m'en a déjà parlé lui-même.” En fait, je crois que Maritain a rencontré des tas de professeurs de collège, en enseignement de la Philosophie; ils ne se sont pas tous montrés intelligents³⁸⁵...

³⁸⁴ André Laurendeau à ses parents, 9 juin 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228. Voir, au sujet de la critique que formule Siegfried à l'endroit du cléricalisme et du conservatisme qu'il discerne au Canada français, Gérard Fabre, *Le pari canadien d'André Siegfried*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 154 p.

³⁸⁵ André Laurendeau à ses parents, 31 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

Dans une lettre adressée à son père en décembre 1936, Laurendeau se montre en effet critique de l'enseignement qu'il a reçu au collège Sainte-Marie, et relate un différend entretenu par écrit avec son oncle Fortunat lors duquel ce dernier l'accuse d'avoir rédigé, sur l'Index de l'Église catholique, « des pages dignes de M. Homais ». Le jeune intellectuel, à cet égard, est d'avis « qu'en philosophie à peu près toutes les revues importantes des quatre derniers siècles (3 ½) ont été mises à l'Index – et que les chrétiens ne sont plus dans le cours de l'histoire.³⁸⁶ » La naissance peu de temps après son arrivée en France de sa fille Francine, son premier enfant, n'est pas étrangère à ces réflexions : « J'aurai mon “index pour Francine” le moins possible, sauf dans la mesure où c'est strictement nécessaire; cela signifie que nous ferons appel à sa liberté de plus en plus à mesure que son esprit se débrouillera, et le moins possible [...] à la contrainte.³⁸⁷ » Son oncle Fortunat soutient que l'Église accorde tout de même là-dessus certaines libertés à ceux qui en ont besoin, ce qui évoque pourtant à Laurendeau des souvenirs du collège qui contrastent avec l'affirmation : « mon prof. de Belles-Lettres [...] n'en profitait guère, et je n'ai entendu mentionner certains noms qu'au cours de diatribes [...] comme, en philosophie, j'ai su quelque chose d'un Descartes, d'un Kant, etc. etc. que dans les situations ou les positions du problème, parmi les “adversaires” (j'entends encore la grosse voix du p. Fontaine).³⁸⁸ » À la fin de ce passage, Laurendeau dirige d'ailleurs son père, au sujet du rôle plus grand de la liberté dans ce monde vers l'*Humanisme intégral* de Maritain.

La nouvelle éthique catholique personnaliste, que circonscrit de façon synthétique E.-Martin Meunier sous l'appellation de « théologie de l'engagement », porteuse d'un projet de « rénovation du rôle, de l'implication, de la participation du laïc et du clerc », subsume en effet, à

³⁸⁶ André Laurendeau à ses parents, 31 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ *Ibid.*

des degrés de radicalité divers selon les auteurs³⁸⁹, une critique de l'institution ecclésiale qui se révélera lourde de conséquences pour le monde catholique. Reposant sur la promotion du laïcat, de son engagement au cœur du monde dans le dessein d'apprivoiser, sinon de conquérir la modernité et de la christianiser, ainsi que d'un catholicisme authentique, opposé à une religiosité d'apparat se bornant au respect des rites, cette théologie « propose au chrétien de consacrer toutes les sphères de sa vie aux préceptes religieux que l'on retrouve dans l'authentique tradition chrétienne et non seulement celles des traditions institutionnalisées de la cléricature.³⁹⁰ » Ce phénomène semble par ailleurs trouver une traduction, au Québec, dans le phénomène qu'E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren ont qualifié de « sortie religieuse de la religion », dégageant au sein du déploiement de la Révolution tranquille des années 1960 un horizon personnaliste étroitement lié aux mouvements d'Action catholique spécialisée qui, inspirés de la philosophie et de l'éthique personnaliste, se font porteurs d'une critique retentissante du régime cléricliste canadien-français³⁹¹. Laurendeau, qui durant son séjour en Europe s'abreuve aux mêmes sources intellectuelles, souhaite lui aussi assister à cette décléricalisation opérée par des « catholiques authentiques ».

Le père Doncœur, Nicolas Berdiaeff et Daniel-Rops

Dès la première lettre que Laurendeau envoie de Paris à l'abbé Groulx, il lui mentionne avec enthousiasme une rencontre avec le père jésuite Paul Doncœur et les jeunes Cadets qu'il dirige en France : rappelons que le père Doncœur, figure estimée au Canada français, avait été de passage

³⁸⁹ Il est à noter, par exemple, que la dénonciation du rigorisme et du fixisme institutionnels de l'Église formulée par Emmanuel Mounier n'est pas tout à fait celle de Maritain, « pour qui l'Église ne souffrait pas d'un excès d'autoritarisme mais du manque d'un projet historique et social clair et rassembleur ». E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit., p. 198.

³⁹⁰ *Ibid*, p. 249-250.

³⁹¹ E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, op. cit., 207 p.

à Montréal en 1934 et avait rencontré quelques membres de *La Relève* et des Jeune-Canada. Il partage avec son maître sa « surprise d'admiration », son « étonnement de voir de jeunes gens réaliser ce qu'[au Canada français l'on vient] de découvrir.³⁹² » Laurendeau participe d'ailleurs à plusieurs occasions, en compagnie de sa femme, aux activités des jeunes catholiques (Cadets, Routiers, Cercle Sainte-Jehanne) tant masculins que féminins que réunit le père Doncœur, et relate ses expériences dans certains articles publiés dans *Le Devoir* : il en retient qu'on a « pour mission d'infuser, chacun dans son milieu, une sève chrétienne. Tout christianiser. [...] Puis, on traduit cela dans le concret, on incarne des principes.³⁹³ » L'enthousiasme de Laurendeau pour les préceptes auxquels l'initie le père Doncœur, lui-même influencé par le personalisme, et l'empreinte de ses enseignements sur la pensée du jeune intellectuel inquiètent même ses camarades des Jeune-Canada, qui craignent qu'il se laisse emporter et dissoudre dans des courants de charité puissants mais « passifs »; il leur répond qu'au contraire, le père jésuite lui a « donné le goût du réel, du positif, en même temps que le dédain des vaines revendications, du négatif.³⁹⁴ » Véritable directeur spirituel de Laurendeau, le père Doncœur est à l'écoute de ses questionnements, le conseille et estime que le lien entre le national et le religieux peut être cultivé de manière plus équilibrée qu'il ne l'est au Canada français : selon lui l'enracinement au sol du pays peut devenir un mode de participation à l'universel³⁹⁵ – ce qui, pourtant, est aussi l'avis de l'abbé Groulx.

Laurendeau est également un lecteur avide des ouvrages de Nicolas Berdiaeff³⁹⁶, philosophe russe adhérant à l'Église orthodoxe, de tendance mystique et dont la pensée,

³⁹² André Laurendeau à Lionel Groulx, 25 octobre 1935, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

³⁹³ André Laurendeau, « Pèlerinage en vraie France. Le Cercle Sainte-Jéhanne », *Le Devoir*, 15 février 1936, p. 1.

³⁹⁴ André Laurendeau à Pierre Dansereau, cité dans Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *op. cit.*, p. 221.

³⁹⁵ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, *op. cit.*, p. 133.

³⁹⁶ Nous retrouvons ce nom orthographié tour à tour « Berdiaev », « Berdiaeff » et plus rarement « Berdjaev ». Nous reprenons ici l'orthographe francisée employé par Laurendeau, et par la plupart des penseurs personalistes de l'entourage du philosophe.

particulièrement hantée par les ombres de Marx et de Nietzsche, représente l'un des sommets de l'existentialisme chrétien³⁹⁷. Séduit dans son adolescence par le premier marxisme russe, puis converti au christianisme orthodoxe, il émigre en France en 1924 et gagne en notoriété dans les milieux personnalistes pour ses critiques fines et lucides de la civilisation bourgeoise mais aussi du marxisme orthodoxe. Il devient ainsi un collaborateur occasionnel à la revue *Esprit* et un théoricien personnaliste prééminent, constituant pour Mounier une inspiration majeure³⁹⁸. Le jeune intellectuel assiste fréquemment aux conférences que donne le philosophe à Paris. Il écrit à Groulx :

Au point de vue social, mes idées deviennent plus radicalement anticapitalistes, et j'imagine que cela ne vous effraiera pas! Je suis plongé depuis un mois dans la lecture de Berdiaeff – que j'ai souvent entendu à l'Union pour la Vérité, et que j'espère rencontrer –, j'y trouve un aliment substantiel et exaltant. [...] Ce titre de l'une de ses brochures dit sa pensée essentielle : « De la dignité du christianisme et de l'indignité des chrétiens ». J'ai trouvé dans le Christ non l'« opium » de Marx, mais un stimulant à l'effort et comme un appel à la création même temporelle³⁹⁹.

Laurendeau obtient du philosophe un entretien personnel qu'il relate dans un article de *L'Action nationale* en septembre 1936, dans lequel il est surtout question de la vocation créatrice de l'homme, à travers duquel la création divine se poursuit, thème formant l'une des pierres angulaires de l'édifice philosophique formulé par Berdiaeff. S'interrogeant sur le problème social, le jeune intellectuel rapporte les propos du philosophe selon lesquels le chrétien doit se garder de sombrer dans l'évasion passive et désincarnée dans le spirituel et plutôt « entrer au cœur du monde pour le spiritualiser » puisque le rôle du spirituel est double, exigeant « à la fois une présence dans l'éternel et dans le monde.⁴⁰⁰ » Le dialogue avec les réflexions articulées par Maritain, qui a également été influencé par le penseur russe, est manifeste. Berdiaeff estime également que l'éthique spirituelle

³⁹⁷ Olivier Clément, *Berdiaev. Un philosophe russe en France*, Paris, Desclée de Brouwer, 1991, p. 15-19 et 25.

³⁹⁸ Jean-François Petit, « Nicolas Berdiaev : l'oubli de la destination de l'homme », *La Pensée*, vol. 2, n° 390, 2017, p. 87.

³⁹⁹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 8 juillet 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴⁰⁰ Nicolas Berdiaeff, cité dans André Laurendeau, « Lettre de Paris : Vocation créatrice de l'homme (entretien avec Nicolas Berdiaeff) », *L'Action nationale*, vol. VIII, n° 1, septembre 1936, p. 14.

de la création « n'est nullement individualisme », principe qu'il distingue nettement du personnalisme dans son ouvrage *De la destination de l'homme*⁴⁰¹. Finalement, il critique la conviction répandue selon laquelle le christianisme devrait toujours se montrer solidaire du régime établi, sous prétexte que celui-ci serait créé par Dieu; or, cette idée reçue est infondée et issue de la passivité des hommes, à laquelle il oppose « la nécessité créatrice d'élaborer, des profondeurs du christianisme, *une nouvelle attitude à l'égard de la réalité sociale*.⁴⁰² » À Laurendeau qui lui demande son avis concernant le corporatisme et le socialisme comme formes d'organisation sociale, Berdiaeff répond :

Corporatisme, mot équivoque. [...] Le fascisme étatisé les corporations, cela tue l'initiative personnelle... J'accepte le corporatisme, à condition de le comprendre dans un sens syndicaliste. [...] Pour moi, le système le plus conforme à la conscience chrétienne est celui que j'intitulerais le socialisme personnaliste ou personnalisme social et que j'opposerais au marxisme. Au sujet du marxisme lui-même, une distinction s'impose. La conception marxiste du monde et de l'homme est insupportable à un chrétien. Mais on peut lui emprunter des éléments d'ordre économique et social. Il comporte une bonne part de vérité⁴⁰³.

Si cette explication fournit de la matière à réflexion pour le jeune intellectuel, le philosophe songe manifestement ici au corporatisme d'État, et non au corporatisme social, tel qu'on l'envisage dans les milieux nationalistes canadiens-français : l'analyse révèle les limites que comporte parfois le prisme « français » à l'aune duquel les penseurs personnalistes considèrent ces questions, que l'on pose différemment au Canada français.

Lecteur assidu des œuvres de Daniel-Rops, Laurendeau sort toutefois un peu déçu de sa rencontre avec le philosophe. Il écrit à son père que malgré avoir été très bien reçu, quelque chose chez lui sonne faux, qu'il a été accueilli « avec une certaine froideur un peu distante, mais avec des

⁴⁰¹ André Laurendeau, « Lettre de Paris : Vocation créatrice de l'homme (entretien avec Nicolas Berdiaeff) », *op. cit.*, p. 10.

⁴⁰² Nicolas Berdiaeff, cité dans *ibid.*, p. 10-11.

⁴⁰³ Nicolas Berdiaeff, cité dans *ibid.*, p. 16-17.

compliments et de l'intérêt. Mais on continue de sentir – ou presque – qu'on est n'importe qui.⁴⁰⁴ » Le jeune intellectuel en tire néanmoins un court article qu'il rédige pour *L'Action nationale*, publié en octobre 1936. Il y est surtout question du problème social et du rapport du chrétien au monde moderne, un monde trop souvent sans âme, « qui repose sur la négation des vraies valeurs, les valeurs spirituelles, qui se prosterne devant les idoles matérialistes et glorifie comme un dieu la production en grande série [...] »⁴⁰⁵ » Daniel-Rops estime, à l'instar de Berdiaeff et en se référant à ses écrits, qu'il ne faut pas pour autant adhérer aux régimes qui visent à renverser cet ordre des choses irrecevable; si certains principes du marxisme ont une valeur incontestable, la voie du communisme demeure un errement⁴⁰⁶. Il affirme que « tous les régimes qui nient la réalité de l'homme, telle qu'elle s'affirme dans le christianisme par la charité, [lui] paraissent inacceptables. L'idéal de la Race ou celui de l'État [lui] sont aussi odieux que ceux du productivisme et du rendement.⁴⁰⁷ » En effet, la « valeur spirituelle de l'homme ne doit pas être absorbée par cette abstraction qu'est l'État. La fin de la personne humaine sur la terre est d'abord le salut surnaturel : détourner son énergie vers d'autres fins, c'est trahir.⁴⁰⁸ »

Emmanuel Mounier et *Esprit*

Emmanuel Mounier, ses ouvrages publiés dans les années 1930 et, dans une plus large mesure, les articles diffusés dans la revue *Esprit* constituent des sources d'inspiration et de méditation centrales pour Laurendeau durant son séjour en Europe. La volonté d'un renouveau spirituel et la recherche d'une voie axée sur la personne en tant que valeur sacrée, univers spirituel

⁴⁰⁴ André Laurendeau à ses parents, 25 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁰⁵ Daniel-Rops, cité dans André Laurendeau, « Lettre de Paris : Le chrétien et le monde (entretien avec Daniel-Rops) », *L'Action nationale*, vol. VIII, n° 2, octobre 1936, p. 113.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 114.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 115.

⁴⁰⁸ *Ibid.*

au confluent de l'individu et de la communauté, cherchant à éviter les gouffres de l'individualisme libéral et des totalitarismes, l'influencent considérablement par ses principes et sa sincérité⁴⁰⁹.

Ayant obtenu une entrevue de Mounier, dont les réflexions seront rapportées dans un article de *La Relève* du mois d'avril 1936, il écrit à ses parents :

Au communisme ils veulent prendre ce qu'il a de vivable et d'original. Ils s'élèvent fortement contre tout fascisme, régime inhumain, solution sommaire. À égale distance de l'individualisme et du collectivisme : personnalistes. J'ai acheté le livre de Mounier "Révolution personnaliste et communautaire", base doctrinale du [mouvement]. La revue [*Esprit*] se proclame "internationale", mais plutôt au sens d'"universelle" m'a dit M. : le mal étant universel, la revue doit l'être aussi; cela ne supprime en rien les réalités nationales⁴¹⁰.

Ce dernier point semble être caractéristique d'une attitude chez Laurendeau cherchant à concilier les ferments de la philosophie personnaliste et de la gauche catholique à sa pensée nationaliste en perpétuelle fluctuation⁴¹¹, attitude dont les premiers signes étaient visibles dans *Notre nationalisme* et laquelle se consolide au cours de son apprentissage plus immédiat en Europe.

Le témoignage de Mounier, publié dans *La Relève* où sont fréquemment relayées des contributions de Daniel-Rops, de Maritain et de Mounier, formule les grandes lignes de la pensée personnaliste. L'article est d'ailleurs suivi d'un commentaire de Robert Charbonneau sur le tract des Jeune-Canada rédigé par Laurendeau, *Notre nationalisme*, décision qui semble avoir été méditée dans le dessein de montrer que ces pensées ne sont pas radicalement incompatibles. Mounier souligne son opposition à l'individualisme libéral, qui désorganise à la fois la personne et la communauté, ainsi qu'aux régimes totalitaires qui, prétendant transcender l'individualisme, ne mènent qu'à la liquéfaction en une masse amorphe de ce qu'il subsiste des personnes en cet âge

⁴⁰⁹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 11 octobre 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴¹⁰ André Laurendeau à ses parents, 31 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴¹¹ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit., p. 141-142.

libéral⁴¹². Il ajoute, quant au marxisme, que les personnalistes d'*Esprit* refusent de faire leur la critique sommaire psalmodiée par ses détracteurs. Non seulement l'idéologie marxiste a-t-elle, malgré ses erreurs, fait du capitalisme la critique qui demeure sur le plan technique la plus vigoureuse, mais surtout, elle a « dénoncé un certain "spiritualisme" idéaliste qui méconnaît la condition vivante de l'homme et les oppressions réelles qui l'empêchent de vivre en homme. Il a bien vu encore que l'accession du prolétariat à la conscience de sa majorité commandait tout le problème social actuel.⁴¹³ »

La condamnation des errements du capitalisme libéral et de l'insouciance consumériste imprègne la pensée de Laurendeau, qui écrit à l'abbé Groulx : « On accepte si vite un état de choses dont les autres souffrent mais où l'on vit confortablement. L'argent et la civilisation bourgeoise ont mené l'Europe où elle en est. Alors je me dis : où allons-nous, nous qui sommes encore plus intoxiqués...?⁴¹⁴ » Le jeune intellectuel obtient aussi une seconde entrevue avec Mounier, qu'il présente dans un article de *L'Action nationale* de janvier 1937. Abordant brièvement la question du nœud entre personne et communauté, problème fondamental qui reste à résoudre, ainsi que la nécessité d'une « révolution personnaliste et communautaire », les propos du philosophe s'attachent surtout à l'analyse méticuleuse et au procès du primat de l'argent dans l'univers capitaliste, ainsi que de la notion de « fécondité de l'argent » comme mécanisme le plus immoral, véritable âme du capitalisme⁴¹⁵. Laurendeau réserve également en fin d'article quelques pages, empreintes d'une grande admiration, pour décrire le penseur et son œuvre « que toute synthèse menace de trahir parce qu'elle est aussi riche des interrogations qu'elle charrie [...] que de sa propre

⁴¹² Emmanuel Mounier, « Le mouvement "esprit" », *La Relève*, vol. 2, n° 8, avril 1936, p. 229.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 229-230.

⁴¹⁴ André Laurendeau à Lionel Groulx, 8 juillet 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴¹⁵ André Laurendeau, « Lettre de Paris : La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature (entretien avec Emmanuel Mounier) », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 1, janvier 1937, p. 26.

substance⁴¹⁶ », ce qui n'est pas sans rappeler le propre style du jeune intellectuel. Laurendeau prévient toutefois ses lecteurs que de s'intéresser à *Esprit* ne signifie pas adopter toutes ses positions, et que sa ligne de doctrine, parfois incertaine et imprécise, force d'ailleurs au choix. Notamment, il critique la position qu'adopte la revue « au jour le jour » à l'égard des valeurs nationales, selon lui sommaire et étroite, en partie dictée par réaction au nationalisme immodéré de ses adversaires⁴¹⁷. Or, « dans un milieu dénationalisé, inquiet, mal sûr de lui-même et de son unité comme au Canada français », on y découvre à quel point le milieu national est tangible, susceptible de nous marquer et « comme sont authentiques et charnelles les influences de la patrie.⁴¹⁸ » C'est ici toute la problématique des « petites nations » qui se trouve explicitement signalée.

Réconciliation avec l'idée confédérative

Le jeune intellectuel confie à ses parents que l'enseignement de Siegfried, géographe soucieux de croiser ses observations à des analyses politiques, exerce sur lui une grande influence. Dans une lettre datant du 15 mai 1936, il explique le contenu d'un de ses cours, auquel il vient juste d'assister : son professeur est d'avis que le Canada subit deux grandes influences extérieures, l'une politique entretenue par l'Angleterre, et l'autre physique provenant des États-Unis, de sorte que l'indépendance canadienne, qui est réelle dans une certaine mesure, se trouve aussi composée de deux dépendances⁴¹⁹. Dans ce rapport dialectique, l'Angleterre défend le Canada contre les États-Unis, et les États-Unis le défendent contre l'Angleterre, mais sur le plan culturel, ces deux influences risquent de peser sur le Canada français. Ce raisonnement s'accorde avec le sentiment pour le moins équivoque qu'exprime Siegfried à son élève sur l'éventuelle indépendance du

⁴¹⁶ André Laurendeau, « Lettre de Paris : La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature (entretien avec Emmanuel Mounier », *op. cit.*, p. 41.

⁴¹⁷ *Ibid.*, p. 42.

⁴¹⁸ *Ibid.*, p. 42-43.

⁴¹⁹ André Laurendeau à ses parents, 15 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

Canada français : sa « non-indépendance peut avoir des répercussions dangereuses, surtout dans le domaine de la culture [...] mais [l'indépendance lui] semble fatale, surtout vis-à-vis des États-Unis : petit pays subissant le poids du gros.⁴²⁰ » Laurendeau écrit par ailleurs à ses parents :

Je n'ai jamais été séparatiste à la manière de *La Nation* qui juge tout à la clarté de l'autonomisme et voit peu d'intérêt dans le nationalisme de 1911 parce qu'il acceptait la Confédération : point de vue superficiel qui accorde une importance démesurée au facteur spirituel. – Je suis moins pressé, dans l'intérêt du Canada français, de prôner l'accession à la dépendance [*sic*].

Bien entendu, je ne me prononce pas. Je suis trop loin. Et puis, je suis trop dans l'infusion des arguments de S. Mais à cette distance je comprends mieux la politique de La Fontaine [*sic*]; et je me demande s'il n'y aurait pas une bonne Confédération à établir. – D'autant plus que je vois ici les ravages de ce que l'*Ordre Nouveau* appelle l'État-nation⁴²¹...

La Nation, hebdomadaire indépendantiste dirigé par Paul Bouchard de 1936 à 1939, emploie le terme « autonomisme » pour rejoindre l'ensemble des mouvements nationalistes au Québec, mais l'autonomie n'est pas une finalité recherchée en soi par le noyau de l'organisation; selon Bouchard, elle demeure un moyen pour parvenir à la séparation, dessein ultime de son évolution politique⁴²². Le groupe se défend donc résolument de souscrire à une forme de nationalisme fédéraliste dans la veine d'un Henri Bourassa, sur qui l'hebdomadaire porte un jugement sommaire⁴²³, et dont Laurendeau évoque ici l'alliance nationaliste-conservatrice avec Frederick Monk en 1911, s'opposant tant à Wilfrid Laurier du Parti libéral qu'au chef du Parti conservateur, Robert Borden, au sujet de la création d'une marine canadienne, qui mènerait selon eux au militarisme et à la participation canadienne aux guerres de la Grande-Bretagne⁴²⁴. *La Nation*, dont l'abbé Groulx contribuera éventuellement à tempérer les ardeurs, revendique alors la rupture avec la

⁴²⁰ André Siegfried à André Laurendeau, 7 juin 1936, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 30.

⁴²¹ André Laurendeau à ses parents, 15 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴²² Paul Bouchard, cité dans Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 73.

⁴²³ André Laurendeau à Lionel Groulx, 22 août 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴²⁴ La référence aux événements de 1911 semble occuper une place particulière dans l'imaginaire de Laurendeau, ainsi que nous le verrons plus tard.

Confédération, en laquelle ils voient la source des maux des Canadiens français, dénonce le parlementarisme et la démocratie et promeut le corporatisme fasciste d'inspiration mussolinienne⁴²⁵. La phraséologie de Laurendeau est ici révélatrice : la formule « accession à la dépendance », qui semble réfléchie et non une simple erreur d'inattention, rend compte de l'influence des enseignements de Siegfried sur ses remises en question. L'indépendance de la petite nation que constitue à ses yeux le Canada français pourrait en effet impliquer des rapports de force subséquents difficiles à affronter et potentiellement insurmontables sur ce vaste continent nord-américain anglophone. Dans cette nouvelle lumière, le jeune intellectuel saisit mieux les manœuvres de Louis-Hippolyte LaFontaine qui, suivant les Rébellions des Patriotes de 1837-1838, avait éventuellement œuvré à trouver un compromis et insisté sur l'importance des principes de la constitution britannique pour la survivance du Canada français « comme nationalité interdépendante et non en tant que nation indépendante ou simple communauté dépendante⁴²⁶ ».

Il s'ouvre ainsi à l'idée d'une « bonne Confédération » à ériger; alors que les Jeune-Canada, nous l'avons vu, semblent osciller avec une certaine ambiguïté entre des conceptions du pacte confédéral comme entente intrinsèquement légitime, mais perpétuellement dénaturée par les élites politiques, et comme système défaillant dès son origine dont le Canada français doit s'affranchir, Laurendeau semble ici progressivement pencher vers l'idée que le régime est valide en soi, et même perfectible. Un séjour en Alsace, où il se rend au printemps 1936 avec son camarade de la Sorbonne Émile Baas, étudiant comme lui en philosophie, nourrit également ces réflexions. Il en tire un article pour *L'Action nationale*, dans lequel il analyse le projet d'autonomisme de la région face à une France centralisatrice, projet qui ne repose pas sur des aspirations séparatistes, mais bien sur

⁴²⁵ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 85.

⁴²⁶ Jocelyn Létourneau, *Que veulent vraiment les Québécois?*, Montréal, Boréal, 2006, p. 47-48.

une volonté de reconnaissance du caractère distinct de l'Alsace « à l'intérieur de [sa] fidélité à la France.⁴²⁷ » Il explore plusieurs analogies avec le problème laurentien, telles que la langue, le bilinguisme et la « double culture », et reconnaît « n'avoir jamais mieux compris qu'à Strasbourg le destin de notre Laurentie⁴²⁸ ». Il tire aussi de son expérience certaines réflexions concernant les points de suture entre passé, présent et avenir et l'arrimage entre le particulier et l'universel : il estime qu'il ne faut pas ériger le particularisme alsacien en absolu, ni laisser s'hypertrophier les notions de région et de passé aux dépens du pays plus vaste et de l'avenir⁴²⁹. Il ajoute : « Particularisme, histoire, sont deux forces qu'il faut équilibrer par d'autres valeurs, sans quoi on en devient victime. L'avenir doit être considéré comme une continuation *active* du passé, non comme un retour au passé [...]»⁴³⁰.

Regard critique sur le nationalisme intégral et la droite en Europe

Les démesures du nationalisme intégral en Europe, surtout parmi les régimes fascistes, s'imposent également comme facteurs incontestables des remises en question de l'idée séparatiste chez Laurendeau. Il écrit en ce sens à l'abbé Groulx, le 22 août 1936 :

La sympathie traditionnelle des Canadiens français pour la droite européenne repose sur une équivoque. En arrivant à Paris, je me disais nationaliste. J'ai bientôt cessé : cela m'éveillait des sympathies et des antipathies auxquelles je ne comprenais rien et que ni les unes ni les autres je ne méritais.

Ici, le nationalisme est vraiment synonyme d'égoïsme (aussi sacré que l'on voudra); il est une fin en soi, au moins en pratique, même pour beaucoup de catholiques conservateurs. [...] J'ai vu cela à l'occasion de la guerre d'Éthiopie – qui m'a éclairé sur beaucoup de points (sans me faire entrer dans la gauche!)⁴³¹

⁴²⁷ André Laurendeau, « Problèmes de l'Alsace », *L'Action nationale*, vol. VII, n° 6, juin 1936, p. 362.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 377.

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 378.

⁴³¹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 22 août 1936, BANQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

Laurendeau sent obscurément, durant son séjour, que le nationalisme tel qu'il se déploie parmi les « grandes nations » européennes, s'accompagne de velléités impérialistes, hégémoniques qui ont très peu à voir avec la manière dont on pose la question nationale dans une « petite nation » comme le Canada français, où il s'agit de préserver une culture et d'en assurer la pérennité et où, de surcroît, le nationalisme est inféodé au catholicisme; il demeure que le jeune intellectuel se livre à des remises en question quotidiennes de ses convictions antérieures. Il réalise aussi, progressivement, qu'il existe en France nombre d'idées reçues, de préconceptions et de généralisations hâtives au sujet du Canada français, et se bute à quelques incompréhensions : « ce qui me frappait aussi (et j'ai déjà fait souvent cette remarque) c'est de voir à quel point les Canadiens français sont considérés par tous comme des hommes de tradition, comme des conservateurs au meilleur et au pire sens du mot : les uns me félicitent, d'autres se moqueraient un peu de nous.⁴³² » Absorbé dans ses méditations portant sur son sentiment et sa pensée nationalistes, Laurendeau considère que celui-ci ne doit pas être une fin en soi : dans un article publié en février 1936 à *L'Action nationale* visant à éclaircir son tract *Notre nationalisme* publié l'année précédente, il soutient que « régionalisme et nationalisme sont point de départ, non point d'arrivée [sic]⁴³³ ». Rien, en effet, ne lui semble « plus inhumain, plus païen, plus stérile qu'un régionalisme ou un nationalisme enclos en soi, si ce n'est un internationalisme enclos en soi.⁴³⁴ » Ici, le jeune intellectuel s'inscrit en pleine communauté de pensée avec les philosophes personnalistes qui l'inspirent et, plus largement, la nébuleuse des non-conformistes français qui, à des degrés d'intransigeance divers et selon des nuances propres aux groupes auxquels ils s'attachent, critiquent tout autant « un nationalisme exaspéré qui juge tout en fonction d'un égoïsme national [qu'] un internationalisme

⁴³² André Laurendeau à ses parents, 8 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴³³ André Laurendeau, « À propos de notre nationalisme : Explications », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 2, février 1936, p. 122.

⁴³⁴ *Ibid.*

amorphe, traître aux vivantes réalités.⁴³⁵ » Plongé dans la lecture de philosophes regroupés autour d'*Esprit*, Laurendeau soutient même dans cet article que l'abbé Groulx lui-même appuie son nationalisme sur une philosophie personnaliste⁴³⁶.

Poursuivant dans sa lettre à Groulx ses réflexions sur la nature paradoxale des liens « entre catholiques et hommes de droite (qui, souvent, n'étaient en rien inspirés par le christianisme) », notamment en Italie, en France et en Espagne, ainsi que sur les circonstances qui ont dressé « les gauches contre les catholiques », il estime qu'« un Mussolini, un Maurras ont servi ou servent l'Église, ou du moins s'en servent », mais qu'il appert que « la métaphysique d'où découlent le fascisme ou le nationalisme intégral [est] opposée au christianisme presque autant [*sic*] que le marxisme⁴³⁷ ». Il va même jusqu'à confier à son maître qu'il se demande si en Espagne, « la paresse des catholiques, l'immobilisme social en particulier des communautés religieuses, le traditionalisme complice du clergé n'ont point créé par réaction un climat révolutionnaire, puis précipité les choses...⁴³⁸ » Il termine en critiquant crûment *La Nation* et son importation de plusieurs « péchés » d'ordre social et parfois métaphysique de la droite européenne, parmi lesquels il mentionne notamment la haine de l'ennemi, « vertu fasciste » par excellence, la certitude que l'Église partage leurs positions, la condamnation radicale et incompréhensive de tout ce qui sort de la gauche et surtout, le penchant pour un totalitarisme étatique⁴³⁹. Laurendeau estime que « ces hommes s'embrigadent quasiment dans la droite française » et qu'ils reconduisent « toutes les horreurs des égoïsmes “sacrés”⁴⁴⁰ » inspirées d'une doctrine antichrétienne : il souhaite donc que

⁴³⁵ Daniel-Rops, *Éléments de notre destin*, cité dans Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 1930. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 196.

⁴³⁶ André Laurendeau, « À propos de notre nationalisme : Explications », op. cit., p. 122.

⁴³⁷ André Laurendeau à Lionel Groulx, 22 août 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴³⁸ *Ibid.*

⁴³⁹ *Ibid.*

⁴⁴⁰ André Laurendeau à ses parents, 12 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

L'Action nationale sache ramener ces esprits égarés dans le droit chemin. Il écrit en ce sens à son père qu'« il y aurait surveillance à exercer de ce côté, et coup de barre à donner à l'Action nationale⁴⁴¹ ». À l'abbé Groulx, qui désire éviter les polémiques doctrinales afin de former un front commun avec les diverses jeunesses nationalistes et incline à un infléchissement de *La Nation* par « infiltration ou endosmose » plutôt que par une confrontation publique⁴⁴², Laurendeau écrit que *L'Action nationale* se doit de « rappeler certaines vérités » et devrait assumer une « tâche d'information doctrinale ainsi que de mise en garde », surtout en ce qui concerne les dangers du fascisme, que, comme l'estime Groulx, « personne chez nous ne s'est préoccupé de dénoncer⁴⁴³ ». D'ailleurs, le caractère impétueux et juvénile des rédacteurs de *La Nation* lui renvoie un reflet de certains de ses débordements passés au sein des Jeune-Canada, notamment à l'endroit des Juifs, et lui fait prendre conscience de leur violence : « Ils sont très jeunes, je trouve; ils me font penser à la réponse puérilement violente que j'avais faite dans *Le Devoir* à la suite de [la] découverte de papiers secrets juifs... Croient-ils que cela donne quelque chose, cette volonté constante de toujours s'opposer, de ne jamais entrer en conversation avec l'adversaire, en somme de créer l'adversaire et de s'enfermer dans des conflits sans issue.⁴⁴⁴ »

Le jeune intellectuel ne consigne pas à ses seules lettres ses réflexions sur la guerre civile en Espagne, qui oppose depuis juillet 1936 le camp républicain, orienté à gauche et à l'extrême-gauche, au camp nationaliste dirigé par le général Franco, regroupant des belligérants de droite et d'extrême-droite auxquels se rallie une bonne part de l'Église espagnole. Le conflit attire le regard

⁴⁴¹ André Laurendeau à ses parents, 12 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁴² Lionel Groulx à André Laurendeau, 2 septembre 1936, cité dans « “L'esprit des années 1930” : Une correspondance André Laurendeau – Lionel Groulx (1936) », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 3, hiver 1995, p. 93.

⁴⁴³ André Laurendeau à Lionel Groulx, 11 octobre 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴⁴⁴ André Laurendeau à ses parents, 22 avril 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

de tout le monde catholique et suscite l'émotion et la polémique : lecteur assidu d'*Esprit* et de *Sept*, Laurendeau épouse leur position et s'en fait le porte-parole dans le numéro de *L'Action nationale* de janvier 1937. Il écrit ainsi qu'*Esprit* se refuse à « confondre la cause du catholicisme en Espagne avec cette révolution de droite » qui, pour une part malheureusement notable, apparaît comme « une *réaction de défense* capitaliste, fasciste et féodalo-cléricale.⁴⁴⁵ » Réprouvant le fait que les meilleurs quotidiens canadiens-français n'aient fourni à leurs lecteurs qu'une documentation unilatérale, il indique, comme il l'avait confié à Groulx dès le début du conflit espagnol, que beaucoup « ont confondu la cause du *catholicisme* avec celle de *certaines catholiques* sans se demander si les catholiques d'Espagne ne portaient point la responsabilité profonde du drame qui se joue aujourd'hui ». La vérité éternelle du christianisme ne saurait se faire complice d'un régime social périmé : « Dieu n'est pas une police bourgeoise chargée de défendre les grandes propriétés des nobles et de certaines communautés religieuses, et l'exploitation éhontée du pauvre par le grand capitaliste... » Si tout ceci n'excuse en rien les crimes commis par les « Rouges », Laurendeau met les lecteurs en garde contre une réaction de peur anticomuniste quelque peu réductrice, ainsi que contre « un christianisme qui aurait perdu le sens de lui-même, [...] des chrétiens qui continueraient de se refuser à la misère de ce monde.⁴⁴⁶ » La guerre civile en Espagne, par ailleurs, lui évoque certains errements du clergé canadien-français et ses méditations sur le sujet contribuent à sa remise en question du cléricalisme. Il écrit à son père, en décembre 1936 : « Il y a scandale à penser que même les jésuites jouaient à la bourse, que nos communautés de femme [*sic*] sont parfois aussi lades que riches; les jésuites espagnols possédaient (paraît-il) le tramway de Madrid, mais les sulpiciens canadiens possédaient le tramway de Philadelphie ou d'une autre ville américaine. » Il

⁴⁴⁵ André Laurendeau, « Lettre de Paris : La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature (entretien avec Emmanuel Mounier », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 1, janvier 1937, p. 41.

⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 41-42.

estime ainsi que « nous avons à lutter contre un courant historique (importance du clergé dans le temporel et son omniprésence) et contre la médiocrité du même clergé, surtout dans ses réponses (vécues) au problème de l'argent ». Le jeune intellectuel critique même l'opposition à « la fondation d'un lycée dirigé par des laïques : “projet loufoque” écrivait *Le Devoir*, que sa clientèle force parfois à devenir l'organe des bedeaux.⁴⁴⁷ »

Dans une lettre du 23 décembre 1936 adressée à son père, Laurendeau désapprouve aussi le fait que Groulx ait pu faire preuve d'admiration à l'égard de Mussolini. Évoquant une conférence au cours de laquelle les faits présentés par l'abbé s'étaient selon lui résumés à démontrer que Mussolini avait fait des merveilles grâce à sa mystique nationaliste, il écrit : « D'accord. Il n'y a que les niais ou certains intellectuels – ou des partisans – pour nier le génie de Mussolini et sa réussite. Mais à quel prix l'obtient-il? Voilà la grave question. [...] Ai-je le droit d'oublier que le nationalisme italien menace étrangement la paix dans le monde?⁴⁴⁸ » Pourtant, dans une lettre envoyée deux mois plus tôt à son maître, les deux intellectuels semblaient s'accorder sur le fait que « personne chez [eux] ne s'[était] occupé de dénoncer le danger humain – et spirituel – que comporte le fascisme.⁴⁴⁹ » Confronté à de telles réalités en Europe, le problème du nationalisme occupe quotidiennement l'esprit du jeune intellectuel, au centre de ses réflexions et questionnements : « Je discute avec moi-même, avec mes lectures, mes amis, les évènements... Presque tout pèserait contre, je dois me défendre.⁴⁵⁰ »

⁴⁴⁷ André Laurendeau à son père, 31 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁴⁸ André Laurendeau à son père, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁴⁹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 11 octobre 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴⁵⁰ André Laurendeau à son père, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

« Glissement » intellectuel vers la gauche

Il semble également que Laurendeau tait sciemment une réorientation intellectuelle naissante, ou du moins une certaine inclination hésitante, à son maître respecté dont l'ascendant entretenu sur lui contribue probablement à cette inhibition. En effet, à Groulx il assurait qu'il « n'entrait pas dans la gauche », alors qu'à ses parents il n'hésite pas à se dire « socialiste-nationaliste », formule quelque peu malheureuse et maladroite, pour l'époque, juxtaposant des convictions sincères qu'il ne faudrait surtout pas confondre avec le national-socialisme allemand : « Le socialisme est orienté vers le Progrès (au bon et au mauvais sens du mot) et vers la justice. Le nationalisme exalte la tradition, la culture et la puissance. À ce compte, je suis socialiste-nationaliste, et toi aussi, j'imagine.⁴⁵¹ » Il leur avait par ailleurs déjà confié quelques mois auparavant :

Pour employer le langage d'ici, je me sens de plus en plus glisser vers "la gauche" [...] en n'abandonnant rien, ou presque, de mes positions antérieures. Parfois cela me trouble un peu, parfois je réussis une synthèse pratique. Il y a là un élargissement, une prise de contact avec des réalités oubliées, et aussi un certain vague, car je ne connais des grandes pensées que ce qu'ont voulu m'en montrer certains commentateurs – qui souvent se contredisent. "Grandes pensées", cela signifie Marx, Engels, Lénine, Nietzsche, mais aussi Saint-Thomas [*sic*], Aristote, etc. Je suis en retard. On aurait dû me pousser à cela dès le collège. Mais! en fait si on m'avait trouvé avec Marx entre les mains, on m'aurait mis à la porte⁴⁵².

Cet intérêt éclectique pour des philosophes aussi divers que monumentaux, qui se laisserait difficilement déconstruire, en dit long néanmoins sur l'évolution intellectuelle de Laurendeau. Ce glissement vers la gauche et, pourrait-on inférer, vers des « grandes pensées » gravitant autour du réalisme et du matérialisme au détriment de l'idéalisme, est certainement influencé par les entretiens que mène Laurendeau auprès d'éminentes figures du personnalisme, de l'existentialisme

⁴⁵¹ André Laurendeau à son père, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁵² André Laurendeau à ses parents, 5 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

chrétien et du catholicisme social durant son séjour. Maritain, notamment, dont Laurendeau suit les cours de philosophie thomiste à l'Institut catholique, avait trouvé en saint Thomas « une doctrine philosophique fortement systématisée prenant en compte avec rigueur les réalités mondaines, mais capable de rapporter invariablement leurs significations aux vérités révélées, à la transcendance divine⁴⁵³ », un « réalisme impérieusement ordonné à l'Esprit⁴⁵⁴ », comme l'écrivait Daniel-Rops. Les pensées d'un Marx ou d'un Nietzsche ne suscitent pas chez Laurendeau une adhésion aveugle, un embrigadement, loin de là; elles invitent à une introspection, à un regard critique porté sur soi-même, à un *dépassement*.

Un Marx, un Nietzsche (j'hésite toujours quant à l'orthographe de ce mot) peuvent jouer, pour notre intelligence, un rôle identique à celui de l'épreuve pour former notre caractère. Il ne s'agit pas d'érudition historique [...] mais d'une prise de conscience de soi et de sa vérité grâce à l'adversaire : de cette "nécessité de la lutte" [...]. Nécessité, surtout quand on est par tempérament homme d'action. – Et puis, ces adversaires eux-mêmes contiennent de grandes richesses, ils ont pu avoir – comme Marx et Nietzsche [*sic*] des intuitions profondes sur le monde d'aujourd'hui. Ils bouleversent routines, habitudes, désir de repos, positions confortables, tentatives d'évasion, petite vie dans des nuages de carton pâte, etc.⁴⁵⁵

Ce n'est donc pas pour autant comme simples repoussoirs que Laurendeau envisage ces penseurs subversifs; leurs philosophies sont certes des sommations, des exigences perpétuelles adressées à sa propre pensée, des miroirs aussi où se reflètent ses propres insuffisances, mais également de précieux gisements de sagesse. Son approche à la lecture est dialogique, voire dialectique : c'est en faisant converser des idées aussi radicalement *autres* avec « sa » vérité que celles-ci peuvent se corriger mutuellement, qu'une pensée se définit dans l'altérité, qu'on devient soi. Dans ce mouvement, dans cette tension, il est possible de puiser un antidote au monde de l'habitude, du confort stérile et bourgeois conspué par Péguy à la suite de Bergson⁴⁵⁶, et l'on retrouve l'inquiétude

⁴⁵³ E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit., p. 63.

⁴⁵⁴ Daniel-Rops, cité dans *ibid.*

⁴⁵⁵ André Laurendeau à ses parents, 26 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁵⁶ Voir E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit., p. 106-107.

salvatrice si chère aux personalistes, cette nécessité « de tout remettre à tout moment en question, croyances, opinions, certitudes, formules, adhésions, habitudes, appartenances.⁴⁵⁷ » Ces réflexions ne sont pas sans évoquer, par ailleurs, ce que Mounier appelait la « prise de mauvaise conscience révolutionnaire » d'où naît à chaque instant la révolution personnelle, cette « révolte d'abord dirigée par chacun contre soi, sur sa propre participation ou sa propre complaisance au désordre établi, sur l'écart qu'il tolère entre ce qu'il sert et ce qu'il dit servir⁴⁵⁸ ».

C'est précisément l'expérience, révélatrice s'il en est une, que fait Laurendeau alors qu'il assiste avec son camarade de philosophie Émile Baas à un hommage à Romain Rolland, organisé par des socialistes et des communistes à Paris en janvier 1936. Le jeune intellectuel est fort impressionné et écrit à ses parents : « Des camelots passaient à côté de nous, qui nous appelaient "camarade". Soulevés, unis par un grand espoir. Combien de désintéressements se jettent de ce côté! – Émile B. disait l'autre jour : "Quand on se pose les grands problèmes on va malgré soi vers la gauche : les hommes de droite ne pensent pas" et j'ai l'impression que c'est vrai, si l'on parle des pensées essentielles.⁴⁵⁹ » Il ajoute : « Ne pas oublier que la gauche offre une mystique, une forte position doctrinale, déjà des réalisations immenses. – En face de ces gens, il me semble qu'il n'y aura plus, bientôt, que des catholiques. Déjà on sent la forte attraction des deux pôles. » Laurendeau relate d'ailleurs son expérience dans un article pour *L'Action nationale*, où il énumère les orateurs qui se sont succédé – Guéhenno, Gide, Chanson, Cachin et Blum, ce dernier l'impressionnant par « la sobriété de son éloquence, sa réflexion, son calme » – et décrit la foule qui l'intéressait davantage, entonnant l'*Internationale*, le poing levé, « et ce geste, plutôt qu'un

⁴⁵⁷ Emmanuel Mounier, *Le personalisme*, op. cit., p. 88-89.

⁴⁵⁸ Emmanuel Mounier, *Révolution personaliste et communautaire*, Paris, Fernand Aubier, 1935, p. 269.

⁴⁵⁹ André Laurendeau à ses parents, 30 janvier 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228. Il souligne,

témoignage de haine, était un signe de ralliement, et presque un signe d'amour.⁴⁶⁰ » Aux yeux de Laurendeau, cette France est « infiniment plus vraie qu'en milieu bourgeois », et les valeurs exaltées par les orateurs communistes, frénétiquement applaudies par la foule, « des valeurs universelles comme la justice et parfois, presque – n'était la brisure soudaine, le cri de haine – des valeurs chrétiennes comme la charité.⁴⁶¹ » L'événement contribue à rendre un visage humain aux communistes et lui renvoie surtout l'image du scandale, selon le mot de Maritain, « d'un monde chrétien infidèle à sa vocation », lui faisant songer à l'ouvrage de Berdiaeff, *De la dignité du christianisme et de l'indignité des chrétiens*. Il demeure que ces brebis égarées, ces « aspirations généreuses » forment « corps hors de la Vérité », mais « c'est une affreuse tristesse de songer qu'en pays catholique la vie soit parfois plus médiocre qu'en milieu marxiste... » Il conclut : « la justice individuelle et sociale, la charité individuelle et sociale n'attendront pas indéfiniment, et si nous refusons de les incarner, c'est alors que le diable aura beau jeu. Allons-nous être *présents*?⁴⁶² »

Ces découvertes sont ainsi, chez Laurendeau, à l'origine de plusieurs désillusions, mais aussi d'un nouveau recul vis-à-vis de l'enseignement qu'il a reçu au collège Sainte-Marie et, plus largement, de l'instruction professée par le clergé au Canada français :

Moi, je croyais entrer dans un univers figé, avec la philosophie du collège... En outre, il ne faut pas donner à la jeunesse et à son propre esprit l'impression qu'on vit retranché, renfermé dans une portion d'humanité. Cela est antithomiste au possible. (Je crois que St-Thomas aurait été fort peu thomiste au sens où on l'entend au Québec, lui qui empruntait des éléments de sa doctrine aux hérétiques, aux païens aussi bien qu'à ses maîtres et à la réalité⁴⁶³.

⁴⁶⁰ André Laurendeau, « Pèlerinage en vraie France. Communistes », *L'Action nationale*, vol. VII, n° 3, mars 1936, p. 159.

⁴⁶¹ *Ibid.*, p. 160.

⁴⁶² *Ibid.*, p. 161. Les italiques sont les siens.

⁴⁶³ André Laurendeau à ses parents, 26 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228. Il souligne.

Le sens véritable du glissement du jeune intellectuel vers « la gauche » n'est peut-être pas tant à dégager du côté de ses idées et allégeances politiques, bien que le phénomène s'accompagne naturellement d'une traduction sur ce terrain comme en témoigne le fait qu'il se déclare « socialiste⁴⁶⁴ » à ses parents, que de celui de son cheminement philosophique. Rappelons que le procès du capitalisme et de la bourgeoisie, dans le monde catholique de l'époque, accuse des traits nettement spiritualistes : comme « la crise est dans l'homme⁴⁶⁵ » et non uniquement dans les structures, on critique plus volontiers « l'esprit bourgeois » enlisé dans son confort matériel et consumériste que les structures oppressives pesant sur le prolétariat. Il est cependant à avancer que se dessine chez Laurendeau, à travers ses lectures marxistes et les pensées réalistes auxquelles il s'intéresse, un regard plus attentif au poids des structures et des institutions, aux diverses strates qui sillonnent la civilisation occidentale, aux mécanismes sociaux et aux forces historiques qui, transcendant les frontières, la traversent tout entière. Ainsi estime-t-il, par exemple, que puisque le capitalisme constitue une force internationale, omniprésente, « à moins qu'il soit broyé (et je doute qu'une nation puisse le faire à elle seule), l'action ouvrière doit rester internationale⁴⁶⁶ ». C'est aussi sa conception de la société et, vraisemblablement, de la nation, qui se complexifie sous l'influence des réflexions des intellectuels non conformistes français, lesquels insistent tous « sur le fait que la “société” n'est pas un être homogène et monolithique mais un ensemble complexe de groupes sociaux divers⁴⁶⁷ », groupes correspondant aux différentes exigences de la vie, subissant

⁴⁶⁴ André Laurendeau à ses parents, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁶⁵ C'est le titre du premier livre de Thierry Maulnier, paru en 1932, où il écrit que « l'homme doit être la première notion à restaurer dans un monde où ses exigences, sa grandeur et son salut possible sont absents de tous les calculs », exprimant une idée répandue parmi les non-conformistes des années 1930 et, plus largement, dans le monde catholique. Voir Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 59. Nous verrons plus loin que Laurendeau rencontrera ce membre du groupe *Jeune Droite* et codirecteur de la revue *Combat*.

⁴⁶⁶ André Laurendeau à ses parents, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁶⁷ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 1930. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 369.

des contraintes multiformes et devant être reconnus dans leur réalité autonome. Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement, pour Laurendeau, de « convertir » ces milieux, mais de connaître grâce à ceux-ci des réalités jusqu'ici ignorées, d'en profiter et de leur faire profiter du savoir et de l'engagement des personnes qui s'y intéressent⁴⁶⁸.

Peut-être est-il également possible de discerner aussi dans cet apprentissage, sous une forme embryonnaire, l'idée selon laquelle la nécessaire « révolution spirituelle », sans laquelle toute révolution matérielle serait vouée à l'échec, doit malgré tout s'accompagner, inmanquablement, d'une transformation des structures en plein cœur de la matière. Dans cet ordre d'idées, Daniel-Rops avait ainsi écrit dans un article publié en 1933 :

Si nous parlons de “révolution”, il faut encore donner une précision quant à la forme matérielle que pourrait prendre celle-ci. [...] Quand on dit que la révolution spirituelle est la seule qui soit nécessaire, on ne dit pas qu'elle est suffisante. Une attitude mentale qui condamne le monde enferme l'être dans une tour d'ivoire si elle ne cherche à pas à se manifester en acte. Dans la contrainte matérielle qui pèse sur l'homme moderne l'esprit est en jeu; c'est donc dans l'ordre du fait qu'il faudra agir. Ce qui veut dire qu'un jour ou l'autre, tôt ou tard, il faudra, pour faire régner les valeurs qu'on prétend servir, être prêt à tout, même à la force⁴⁶⁹.

Ce mouvement, chez Laurendeau, ne serait pas tout à fait étranger au cheminement que connaît Emmanuel Mounier lui-même, qui écrira dans *Qu'est-ce que le personnalisme?*, après dix ans d'histoire du *Manifeste au service du personnalisme* de 1936 : « Pour insérer le personnalisme dans le drame historique de ce temps, il ne suffit pas de dire : personne, communauté, homme total, etc...

⁴⁶⁸ Cette réflexion lui vient après avoir rencontré, à Paris, deux clercs de la Congrégation de Sainte-Croix, les pères Gagnon et Houle, à qui il exprime librement « son opinion touchant l'Espagne, l'enseignement au Canada français (notamment de la philosophie [...]), la droite française; ils abondaient dans le même sens ». Laurendeau dit du père Houle que « dans la polémique Action nationale Action catholique il était de l'autre bord et (sur ce point) demeure adversaire de l'abbé Groulx. Lui ai passé mon tract; au fond, en théorie, nous sommes à peu près du même avis. En pratique, s'il admet le national, je crois qu'il ne le sente pas : il ne m'a pas l'air d'un homme vraiment enraciné. » André Laurendeau à ses parents, 31 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁶⁹ Daniel-Rops, « Positions générales », cité dans Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 453.

Il faut dire aussi : fin de la bourgeoisie occidentale, avènement des structures socialistes, fonction initiatrice du prolétariat, et pousser plus précisément encore, année par année, l'analyse des forces et des possibilités. Faute de quoi le personnalisme devient une idéologie à tout faire, et désarmé de sa pointe révolutionnaire, il est capté au service des paresseuses conservatrices ou réformistes.⁴⁷⁰ » À ce titre, le père Doncoeur, Berdiaeff, Daniel-Rops et Mounier marquent profondément Laurendeau de leurs pensées tout entières axées sur l'engagement du chrétien au cœur de la société, la lutte de tous les instants contre la civilisation bourgeoise, l'individualisme et le capitalisme (autant que contre les totalitarismes communiste et fasciste) et la recherche d'une éthique ayant prise sur les réalités modernes et œuvrant à la justice sociale. Le « glissement » du jeune intellectuel se manifeste d'ailleurs dans le type de questions qu'il soulève et les réponses qu'il poursuit au fil des entrevues qu'il mène avec ces penseurs : le problème social y occupe une place prépondérante.

Enquêtes de gauche à droite

Il est important de noter, cependant, que Laurendeau ne mène pas uniquement ce qu'il conçoit comme des « enquêtes » au sein des milieux intellectuels de la gauche catholique; il s'intéresse également à des mouvements et partis politiques d'allégeances diverses qui foisonnent dans le paysage idéologique morcelé de la France de l'époque. L'intérêt qu'il porte à l'actualité politique, par ailleurs, ne concerne pas seulement l'Hexagone; Laurendeau semble aussi se renseigner sur les développements de la situation politique du Québec à travers ses lectures du *Devoir* et sa correspondance. En présence de si peu d'information et à une telle distance, il hésite à porter des jugements trop abrupts : vis-à-vis de l'Action libérale nationale (ALN), qu'appuient prudemment les Jeune-Canada, il se montre circonspect mais plutôt confiant, et affirme pardonner « à Gouin son mariage avec Duplessy [*sic*] à une condition : c'est qu'il avale Duplessy. Sans quoi

⁴⁷⁰ Emmanuel Mounier, *Qu'est-ce que le personnalisme?*, op. cit., p. 95.

il est passé d'un plan supérieur à un plan inférieur et sa victoire n'est qu'une défaite maquillée.⁴⁷¹ »

Il ajoute : « J'ai confiance en lui et en ses principaux lieutenants de Québec.⁴⁷² »

L'ALN, en effet, dirigée par Paul Gouin auquel se joignent Philippe Hamel et René Chaloult, entre autres, incarne l'une des rares incursions des nationalistes sur la scène politique et est à l'époque porteuse de grands espoirs, malgré les doutes qu'occasionne son alliance en 1935 avec les conservateurs de Duplessis. Les choses changent à l'été 1936, à l'approche des élections provinciales, lorsque Gouin, à la suite de plusieurs conflits avec Duplessis, lui retire son appui : les chefs de file de l'Action libérale nationale sont bientôt écartés de la direction de la coalition, et 20 députés finissent par quitter l'ALN pour se joindre au chef conservateur et fonder l'Union nationale. Laurendeau n'ose plus porter de jugement sur la politique québécoise, et ses impressions sont défavorables. Il estime que la population, comme *Le Devoir*, se laisse hypnotiser par la révélation de petits scandales soupçonnés de tous et se demande « qui fera la grande politique? Ma génération, je l'espère. Des hommes de quarante ans comme Paul Gouin ne peuvent servir que de transition.⁴⁷³ » Dans les semaines suivant la victoire éclatante de l'Union nationale le 17 août 1936, il devient manifeste, aux yeux de Laurendeau, que la coalition de Duplessis avec l'ALN avait été une simple manœuvre électorale : « Chez nous, l'attitude de Duplessis vis-à-vis de Grégoire, Hamel, Ouellette et d'autres indépendants à qui il doit sa victoire, me semble scandaleuse. J'espère que les Jeune-Canada n'avalent pas cela comme le fait *Le Devoir*. *La Nation* dont les positions extrêmes ne me sont guère sympathiques a dit là-dessus des vérités nécessaires.⁴⁷⁴ » Le jeune intellectuel écrit même un article à ce sujet dans les pages de cet hebdomadaire dont il est loin de partager les

⁴⁷¹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 24 décembre 1935, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴⁷² *Ibid.*

⁴⁷³ André Laurendeau à Lionel Groulx, 8 juillet 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴⁷⁴ André Laurendeau à Jean-Louis Dorais, 22 septembre 1936, cité dans Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *op. cit.*, p. 241.

convictions idéologiques, le seul qu'il publiera dans *La Nation*⁴⁷⁵. L'abbé Groulx, plus près de ces développements politiques, éprouve la même désillusion que son jeune disciple :

Les dernières élections vous ont déçu, mon cher André. Elles ont fait de même pour moi. Et vous pensez bien que la rupture Duplessis, Hamel et Grégoire n'a pas changé mon état d'âme. La première rupture, celle de Gouin, aventure malheureuse, avait déjà eu pour effet de faire s'éclipser le national de la campagne électorale. La seconde rupture menace de chasser le national du nouveau régime⁴⁷⁶.

Les enquêtes menées par Laurendeau en France le conduisent à solliciter quelques entrevues parmi des groupes qui, à plusieurs égards, se distinguent intellectuellement des mouvements de la gauche catholique qui l'ont séduit depuis le début de son séjour. Il en tire également des articles pour *Le Devoir* et *L'Action nationale*, mais les allusions plutôt rares à ce sujet dans ses lettres à l'abbé Groulx et à ses parents semblent indiquer que ces entretiens relèvent davantage d'un désir de se renseigner sur la situation politique en France, de découvrir la gamme d'avenues idéologiques et de régimes étatiques qui s'offre à elle, que d'y puiser une véritable source de méditation intellectuelle. Il est probable que cette impulsion ne soit pas étrangère à une remarque que lui fait Paul Simard, son ancien camarade des Jeune-Canada, en mars 1936 : après avoir discuté avec le père Mignault en cherchant à mettre le doigt sur ce qui dans ses lettres et ses articles de France ne lui plaisait guère, Simard conclut que l'expérience de Laurendeau est « trop unilatérale, trop étroite.⁴⁷⁷ » Il poursuit : « Tu es hypnotisé par le P. Doncœur, les Routiers, les cercles Ste-Jéhanne, Sept. A priori, tu as baptisé ça la “vraie France” sans connaître la France ou plutôt les mille détails ou aspects du visage de la France. » Il lui suggère ainsi de s'intéresser « aux principaux hommes et groupements qui s'affrontent en France : le front populaire [*sic*], les Croix de feu, l'Action

⁴⁷⁵ André Laurendeau, « Le ministère ‘national’ vu de Paris. Monsieur Duplessis met de l'eau dans son vin », *La Nation*, 1^{er} octobre 1936, p. 3.

⁴⁷⁶ Lionel Groulx à André Laurendeau, 2 septembre 1936, cité dans « “L'esprit des années 1930” : Une correspondance André Laurendeau – Lionel Groulx (1936) », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, op. cit., p. 92.

⁴⁷⁷ Paul Simard à André Laurendeau, 7 mars 1936, BANQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 28.

française, etc., etc. [...] en un mot élargir tes horizons; y aller aussi objectivement que possible sans idée préconçue.⁴⁷⁸ »

La recherche d'une « troisième voie » évitant les écueils du capitalisme libéral et du collectivisme n'est pas tout à fait le propre de la nébuleuse des intellectuels non conformistes : cette aspiration connaît en France des traductions dans le champ politique sous des aspects divers, mais il semble qu'elle se compromette fréquemment et perde quelque peu de sa sincérité originelle. Les doctrines parfois ambiguës mobilisées par des mouvements divers, leur posture idéologique du « ni..., ni... » comme le formule Lamonde⁴⁷⁹, c'est-à-dire axées sur la négation des positions doctrinales traditionnelles, portent à confusion. Pour Laurendeau, « droite, gauche, ces mots restent d'ailleurs vagues. J'essaye de serrer de près, et je trouve beaucoup plus un complexe de sentiments, un résidu historique, qu'un solide antagonisme de doctrine. [...] J'ai l'impression que désormais le problème du régime politique importe relativement peu [...]»⁴⁸⁰. C'est par là qu'il explique que ses « sympathies vont à des groupements qui, comme *Ordre Nouveau* et *Esprit*, apportent du neuf et de l'authentique.⁴⁸¹ » Il importe néanmoins de retracer ces rencontres de nature politique, car le jeune homme n'en tire pas moins certaines leçons.

Il rend visite au lieutenant-colonel de La Rocque, leader du Parti social français (PSF) né des cendres du mouvement Croix de Feu, une association d'anciens combattants ayant élargi leur recrutement et gagné un essor considérable au début des années 1930, puis dissoute en 1936 à la suite des émeutes de février 1934 auxquelles ses membres avaient participé. Le lieutenant-colonel

⁴⁷⁸ Paul Simard à André Laurendeau, 7 mars 1936, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 28.

⁴⁷⁹ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *op. cit.*, p. 228.

⁴⁸⁰ André Laurendeau à Lionel Groulx, 11 octobre 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁴⁸¹ *Ibid.*

déclare n'être ni nationaliste, ni de gauche, ni de droite⁴⁸² : les membres du PSF « rejet[tent] ces vieilles formules qui ne correspondent à rien, de même qu'[ils] combat[tent] le conservatisme des “modérés” et l'hégémonie de Moscou.⁴⁸³ » Le PSF entend néanmoins renouveler la mystique nationale des Croix de Feu et réconcilier l'esprit social et le patriotisme, qui s'éclairent et se complètent réciproquement et ont été « trop longtemps, par une aberration criminelle, opposés l'un à l'autre.⁴⁸⁴ »

Laurendeau s'intéresse également au Front social, de tendance socialiste mais s'opposant tant à l'extrême-gauche qu'à la droite. Georges Izard, second du parti, est un ancien rédacteur en chef de la revue *Esprit* ayant participé à sa fondation, mais s'en est éloigné pour fonder le mouvement politique de la Troisième force militant en faveur du socialisme personnaliste⁴⁸⁵. Izard, en effet, comptait avec André Déléage et Émile Galey parmi les fondateurs d'*Esprit*; son tempérament et ses intérêts le portaient toutefois à l'engagement politique, ce qui ne fut pas sans provoquer de profondes dissensions au sein du groupe et avec Emmanuel Mounier notamment, qui avait été désigné directeur de la revue, au sujet des liens qui devaient unir le mouvement à la revue dont il était censé incarner les principes⁴⁸⁶. Les ponts entre *Esprit* et la Troisième force avaient été définitivement rompus en novembre 1934, lorsque celle-ci avait fusionné avec le Front commun de Gaston Bergery pour donner naissance au Front social. Robert Aron, directeur de l'*Ordre*

⁴⁸² L'emploi de la formule « ni droite, ni gauche » est typique de la nébuleuse non-conformiste des années 1930, dont les différents rameaux, cherchant à formuler un « ordre nouveau », refusent de se laisser enfermer dans les classifications politiques usuelles et de souscrire aux doctrines traditionnelles. Mounier, toutefois, déclarait en 1934 qu'*Esprit* renonçait à la formule « ni droite, ni gauche » et énonçait sans ambiguïté son positionnement en faveur de la gauche. Voir Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 1930. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 154.

⁴⁸³ André Laurendeau, « Enquête du "Devoir" sur la France politique : Pourquoi le mouvement Croix de Feu est devenu le Parti Social Français », *Le Devoir*, 7 novembre 1936, p. 1.

⁴⁸⁴ André Laurendeau, « Enquête du "Devoir" sur la France politique : La France traverse une crise de maturité », *Le Devoir*, 9 novembre 1936, p. 1.

⁴⁸⁵ André Laurendeau à ses parents, 25 mai 1936, BANQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁸⁶ Voir Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 1930. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 124-125 et 147-151.

Nouveau, reproche ainsi à Izard d'être entré au Parlement et d'avoir en quelque sorte trahi son personnalisme par les inéluctables compromissions qu'implique l'action politique. Laurendeau hésite entre ces deux points de vue, « celui du doctrinaire et celui de l'homme d'action, d'un côté dogmatique, de l'autre tendance à l'opportunisme.⁴⁸⁷ » Bientôt, lorsque éclatera au Canada la crise conscriptionniste, durant la Seconde Guerre mondiale, et que la nécessité d'organiser la résistance exigera tous les sacrifices, la question ne se posera même plus dans l'esprit du jeune intellectuel...

Il rend visite au comte de Paris, « fils de Monseigneur le Duc de Guise, Prétendant au trône de France », qui lui expose ses vues concernant la restauration de la monarchie française. Celle-ci ne doit plus être conçue comme le retour des chaises à porteurs : le « Prince révolutionnaire », qui a découvert le monde ouvrier, est même considéré comme « trop “ avancé ” au point de vue social » par bien des hommes de droite⁴⁸⁸. Puisque la monarchie ne saurait être confondue avec un mouvement de droite « même excellent et sympathique », le porte-parole précise que la pensée royale entend aujourd'hui unir et non diviser et « dans ce but, a pris des contacts dans tous les milieux politiques français.⁴⁸⁹ » À la question brûlante concernant les rapports du Prétendant au trône et de *L'Action française* de Maurras que pose Laurendeau, son interlocuteur offre une réponse toute faite : « *L'Action Française* [sic] a toujours travaillé sous sa propre responsabilité sans engager les Princes de la Maison de France. Elle a eu le rôle ingrat des Francs-Tireurs.⁴⁹⁰ » Il ajoute, cependant, qu'il existe entre la doctrine maurrassienne et la pensée du Prince des divergences plus profondes qu'il n'y paraît, que beaucoup des lieutenants de la monarchie viennent de gauche. Le comte de Paris se refuse de toute façon à l'« absurde division » entre la droite, championne de la défense nationale, et la gauche, des réformes sociales, dont la monarchie pourrait faire la synthèse,

⁴⁸⁷ André Laurendeau à ses parents, 25 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁴⁸⁸ André Laurendeau, « Une conversation avec S.A.R. le Comte de Paris », *Le Devoir*, 29 mai 1937, p. 1.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

⁴⁹⁰ *Ibid.*

puisque « elle n'est pas un parti »⁴⁹¹. Tout en étant « ardemment national », le comte de Paris repousse le nationalisme exacerbé qu'affichent plusieurs pays étrangers et certains doctrinaires français, véritable danger européen : « dans ce qu'il a d'excessif [...], le nationalisme est faux; dans ce qu'il a de raisonnable – exaltation du sentiment patriotique – il n'est le monopole d'aucun parti.⁴⁹² » Les « Métiers Français », fondés sous son initiative, entendent réunir ses compatriotes en fonction de leur profession et non plus selon une ligne de classe ou de parti. Opposé au productivisme, le comte de Paris promeut une forme de corporatisme social, destiné à supprimer d'une part l'anarchie du capitalisme libéral et d'autre part, dans un esprit de décentralisation, à libérer l'État des fonctions qu'il a usurpées : « nous éviterons ainsi les tentations de l'étatisme, péché grave du fascisme comme d'un certain socialisme.⁴⁹³ » Il se présente, finalement, comme celui qui a « désolidarisé la monarchie d'avec un groupe d'extrême-droite et montré que sur le terrain social elle ne craint pas la nouveauté.⁴⁹⁴ »

Laurendeau rencontre aussi Thierry Maulnier, impliqué dans les groupes Jeune Droite et *Combat*. Celui-ci se déclare monarchiste et lutte ardemment contre le marxisme, le parlementarisme et la démocratie libérale, estimant néanmoins que la question sociale et la question politique forment les deux faces d'un même problème, et refusant fermement de souscrire au totalitarisme⁴⁹⁵. Malgré son amoralisme politique et son « réalisme » trop nietzschéens, Laurendeau souligne le courage de la Jeune Droite, qui navigue à contre-courant et refuse « les compromissions de la gauche; leur jugement sur le capitalisme et les bourgeois est raide.⁴⁹⁶ » Il note aussi qu'aux

⁴⁹¹ André Laurendeau, « Une conversation avec S.A.R. le Comte de Paris », *Le Devoir*, 29 mai 1937, p. 2.

⁴⁹² André Laurendeau, « Une conversation avec S.A.R. le Comte de Paris », *Le Devoir*, 31 mai 1937, p. 1.

⁴⁹³ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ André Laurendeau, « Lettre de Paris : Jeune Droite (entretien avec Thierry Maulnier) », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 3, mars 1937, p. 155-156.

⁴⁹⁶ André Laurendeau à ses parents, 13 janvier 1937, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 229.

yeux de ces jeunes intellectuels, la fidélité à la tradition ne signifie point un asservissement au passé mort⁴⁹⁷. En effet, l'entrevue, que relate Laurendeau dans *L'Action nationale* de mars 1937, s'achève sur un puissant réquisitoire contre le conservatisme formulé par Maulnier : « Peut-être [...] en est-il encore pour penser que nous opposons seulement au conservatisme timide, au conservatisme faible, au conservatisme toujours vaincu des vieux partis un conservatisme violent et décidé à la bataille. En réalité, c'est avec le conservatisme lui-même, c'est avec la pensée conservatrice qu'il faut en finir...⁴⁹⁸ » Le jeune intellectuel avait toutefois confié à son père que quelque chose chez ces jeunes hommes cyniques le repoussait : « Ils sont lucides, mais peut-être leur manque-t-il d'aimer.⁴⁹⁹ »

Il est à plusieurs égards significatif que Laurendeau, malgré l'intérêt manifeste qu'il affiche pour Maulnier et *Combat*, ne leur consacre qu'une seule entrevue et se révèle relativement peu séduit par leur pensée, en regard surtout des sympathies qu'il exhibe pour des mouvements comme *Esprit* et *Ordre Nouveau*, de même que pour des revues comme *Sept*. En effet, les positions de Jeune Droite au sujet, par exemple, du nationalisme – sous ses formes légitimes et outrancières –, des trusts, du capitalisme, de la démocratie et du parlementarisme se trouvent très proches de celles que formulent et véhiculent les Jeune-Canada entre 1932 et 1935. Rien ne laisse supposer, toutefois, que ces contiguités dans l'idéologie et le tempérament affichés par les deux groupes puissent être liées à une influence quelconque exercée depuis la France, au vu de l'absence de toute trace d'un tel phénomène dans les archives : les deux cercles, simplement, se trouvent en communauté de pensée dans leur réaction aux affres du monde moderne. Le groupe Jeune Droite, notamment, distingue le nationalisme légitime, réaction de défense contre des périls intérieurs et extérieurs

⁴⁹⁷ André Laurendeau, « Lettre de Paris : Jeune Droite (entretien avec Thierry Maulnier) », *op. cit.*, p. 151 et 154.

⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 163.

⁴⁹⁹ André Laurendeau à ses parents, 13 janvier 1937, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 229.

imposés à la France par une Europe elle-même déchirée par des nationalismes agressifs, du nationalisme condamnable, clos, fondé sur la « volonté de puissance » impérialiste comme on le retrouve en Allemagne et en Italie. *Esprit* et *Ordre Nouveau*, dont le vocabulaire sur ce thème se révèle plus critique, distinguent plutôt le patriotisme, conçu comme un attachement naturel à la terre et un enracinement sain, du nationalisme, associé – avec quelques nuances – à la patrie transformée en absolu, à une déification de la collectivité nationale reposant sur une abstraction déconnectée du réel⁵⁰⁰. Il semble donc que Laurendeau, malgré la permanence de son sentiment nationaliste, préfère graviter en cette période de remises en question autour de groupes dont les positions sont moins tranchées, moins cyniques que celles de Jeune Droite, et dans la pensée desquels il puise des nuances profondes et fructueuses.

Ces penchants ne passeront pas inaperçus aux yeux de l'abbé Groulx, qui en fera la remarque à Laurendeau, ce dernier ayant auparavant critiqué dans une lettre les « tristes journaux de la droite française, *Je suis partout*, *L'Écho de Paris*, *Candide*, *Grégoire*, etc.⁵⁰¹ ». Groulx lui répond, au sujet des groupes que tient en estime Laurendeau : « Où je ne puis suivre vos amis de France, c'est dans leur différence d'attitude à l'égard des "droitiers" et des gens de gauche. Pourquoi cette douce charité pour les derniers et cette antipathie poussée jusqu'à la hargne pour les premiers?⁵⁰² » Il doute que la charité admette ces partialités et il n'approuve ni leur inégalité d'humeur, ni cette « manie de fleureter, sous prétexte de conquête ou de largeur d'esprit,

⁵⁰⁰ Jean-Louis Loubet Del Bayle, *Les non-conformistes des années 1930. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, op. cit., p. 185-197.

⁵⁰¹ André Laurendeau à Lionel Groulx, 22 août 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁵⁰² Lionel Groulx à André Laurendeau, 2 septembre 1936, cité dans « "L'esprit des années 1930" : Une correspondance André Laurendeau – Lionel Groulx (1936) », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, op. cit., p. 94.

avec les pires éléments ». Ainsi, les gens de *Sept*, accusés par une partie du monde catholique de « philocommunisme », paraissent souvent à l'abbé Groulx « d'une naïveté pitoyable.⁵⁰³ »

Le séjour en Europe de Laurendeau s'achève par des vacances de deux mois en Italie, où il se repose et parcourt ce pays riche en traditions. Il avait également l'intention de se « livrer sur place [...] à une petite enquête sur le fascisme et le corporatisme étatiste⁵⁰⁴ » : des fragments de cette « enquête » informelle, expérience qui n'est en rien systématique, seront disséminés dans quelques articles de *L'Action nationale* à la suite de son retour au pays. Il rentre finalement à Montréal en juillet 1937⁵⁰⁵. Les Jeune-Canada avaient gravement souffert du départ en 1935 de Laurendeau, véritable âme du mouvement : au long de son voyage outre-mer, ils semblent ne faire parler d'eux « que pour avancer qu'ils ne prendront point part à telle manifestation, ou qu'ils n'ont pas dit telle chose⁵⁰⁶ » et « paraissent s'enfermer dans un abstentionnisme olympien.⁵⁰⁷ » Les camarades du jeune intellectuel ont également ressenti l'évolution de sa pensée au cours de son séjour, certains estimant qu'il n'est « plus dans l'esprit des Jeune-Canada⁵⁰⁸ » – au sujet, notamment, des questions nationales, soupçonne Laurendeau. À son retour en 1937, une deuxième vague de Jeune-Canada tente néanmoins de s'affirmer, conseillée par l'ancien membre et publiant quelques articles dans *L'Action nationale*⁵⁰⁹, mais obtient peu de succès et disparaît définitivement au début de l'année 1938⁵¹⁰.

⁵⁰³ Lionel Groulx à André Laurendeau, 2 septembre 1936, cité dans « “L'esprit des années 1930” : Une correspondance André Laurendeau – Lionel Groulx (1936) », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, op. cit., p. 94.

⁵⁰⁴ André Laurendeau à Lionel Groulx, 11 octobre 1936, BAnQ, Fonds Lionel Groulx (CLG1), S1, D2143.

⁵⁰⁵ Yvan Lamonde, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », op. cit., p. 249.

⁵⁰⁶ André Laurendeau à ses parents, 5 juin 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁵⁰⁷ Lionel Groulx à André Laurendeau, 2 septembre 1936, cité dans « “L'esprit des années 1930” : Une correspondance André Laurendeau – Lionel Groulx (1936) », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, op. cit., p. 93.

⁵⁰⁸ André Laurendeau à ses parents, 31 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁵⁰⁹ Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantistes des années 1930*, op. cit., p. 63.

⁵¹⁰ Denis Chouinard, « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », op. cit., p. 26.

Remarques provisoires sur les mutations de la pensée de Laurendeau

Que peut-on dégager, en somme, des fluctuations que connaît la pensée nationaliste d'André Laurendeau durant son voyage en Europe de 1935 à 1937, au confluent du personnalisme français? Notons déjà que ses réflexions durant ce séjour sont influencées, globalement, par des sources de trois ordres, dont les deux premières sont les plus fécondes en ce qui concerne l'évolution de son nationalisme et son cheminement intellectuel : les enseignements de la « famille d'esprit » du personnalisme, ses observations du contexte sociopolitique européen et ses enquêtes auprès de mouvements politiques français. Deux transitions déterminantes en émergent : un « glissement » vers la gauche, avant tout intellectuel et philosophique, et un renouement avec la Confédération, cadre à l'intérieur duquel il semble à ses yeux redevenir possible pour le Canada français de s'émanciper et de prospérer, à condition bien sûr que les autorités fédérales respectent l'esprit du pacte « entre deux peuples fondateurs » et que la collectivité s'oriente vers une certaine autonomie.

Le sens de cette dernière transition, quant au cheminement de la pensée nationaliste de Laurendeau, est manifeste : le jeune intellectuel, rejoignant en cela la pensée de son maître l'abbé Groulx, se réconcilie avec l'idée d'une « bonne Confédération », considérant que l'Acte de 1867 est en soi légitime et que, s'il est fréquemment dénaturé par les hommes d'État, il pourrait tout de même fournir les modalités d'un régime juste et équitable entre Canadiens français et Canadiens anglais, à la condition de revendiquer une plus grande autonomie provinciale. La signification de l'orientation vers la gauche de Laurendeau est plus complexe; il est de toute manière trop tôt pour dégager toutes les conséquences tenues en germe dans ce « glissement ». Le jeune intellectuel est encore transporté par le bouillonnement d'idées nouvelles qu'il a découvert en Europe; il lui faut encore se les approprier, les travailler et les faire mûrir, en discerner les potentielles modalités

d'adaptation et d'application au Canada français pour que tous leurs fruits lui deviennent intelligibles. Dans l'immédiat, il serait prématuré – et simplificateur – d'y discerner le moindre signe d'une sorte de protosocialisme, ou d'un divorce assumé avec ses positions antérieures ou avec les aînés de l'orthodoxie groulxiste. À ce titre, il semble que ce soit surtout au regard du cléricalisme au Canada français, du rôle dont y est investie l'institution ecclésiale qu'il y a véritable embryon de rupture : Groulx est en effet le théoricien de l'« Église-nation », doctrine selon laquelle l'Église catholique a assuré non seulement la survivance, mais aussi l'édification nationale du Canada français en lui fournissant une conscience historique et les cadres de son institutionnalisation. Si la tentation du politique affleure parfois dans les textes de l'abbé⁵¹¹, il demeure impératif, dans son esprit, que la collectivité continue de s'institutionnaliser à l'intérieur des cadres de l'Église et non de l'État. Ainsi, à ses yeux, les « laïcs ne sont pas préparés et n'ont pas été préparés à se charger eux seuls de leurs intérêts nationaux.⁵¹² » Laurendeau, comme nous l'avons vu, commence déjà à s'écarter de cette posture, surtout à la lumière des commentaires que lui ont faits ses relations françaises sur « l'obscurantisme » clérical au Canada français et de leur formulation d'une nouvelle éthique catholique valorisant le rôle et les responsabilités du laïcat dans le monde temporel⁵¹³.

Il est probable, par ailleurs, que l'espoir qu'il exprime d'assister en son pays à une « rénovation par l'intérieur, à une purification par des catholiques authentiques et...

⁵¹¹ Voir, à ce sujet, Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *op. cit.*, p. 27-42.

⁵¹² Lionel Groulx à Georges-Henri Lévesque, 24 novembre 1935, cité dans Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, tome 1 : la Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*, *op. cit.*, p. 115.

⁵¹³ Il ne s'agit pas d'être par trop téléologique, mais lorsqu'on considère, par exemple, que c'est Laurendeau qui invitera le frère Untel, au tournant des années 1960, à publier ses *Insolences*, lesquelles constituent une attaque en règle contre l'anémie du système scolaire collégial du Canada français, il est tentant de faire quelques rapprochements.

anticléricaux⁵¹⁴ » soit lié à son « glissement » vers la gauche, à un regard qui se veut plus attentif qu'auparavant au poids des structures et des institutions, aux premiers signes chez lui de l'idée selon laquelle une refonte structurelle, matérielle doit accompagner la nécessaire révolution spirituelle. Rien ne laisse encore entendre, toutefois, du moins de manière explicite, que Laurendeau estime impératif de se tourner vers les leviers de l'État aux dépens de l'Église pour assurer cet épanouissement de la collectivité canadienne-française. La remise en question du cléricanisme au Canada français par le jeune intellectuel, en outre, n'est peut-être pas tout à fait étrangère aux premiers doutes qu'il exprime au sujet de sa foi; dans une lettre adressée à son fils Jean, Laurendeau lui confiait en effet que ses premiers doutes religieux remontaient peut-être à 1935⁵¹⁵. Le sujet est particulièrement complexe et délicat, mais les traces de ces questionnements, quoique discrètes, éparses et prudentes, n'en sont pas moins réelles : dès juillet 1935, une lettre du beau-père de Laurendeau, l'avocat Antonio Perrault, suggère que le jeune homme lui avait fait part dans une lettre précédente de certaines inquiétudes concernant le « problème religieux ». Perrault lui répond en ce sens : « En vieillissant, je trouve moins compliqué le problème religieux. Je reconnais que l'esprit de l'homme se heurtant à de nombreux mystères il est vain pour lui de chercher à les approfondir et mal de n'y pas croire pour l'unique raison qu'il ne les comprend pas. Un problème domine les autres : Dieu. Cet être infini existant avec les attributs que nous lui reconnaissons, quoi de surprenant si foule de questions demeurent ici-bas sans réponse [...]»⁵¹⁶ »

Durant son séjour en Europe, Laurendeau écrit à ses parents, en mai 1936 : « Moi qui serai homme d'action, je me demande à quoi me raccrocher de positif. Certains disent : à la doctrine

⁵¹⁴ André Laurendeau à ses parents, 9 juin 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁵¹⁵ André Laurendeau à son fils Jean, cité dans « Foi et incroyance dans le Québec d'autrefois : un témoignage capital d'André Laurendeau », *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle* : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité », Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 10, hiver 2000, p. 135.

⁵¹⁶ Antonio Perrault à André Laurendeau, 9 juillet 1935, BAnQ, Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts) (CLG2), P2/D1, 5. La lettre originale de Laurendeau est introuvable.

traditionnelle de l'Église, mais cela ne me semble pas suffisant : quant aux principes de base, oui; mais les autres ont varié, comme les choses, comme d'ailleurs il est normal puisqu'ils sont près du contingent.⁵¹⁷ » En janvier 1937, le jeune homme rapporte cette fois à ses parents un véritable « manque de foi, d'élan » qu'il a confessé au père Doncœur – la nature de ces doutes demeure cependant équivoque : s'agit-il bien d'un manque d'élan spirituel? Le père jésuite le conforte en l'assurant que ces inquiétudes sont transitoires, qu'elles sont liées à son long séjour outre-mer : « Le voyage est une purification, une dure purification. C'est une plante qu'on arrache, les racines restent dans l'air, on les secoue... Quand tu seras replongé dans l'action et dans ton milieu, tu reprendras ton équilibre, d'ailleurs enrichi, et dépassant ton milieu...⁵¹⁸ » S'il s'agit bien ici de doutes religieux, la lettre écrite beaucoup plus tard par Laurendeau à son fils suggère que son retour au pays n'entraîna pas chez lui de réconciliation avec sa foi catholique, qui se fit plus faible d'année en année. Paradoxalement, à son ami Pierre Dansereau, ancien camarade des Jeune-Canada, il expliquait en février 1936 sa « conversion (intérieure) au christianisme. Cette conversion m'a amené, petit à petit et par un processus parfois obscur, toujours plein de surprises, à des réajustements, à abandonner certaines positions et à la conquête d'autres.⁵¹⁹ » Le choix du terme « intérieure » par Laurendeau, précision qui est en même temps une mise en relief, nous semble révélateur : peut-être naît-il chez lui, sous le signe de son apprentissage auprès de plusieurs penseurs personnalistes et à l'aune de leur appel à une foi et un catholicisme renouvelés et authentiquement vécus, une conception de la foi plus personnelle, privée, *intérieure* et de ce fait, authentique. En dernière analyse, ces doutes religieux ont donc peut-être, eux aussi, contribué aux

⁵¹⁷ André Laurendeau à ses parents, 25 mai 1936, cité dans Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, tome 1 : la Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939, op. cit.*, p. 51-52. Cette lettre n'a pu être retrouvée lors de nos fouilles; il semble qu'elle ait été égarée.

⁵¹⁸ André Laurendeau à ses parents, 13 janvier 1937, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 229.

⁵¹⁹ André Laurendeau à Pierre Dansereau, 12 février 1936, cité dans Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, tome 1 : la Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939, op. cit.*, p. 52.

remises en question par le jeune intellectuel du cléricalisme au Canada français, régime conçu par ses détracteurs tels que Mounier et Maritain comme « obscurantiste » et figé, façade d'un catholicisme inauthentique.

Il demeure, cependant, qu'il ne serait pas approprié d'envisager la relation entre l'abbé Groulx et son disciple à la suite de son séjour en Europe en termes de rupture; peu d'indices témoignent d'un tel phénomène, hormis peut-être un passage dans les *Mémoires* de Groulx dans lequel il décrit le spectacle douloureux du talent avorté de Laurendeau, qui n'aurait su tout à fait suivre sa ligne de vie⁵²⁰. De plus, la pensée nationaliste de l'abbé, mue, surtout, par de hautes considérations de nature spirituelle et providentielle, ainsi que son attitude partagée entre méfiance et tentation mais surtout portée à la circonspection pour les questions d'ordre politique⁵²¹, se prête mal à l'assignation de catégories tranchées comme la gauche ou la droite. À long terme toutefois, cette nouvelle inclination de Laurendeau entraîne une probable distanciation, de nature intellectuelle plutôt que politique. En effet, son apprentissage auprès de grands philosophes du personnalisme et du catholicisme social réaffirme chez lui la primauté du spirituel, mais il est simultanément pénétré par de grands courants de pensée mobilisant réalisme et matérialisme philosophiques comme systèmes de discernement du monde temporel, qu'il considère sinon comme des gisements de sagesse, du moins comme des *exigences* adressées à sa foi et à sa propre pensée. Ce phénomène se traduit par un renoncement graduel à un idéalisme complaisant et par une volonté résolue de pénétrer les réalités sociale, politique et économique qui l'entourent, d'incarner son action dans le réel et de s'y engager pleinement. C'est en ce sens qu'en fonction de son « glissement vers la gauche », Laurendeau investit progressivement un espace plus substantiel

⁵²⁰ Lionel Groulx, *Mes mémoires, tome IV : 1940-1967*, op. cit., p. 314.

⁵²¹ Voir Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », op. cit., p. 27-42.

dans sa pensée et son engagement nationalistes au problème social, indissociable de sa dimension nationale, fait siens certains principes de la mouvance personnaliste telles que la valeur fondamentale et sacrée de la personne, sa réarticulation à la communauté et la défense de la justice sociale, et œuvre ainsi à l'épanouissement de la nation mais aussi des *personnes* qui la composent, l'édifient et la consacrent comme finalité en soi, dans la réalité immédiate. Il semble ainsi s'écarter progressivement des notions de providentialisme et de messianisme de l'orthodoxie groulxiste, dimensions procédant d'une mystique nationale qui relève d'un niveau d'abstraction plus élevé, d'un certain idéalisme possiblement conçu comme une sorte d'« évasion dans le spirituel ». Le jeune intellectuel semble à ce moment graviter vers une conception plus anthropocentrique du monde, quoique ce déplacement ne doit en rien laisser entendre une scission complète avec la pensée de son ancien maître.

Une dernière considération qui s'est dégagée tout au long de ce chapitre, qui a constamment transparu dans les écrits de Laurendeau et qu'il convient de souligner ici : le voyage en Europe du jeune intellectuel, qui a certainement revêtu une signification initiatique et laissé une profonde empreinte sur sa pensée, ne s'est néanmoins pas imposé comme une rupture radicale dans son évolution intellectuelle occasionnant un renversement complet de son mode de pensée et de ses convictions. Nous avons vu qu'en 1935, plusieurs questionnements occupaient déjà son esprit et il avait amorcé des méditations qui trouveront leur prolongement, leur approfondissement et peut-être les clés de certaines réponses durant son séjour d'études en Europe. Il subsistait notamment chez les Jeune-Canada une ambiguïté, une oscillation au cœur de leur doctrine tendue entre des conceptions du régime fédéral comme défaillant en soi et comme doté d'une certaine légitimité intrinsèque, mais perpétuellement dénaturé par les élites politiques; dans tous les cas le Canada français devait s'en affranchir. L'enseignement de Siegfried, les réflexions de la gauche catholique

sur les écueils de l'État-nation, les excès des régimes fascistes et surtout, les remises en question de Laurendeau favorisées par le recul et le regard extérieur que lui permettent son voyage le font définitivement pencher vers la seconde de ces conceptions, et entraînent même son ouverture à l'idée de la perfectibilité de l'État canadien en vue de l'épanouissement canadien-français. Ensuite, nous avons vu aussi que Laurendeau, lecteur assidu de la revue *Sept*, de Maritain et de Daniel-Rops, était déjà porté à intégrer des principes de la gauche catholique et de la mouvance personnaliste à la pensée nationaliste des Jeune-Canada, notamment en se référant abondamment aux réflexions de Maritain dans *Notre nationalisme*. Déjà sensible à la question sociale, à peine arrivé en Europe il écrit à son père qu'il aimerait voir *L'Action nationale* « se pencher davantage sur le social en montrant qu'il ne nie pas le national, en soulignant le lien intime qui les unit⁵²² » et publier des articles sur le chômage et l'affliction qu'il représente pour la nation. Chez un jeune homme à l'intellect subtil comme Laurendeau, la vérité ne se situe pas dans les extrêmes et sa recherche ne le mène pas à graviter d'un dogme à l'autre : il est avant tout, à ce jeune âge et en cette période de formation, l'homme de l'interrogation.

⁵²² André Laurendeau à ses parents, 3 novembre 1935, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 227.

III. Mûrissement, synthèse et *aggiornamento* : Laurendeau à *L'Action nationale*, 1937-1942

Les Canadiens français applaudissent toujours plus volontiers aux anathèmes contre l'extrême-gauche qu'aux anathèmes contre l'extrême-droite. Nous sommes trop souvent de ceux qui pensent, suivant la dure formule de la *Vie Intellectuelle*, que Dieu est à droite⁵²³.

André Laurendeau, « L'actualité : À propos d'une récente encyclique », *L'Action nationale*, novembre 1937

Lorsque Laurendeau rentre au pays en juillet 1937, il est, de son propre aveu, un jeune « retour d'Europe ». Il écrira dans un article qu'il consacrera à ce sujet des années plus tard : « Je m'étais juré au départ que je ne serais pas un "retour d'Europe". [...] là-bas, j'ai mis quelques semaines à m'adapter superficiellement. [...] Et j'ai mis quatre ou cinq ans au retour à me réadapter. Encore, certaines cicatrices se rouvrent-elles parfois. Ici, ce n'est plus une escale, c'est la vie.⁵²⁴ » S'il s'était promis de ne pas ressembler, au retour, à ces snobs ridicules et insupportables, « jamais satisfaits de ce qu'ils trouv[ent] ici, injustes et cassants, toujours à la recherche de comparaisons odieuses; ou bien inadaptés, ayant perdu le sens du possible », il comprend mieux à présent leur détresse. Là-bas, en effet, l'étudiant a entrevu la « grande aventure intellectuelle » : « ses défenses craquent de toutes parts. Il tente en vain de se refaire à mesure une synthèse. Il abandonne la tâche. Il la reprend. Il grandit. » Le voyage lui procure un recul salutaire sur lui-même et sur les siens : son œil sévère, inéluctablement, compare. Comparaison qui l'exalte, puisqu'il constate tout ce qu'il reste à faire au Québec, les découvertes qu'il y a à partager, « et cet élan qu'on se sent au fond de l'être et qu'on va tenter de répandre autour de soi ». Toutefois, l'étudiant pressent aussi qu'on ne partagera pas nécessairement ses vues, « discerne les résistances qu'il trouvera chez lui. D'avance, il se sent seul. » Durant l'exil, il ne mesure pas immédiatement la profondeur de l'expérience qu'il

⁵²³ André Laurendeau, « L'actualité. À propos d'une récente encyclique », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 181-183.

⁵²⁴ André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des "retour d'Europe" », dans *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*, op. cit., p. 140.

a vécue. C'est avec le recul du retour qu'il découvre véritablement que « si ses idées n'ont pas changé de fond en comble, il revient autre. Il lui faut s'ajuster de nouveau au milieu où pourtant restent ses racines. » La décision de ces jeunes « retour d'Europe » est prise, ils se résolvent à revenir s'installer au pays; pourtant, une partie d'eux-mêmes est consciente de consentir à un sacrifice, ils savent « qu'en acceptant de rentrer chez eux, ils s'amputent d'une partie d'eux-mêmes.⁵²⁵ »

Le retour au pays de Laurendeau et la période qui s'étend de 1937 à 1942 constituent donc avant tout un temps de gestation, au cours duquel se déploie un travail d'intégration de son expérience en Europe, de mûrissement des réflexions qui ont été ébauchées durant son séjour et d'ajustement de cet apprentissage dans un contexte canadien-français. Laurendeau accède au poste de direction de *L'Action nationale* dès septembre 1937, prenant le relais de son père Arthur qui avait dirigé la revue pendant trois ans⁵²⁶. Ce travail d'assimilation et de remodelage, dont on peut discerner les traces dans les pages de la revue, est cependant bientôt détourné par la nécessité de l'action et l'urgence d'une nouvelle conjoncture : l'éclatement en Europe de la Seconde Guerre mondiale et la menace d'une nouvelle conscription canadienne qui se dessine bientôt à l'horizon. Il s'agit donc ici, dans un premier moment, de déterminer les conséquences immédiates de son apprentissage auprès des penseurs personnalistes suivant son retour au Québec, de définir les modalités selon lesquelles il cherche à s'approprier les enseignements dont il s'est nourri en Europe pour leur faire épouser les contours de la société canadienne-française, ainsi qu'à se réadapter lui-même à son environnement d'origine, de retracer les linéaments et les travers de sa tentative de synthèse entre son nationalisme et son personnalisme. Dans un second temps, il s'agira de retracer

⁵²⁵ André Laurendeau, « Il y a l'Europe du plaisir ou celle, vécue comme un malaise, des “retour d'Europe” », *op. cit.*, p. 143.

⁵²⁶ *L'Action nationale*, « Notre nouveau directeur », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 3-4.

les premiers développements de la campagne de résistance anticonscriptionniste orchestrée par la Ligue pour la défense du Canada, qui canalise bientôt les énergies de Laurendeau et dans laquelle il joue un rôle de premier plan.

Dès le premier numéro qui paraît sous la direction du jeune intellectuel, la volonté d'insuffler à la revue une orientation consacrant davantage d'espace à la question sociale se fait sentir. La défense de la justice sociale devient un thème récurrent et une attention renouvelée est portée non seulement aux classes populaires, à leurs conditions de travail et de vie déplorables et à leurs revendications, mais aussi aux oppositions de classes, aux sources de fracture entre les élites nationales et les masses canadiennes-françaises et aux moyens de combler cette scission. Il semble que s'amorce graduellement ce que Pascale Ryan interprète comme la volonté de Laurendeau, à la tête de la revue, de concilier le nationalisme canadien-français avec ses nouvelles convictions personnelles qui portent la profonde empreinte du personnalisme, ainsi que de chercher à introduire de nouvelles préoccupations sociales au sein du mouvement nationaliste⁵²⁷. Des études et un travail d'approfondissement doctrinal sont menés sur les virtualités du corporatisme social et du coopératisme, ainsi que sur leur potentielle conciliation. Ces projets, porteurs de profondes réformes institutionnelles, visent à opérer le redressement socio-économique de la nation à travers une réappropriation de l'économie par le bas, concédant à l'État un rôle principalement supplétif. Si ces thèmes ne sont pas radicalement novateurs pour la revue, Laurendeau s'intéresse de plus près à la formule du coopératisme, qui jusque là ne semblait pas avoir fait l'objet chez lui d'un grand intérêt.

Sur le terrain politique, l'État est ainsi toujours considéré avec méfiance. Si l'on critique les travers du parlementarisme, la partisanerie politique et les excès du capitalisme, toutefois, la

⁵²⁷ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit., p. 135-136 et 153.

démocratie est à régénérer à partir d'une profonde transformation institutionnelle, et non à abattre. Progressivement, le manque de confiance dans les promesses anticonscriptionnistes des Libéraux de Mackenzie King et le souvenir de la conscription imposée par le gouvernement conservateur de Borden en 1917 exacerbe la désillusion vis-à-vis du régime des deux partis traditionnels. L'éclatement de la guerre et la menace d'un nouvel enrôlement obligatoire semblent provoquer l'impulsion initiale qui convie Laurendeau à se tourner vers les leviers de l'État : progressivement, l'implication des nationalistes au sein des gouvernements fédéral et provincial est envisagée comme le seul instrument de protection contre une éventuelle conscription, mouvement qui s'accompagne d'un recentrement sur l'État du Québec comme axe de vie du Canada français et comme rempart contre les empiètements fédéraux. L'inexistence d'une formation politique consacrée à la défense des intérêts de trois millions de Canadiens français mène ainsi Laurendeau à contempler la constitution de ce qu'il appelle un « impossible » troisième parti, où l'on discerne les prolégomènes de ce qui deviendra l'aventure politique du Bloc populaire. En parallèle, toujours en matière de politique, Laurendeau s'évertue à faire œuvre de *distinction* dans la revue qu'il dirige en critiquant, notamment, l'anticommunisme simpliste et la complaisance de certaines élites vis-à-vis des régimes fascistes européens, la séduction exercée au Canada français par la droite politique française et la confusion répandue entre la doctrine chrétienne et la doctrine de l'ordre traditionnellement défendue par la droite.

Sur le plan national, la pensée de Laurendeau a connu, depuis son implication dans les Jeune-Canada, une véritable transformation en Europe : il n'est nulle part question, sous sa plume, de défendre des projets aux relents indépendantistes. La signification du terme « Laurentie », les quelques fois où elle est évoquée dans les pages de la revue, a trait à son sens territorial et géographique, scientifique ou identitaire, et ne revêt plus la valeur sémantique porteuse d'un projet

d'indépendance autrefois véhiculée par les Jeune-Canada. L'orientation qu'inculque Laurendeau à la revue, au cours de son directorat, s'inscrit ainsi dans la continuité de ce que défend *L'Action nationale* depuis ses débuts et prolonge un thème cher aux aînés de l'orthodoxie groulxiste : la lutte pour l'autonomie du Québec et contre la centralisation fédérale⁵²⁸. La réconciliation de Laurendeau avec l'idée du « pacte entre deux peuples fondateurs » et la réorientation de son militantisme en faveur de l'autonomisme québécois doivent beaucoup aux enseignements prodigués par son professeur de sociologie français, André Siegfried, et à ses inquiétudes concernant la position difficile du Canada français vis-à-vis des États-Unis et son possible englobement, advenant son indépendance. Laurendeau, fort de cet apprentissage, s'efforce de relever les menaces culturelles que subsume l'américanisme au Québec, tout en tâchant d'éviter les écueils d'un « antiétatsunisme » caricatural et de souligner le caractère américain, au sens continental, de l'identité canadienne-française dans sa différence vis-à-vis de la France. Ainsi que l'observe Michel Lacroix à la suite d'Élisabeth Nardout-Lafarge, chez nombre d'écrivains québécois du XX^e siècle, « [...] le séjour européen, et plus particulièrement à Paris, mène au cosmopolitisme, ouvre les confrontations binaires à des relations triangulaires [...], et favorise la dissémination de discours et réseaux liés aux “zones culturelles” ou “cosmopolitismes sectoriels” : latinité, francophonie, etc.⁵²⁹ » Malgré les nombreux glissements, chez Laurendeau, entre la France et l'Europe dans son ensemble, son séjour d'études et les cours de Siegfried lui ont permis d'explorer la dimension continentale et coloniale du lien transatlantique, de renouveler son regard sur l'abord américain de l'identité canadienne-française, ainsi que d'éviter de s'engouffrer dans une perspective dualiste France-Québec⁵³⁰.

⁵²⁸ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit., p. 178.

⁵²⁹ Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, op. cit., p. 250.

⁵³⁰ *Ibid.*

Son cosmopolitisme, dont on a esquissé les premiers contours au fil de ses voyages et de ses enquêtes dans plusieurs régions et pays d'Europe dans le chapitre précédent, se cantonne toutefois de manière générale, de 1937 à 1942, au vieux continent – à l'exception de brèves références à l'Inde, où les campagnes antiimpérialistes commencent à attirer l'attention du jeune directeur⁵³¹. Lorsque éclate la Seconde Guerre mondiale, il émet aussi quelques réflexions sur l'échec du parlementarisme à l'échelle mondiale de la Ligue des Nations. En dépit de cet échec, il estime impératif l'établissement d'« une collaboration entre toutes les nations de la terre » destinée à assurer la paix dans le monde et la juste répartition des richesses⁵³². S'interrogeant au sujet d'autres possibilités d'entente et de coopération internationales, il aborde la formule élaborée par Clarence Streit⁵³³ consistant en une fédération supranationale des régimes démocratiques du globe, notant toutefois que le plus grand péril de ce projet serait qu'il mène à l'impérialisme des pays anglo-saxons. En définitive, Laurendeau estime que « ce qui compte d'abord, c'est le bien-être des hommes, la jouissance légitime des biens de la terre et des droits fondamentaux de la personne humaine. Tout ce qui s'écarte de cet idéal n'est qu'un vain échafaudage d'utopies.⁵³⁴»

Une autre remarque s'impose : lorsque Laurendeau rentre au pays, c'est un jeune « retour d'Europe » aux idées débordantes, avide d'innovations qui devient directeur de *L'Action nationale* : il est alors à peine âgé de 25 ans, est encore armé de bien peu d'expérience journalistique et sa pensée se trouve toujours en état de gestation. Il écrira plus tard, en effet, que s'il a trouvé durant

⁵³¹ Voir, par exemple, André Laurendeau, « Dans la cité : Fête de l'Indépendance, quand même », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 4, décembre 1940, p. 334 et André Laurendeau, « "L'impossible" troisième parti », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 4, avril 1941, p. 273.

⁵³² Candide [André Laurendeau], « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 4, avril 1941, p. 324.

⁵³³ Journaliste américain fédéraliste et atlantiste, Streit publie en 1939, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, un ouvrage intitulé *Union Now*, proposant d'unir les gouvernements démocratiques du monde dans une fédération comme noyau de l'ordre politique mondial. Son œuvre influencera les mouvements fédéralistes dans le monde après le dénouement du conflit.

⁵³⁴ Candide, « Dans la cité : Lettres amicales », *op. cit.*, p. 327-328.

son séjour des maîtres en des penseurs comme Maritain, Mounier et Berdiaeff, il mettrait encore « des années à tirer [s]a pensée au clair, à l'unifier.⁵³⁵ » L'équipe de rédaction s'efforce ainsi dès le premier numéro publié sous sa direction, en septembre 1937, de rassurer le lectorat : ce jeune homme, « fort de son nationalisme sain et encore plus d'un catholicisme éclairé et vivant, doué d'une jeunesse pleine d'allant mais qu'ont déjà mûrie les études et les voyages », sera aidé dans sa tâche par « les conseils des directeurs de la Ligue d'Action nationale, l'expérience de son père [...]»⁵³⁶. Certains chercheurs ont tour à tour insisté sur les réserves d'un milieu et d'un lectorat dont la Crise aurait exacerbé les tendances conservatrices ou sur les réticences des aînés de la Ligue d'Action nationale, qui formeraient une véritable gérontocratie, vis-à-vis des nouveaux projets caressés par Laurendeau pour la revue, freinant ainsi les élans réformistes du jeune intellectuel⁵³⁷. S'il doit bien, par moments, ménager une partie du lectorat et certains de ses aînés peu enthousiastes face à ses idées, et que le jeune directeur peut en de très rares occasions paraître à la remorque des éléments traditionalistes de la Ligue, nous pensons, avec Pascale Ryan, que son manque d'expérience y est pour davantage que la pression exercée sur lui par ses aînés⁵³⁸. De manière générale, cependant, Laurendeau ne semble rien vouloir dissimuler de ses nouvelles convictions et de son désir de renouveler le nationalisme canadien-français : c'est le plus souvent sans retenue qu'il rédige ses articles et prend position dans les débats animant la société – il faut noter aussi que son pseudonyme, Candide, sous lequel il commence pour la première fois à signer des chroniques au cours de son directorat, lui accorde une plus grande marge de manœuvre pour diffuser des idées dont la teneur ou le ton se veulent plus subversifs. L'ouverture d'esprit qu'il souhaite imprimer à la revue s'applique tant à la diffusion de ses propres perspectives et de celles de ses collaborateurs

⁵³⁵ André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 10.

⁵³⁶ L'Action nationale, « Notre nouveau directeur », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 4.

⁵³⁷ Nous pensons ici, notamment, à Denis Monière et Donald J. Horton.

⁵³⁸ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, op. cit., p. 178.

qu'à celle des opinions de ses lecteurs : ainsi Laurendeau décide-t-il de publier des « Lettres à la direction », exprimant parfois des sentiments qui divergent profondément des siens ou de ceux d'une autre partie du lectorat de *L'Action nationale*. Il s'efforce en ce sens de demeurer fidèle au mot de Péguy selon lequel « chaque livraison d'une revue devrait déplaire à un bon tiers de ses lecteurs, pourvu que, d'une fois à l'autre, ce ne soit pas toujours le même tiers...⁵³⁹ »

Par ailleurs, évoluant de 1935 à 1937 sous le signe de la pluralité des maîtres – nous avons vu ceux que découvre et auxquels se lie Laurendeau en Europe, lesquels se joignent, sans les détrôner, aux quelques relations filiales qu'il entretient toujours avec les Lionel Groulx, Thomas Mignault et Joseph-Papin Archambault –, la trajectoire de Laurendeau l'est aussi dans ses phases ultérieures. En effet, Michel Lacroix observe que s'il aurait pu être amené, suivant son retour au pays, à assumer avec force et autorité la direction d'un groupe ou d'un mouvement, ses activités « ont plutôt été caractérisées par des formes de collégialité, d'autorité partagée, de pluralisme.⁵⁴⁰ » À *L'Action nationale*, comme au Bloc populaire et, plus tard, au *Devoir*, entreprises intellectuelles et politiques qui auraient pu devenir des organes de combat noyautés autour de sa personne et d'une doctrine plus ou moins définie, Laurendeau « a pratiqué l'ouverture et a fait de la rénovation du nationalisme un projet collectif, sans “chef” incontesté. En d'autres termes, il a cherché à être un animateur parmi d'autres.⁵⁴¹ » Le phénomène est d'autant plus saillant que ses engagements, au cours de ces années, gravitent de proche en proche dans l'orbite du politique, domaine qui tend à

⁵³⁹ André Laurendeau, « Note » suivant Jacques Le Duc, « Les Débutantes, institution anti-nationale », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 5, mai 1938, p. 384.

⁵⁴⁰ Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, op. cit., p. 283.

⁵⁴¹ *Ibid.*

une forte centralisation et à une institutionnalisation des rapports d'autorité, où pourtant « il a résisté à la tentation de devenir “le” maître, pour n'être qu'une voix parmi d'autres.⁵⁴² »

Notons aussi que ce qu'il reste du groupuscule des Jeune-Canada, qui a durement souffert du départ pour l'Europe de Laurendeau, ne fait pas long feu au retour de l'intellectuel. Deux membres signent bien des articles au nom des Jeune-Canada au cours des premiers mois suivant l'intronisation de Laurendeau à la tête de *L'Action nationale* en septembre 1937, dans un geste qui semble de nature symbolique bien plus que formelle⁵⁴³. En effet, en janvier 1938, l'équipe de rédaction de la revue annonce que désormais, la collaboration des membres des Jeune-Canada sera plus soutenue, espérant que cette présence communiquera à la revue « plus de vigueur et plus d'allant.⁵⁴⁴ » On insiste, toutefois, sur le fait que leur signature n'engagera que leur propre responsabilité et non celle de la revue, conformément à la volonté du comité de rédaction de s'ouvrir à diverses opinions et à laisser la plus grande liberté possible à ses collaborateurs⁵⁴⁵. Cela signifie non seulement que la revue ne se veut pas dogmatique et qu'elle désire accorder plus d'importance à la recherche, à l'expérimentation et à la liberté, mais aussi que les membres des Jeune-Canada y collaboreront à titre individuel seulement. En effet, le dernier article signé « Jeune-Canada » date de février 1938 : de même, le nom du groupuscule ne refait plus surface dans *Le Devoir*. Tout semble donc suggérer que l'organisation se dissout définitivement dans les premiers mois de l'année 1938, et que les quelques membres qui y étaient demeurés fidèles choisissent de participer, à titre individuel, à des œuvres d'action nationale bien établies. Or, une lettre datant du

⁵⁴² Michel Lacroix, *L'invention du retour d'Europe : Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*, op. cit., p. 283.

⁵⁴³ Roger Duhamel, « Les forces intactes : la victoire par le syndicat national », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 173-180; Gérard Filion, « La formation de notre jeunesse paysanne », *L'Action nationale*, vol. X, n° 4, décembre 1937, p. 251-261; Roger Duhamel, « Dans la cité : Saint-Henri, morne plaine... », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 2, février 1938, p. 159-161.

⁵⁴⁴ *L'Action nationale*, « Pour une collaboration vivante », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 1, janvier 1938, p. 3.

⁵⁴⁵ *Ibid.*, p. 3.

12 septembre 1938 invite Laurendeau à une réunion rassemblant plusieurs Jeune-Canada, bien que le nom du groupuscule ne figure pas dans le document. S'agit-il d'un simple dîner réunissant quelques anciens pour célébrer le mariage de Bernard Hogue et le retour au pays d'un « camarade », Paul Dumas⁵⁴⁶? Nous ne pouvons nous prononcer avec certitude, mais cette lettre constitue la dernière trace des Jeune-Canada dans la correspondance de Laurendeau. Il nous semble donc que Pomeyrols fasse fausse route lorsqu'elle suggère que les Jeune-Canada ne « meurent [qu'] en 1939-1940, mais renaissent apparemment sous le nom de “Conseil des jeunesses canadiennes”⁵⁴⁷ ». Celui-ci, qui apparaît au début de la Seconde Guerre mondiale et sur lequel il existe très peu d'informations, regroupe bien quelques anciens membres des Jeune-Canada, ceux-ci ayant autrefois partagé une posture intellectuelle et une expérience communes au sein du groupuscule. Il semble cependant que le Conseil consiste plutôt en une organisation plus vaste, autonome et bien distincte des Jeune-Canada, destinée à créer un pendant francophone au Canadian Youth Congress, regroupement de jeunes étudiants anglophones visant à élaborer une position commune face à l'imminence de l'entrée en guerre du Canada. Tout ceci se déroule dans le contexte de l'effondrement de l'ACJC, qui aurait pu tenir ce rôle.

C'est à un véritable travail de renouvellement, d'*aggiornamento* de la pensée nationaliste canadienne-française que se livre Laurendeau à la tête de *L'Action nationale*. Son séjour en Europe ne l'a pas conduit à renier en bloc ses anciennes appartenances intellectuelles, son groulxisme ou ses conceptions nationalistes; seulement, il s'y est voué à un travail quotidien de remise en question, de problématisation de ses convictions et de sa pensée nationaliste⁵⁴⁸, qu'il examine et interroge au gré des éclairages et des circonstances, au fil de ses lectures, de ses enquêtes et de ses discussions.

⁵⁴⁶ Dominique Beaudin à André Laurendeau, 12 septembre 1938, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

⁵⁴⁷ Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, op. cit., p. 280. Cf. Chapitre II, p. 4-5.

⁵⁴⁸ André Laurendeau à son père, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

C'est à ce labeur exigeant qu'il voudrait, à son retour, inviter ses lecteurs : son directorat est ainsi mené sous le signe d'une rénovation profonde de la pensée nationaliste défendue par la revue, menée non sur le mode de la table rase ou d'un élagage autoritaire et unilatéral, mais sur celui de l'interrogation, de la discussion, de l'ouverture et de la remise en question. S'il s'efforce de prolonger certaines des composantes fondamentales de l'œuvre menée par *L'Action nationale*, le succès de cette œuvre dépend aussi, à son sens, « d'une nouvelle orientation⁵⁴⁹ ». À travers plusieurs sujets d'actualité qui font polémique, à l'époque, le jeune directeur cherche donc à pénétrer au cœur des postures traditionnelles des milieux nationalistes pour y séparer le bon grain de l'ivraie et, parfois, asseoir ces postures sur de nouvelles assises intellectuelles. Puisque le directorat de la revue *L'Action nationale* absorbe au courant de cette période l'essentiel de ses activités, le corpus de sources examiné dans ce chapitre gravite principalement autour des écrits publiés dans la revue – notamment, la ligne éditoriale, les articles signés par Laurendeau et par plusieurs collaborateurs, ainsi que les chroniques que le jeune intellectuel signe sous son pseudonyme, Candide. Une attention secondaire est portée à la correspondance entretenue par Laurendeau et ses anciens camarades, ses collègues et le lectorat de la revue, laquelle se révèle parfois significative.

Un combat pour la justice sociale

Dès l'entrée en poste de Laurendeau en septembre 1937, le directeur de *L'Action nationale* annonce ses couleurs. Dans l'article inaugural de la nouvelle chronique « L'actualité » portant sa signature, il se penche sur la grève qui a éclaté le mois précédent dans six filatures de la Dominion Textile, industrie qui possède alors les deux tiers de l'industrie du coton au Canada, et dénonce avec fracas les conditions de travail inhumaines et les salaires insuffisants qui étaient imposés à

⁵⁴⁹ Léopold Richer à André Laurendeau, 1^{er} février 1938, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

leurs ouvriers – à l’instar de nombreuses autres compagnies. Aux yeux de Laurendeau, les faits sont simples et il n’est point besoin d’arguties, la grève était en tous points justifiée : « Un principe en cause : la justice sociale. Un fait : celui de juste guerre.⁵⁵⁰ » L’article a surtout pour but d’analyser de plus près l’intervention de l’État, censé jouer « son rôle d’arbitre, de gardien du Bien commun », en la personne du Premier ministre Maurice Duplessis, lequel avait déclaré la grève « malheureuse » et « injustifiable ». Laurendeau ne ménage pas ses mots pour fustiger le chef de l’Union nationale, qui conseillait aux ouvriers « d’attendre » avant de déclencher la grève : « Attendre? C’est la réponse de tous les gouvernements bourgeois aux revendications ouvrières; c’est le mot d’ordre qui explique toutes les défailances canadiennes-françaises au fédéral.⁵⁵¹ » Le jeune directeur reproche à Duplessis de dénaturer le conflit en présentant la grève comme un affront à l’endroit de son gouvernement et en accusant les chefs syndicaux de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) d’accaparer l’autorité : confondant ainsi Union nationale et patrons de la Dominion Textile, auxquels s’attaquent en réalité les ouvriers, il réduit le conflit à une question politique, voire électorale, démontre qu’il ne comprend rien au problème social du XX^e siècle et nargue le principe de syndicalisme professionnel lui-même⁵⁵². Si l’état de conflit latent ou vif entre le capital et le travail, la collision d’intérêts et de mystiques contradictoires n’est pas le signe d’un organisme sain, c’est que « la violence fut inscrite dans l’essence même du capitalisme libéral », « c’est sa loi profonde ». « Tel est le monde qu’il nous appartient de liquider », déclare Laurendeau, et qu’au moins nous achemine-t-il vers des institutions nouvelles : « Au Canada français, *le syndicalisme catholique sera un témoin radical de la justice, ou bien ce qui le remplacera, ce sera le radicalisme des Soviets.*⁵⁵³ »

⁵⁵⁰ André Laurendeau, « L’actualité. La grève du textile », *L’Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 7.

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 9.

⁵⁵² *Ibid.*, p. 10-11.

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 12. Les italiques sont les siens.

En public, donc, Laurendeau se fait défenseur du syndicalisme catholique, même s'il ne produit aucune analyse approfondie portant spécifiquement sur la nécessité ou la caducité du caractère confessionnel des unions syndicales. En privé, toutefois, il tient en août 1940 des propos à son ancien maître, l'abbé Groulx, qui valent un bref détour :

Je ne crois pas au syndicalisme confessionnel : les syndicats sont des organismes temporels, où les laïcs doivent prendre leurs responsabilités. Quand nos syndicats ont en mains une excellente cause, par exemple quand ils dirigent une grève contre les patrons des industries textiles, que se passe-t-il? Au nom de l'harmonie des classes, le Cardinal intervient et brise la grève. « Il ne saurait faire autrement ». Peut-être. Alors, que les syndicats s'inspirent de principes chrétiens mais ne se proclament pas "catholiques". – Quand l'A.N. décide, pour créer l'unité, de lancer un drapeau national, que trouve-t-il [*sic*] sur son chemin? Le Cardinal. Le Cardinal est vorace. Il aime à accumuler les erreurs. Il traite d'esprits mesquins et dénaturés ceux qui n'acceptent pas les yeux fermés la propagande anglaise⁵⁵⁴.

Laurendeau semble donc concevoir le syndicalisme confessionnel comme un prolongement du cléricalisme au Canada français; s'il est partisan d'une éthique syndicale catholique, il estime que les principes chrétiens devraient se traduire dans l'esprit des syndicats, et non dans leurs structures. Notons aussi qu'il écrit ces mots à une époque où le Canada s'est engagé dans la Seconde Guerre mondiale, a proclamé la conscription des richesses pour nourrir l'effort de guerre, et où la menace de la conscription militaire se dessine de plus en plus redoutablement à l'horizon. Le cardinal Villeneuve, qui était intervenu dans la grève du textile en prêchant la paix sociale aux dépens des grévistes, exhortera le Canada français, tout au long du conflit mondial et même lorsque sera adoptée la conscription militaire, à se soumettre à l'autorité fédérale⁵⁵⁵. Le jeune intellectuel, voyant ces événements venir, se montre particulièrement critique à l'égard du haut clergé, de son rôle politique et de ses multiples défections au cours de l'histoire canadienne-française : il confie à l'abbé Groulx, qui le trouve un peu trop sévère, avoir pourtant trouvé les matériaux de ces

⁵⁵⁴ André Laurendeau à l'abbé Groulx, 9 août 1940, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 90.

⁵⁵⁵ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 67.

jugements dans ses livres et dans ses cours⁵⁵⁶. Non seulement le haut clergé a-t-il trop longtemps frisé avec les classes dirigeantes et les « vainqueurs », en ayant comme seule politique « d'arranger les choses » aux dépens des plus faibles, mais « la doctrine d'obéissance au pouvoir établi grève les catholiques de l'initiative, dans notre monde contemporain » : les catholiques sont devenus « des messieurs polis qui, à force de salamalecs et de gémonies, arrivent généreusement en retard », bientôt devancés par les socialistes, puis les communistes, les fascistes et enfin les hitlériens⁵⁵⁷. Laurendeau affirme ne pas souscrire à l'opposition « laïcat-clergé », par trop manichéenne, simpliste et injuste : le clergé et la doctrine d'obéissance qu'il a prêchée ne sont pas seuls responsables de cette situation, et le laïcat s'est lui aussi rendu coupable de se satisfaire amplement, « avec [sa] paresse et [ses] fortunes, d'avoir à respecter "l'Ordre" ». Il n'en reste pas moins que les clercs ayant eu pendant plus d'un siècle l'initiative, ou du moins le contrôle dans l'ordre politique au Canada français, et s'étant faits dans l'ordre intellectuel des chefs incontestés, le jeune directeur estime que « celui qui avait plus de responsabilités a plus de part à la faute commune.⁵⁵⁸ »

Cette lettre témoigne de l'estime en laquelle Laurendeau tient toujours à cette époque son ancien professeur, de la confiance avec laquelle il lui livre ses pensées : confier ces jugements qui frisent l'anticléricalisme à un clerc, qui a par ailleurs théorisé le concept « d'Église-nation » au Canada français, c'est dire l'ouverture et la sincérité du lien qui les unit. Il ne faudrait pas cependant conclure trop vite à une hostilité viscérale, chez Laurendeau, quant aux structures cléricales qui forment les cadres institutionnels de la collectivité, structures dont il semble croire qu'elles sont appelées à disparaître par elles-mêmes. Dans une lettre adressée en décembre 1940 au père

⁵⁵⁶ André Laurendeau à l'abbé Groulx, 9 août 1940, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 90.

⁵⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁵⁸ *Ibid.*

dominicain Marcel-Marie Desmarais, s'il écrit que le christianisme au Canada français est certes « traditionnel, assez conservateur, et somme toute plus extérieur qu'intérieurement vivant », il est frappé par l'anticléricalisme qui gagne progressivement les esprits et paraît plus virulent que jamais, et s'en inquiète visiblement :

[...] j'en ai parlé à des clercs. Et ce qui m'a le plus effrayé, ç'a été la réaction de ceux-ci. D'abord, ils n'arrivaient pas à se persuader qu'il put y avoir danger de ce côté; ceux qui consentaient à s'en occuper rangeaient indistinctement tous les anti-cléricaux parmi les esprits forts ou les hommes perdus de mœurs, ce qui était pour le moins simpliste et ne remédiait pas au mal. – Voilà un sujet, il me semble, qui devrait être abordé franchement à la *Revue Dominicaine*; ce serait une diversion fort heureuse à la politique de l'autruche jusqu'ici unanimement adoptée⁵⁵⁹.

Pourtant, aux yeux du jeune intellectuel, quoi que l'on prétende, l'Église se retire lentement dans le domaine qui lui est propre : le spirituel. Il concède que face à ce déplacement, « des individus se crispent pour conserver des situations acquises (danger de cette attitude et torts qu'elle risque de causer à l'Église), font montre d'un sentiment de caste extrêmement déplaisant, ou abusent de leur prestige de prêtres.⁵⁶⁰ » Il demeure qu'il y a de moins en moins lieu de parler de cléricalisme, selon lui, vis-à-vis du mouvement de désinvestissement des choses temporelles que lui semble emprunter naturellement l'Église. Là où il faut en parler, affirme Laurendeau, c'est dans les situations où affleure « la mesquinerie de certains... sacristains, plus gens d'Église que l'évêque, ou [bien] la veulerie des laïcs, à quatre pattes devant leur curé, qu'ils “mangent” à belles dents en son absence...⁵⁶¹ » Toujours est-il que le déplacement de Laurendeau à ce sujet est manifeste, depuis l'époque où il se félicitait, au *Semeur*, de ce que « le clerc a presque tout en main, chez nous⁵⁶² ».

⁵⁵⁹ André Laurendeau à Marcel-Marie Desmarais, 18 décembre 1940, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 49.

⁵⁶⁰ *Ibid.*

⁵⁶¹ *Ibid.*

⁵⁶² André Laurendeau, « L'actualité », *Le Semeur*, vol. 31, n° 4, décembre 1934, p. 93.

Son témoignage au R.P. Desmarais laisse aussi entrevoir les premiers signes de ce qu'E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren ont qualifié de « sortie religieuse de la religion⁵⁶³ »...

L'article de Laurendeau sur la grève du textile, dès septembre 1937, donne le ton au combat acharné qu'il mène en faveur de la justice sociale et des droits ouvriers tout au long de son directorat à *L'Action nationale*. Ses accents témoignent du « glissement » qu'il a connu en Europe et confié à ses parents en 1936 : il ne se prive pas d'employer la terminologie et les concepts communément associés à la gauche, qu'il manipule à présent plus finement. Il serait excessif, néanmoins, d'en conclure que le jeune intellectuel est devenu, d'ores et déjà, une sorte de protosocialiste n'ayant rien répudié de ses convictions nationalistes, annonçant les couleurs du néonationalisme de la « Révolution tranquille ». Son propos demeure celui de dénoncer « un monde chrétien infidèle à sa vocation⁵⁶⁴ » et de formuler l'impératif, dans un monde catholique par trop embourgeoisé, de l'éveil d'un sentiment authentique et dévorant de responsabilité vis-à-vis des masses prolétaires délaissées, de faire naître « *un sens exigeant de la justice sociale*.⁵⁶⁵ » Non plus un simple sentimentalisme devant la souffrance de la bête humaine, mais une volonté consciente et raisonnée « qui envisage le problème social comme un problème humain, moral, (d'amour), en même temps que comme un problème technique » qui appelle « une véritable inquiétude doctrinale, une angoisse devant la condition du peuple, un désir proprement révolutionnaire⁵⁶⁶ ». Laurendeau s'efforce en ce sens d'insuffler au nationalisme défendu par la revue et d'inculquer au lectorat un souci permanent, une connaissance aiguë des réalités quotidiennes, de l'expérience de précarité et des conditions matérielles dans lesquelles évolue la classe ouvrière, trop longtemps ignorées :

⁵⁶³ E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur »*. *L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, op. cit., p. 31-32.

⁵⁶⁴ Jacques Maritain, cité par André Laurendeau, « Pèlerinage en vraie France. Communistes », op. cit., p. 160.

⁵⁶⁵ *L'Action nationale*, « Absence de justice », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 153.

⁵⁶⁶ *Ibid.*, p. 153-154.

« Vous est-il arrivé de parcourir nos quartiers populaires et de songer à ce qu'ils recèlent de souffrances, de misères et de luttes sans espoir? Là, des milliers de nos compatriotes, mal abrités dans des logis insalubres, mènent une existence précaire, sont privés des besoins les plus vitaux.⁵⁶⁷ » Si le directeur de la revue continue de souligner la dimension nationale de l'enjeu que représente la misère socio-économique dans laquelle sont plongées les masses prolétaires canadiennes-françaises, le national ne semble plus tout à fait constituer l'unique prisme au travers duquel il pense ce problème. La question en est une, avant tout et sur le plan humain, de justice sociale : c'est au nom de ce principe premier que peuvent et doivent s'articuler les ressorts nationaux mobilisés afin de remédier à la situation. « La solidarité nationale n'est qu'une des raisons, – il y en a, au point de vue purement humain, de plus impérieuses – qui devront nous pousser [...] au geste charitable largement et généreusement consenti.⁵⁶⁸ »

Il demeure que dans l'esprit de Laurendeau, concrètement et dans la majorité des cas, le problème social et le problème national restent au Canada français indissolublement liés, c'est-à-dire que l'asservissement socio-économique du prolétariat canadien-français est aussi et en même temps une sujétion d'ordre national : « Nous possédons peu d'entreprises importantes. Et dans les maisons anglaises, américaines, anglo-canadiennes, notre situation dépasse rarement celle de subalterne. [...] Les grands chefs de l'économie québécoise ne sont pas québécois : ici comme dans la politique, l'impulsion vient d'ailleurs » et cette situation « nous convainc que nous sommes des serfs.⁵⁶⁹ » Dans bien des circonstances, les conflits ouvriers, dont l'impulsion est d'abord socio-économique, entraînent aussi des répercussions sur le plan national. La grève déclenchée à Arvida

⁵⁶⁷ L'Action nationale, « Si notre patriotisme se basait sur les réalités quotidiennes... », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 2, février 1941, p. 89.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 90.

⁵⁶⁹ André Laurendeau, « La politique ne saurait se sauver toute seule », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 5, mai 1941, p. 355-356.

en juillet 1941 par les ouvriers de l'usine Alcan, au Saguenay, par exemple, provoque l'indignation générale dans la presse anglo-canadienne, survenant en plein effort de guerre et constituant l'arrêt de travail le plus important cette année-là. Selon les dires du comité de rédaction de *L'Action nationale*, le ministre fédéral des Munitions, C. D. Howe, avait catégoriquement déclaré à la United Press qu'il n'y avait eu aucun différend ouvrier à Arvida et que la grève avait été l'œuvre « de présumés saboteurs », déformant ainsi les faits et déclenchant une vague de calomnies accusant le Québec de déloyauté⁵⁷⁰. Pourtant, selon un sociologue attaché à l'affaire, ces ouvriers gagnaient un salaire représentant près de la moitié de celui de leurs confrères américains pour un travail double, dans des conditions beaucoup plus pénibles : lorsqu'ils eurent vent de cette situation, la grève éclata spontanément, sans chefs ni cadre syndical⁵⁷¹. La presse anglophone et les ministres de Mackenzie King, adoptant un ton vitupérant dans cette affaire qui n'est pourtant ni le seul conflit ouvrier, ni le plus grave sévissant à l'époque au Canada, se montrent pourtant laconiques quant aux grèves éclatant ailleurs au pays – climat qui évoque par ailleurs à Laurendeau « le souvenir des fameuses grèves révolutionnaires de juin 1936 en France⁵⁷² ». Rappelant les événements survenus dans les filatures de la Dominion Textile et les solides réquisitoires de Maxime Raymond et Georges Pelletier contre les abus de la Montreal Cotton, le comité de rédaction estime que cette grève n'est qu'une nouvelle itération du fait que « la main-d'œuvre québécoise est l'une des moins bien payées du continent américain; qu'elle travaille souvent dans des conditions peu hygiéniques et abrutissantes; qu'en revanche, elle est l'une des plus soumises à son sort [...]»⁵⁷³. De ce fait, « c'est toute une partie de notre prolétariat qui est ainsi maintenu dans le servage » et s'il y a bel et bien un « “crime d'Arvida”, symbole d'une injustice autrement vaste, autrement aiguë, autrement

⁵⁷⁰ *L'Action nationale*, « Le crime d'Arvida », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 1, septembre 1941, p. 3-5.

⁵⁷¹ *Ibid.*, p. 4.

⁵⁷² *Ibid.*, p. 6.

⁵⁷³ *Ibid.*

chargée de conséquences », c'est celui du « crime social contre les masses ouvrières du Québec par la haute finance et par la grande industrie.⁵⁷⁴ » Le choix du terme « social » est cependant intéressant : il s'agit encore ici, sur le plan humain, de « l'exploitation de l'homme par l'homme », d'une atteinte « à la dignité humaine et à la justice ». Seulement, cette atteinte risque « d'avoir des résultats sinistres si, non content d'attiser les querelles sociales, on exaspère le ressentiment national d'un tiers de la population.⁵⁷⁵ » Tout se passe donc comme si, à travers son œuvre de distinction, Laurendeau conférait au social, dans l'absolu, une relative autonomie vis-à-vis du national. L'asservissement social des prolétaires canadiens-français est avant tout conçu comme un problème de justice, un problème humain; s'il est *aussi* – et peut-être *en second lieu*, dans l'esprit du jeune intellectuel – synonyme d'un asservissement national, au Canada français, c'est une particularité contingente, circonstancielle, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit moins grave.

Fractionnements sociaux et éducation populaire

Laurendeau a fait en Europe l'expérience d'une société profondément morcelée, d'un paysage intellectuel, idéologique et politique fragmenté. À ce témoignage quotidien et pénétrant, nous avons vu aussi que s'ajoute l'influence des non-conformistes français et des personnalistes, sous l'influence desquels la conception que se fait le jeune intellectuel de la société et, vraisemblablement, de la nation, s'affine et se complexifie. Ces intellectuels insistent sur le fait que le corps social n'est pas un tout homogène, mais un tissu complexe de multiples groupes sociaux répondant à des contraintes diverses : le directeur de *L'Action nationale* est profondément marqué par cet apprentissage et se révèle, à son retour, plus attentif aux différentes strates sociales qui sillonnent la nation – laquelle, autrefois, faisait bloc dans son esprit. Conscient que « la société

⁵⁷⁴ L'Action nationale, « Le crime d'Arvida », *op. cit.*, p. 7.

⁵⁷⁵ *Ibid.*

canadienne-française se lézarde⁵⁷⁶ », sensible à ces « divisions à l'intérieur », il observe : « On consent à s'apercevoir que la société se découpe en classes hostiles quand l'une de ces classes s'oppose brutalement aux autres. Un peu tard vraiment. Ce qui éclate alors est fruit de notre paresse et de notre inhumanité. *Nihil humanum...* si ce n'est ceux avec qui je dîne ou puis, sans déroger, dîner.⁵⁷⁷ » Sous son pseudonyme, Candide, ses propos sur les scissions clivant la population canadienne-française se font plus incisifs encore :

Trois millions d'hommes disséminés sur un vaste territoire, [...] divisés entre un prolétariat paysan et ouvrier d'une pauvreté qui parfois confine à la misère et une classe bourgeoise formée de parvenus et de snobs, sans intelligence et sans générosité, n'ayant en tête qu'une pensée : conserver pour soi les positions acquises, sans songer à l'immense glissement des classes laborieuses prêtes à se donner à tout et à tous pour sortir de leur médiocrité. Un peuple, ça⁵⁷⁸?

Dans l'esprit de Laurendeau, ces divisions sociales ne datent pas d'hier, bien sûr, mais elles se sont creusées et il faudrait à présent « des idées-forces, des idées-catapultes » pour parvenir à les combler. Le portrait est sombre : « nous côtoyons l'abîme, que seules les solutions désespérées peuvent nous délivrer. » Pour communiquer ces solutions à un peuple désabusé, trop souvent déçu par ses élites et « passablement abruti », le jeune directeur imagine « quelques hommes de caractère, pas trop intelligents, très dévoués, des âmes d'apôtres.⁵⁷⁹ » Il semble donc, à première vue, que si Laurendeau se montre plus soucieux des fractures socio-économiques qui lézardent l'organisme national, il appartient toujours à ses yeux à une élite – moins intellectuelle que bénévole et désintéressée, cependant – de concevoir et de propager parmi le peuple les « solutions désespérées » destinées à suturer le tissu social.

⁵⁷⁶ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 1, janvier 1938, p. 49.

⁵⁷⁷ André Laurendeau, « Sens social de "l'enquête" », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 6, juin 1938, p. 481.

⁵⁷⁸ Candide, « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 3, novembre 1940, p. 278.

⁵⁷⁹ *Ibid.*, p. 279.

Toutefois, la pensée de Laurendeau se révèle plus subtile en la matière. Il consacre dans le numéro de mai 1941 un article important à l'éducation politique des masses canadiennes-françaises, indispensable pour préparer le terrain à une action civique salubre et une vie politique expurgée de ses pratiques déformées par la partisanerie et la corruption des vieux partis, annonçant un thème qui lui deviendra cher dans les années à venir. En la matière, le directeur de *L'Action nationale* note que les institutions auxquelles incombe l'éducation populaire, censées établir un contact entre l'intellectuel et le peuple, ne remplissent pas leur rôle à merveille⁵⁸⁰. Il soutient par exemple que si le peuple est naturellement autonomiste, s'il a intuitivement le désir de se conduire lui-même, les abstractions intellectuelles ne parlent pas à son cœur et ce ne sont pas les « mots à racine grecque » qui le tireront d'affaire. Jusqu'ici, estime-t-il, « notre nationalisme fut trop dialectique, trop institutionnel, pas assez concret et humain⁵⁸¹ ». Il appartient donc aux vulgarisateurs de mieux accomplir leur rôle pédagogique, celui de « traduire dans le langage de tous les jours une doctrine rébarbative et abstraite. Ils ont pour mission d'établir un contact entre [le] potentiel affectif [du peuple], ses idées de bon sens, et l'expression légale de ses aspirations, afin d'accomplir grâce à lui la conquête du fédéralisme.⁵⁸² » Le mois précédent, en effet, le jeune intellectuel écrivait déjà : « Quand aura cessé le tragique malentendu qui sépare les foules de leurs interprètes naturels, quand la masse aura reconnu dans quelques formules claires et dures la politique la plus conforme à ses instincts profonds, à ses besoins vitaux et à ses désirs, alors leur poussée sera irrésistible.⁵⁸³ » Car enfin l'abîme séparant les élites du peuple n'est pas seulement socio-économique, mais aussi, foncièrement, culturel : si les masses paysannes et ouvrières canadiennes-françaises sont mues, selon les dires de Laurendeau, par les mêmes convictions que leurs « interprètes naturels », elles

⁵⁸⁰ André Laurendeau, « La politique ne saurait se sauver toute seule », *op. cit.*, p. 354.

⁵⁸¹ André Laurendeau à l'abbé Albert Tessier, 25 août 1937, BANQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 82.

⁵⁸² *Ibid.*, p. 358.

⁵⁸³ André Laurendeau, « "L'impossible" troisième parti », *op. cit.*, p. 266.

ne partagent point la culture livresque de leurs intellectuels, journalistes, écrivains et hommes d'État, pour la plupart formés dans les collèges classiques et nourris des humanités gréco-latines. Laurendeau donne donc en exemple, comme institutions dont pourrait s'inspirer le Canada français afin de combler cet écart et de démocratiser le savoir, les hautes écoles populaires du Danemark, purgées de l'habituel gavage d'abstractions académiques, et le Davidsfonds en Flandre, sorte de coopérative visant à rendre accessible la littérature populaire et à encourager les jeunes écrivains. « Toutes ces entreprises ont un but humain : rendre la culture accessible aux masses. Mais en même temps, elles nourrissent l'imagination populaire, elles pétrissent la sensibilité, elles enrichissent un fonds commun d'où la pensée politique pourra germer un jour.⁵⁸⁴ » Double mouvement, donc, visant à la *transmission* de la culture nationale tout autant qu'à l'*enrichissement* d'un fonds culturel populaire préexistant, lequel n'est pas sans valeur et d'où pourra surgir l'engagement politique.

Ce souci pour l'éducation populaire s'accompagne par ailleurs, chez Laurendeau, de quelques réflexions élémentaires concernant la pédagogie pratiquée dans les collèges classiques et les écoles de la province, où il désirerait voir s'introduire, du sommet à la base, « plus de vraie liberté, de telle sorte que l'autoritarisme [...] cesse d'opprimer l'enfant, de tarir sa spontanéité, et cède la place à des méthodes plus humaines, qu'on les nomme actives, "nouvelles" ou scoutées...⁵⁸⁵ » L'enseignement de la philosophie, notamment, revêt des accents par trop théologiques, et l'on y répète « après les manuels et les clercs, des jugements tout faits.⁵⁸⁶ » Dans un article d'octobre 1941 qu'il signe sous son pseudonyme, il rapporte les grandes lignes d'un mémoire intitulé *Notre enseignement*, issu d'un échange de perspectives entre quelques jeunes

⁵⁸⁴ André Laurendeau, « La politique ne saurait se sauver toute seule », *op. cit.*, p. 366-367.

⁵⁸⁵ André Laurendeau, « Vie de l'esprit : Sur un discours de Marie-Victorin », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 4, décembre 1938, p. 360

⁵⁸⁶ André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme » *L'Action nationale*, vol. X, n° 4, décembre 1937, p. 319.

enseignants où il reconnaît la plume d'un ancien professeur anonyme qui déjà, au collège Sainte-Marie, mettait à l'essai des méthodes qu'il a depuis systématisées⁵⁸⁷. Le jeune directeur adhère à sa conception d'un cours classique « débarrassé du formalisme qui l'encombre présentement et enrichi d'un esprit neuf, original et hardi.⁵⁸⁸ » Notamment, l'enseignement au Québec se devrait d'être mieux adapté à l'âge de l'enfant : dans la province, le garçon commence son cours classique, en moyenne, à l'âge de 14 ans, et est dès lors nourri d'abstractions qui alourdissent et congestionnent vainement son éducation⁵⁸⁹. Laurendeau préconise donc, « au lieu de systèmes abstraits qui masquent les réalités, [de] présenter aux élèves des objets concrets, puis, les amener à exercer eux-mêmes sur ces objets concrets leur puissance d'analyse et de synthèse, travail dont il faudra leur faire éprouver la nécessité de l'accomplir en équipe.⁵⁹⁰ » Il souscrit entièrement à la méthode décrite par son ancien professeur, axée sur la présentation de l'objet, puis « l'analyse faite par l'élève, en collaboration avec ses condisciples, sous la direction (maïeutique) du professeur », véritable « travail de création et de recherche, qui repose des appréciations toutes faites des manuels », et enfin la synthèse, qui n'est pas achevée et que « l'élève ne possède pas tant qu'il ne l'a pas lui-même recréée dans une œuvre personnelle⁵⁹¹ ». En s'appuyant sur la notion de *milieu*, qui est « à la base d'un enseignement concret », ainsi que sur la dimension sociale et interactive de l'apprentissage, cette approche revêt des accents nettement socioconstructivistes qui ne sont pas sans évoquer la pédagogie de l'accomplissement personnel défendue par les personnalistes, notamment par Mounier⁵⁹².

⁵⁸⁷ Candide, « Vie de l'esprit : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 2, octobre 1941, p. 156.

⁵⁸⁸ *Ibid.*

⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 158.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 159.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 159-161.

⁵⁹² Voir, à ce sujet, E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, op. cit., p. 172-179.

Corporatisme et coopératisme

Le corporatisme social continue de susciter, en ces années tardives de l'entre-deux-guerres, une adhésion massive parmi les milieux nationalistes et catholiques : la formule est toujours largement envisagée comme un moyen favorable, s'il est soigneusement adapté au milieu canadien-français, de se réapproprier l'économie par le bas, de délester l'État de plusieurs de ses prérogatives, d'apaiser les antagonismes de classe et de remédier à la déliquescence socio-économique provoquée par les excès du capitalisme libéral. Rappelons que l'on cherche, à travers la formation d'associations professionnelles de patrons et de travailleurs et l'établissement de conseils intercorporatifs, que l'on conçoit comme étant de nature infrapolitique⁵⁹³, à opposer une certaine horizontalité à la fois sociale et décisionnelle à la verticalité traditionnelle du pouvoir politique. Rappelons aussi qu'on y voit avant tout un « remède au désordre envahisseur et démolisseur de la Cité », que le « sain corporatisme qui respecte la hiérarchie sociale nécessaire⁵⁹⁴ » promue par le pape Pie XI et l'Église est une doctrine de l'ordre, qui vise surtout à remédier aux injustices sociales en raison du chaos qu'elles engendrent et des antagonismes de classe qu'elles couvent. Si Laurendeau, peu après son entrée en poste, en octobre 1937, prévient d'ores et déjà son lectorat qu'il ne faudrait en aucun cas croire « un peu aveuglement en la formule du corporatisme – laquelle, comme toutes les formules, peut véhiculer le meilleur et le pire⁵⁹⁵ », cette forme d'organisation sociale est très nettement défendue par *L'Action nationale* et par le jeune intellectuel à travers tout son directorat. Laurendeau prend bien soin de distinguer le corporatisme *social* (ou *d'association*) auquel se rallie la revue, censé surgir des classes sociales convaincues de la nécessité

⁵⁹³ Voir *L'Action nationale*, « Note de la rédaction » suivant Ls-D. Durand, « Lettre sur “le politique et le social” », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 5, mai 1938, p. 377.

⁵⁹⁴ Pie XI, cité dans *L'Action nationale*, « Notre enquête : Comment hâter l'établissement du Corporatisme », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 4, décembre 1938, p. 312.

⁵⁹⁵ André Laurendeau, « Un maître livre : Pour nous grandir », *L'Action nationale*, vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 117.

de s'organiser sur le plan social, du corporatisme *d'État* (ou *politique*) tel qu'on le retrouve notamment en pays fascistes, résultat d'une contrainte politique imposée d'autorité sur les masses. En effet, le directeur de revue fustige en janvier 1938 les propos d'Adélar Godbout, alors chef de l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, qui avait affirmé que si l'on entendait par corporatisme social « la mise en commun des efforts de chaque classe de la société au bien-être de toutes », on le voyait réalisé dans le programme libéral; si, par corporatisme, on entendait plutôt le fascisme, le Parti libéral s'y opposait de concert avec toute la population⁵⁹⁶. Laurendeau tire au clair la confusion entretenue par Godbout, qui pose le problème en termes politiques et identifie le corporatisme ou bien au fascisme, ou bien au libéralisme alors qu'il n'est appelé à être ni l'un ni l'autre :

Bien sûr, le corporatisme social refuse d'être une mise au pas brutale de l'économie par le politique : mais il n'en nécessite pas moins un changement institutionnel! *C'est autre chose qu'un vague esprit de collaboration entre classes prêché par ceux qui laissent subsister dans les choses des conflits aigus entre le capital et le travail*⁵⁹⁷.

L'Action nationale lance donc pour l'année 1938 une vaste enquête sur le corporatisme social conçu comme « notre espoir et notre salut⁵⁹⁸ », sur ses virtualités et ses modalités d'adaptation et d'articulation au Canada français. Au terme de l'enquête, en décembre, la revue adopte un ton très pragmatique : il faut « agir et promptement » afin de « hâter l'établissement du Corporatisme⁵⁹⁹ ». Pour ce faire, le corporatisme d'association nécessite le concours harmonieux des professionnels et de l'État : « s'il donne la primauté d'initiative aux premiers, c'est qu'il veut un régime en harmonie avec les lois de la nature et capable de subsister lui-même par sa propre

⁵⁹⁶ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *op. cit.*, p. 48.

⁵⁹⁷ *Ibid.* Les italiques sont les siens.

⁵⁹⁸ *L'Action nationale*, « Notre enquête : Introduction », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 1, janvier 1938, p. 25.

⁵⁹⁹ *L'Action nationale*, « Notre enquête : Comment hâter l'établissement du Corporatisme », *op. cit.*, p. 312.

force interne, bienfaits que le corporatisme d'État nous semble inapte à produire.⁶⁰⁰ » Or, puisque la mise sur pied de cette forme d'organisation sociale, comme le rappelait Laurendeau en janvier, suppose une profonde transformation institutionnelle de la société, le concours de l'État demeure nécessaire. Celui-ci est appelé à favoriser, aider et même stimuler l'initiative des particuliers de laquelle doit découler l'établissement du corporatisme, quitte à implémenter certaines lois : « La loi au point de départ, pour stimuler : la loi au point d'arrivée, pour stabiliser : entre les deux termes, la place est à d'autres initiatives.⁶⁰¹ » On demande donc à l'État, au-delà de faire bon accueil à la corporation, « de la recevoir en amie », « une *politique corporative* avec tout le dynamisme éveillé par ce mot, plus encore qu'une *législation corporative*.⁶⁰² » Ainsi, si l'on préconise le corporatisme d'association plutôt que le corporatisme d'État, en vertu de la primauté du social sur le politique dont il est le tissu⁶⁰³, et que le rôle de l'État y est appelé à s'effacer progressivement ou du moins à se délester de plusieurs de ses responsabilités, l'on réalise aussi que le secours de l'État est indispensable afin de fournir l'impulsion initiale et d'institutionnaliser cette nouvelle structure.

Le corporatisme social n'est cependant pas le seul recours envisagé pour extirper le Canada français de la Crise : le coopératisme, qui connaît un essor manifeste dans la décennie des années 1930 concurremment avec le déploiement d'un vaste réseau de coopératives francophones au pays, est également défendu par *L'Action nationale* et par des économistes comme Édouard Montpetit et François-Albert Angers comme « l'un des instruments grâce auxquels les Canadiens français pourront opérer sans inutile violence le redressement économique et social dont l'urgence apparaît

⁶⁰⁰ L'Action nationale, « Notre enquête : Comment hâter l'établissement du Corporatisme », *op. cit.*, p. 312.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 319.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 320.

⁶⁰³ L'Action nationale, « Note de la rédaction » suivant Ls-D. Durand, « Lettre sur "le politique et le social" », *op. cit.*, p. 376.

de plus en plus.⁶⁰⁴ » La coopérative, forme d'entreprise fondée sur les principes de coopération, de mutualité et de solidarité, où les associés contribuent volontairement et à parts égales en droits et obligations et où le pouvoir est exercé démocratiquement par tous les membres, a en effet de quoi plaire aux membres de la revue. Axé sur la satisfaction des aspirations et des besoins économiques et sociaux de ses membres et non sur la recherche de profits, son fonctionnement participatif et démocratique présente aux yeux des rédacteurs de la revue quelque chose d'« organique » et de communautaire qui, à l'instar de la corporation associative, la rend susceptible de régler par le bas des problèmes venus « d'en haut »⁶⁰⁵. La coopérative, soutient *L'Action nationale*, « nous délivre des vieilles formules libérales sans verser dans le socialisme; elle offre à l'activité des jeunes une œuvre immédiatement réalisable, et le redressement promis, elle l'opère sans intervention d'un État vorace et tueur d'initiative individuelle.⁶⁰⁶ » Un numéro spécial sur le coopératisme est donc publié en novembre 1938, en pleine enquête sur le corporatisme social : portant sur les divers types de coopératives (agricole, de consommation, de crédit), la mutualité et les mutuelles au Canada français, les succès du mouvement de coopératives d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse – d'ailleurs loué par le Souverain Pontife⁶⁰⁷ –, sur le mouvement coopératif dans le monde, ces articles, quelquefois didactiques, se veulent « avant tout *un appel raisonné à l'action immédiate*⁶⁰⁸ ».

Le père dominicain Georges-Henri Lévesque, que connaît bien Laurendeau et qui est directeur de l'École des Sciences Sociales, Politiques et Économiques de l'Université Laval, créée en 1938 pour remplacer l'ancienne École des Sciences Sociales, est fréquemment sollicité par la

⁶⁰⁴ *L'Action nationale*, « Les Canadiens français et le coopératisme », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 3, novembre 1938, p. 177.

⁶⁰⁵ Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, op. cit., p. 212. Cf. Chapitre I, p. 38.

⁶⁰⁶ *L'Action nationale*, « Il y aura un après-guerre », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 1, août-septembre 1940, p. 4.

⁶⁰⁷ Paul-E. Marquis, « L'expérience d'Antigonish », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 3, novembre 1938, p. 222.

⁶⁰⁸ *L'Action nationale*, « Les Canadiens français et le coopératisme », op. cit., p. 177.

revue pour son expertise au sujet du coopératisme. Le principe de coopération, en effet, est l'une des idées-forces de toute la doctrine de l'École nouvellement créée, et forme l'axe fondamental de son enseignement socio-économique : une chaire de coopération voit ainsi le jour, regroupant divers spécialistes et dispensant un cours d'une durée de deux ans au terme duquel l'École décerne un certificat d'études coopératives. Cet enseignement est jugé si important qu'il est non seulement dispensé à des étudiants réguliers, mais aussi, à travers des cours qui se donnent le soir et deviennent vite populaires, au grand public : l'École se propose aussi d'utiliser la radio et l'imprimé pour diffuser sa doctrine coopérative⁶⁰⁹. En septembre 1940, *L'Action nationale* annonce qu'elle-même organise désormais, avec la collaboration de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et du Conseil supérieur de la Coopération, fondé en 1939 par le père Lévesque, un cours entier de coopération d'une durée de 22 semaines menant lui aussi à un diplôme d'études coopératives : Laurendeau devient dès lors le directeur du programme⁶¹⁰ et corrigera lui-même les examens⁶¹¹. Le mois suivant, le père Lévesque rédige un article significatif, qui se veut un appel à un véritable travail de réflexion sur les modalités de conciliation possibles entre le coopératisme et le corporatisme. S'ils constituent des systèmes bien distincts – « le corporatisme vise directement le professionnel et indirectement l'économique, alors que le coopératisme atteint directement l'économique et indirectement le professionnel » – tous deux sont voués à servir le social, et peuvent générer des institutions susceptibles d'être accordées harmonieusement⁶¹². Le dominicain critique donc les tendances exclusivistes qui caractérisent les travaux menés dans les deux domaines et note, à ce titre, que si l'encyclique *Quadragesimo Anno* consacre un paragraphe à

⁶⁰⁹ Georges-Henri Lévesque, « La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 3, novembre 1938, p. 217-220.

⁶¹⁰ *L'Action nationale*, « Il y aura un après-guerre », *op. cit.*, p. 4. Voir aussi p. IV.

⁶¹¹ Jean-Pierre Després à André Laurendeau, 10 juin 1941, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/B, 70h).

⁶¹² Georges-Henri Lévesque, « Corporatisme – Coopératisme », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 2, octobre 1940, p. 92-93.

approuver, implicitement, le coopératisme, l'organisation corporative fortement préconisée par les encycliques papales est élaborée bien plus en fonction du capitalisme réformé qu'en vue d'une économie coopérative⁶¹³. Il suggère ainsi d'édifier entre le Conseil supérieur de la Coopération et l'Action corporative une œuvre collaborative, qui travaillerait à élaborer une formule coopératisme-corporatisme inédite et adaptée au Québec, rompant avec le « colonialisme social » et la traditionnelle importation de formules étrangères⁶¹⁴. Notons que le père Lévesque prône le principe de la non-confessionnalité du coopératisme, ce qui suscite certaines dissensions au sein du clergé et parmi les milieux nationalistes, et soulève une vive polémique lorsque le père dominicain fait paraître, en décembre 1945, un article visant à expliquer ce principe auquel adhère le Conseil supérieur de la Coopération depuis 1940⁶¹⁵. En septembre 1940, il signale d'ailleurs à Laurendeau, « confidentiellement », qu'il est aux prises avec des « adversaires redoutables » qui « veulent [s]a pauvre tête » et « agissent dans l'ombre » pour obtenir sa démission : « c'est toujours dangereux d'être trop vraiment social, trop vraiment patriote et trop vraiment chrétien!⁶¹⁶ » Nous ne sommes parvenus, toutefois, à exhumer dans nos recherches les traces d'une prise de position à ce sujet chez le directeur de *L'Action nationale*.

Autonomisme

C'est au courant de son séjour en Europe, et en 1936, plus précisément, que Laurendeau aurait « perdu “la foi séparatiste”⁶¹⁷ », s'il faut en croire les souvenirs qu'il livrera près de trente

⁶¹³ Georges-Henri Lévesque, « Corporatisme – Coopération », *op. cit.*, p. 94-95.

⁶¹⁴ *Ibid.*, p. 95.

⁶¹⁵ Voir, à ce sujet, Jules Racine St-Jacques, « Les douaniers de la modernité : l'engagement des intellectuels dominicains dans la crise de la confessionnalité, 1940-1946 », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 24, n° 1, p. 247-295.

⁶¹⁶ Georges-Henri Lévesque à André Laurendeau, 22 septembre 1940, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 48.

⁶¹⁷ André Laurendeau, « Blocs notes : Lettre à quelques lecteurs », *Le Devoir*, 27 mars 1962, p. 4.

ans plus tard. Cette réorientation tient en grande partie aux cours de sociologie qu'il a suivis au Collège de France avec son professeur André Siegfried qui, ainsi qu'il l'avoue à ses parents, a exercé sur lui une profonde influence. Le canadianiste français est d'avis que l'indépendance canadienne, réelle dans une certaine mesure, se trouve cependant constituée de deux dépendances extérieures – l'une politique, pratiquée par l'Angleterre, l'autre physique, provenant des États-Unis – qui, s'équilibrant mutuellement, se neutralisent aussi jusqu'à un certain degré⁶¹⁸. Elles ne s'annulent pas tout à fait, néanmoins, et ces deux influences risquent à long terme de peser sur les Canadiens français, surtout sur le plan culturel; or, il semble au sociologue que l'indépendance leur serait plus fatale encore, livrant le Canada français à subir la force d'attraction des États-Unis dans toute sa pesanteur et sans contrepoids⁶¹⁹. Ces réflexions connaissent un retentissement manifeste dans le cheminement de la pensée nationaliste de Laurendeau, qui réoriente son militantisme en faveur de la décentralisation et de l'autonomisme québécois au sein des structures de l'État canadien⁶²⁰, renouant en ceci avec la pensée groulxiste. Il reconduit en cela, à la tête de *L'Action nationale*, une orientation déterminante de la lutte menée par la revue depuis ses débuts, faisant valoir comme d'autres l'avaient fait avant lui le caractère « positif », constructif que doit revêtir le combat pour l'autonomie provinciale. En effet, l'arrivée au pouvoir de l'Union nationale a semé dans plusieurs esprits « l'illusion que le Québec possède enfin une politique nationale⁶²¹ »; or, l'élaboration d'une véritable politique nationale implique aux yeux de Laurendeau de profondes réformes structurelles, comporte des exigences que ne saurait jamais satisfaire le nationalisme « négatif » du Premier ministre Maurice Duplessis. En effet, sous le directorat du jeune intellectuel, un foisonnement de critiques déconstruit le programme de l'Union nationale et prend à partie la

⁶¹⁸ André Laurendeau à ses parents, 15 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁶¹⁹ André Siegfried à André Laurendeau, 7 juin 1936, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 30.

⁶²⁰ André Laurendeau au R.P. Georges Simard, 27 août 1940, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

⁶²¹ *L'Action nationale*, « Les exigences d'un mouvement », *L'Action nationale*, vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 90.

personne de Duplessis, combat que prolongera Laurendeau à l'Assemblée législative quelques années plus tard. Le souvenir de l'alliance échafaudée quelques années plus tôt entre le parti au pouvoir et l'Action libérale nationale de Paul Gouin, René Chaloult et Philippe Hamel, qui avait séduit nombre d'électeurs avant que ces figures respectées ne soient écartées du pouvoir, laisse encore aux nationalistes un goût amer – au point où Hamel, qui correspond fréquemment avec Laurendeau, lui avoue qu'il préfère encore voter pour le Parti libéral d'Adélard Godbout que pour Duplessis aux élections de 1939⁶²². Laurendeau écrit ainsi, en 1941 : « En 1935-1936, le peuple s'est soulevé. Il crut se donner un nouveau régime. Hélas, le vieil état de choses se perpétua sous un nouveau nom. Les politiciens de l'Union Nationale [sic] porteront cette responsabilité terrible d'avoir fauché les espoirs politiques d'une génération.⁶²³ » La politique nationale du Premier ministre, estime le jeune intellectuel, se réduit à défendre l'autonomie provinciale en résistant aux empiètements fédéraux : la vie sociale, économique et culturelle dans la province ne fait l'objet d'aucun programme de réforme et le milieu humain et géographique ne suscite aucune curiosité⁶²⁴.

Or, ce programme de repli, se bornant à conserver les acquis obtenus au prix d'âpres luttes nationales et à refuser les immixtions du fédéral dans les affaires de la province, ne saurait avoir de valeur aux yeux de Laurendeau : à présent, il n'est plus seulement question de conserver, mais aussi de conquérir, estime-t-il, « *il n'y a plus à survivre, mais à vivre*⁶²⁵ ». Le paradigme de la « survivance » du Canada français ne suffit plus à justifier son existence nationale, et il s'agit maintenant de « *créer ou crever*⁶²⁶ », ainsi qu'il l'a écrit ailleurs, c'est-à-dire « qu'en dépit de tous

⁶²² Philippe Hamel à André Laurendeau, 8 novembre 1939, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

⁶²³ André Laurendeau, « Ce peuple chargé de chaînes », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 3, mars 1941, p. 181.

⁶²⁴ *Ibid.*, p. 180.

⁶²⁵ André Laurendeau, « Vie de l'esprit : Sur un discours de Marie-Victorin », *op. cit.*, p. 358. Les italiques sont les siens.

⁶²⁶ André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme », *op. cit.*, p. 322-323. Les italiques sont les siens.

les mouvements de défense nous serons anéantis si à un style de vie (l'étatsunien) nous ne réussissons à opposer un style de vie original⁶²⁷ ». Il appuie à cet égard les propos du frère Marie-Victorin :

La résistance passive ne suffit plus. Aucun peuple ne peut aujourd'hui subsister s'il n'apporte sa part à l'édifice du progrès intellectuel, moral et matériel, s'il n'est en état de *rayonner* autour de lui. Ce dynamisme, cette activité centrifuge est, au fond, sa seule défensive véritable... *Nous allons changer ou disparaître*⁶²⁸.

C'est en vertu de ce dynamisme et de l'indispensable élaboration, au Québec, d'une culture originale et autonome que Laurendeau soutient le frère Marie-Victorin lorsque le botaniste et auteur de la *Flore laurentienne* revendique un effort de conquête scientifique conduite au nom de la dignité nationale et de l'intérêt collectif. Si certains esprits interprètent ses propos comme une critique des humanités classiques auxquelles il opposerait la culture scientifique, il n'en est rien, selon le jeune directeur : il s'agit ici de solliciter la formation d'une élite et d'un mouvement scientifiques sérieux, destinés à nourrir un champ du savoir par trop négligé jusque-là au Canada français, et susceptibles de résoudre plusieurs des grands problèmes nationaux⁶²⁹.

L'autonomisme défendu par Laurendeau et *L'Action nationale*, dont on vient de relever ici le versant foncièrement « positif » et créateur à travers la volonté de voir se constituer une culture originale, autonome et authentique au Québec par les arts et les sciences, par exemple, se double inéluctablement d'un pendant « négatif » – d'un mouvement de *défense* visant à contrecarrer les efforts de centralisation du gouvernement fédéral, notamment sur le terrain social. En effet, malgré tous les fervents plaidoyers en faveur de la justice sociale dans la province et les articles destinés à défendre les droits des masses ouvrières qui se multiplient dans les pages de la revue sous la

⁶²⁷ André Laurendeau, « Vie de l'esprit : Sur un discours de Marie-Victorin », *op. cit.*, p. 359.

⁶²⁸ Frère Marie-Victorin, cité dans André Laurendeau, *ibid.* Les italiques sont les siens.

⁶²⁹ *Ibid.*, p. 354-355.

direction de Laurendeau, la Ligue d'Action nationale s'oppose fermement à l'adhésion du Québec à la loi d'assurance-chômage proposée par l'État fédéral. Leur réflexion est la suivante : en abandonnant le droit de légiférer en cette matière, les provinces s'exposent à perdre le contrôle de la législation ouvrière et, dans un avenir rapproché, pourrait disparaître le privilège des provinces d'organiser leur vie sociale selon la conception que s'en font leurs habitants⁶³⁰. On estime en effet que la question sociale, au Québec, se pose en des termes qui diffèrent de celle des autres provinces, notamment en vertu de la foi catholique que partage 80% de sa population⁶³¹. Il ne faudrait pas se méprendre, toutefois, sur les intentions de la Ligue : elle n'entend pas s'opposer aux réformes sociales saines et opportunes, et ne conteste en rien la légitimité de l'assurance-chômage; seulement, elle estime que ces réformes doivent être opérées « *dans le cadre et dans le respect des institutions fédératives telles que primitivement conçues* »⁶³², c'est-à-dire non pas dans le sens d'une centralisation des pouvoirs à Ottawa mais « *d'une large et urgente décentralisation* », et qu'en définitive des réformes sociales plus urgentes sont nécessaires. Dans l'esprit des nationalistes, cette législation s'attaque à l'effet plutôt qu'à la cause véritable du problème du chômage : « *avant d'instituer un système d'assurance qui menace d'être une continuation déguisée de l'assistance actuelle aux chômeurs, il y a lieu d'opérer le redressement d'un régime économique oppresseur, cause de la plupart des maux dont souffrent les masses ouvrières et le pays.* »⁶³³ Les auteurs pensent ici, bien entendu, aux formules du corporatisme social et du coopératisme, systèmes alternatifs qui pourraient se révéler à même de « réparer les maux infligés au corps social par les abus de quelques-uns, en l'espèce les capitalistes exploiters des ouvriers et du public. »⁶³⁴

⁶³⁰ La Ligue d'Action nationale, « Aux Canadiens français de la province », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 2, février 1938, p. 90-91.

⁶³¹ *Ibid.*, p. 91.

⁶³² *Ibid.* Les italiques sont les leurs.

⁶³³ *Ibid.*

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 92.

Ces réflexions s'accompagnent, chez Laurendeau et plusieurs membres de la revue, d'un mouvement de recentrement sur les leviers de l'État du Québec conçu comme rempart contre les empiètements législatifs et les poussées centralisatrices du pouvoir fédéral, qu'accuse Laurendeau de nourrir les désirs séparatistes de certains groupes dans la province⁶³⁵. Ce déplacement, cependant, ne saurait être réduit à une simple réaction de défense : l'État québécois, dans la foulée, est aussi présenté comme le véritable axe de vie et l'indispensable cadre politique du Canada français⁶³⁶. Il faut à tout prix ériger contre les tendances tentaculaires d'Ottawa « un Québec fort, vigilant, capable de diriger organiquement sa vie culturelle, politique et sociale⁶³⁷ » car, bientôt, la lutte pour l'autonomie ne se livrera plus uniquement sur le terrain social. La guerre éclate en 1939 et exige promptement un accroissement des revenus de l'État fédéral, ce qui signifie la mainmise d'Ottawa sur les pouvoirs d'imposition au pays : l'effort de guerre canadien appelle une centralisation des pouvoirs menée, notamment, sous la devise de « l'unité nationale », que l'on scande sans relâche. La Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, lancée en 1937, aboutit en 1940 à la publication du rapport Rowell-Sirois, qui recommande des amendements constitutionnels exigeant des provinces la passation au gouvernement fédéral de la perception des impôts directs en échange d'une compensation monétaire. Le gouvernement Godbout, réélu au Québec en octobre 1939 après avoir promis de défendre l'autonomie provinciale, avait deux mois plus tard accepté l'amendement constitutionnel par lequel la province perdait le droit de légiférer sur l'assurance-chômage, et consent bientôt aux recommandations du rapport Rowell-Sirois⁶³⁸. Dans un tel contexte, deviennent suspects et passibles de censure tous ceux qui

⁶³⁵ André Laurendeau, « Les idées de Lord Runciman », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 4, décembre 1938, p. 342.

⁶³⁶ André Laurendeau, « Alerte aux Canadiens français! », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 3, novembre 1940, p. 185.

⁶³⁷ *L'Action nationale*, « Lâcher la proie pour l'ombre », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 3, mars 1939, p. 177.

⁶³⁸ André Laurendeau, « Alerte aux Canadiens français! », *op. cit.*, p. 193.

font valoir les droits de la minorité canadienne-française et les prérogatives des provinces à l'encontre de la convergence des pouvoirs vers Ottawa et de « l'unité nationale »; Laurendeau lance donc une vibrante « alerte aux Canadiens français » dénonçant ce climat délétère et les tendances centralisatrices du fédéral. Il devient ainsi d'autant plus impérieux de défendre l'autonomie de l'État provincial, institution politique sans laquelle « nous deviendrions vite une poussière d'individus » : « facteur d'unité, il coordonne nos forces, les exprime, et en lui nous nous reconnaissons.⁶³⁹ » Le Canada français n'est pas tout à fait évacué du discours – les Canadiens français des provinces de l'Ouest et la lutte qu'ils mènent depuis sept ans pour obtenir des émissions en français à Radio-Canada, notamment, font l'objet d'un article en octobre 1940⁶⁴⁰ – mais il demeure que l'État provincial, dans cette conjoncture où le vocabulaire se fait plus martial, revêt l'aspect d'une forteresse absolument vitale : « *Frapper Québec, cadre politique du Canada français, c'est nous frapper au cœur et à la tête.*⁶⁴¹ » Cette tendance ira s'accroissant à mesure que la menace de la conscription se fait de plus en plus pesante sur le Québec, avant d'éclater avec le plébiscite tenu en avril 1942.

Il est intéressant de noter ici qu'à première vue, Laurendeau semble reconduire le discours autonomiste des groulxistes orthodoxes; or, l'abbé Groulx, pour ne prendre que son exemple, ne pouvait adhérer à l'indépendantisme pour des raisons essentiellement théologico-philosophiques. D'abord, la souveraineté était à son sens providentielle et non populaire, posture qui l'éloignait du principe des nationalités au sens le plus strict. Ensuite, la nation canadienne-française s'était institutionnalisée au sein des cadres sociaux de l'Église, et non de l'État, appelé plutôt à jouer un rôle supplétif, d'où la promotion du corporatisme social. Sur ces deux points, il semble que

⁶³⁹ André Laurendeau, « Alerte aux Canadiens français! », *op. cit.*, p. 185.

⁶⁴⁰ L'Action nationale, « Un cas-type », L'Action nationale, vol. XVI, n° 2, octobre 1940, p. 89-91.

⁶⁴¹ André Laurendeau, « Alerte aux Canadiens français! », *op. cit.*, p. 185. Les italiques sont les siens.

Laurendeau a déjà pris beaucoup de distance, d'autant que plus tard, au sein du Bloc populaire, le programme qu'il défendra prendra un virage relativement keynésien. La levée de ces deux obstacles intellectuels aurait pu le conduire à assumer plus franchement une posture indépendantiste; c'est pourtant le contraire qui se produit. Serait-ce ici l'empreinte du pronostic inquiétant qu'avait émis Siegfried au sujet de l'indépendance éventuelle du Canada français? Il y a lieu de le penser.

Américanité au Canada français : une menace et un destin

La volonté chez Laurendeau d'inculquer un sens positif à l'autonomisme québécois, entendu comme une recherche de soi aiguillonnée par le désir de se pourvoir d'une culture autonome, se joint dès décembre 1937 à des réflexions sur les « menaces de l'américanisme » et sur le caractère américain, au sens continental du terme, du Canada français. Les échos des cours qu'avait suivis le jeune intellectuel en France auprès de Siegfried s'y font sentir par leurs accents géographiques, physiques: « Il suffit de jeter un regard même superficiel sur une carte démographique de l'Amérique du Nord » pour s'apercevoir de l'ampleur de la menace américaine et du « phénomène physique » que représente « cette masse humaine formidable, relativement compacte, et qui nous inflige, par la force des choses, le rôle de satellite »; l'influence anglaise, qui peut paraître redoutable, « s'exerce à distance et, considérée comme civilisation, nous est moins hostile »; finalement, l'influence anglo-canadienne est plus immédiate, « plus inéluctablement présente mais, s'il nous faut employer le langage militaire, nous nous battons à un contre trois⁶⁴² ». D'emblée, Laurendeau prévient son lectorat que signaler ainsi les périls de l'américanisme ne signifie point rejeter en bloc la civilisation américaine, qu'il ne s'agit nullement ici de verser dans

⁶⁴² André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme », *op. cit.*, p. 312.

un « antiétatsunianisme caricatural, à la [Roger] Duhamel⁶⁴³ » : « *Être soi*, devise de notre nationalisme, n'implique aucune attitude fermée, aucun refus des découvertes faites par les autres – encore que la formule soit souvent mal comprise.⁶⁴⁴ » Il demeure que la « conception hypercapitaliste de la vie » et le « matérialisme *totalitaire* » américains constituent des menaces protéiformes et bien réelles, et les multiples brèches par lesquelles elle s'infiltrer au pays méritent d'être relevées : à travers le cinéma, les sports, la philosophie, les médias, les pratiques financières, la culture canadienne-française porte l'empreinte de l'américanisme, et ce jusque dans la vie spirituelle et la pratique religieuse⁶⁴⁵. La situation devient plus grave encore, aux yeux du directeur et de l'équipe de *L'Action nationale*, lorsque dans l'angoisse et l'émoi provoqués par la guerre, dans une conjoncture sombre laissant présager pour le pays un avenir incertain, l'on affirme que certains milieux commencent à songer sérieusement à l'annexion aux États-Unis comme un moindre mal – option contre laquelle la revue s'applique à mettre en garde ses lecteurs dans un numéro spécial en juin 1941⁶⁴⁶.

Laurendeau note, toutefois, que l'usage communément admis du terme « américain », si étroitement lié aux États-Unis, prête à équivoque : il revêt aussi un sens continental, qui n'est pas inconséquent au sujet de l'identité canadienne-française. Le jeune intellectuel rappelle que Siegfried signalait deux traits distinctifs, parmi d'autres, aux États-Unis : « l'*espace* – en opposition avec une Europe où chaque pouce de terre est humanisé – et la *jeunesse* – au lieu de la présence concrète d'un passé millénaire⁶⁴⁷ ». Or, ces traits ne s'appliquent-ils pas à l'ensemble du continent? « N'est-ce point en effet ces deux notions de jeunesse et d'espace qui expliquent le mieux en quoi

⁶⁴³ André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme », *op. cit.*, p. 316.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 318.

⁶⁴⁵ *Ibid.*, p. 316-320.

⁶⁴⁶ Voir *L'Action nationale*, « “There'll always be an England”, mais... Y aura-t-il un Canada? », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 6, juin 1941, p. 439-442.

⁶⁴⁷ André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme », *op. cit.*, p. 321.

nous nous différencions et nous allons nous différenciant toujours davantage de la France?...⁶⁴⁸ »

Commentant en octobre 1941 un cahier intitulé « Vers l'accomplissement de notre destin américain », publié par Léopold Richer, il observe après l'auteur qu'entre le maintien des relations constitutionnelles et politiques avec la Couronne britannique et l'annexion du Canada aux États-Unis, il existe pour le pays – et pour le Canada français – un espace de sens, une avenue plus conforme à la fois à sa situation géographique et à son désir de liberté. En effet, advenant l'abrogation de la tutelle britannique, que laissent présager la guerre, la désagrégation de l'Empire britannique et le rapprochement entre le Canada et les États-Unis, il importe « *de nous habituer à l'idée que le Canada, tout en reconnaissant les obligations que sa situation géographique et économique lui impose, peut vivre libre et prospère, en collaboration avec les États-Unis.*⁶⁴⁹ »

Laurendeau s'interroge cependant, avec beaucoup d'acuité, sur le sort du Canada anglais : « Par la force de quelle tradition, par le miracle de quelle création l'Anglais de la Saskatchewan, de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick, une fois émancipé de la tutelle britannique, restera-t-il canadien et enraciné au Canada?⁶⁵⁰ » C'est en ce sens que le Canada français, afin d'épouser son destin continental dans toute son altérité vis-à-vis de la France en évitant cependant la dissolution corollaire dans l'attraction gravitationnelle des États-Unis, se doit de se doter d'une culture collective singulièrement personnelle et authentique⁶⁵¹, de « tendre à l'autonomie de l'homme, pour préparer l'autonomie de la nation », de « découvrir, chacun dans nos domaines, une attitude de vie essentiellement nôtre » : de « *créer ou crever*⁶⁵² ».

⁶⁴⁸ André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme », *op. cit.*, p. 321.

⁶⁴⁹ Léopold Richer, cité dans André Laurendeau, « Dans la cité : Vers l'accomplissement de notre destin américain », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 2, octobre 1941, p. 151.

⁶⁵⁰ André Laurendeau, *ibid.*, p. 154.

⁶⁵¹ *Ibid.*

⁶⁵² André Laurendeau, « Commentaires : Menaces de l'américanisme », *op. cit.*, p. 322-323. Les italiques sont les siens.

Regards critiques sur « la Droite » et « la Gauche »

Les articles rédigés par Laurendeau au cours de son directorat témoignent d'un positionnement politique de plus en plus explicite, en même temps que le jeune directeur se fait critique de quelques tendances idéologiques qu'il discerne dans le paysage intellectuel du Canada français, phénomènes qui se traduisent notamment à travers ses réflexions sur les catégories politiques traditionnelles de « la Gauche » et de « la Droite ». Dès novembre 1937, Laurendeau publie un article dont les premières lignes sont fracassantes : il accuse les Canadiens français d'applaudir toujours plus volontiers aux anathèmes contre l'extrême-gauche qu'aux anathèmes contre l'extrême-droite, et d'être trop souvent de ceux qui pensent « que Dieu est à droite.⁶⁵³ » Il dénonce le fait que l'encyclique *Mit brennender Sorge* du pape Pie XI, condamnant formellement le racisme païen de l'Allemagne hitlérienne, ait provoqué moins d'échos au Canada français que ceux qui accompagnent d'ordinaire les paroles du Saint-Siège : serait-ce, se demande-t-il, parce que l'on hésite confusément à s'attaquer à Hitler, « défenseur de l'ordre, ainsi que l'ont consacré maints bourgeois », et « adversaire le plus efficace du communisme?⁶⁵⁴ » Dans une conjoncture marquée par l'adoption, en mars 1937, de la Loi protégeant la province contre la propagande communiste, mieux connue sous le nom de « loi du cadenas », climat inquisitorial où règne la crainte de l'influence communiste, Laurendeau navigue à contre-courant parmi les milieux nationalistes et catholiques en soulignant ce qu'il y a de simpliste, de puéril et d'intéressé à voir en le communisme « l'Absolu du mal ». S'il affirme s'associer au refus du marxisme de ses compatriotes et accepter la guerre qu'ils livrent au communisme, c'est au nom du message évangélique et de la philosophie chrétienne, « non pour obéir à je ne sais quel préjugé fasciste, pour

⁶⁵³ André Laurendeau, « L'actualité. À propos d'une récente encyclique », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 181.

⁶⁵⁴ *Ibid.*, p. 181-182.

diviniser n'importe quel ordre ». Le problème germe du fait que l'on a depuis trop longtemps « lié le sort de l'Église au sort de la Droite, qu'on a confondu la doctrine chrétienne avec “la doctrine de l'ordre”⁶⁵⁵ »; l'Église et la chrétienté, de vocation éternelle, se placent pourtant au-dessus des partis, le christianisme n'est pas plus la monarchie ou telle politique de droite qu'il n'est la démocratie. La droite porte en ce sens des responsabilités terribles : « elle s'est souvent présentée aux hommes comme une politique chrétienne, alors que sa politique et ses actes étaient antichrétiens. L'Évangile lui servait alors de paravent, elle a trahi les Intérêts divins qu'elle prétendait représenter dans la cité.⁶⁵⁶ » Ces réflexions portent manifestement la marque de la révélation que fut pour Laurendeau, durant son séjour en Europe, la guerre d'Espagne, sur laquelle il se tenait informé à travers sa lecture régulière d'*Esprit* et de *Sept* – revue dont il déplore par ailleurs la disparition dans son article de novembre 1937⁶⁵⁷. Il avait entrevu dans ce conflit la complicité de l'Église catholique espagnole avec un régime social périmé, sa responsabilité profonde dans le conflit et la confusion, à travers le monde catholique et particulièrement au Canada français, entre la cause du catholicisme et une révolution de droite consistant en « une *réaction de défense* capitaliste, fasciste et féodalo-cléricale.⁶⁵⁸ »

De son propre aveu, l'éducation et les sympathies du jeune directeur le portaient, auparavant, vers la droite. Son séjour en France, cependant, est à l'origine d'une très vive désillusion : « Je fus saisi d'un immense dégoût devant ce système de petites perfidies : cela ne se raconte pas mais s'expérimente.⁶⁵⁹ » De sorte qu'il garde presque un souvenir plus favorable de l'extrême-droite –

⁶⁵⁵ André Laurendeau, « L'actualité. À propos d'une récente encyclique », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 188.

⁶⁵⁶ *Ibid.*

⁶⁵⁷ *Ibid.*, p. 185-188.

⁶⁵⁸ André Laurendeau, « Lettre de Paris : La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature (entretien avec Emmanuel Mounier », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 1, janvier 1937, p. 41.

⁶⁵⁹ André Laurendeau, « L'actualité. À propos d'une récente encyclique », *op. cit.*, p. 190.

il pense ici, notamment, à Thierry Maulnier des Jeune-Droite et au comte de Paris – qui, malgré ses profondes erreurs de principe, demeurait fidèle à ses idéaux et ne condescendait pas aux compromissions d’une droite « mesquine et mensongère » qui avait abandonné le social. Face à ce réquisitoire, poursuit Laurendeau, il faudrait bien sûr également dresser le procès de la Gauche – dont il ne dit pas cependant la force d’attraction qu’elle a exercée sur lui, du moins sur le plan intellectuel, au cours de son voyage. Politiquement, elle est bien décevante aussi « avec ses formules vagues, ses scandales politico-financiers, ses derniers sursauts d’anticléricalisme, avec ses trahisons pratiques de la justice et de la liberté qu’à son tour elle déifiait, amenuisait, décomposait »; mais ce procès-là, « nos journaux le font tous les jours copieusement. Inutile d’insister.⁶⁶⁰ » C’est donc à l’asymétrie entre les jugements que formulent les siens sur la gauche et la droite européennes, au bénéfice de cette dernière, que le jeune directeur décide de s’attaquer. Or, il ne croit plus sur le plan politique aux « formules sécessionnistes de Gauche et de Droite », à moins qu’on ne veuille distinguer par là deux dispositions d’esprit, deux types humains très finement analysés par Maritain dans sa *Lettre sur l’Indépendance*⁶⁶¹. Le régime politique idéal, à ses yeux, transcenderait ces frontières, ferait la synthèse du nationalisme et du socialisme sur un mode personnaliste : « La formule de l’avenir me semble une sorte de national-socialisme à base personnaliste ou, si l’on veut, un Centre fort et dynamique – au lieu de ces mols partis de juste milieu, écrasés éternels ou éternels écartelés, balanciers en périodes stables et qu’on... balance aux époques de trouble.⁶⁶² » Encore une fois, il emploie ici une formule quelque peu malheureuse, pour l’époque, dans une tentative de synthèse juxtaposant avec une certaine maladresse des convictions sincères, et qu’il ne faudrait pas confondre avec le national-socialisme allemand. Il avait en effet

⁶⁶⁰ André Laurendeau, « L’actualité. À propos d’une récente encyclique », *op. cit.*, p. 190.

⁶⁶¹ *Ibid.*

⁶⁶² *Ibid.*, p. 190-191.

déjà eu recours à cette formule dans une lettre adressée à son père, en décembre 1936, où il expliquait son penchant pour le socialisme, orienté vers le progrès et la justice, de même que son attachement inaltérable au nationalisme, qui exalte la tradition et la culture : « À ce compte, je suis socialiste-nationaliste, et toi aussi, j’imagine.⁶⁶³ » À travers ces réflexions transparaît le fait que la pensée de Laurendeau, au fil de son séjour initiatique en Europe et depuis son retour au Québec, se veut et se fait progressivement plus tensive : il nourrit manifestement la volonté de situer son action dans une tension féconde entre les « vérités en croix⁶⁶⁴ » – c’est-à-dire les valeurs et les exigences opposées – de la gauche et de la droite, d’en formuler une synthèse originale et cohérente sans verser dans un juste milieu stérile, synonyme d’un hésitant et timide équilibre. Faisant dialoguer ses nouvelles conceptions et les certitudes héritées du passé, il s’évertue à en interroger les zones de confluence et de diffluence afin de trouver des points de suture entre des éléments supposément incompatibles, ce qui se traduit notamment dans son projet d’arrimer les thèses personnalistes à sa pensée nationaliste.

Dénonciation du fascisme et du communisme

En parallèle de cette incrimination des droites et extrêmes-droites européennes, doublée d’une critique de la complaisance fort tenace à leur égard au Canada français, Laurendeau adresse à ses compatriotes une mise en garde contre les dangers d’importation des principes structurants de ces doctrines. Le communisme se présente bien comme un mal universel; il ne faudrait pas croire, cependant, que le racisme allemand, par exemple, serait un phénomène isolé ou un péril circonscrit à l’Allemagne hitlérienne. Dès son entrée en poste en septembre 1937, le nouveau

⁶⁶³ André Laurendeau à ses parents, 23 décembre 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁶⁶⁴ André Laurendeau, « Blocs notes : Lettre à quelques lecteurs », *Le Devoir*, 27 mars 1962, p. 4. Le concept est hérité du père Paul Doncœur : Cf. Chapitre II, p. 6.

directeur fait paraître un texte documentaire rédigé par son ami et ancien camarade de philosophie, Émile Baas, qui s'attache à déconstruire la thèse de Rosenberg – véritable substrat idéologique du néopaganisme raciste en Allemagne. Hésitant d'abord à le publier en raison de sa teneur philosophique, Laurendeau confie qu'une rencontre avec deux militants d'Action catholique, lesquels demeurent anonymes, l'a amené à se raviser : « le racisme, au sens fort du terme, représente dans certains secteurs de notre vie intellectuelle une menace d'autant plus sérieuse que personne ne la prend encore au sérieux.⁶⁶⁵ » Le jeune intellectuel note cependant que le racisme ne trouve au Canada français aucune complicité profonde, qu'il ne saurait s'y implanter massivement : si certains Canadiens français parlent parfois de la « race » canadienne-française, le terme participe au sens de « nation » et de « peuple », et n'est jamais employé au sens biologique⁶⁶⁶. Il rappelle d'ailleurs que « selon l'ethnologie actuelle, il n'existe plus dans le monde de race pure, ni saxonne, ni slave, ni germaine », ce qui suffirait à faire crouler la « fantaisie pseudo-scientifique » du racisme national-socialiste⁶⁶⁷. Il demeure que le terme « race » présente une malencontreuse équivoque, et que cet article se veut une mise en garde contre l'infiltration pernicieuse au Canada français de l'idéologie raciste, fondamentalement antichrétienne, et sa contamination des « “principes” toujours branlants de notre nationalisme⁶⁶⁸ ». Sans prétendre réduire à une unité factice des courants de pensée bien distincts, Laurendeau observe par ailleurs qu'il est significatif que la même époque ait vu naître Maurras, Mussolini et Hitler :

Absolutisme analogue dans la conception de l'Ordre – cet ordre dût-il être aussi douloureux et faux que l'ordre capitaliste –; même pessimisme transcendantal dans la conception de l'homme, (pessimisme machiavélique plus que chrétien); même naturalisme, et donc, même incompréhension du christianisme : soit qu'on ramène le rôle de l'Église à celui d'une institution sociale ou nationale (hautement mais purement humaine), soit que Rome

⁶⁶⁵ André Laurendeau introduisant Émile Baas, « Introduction à la thèse de Rosenberg », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 14.

⁶⁶⁶ *Ibid.*, p. 14.

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 15.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 14-15.

apparaisse comme le symbole de l'internationalisme destructeur, opposé à toutes les valeurs germaines⁶⁶⁹.

S'il y a des degrés dans l'erreur et que Laurendeau ne croit pas au « mythe superimbécile » du racisme intrinsèque au nationalisme canadien-français, l'hitlérisme n'en constitue pas moins une « erreur-champignon » dont les éléments sont exportables et, de fait, exportés : « Si nous ne craignons pas son adoption en bloc, nous redoutons qu'il ne s'introduise subrepticement dans nos conceptions politiques et religieuses, dans notre nationalisme, et ne les pourrisse.⁶⁷⁰ »

Avec beaucoup d'acuité, Laurendeau esquisse ainsi dans les pages de la revue un portrait nuancé du danger que représente en réalité, au Canada français, l'importation de certaines notions fascistes. Il existe bien, dit-il, chez certains intellectuels nationalistes – qu'il ne nomme pas –, autour desquels se groupent quelques milliers de partisans, une « tentation du fascisme⁶⁷¹ ». Il existe aussi, ainsi qu'il le souligne scrupuleusement en novembre 1937, une malheureuse et évidente partialité lorsqu'il s'agit de comparer les régimes de gauche aux régimes de droite, au bénéfice de ceux-ci. Certains milieux au Québec sont contaminés par une « mentalité préfasciste⁶⁷² », tout comme il s'y trouve de véritables organisations fascistes, dirigées par des figures notoires telles qu'Adrien Arcand; ces organisations sont cependant relativement marginales et isolées, leurs principaux militants « ne savent pas à quels principes ils adhèrent, ils se donnent à un chef et à une mystique. On ne les prend pas au sérieux.⁶⁷³ » Finalement, il existe bien au Canada français un dangereux résidu de cléricalisme et quelques hommes d'Église – qui demeurent eux aussi anonymes –, qui se font propagandistes de ces mouvements fascistes; ces abus, toutefois, sont

⁶⁶⁹ André Laurendeau, « L'actualité. À propos d'une récente encyclique », *op. cit.*, p. 183-184.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 184.

⁶⁷¹ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *op. cit.*, p. 42.

⁶⁷² André Laurendeau, « Ce que l'on dit de nous à l'étranger », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 4, avril 1938, p. 326.

⁶⁷³ *Ibid.*, p. 325.

imputables à des individus égarés et non à l'Institution⁶⁷⁴. L'Église catholique, en effet, constituerait un rempart contre l'immixtion au Québec de la pensée fasciste, bien plus qu'elle n'en serait le truchement : en attestent, soutient Laurendeau, la condamnation d'un groupe fasciste par l'Action catholique montréalaise et la mise en garde de Mgr Gauthier, secondé par S.E. le cardinal Villeneuve, contre le Parti national social chrétien d'Arcand⁶⁷⁵.

Ainsi se trouve délimitée, aux yeux du jeune directeur, la menace du fascisme au Canada français : cette menace consiste avant tout en une « tentation » parmi certains milieux nationalistes, en un risque de contamination des conceptions politiques, religieuses et nationales canadiennes-françaises, ainsi qu'en des tendances idéologiques fascisantes ou ouvertement fascistes, que l'on observe parmi quelques éléments de la société. Il n'existe pas, cependant, de véritable « péril fasciste » au Canada français et une invasion massive du césarisme totalitaire n'est pas à craindre, dans la mesure où une telle doctrine ne saurait être adoptée en bloc par la population – surtout en regard du garde-fou que constituent l'Église et la foi catholique elle-même. L'idéologie nationale-socialiste, ramassés des « conclusions les plus orgueilleusement inhumaines de Nietzsche, de Hegel, de Fichte en philosophie et en morale, [d]es propositions de Marx en économie, [de] celles de Gobineau et de Chamberlain en ethnologie », est une « macédoine fort indigeste » propre à la mégalomanie germanique et saurait encore moins présenter une menace sérieuse au Canada français⁶⁷⁶. Le national-socialisme allemand, véhiculant une philosophie matérialiste et amoraliste « dont la première et la plus évidente conséquence consiste dans l'absorption de la personne humaine par un État omnipotent⁶⁷⁷ », ne saurait s'enraciner en terre catholique et latine.

⁶⁷⁴ André Laurendeau, « Ce que l'on dit de nous à l'étranger », *op. cit.*, p. 321, 323 et 326.

⁶⁷⁵ *Ibid.*, p. 326-327.

⁶⁷⁶ Candide, « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 1, septembre 1941, p. 58.

⁶⁷⁷ Candide, « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 4, avril 1941, p. 322.

Pour ces raisons, Laurendeau critique vertement en 1938 la « croisade antifasciste » lancée par le Parti libéral provincial de Godbout, qui agiterait cet épouvantail pour occulter un mal « plus redoutable encore que les forces conjuguées du communisme et du fascisme québécois⁶⁷⁸ », un régime politique et social défendu, précisément, par les libéraux comme par les conservateurs: le capitalisme libéral ou, de façon moins équivoque, les abus du capitalisme. C'est cet « hypercapitalisme », entendu comme « dictature de la finance, règne de la spéculation, de l'anonymat irresponsable », qui est la source véritable de la déliquescence socio-économique dans laquelle est plongé le pays depuis le début de la décennie, comme il est aussi à l'origine du déferlement des idéologies – fascisme, communisme, corporatisme, séparatisme... – qui cherchent à renverser cet ordre bourgeois⁶⁷⁹. Le propos du jeune directeur est donc surtout de montrer en quoi la seule dénonciation des doctrines subversives comme le fascisme et le communisme ne saurait suffire, puisqu'elle procède trop souvent de la simple crainte de voir être bouleversé le *statu quo* dans lequel se complaisent les classes aisées et les élites dirigeantes. Cette dénonciation ne peut être qu'une « préface nécessaire à un mouvement d'envergure », il faut opposer aux doctrines subversives une formule concrète, une « politique intégralement nationale », ferme et consciente, qui démantèlerait et remplacerait le régime inhumain de l'« hypercapitalisme »⁶⁸⁰. Dans le même esprit, Laurendeau dénonce les déformations, les exagérations grotesques et le manque de nuance dont fait l'objet l'existence du fascisme au Québec dans les médias anglophones, phénomène que l'on associe volontiers – et dans l'incompréhension la plus totale, aux yeux du jeune directeur – au « régime théocratique » et obscurantiste qui régnerait dans la province : l'on affirme par exemple

⁶⁷⁸ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *op. cit.*, p. 44.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, p. 44-45.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 51.

dans un journal que l'une des nombreuses organisations fascistes embrigade à elle seule 80 000 militants actifs, sur une population de 2 500 000 habitants⁶⁸¹.

Ces observations s'accompagnent inéluctablement de réflexions symétriques sur le communisme et sur la menace qu'il représente au Canada français. Le jeune directeur, nous l'avons vu, s'associe profondément dans ce climat d'inquiétude partagée au refus du marxisme de ses compatriotes et à leur lutte contre son infiltration au pays, qu'il estime bien réelle : il se joint à la protestation de Mgr Gauthier contre « la campagne insidieuse » menée contre la « loi du cadenas », campagne dont Laurendeau affirme que plusieurs documents ont prouvé qu'elle « s'alimente à des sources révolutionnaires.⁶⁸² » Il estime en outre que le fascisme mussolinien, pris en soi et malgré ses fautes et ses erreurs doctrinales, « est un régime beaucoup moins inhumain que le communisme.⁶⁸³ » L'idéologie communiste, à l'instar du fascisme, ne constitue pas cependant un péril grave et immédiat – c'est à peine si elle séduit au Québec quelques intellectuels –, mais représente tout de même une menace sérieuse à travers ses potentialités d'implantation dans les milieux pauvres, menace plus sérieuse, aux yeux de Laurendeau, que celle du fascisme, pourrions-nous inférer. Il reste qu'il ne croit pas beaucoup au péril du communisme dans une *véritable* démocratie : cette idéologie ne peut germer que dans une société déjà viciée, où le bien-être est devenu impossible, et « dans ces conditions, le communisme n'est pas une menace, il n'est qu'une condamnation des abus, la démonstration irréfutable d'une situation devenue intolérable.⁶⁸⁴ » Le Canada, toutefois, n'en est pas encore là.

⁶⁸¹ André Laurendeau, « Ce que l'on dit de nous à l'étranger », *op. cit.*, p. 325.

⁶⁸² *Ibid.*, p. 327.

⁶⁸³ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *op. cit.*, p. 41.

⁶⁸⁴ Candide, « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 3, novembre 1941, p. 241.

Aussi le directeur de *L'Action nationale* remonte-t-il, comme de coutume, à la source du problème et fait œuvre d'*élucidation* : à l'encontre de l'anticommunisme simpliste et puéril qui n'est que réaction de défense intuitive, Laurendeau observe que la leçon véritable de l'existence du communisme au Québec, ce qu'elle lui révèle sur lui-même, ce sont les insuffisances – « l'indignité », avait dit Berdiaeff – des chrétiens vis-à-vis de leurs masses prolétaires. L'alliée principale du marxisme, en effet, « c'est la misère du prolétariat urbain, la disproportion entre la pauvreté des uns et la richesse paradoxale de quelques autres. C'est encore le formalisme de notre vie religieuse : pratiques sans conviction, prières d'automates au lieu d'adhésions intérieures.⁶⁸⁵ » Voilà ce qui arme les communistes et nourrit leur « activité fiévreuse », ce qui « communique actuellement à l'action syndicale catholique à la fois tout son prix et tout son pathétique.⁶⁸⁶ » Les fidèles catholiques portent en effet la lourde responsabilité d'avoir permis aux faits de donner partiellement raison aux doctrinaires marxistes, n'ayant « pas encore compris quel rôle la justice sociale exige des chrétiens que nous prétendons être.⁶⁸⁷ » Laurendeau seconde en ce sens les propos tenus par Guy Frégault dans *La Relève*, qui en avaient scandalisé plus d'un : « Si l'Église a perdu les masses, [...] ce n'est pas la faute du Christ. C'est la nôtre. Parce que chacun de nous a manqué à la charité compréhensive indispensable au rayonnement divin.⁶⁸⁸ »

Le communisme, en effet, n'est pas uniquement une idéologie à combattre aux yeux du jeune homme, mais une *somation* à l'endroit du chrétien, une invitation à dépasser une religiosité sclérosée et pétrie de conformismes pour éprouver tout ce que la foi authentique comporte d'exigence et de sacrifice. Il peut par ailleurs s'avérer salutaire, en séparant le bon grain de l'ivraie,

⁶⁸⁵ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *op. cit.*, p. 41-42.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁶⁸⁷ André Laurendeau, « Ce que l'on dit de nous à l'étranger », *op. cit.*, p. 328.

⁶⁸⁸ Guy Frégault, cité dans André Laurendeau, *ibid.*

de puiser certains éléments dans cette idéologie dont les aspirations, tout comme celles que véhicule le fascisme, ne sont pas foncièrement, intrinsèquement préjudiciables : le directeur rappelle que le communisme défend la liberté et la justice et récuse les nationalismes exacerbés, que le fascisme s'attaque à l'individualisme et entend remettre en valeur l'autorité, l'ordre et le sens national. « Ce sont des éléments dont nous devons faire notre profit : il y a là de quoi manger pour nous, à condition que nous réussissions à en faire une synthèse exhaustive et que nous ne nous payions pas de mots.⁶⁸⁹ » Ces idéologies constituent donc à la fois des incitations à un *dépassement* et des gisements de valeurs pour le chrétien, ce qui évoque singulièrement ce qu'écrivait en 1936 Laurendeau au sujet de Nietzsche et de Marx – philosophes qui « peuvent jouer, pour notre intelligence, un rôle identique à celui de l'épreuve pour former notre caractère », qui invitent à « une prise de conscience de soi et de sa vérité grâce à l'adversaire », adversaires toutefois qui « eux-mêmes contiennent de grandes richesses » et ont eu « des intuitions profondes sur le monde d'aujourd'hui.⁶⁹⁰ »

Ce que traduit la prolifération de ces idéologies au Canada français, c'est que la simple préservation des formes extérieures de la démocratie politique est un accomplissement noble, mais insuffisant : il faut aussi « faire passer du plan individuel au plan collectif les vertus de justice et de charité » et « jeter les bases d'une démocratie économique et sociale », qui constitue « la meilleure garantie contre les totalitarismes qui représentent la cristallisation de tous les mécontentements et des solutions extrêmes et douloureuses.⁶⁹¹ » À l'aube de l'avènement de nouvelles formations politiques au pays, Laurendeau exhorte en ce sens les hommes destinés à

⁶⁸⁹ André Laurendeau, « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *op. cit.*, p. 50.

⁶⁹⁰ André Laurendeau à ses parents, 26 mars 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁶⁹¹ Candide, « Vie de l'esprit : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 3, novembre 1941, p. 241.

l'action politique à étudier l'histoire du mouvement socialiste européen, non pour y découvrir une doctrine, mais une attitude « dont la grandeur est indiscutable » :

C'était une poignée de pauvres isolés, décidés à fracasser la plus puissante machine moderne : le capitalisme. Contre eux se dressaient l'argent, les habitudes de l'esprit, l'anarchie et le complexe d'infériorité prolétariens, la peur. Pour eux, la pensée fausse mais singulièrement cohérente et offensive, l'ardeur des convaincus; pour eux une volonté consciente de non-compromission, un désintéressement parfois héroïque, des martyrs. L'Europe du XIX^e siècle les a pourchassés, ils ont mené une vie de catacombes. Or ils ont influencé l'univers; ils sont à l'origine des courants qui emportent aujourd'hui la moitié du monde blanc⁶⁹².

En ce qui touche au communisme, le jeune directeur va plus loin encore : confiant à son lectorat, sous le voile de son pseudonyme Candide, qu'il lui arrive de lire André Gide, dont le communisme lui est « infiniment plus sympathique » que les thèses orthodoxes « de nos excellents bourgeois pour qui les problèmes sont résolus d'avance puisqu'ils n'ont pas eu à se les poser eux-mêmes, puisque la livre de chair de Shylock n'a été enlevée qu'à leurs voisins, qu'eux ont été épargnés.⁶⁹³ » Ainsi, le jeune intellectuel note après Gide que « dans *communisme*, il y a bien aussi *communion*.⁶⁹⁴ » Bien sûr, il n'y a dans ce rapprochement de mots que ce l'on y met, et Laurendeau estime que les communistes y ont mis beaucoup plus d'égoïsme de classe, de passions sociales, d'ambition individuelle que de charité et de communion; « n'empêche qu'il s'agit là d'un noble idéal, s'il est interprété, s'il est appréhendé à travers un sentiment chrétien qui surélève et magnifie ce qui n'est jusque là que vagues aspirations vers l'idéal.⁶⁹⁵ »

⁶⁹² André Laurendeau, « “L'impossible” troisième parti », *op. cit.*, p. 273.

⁶⁹³ Candide, « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 1, janvier 1941, p. 67.

⁶⁹⁴ André Gide, cité dans *ibid.*

⁶⁹⁵ Candide, *ibid.*, p. 68.

Une main tendue au Canada anglais

Au fil des années de directorat de Laurendeau, alors que le sol gronde déjà sous la rumeur des bottes en Allemagne, l'imminence d'un nouveau conflit mondial se fait de plus en plus prégnante et, avec elle, le risque de l'adoption d'une nouvelle mesure conscriptionniste par le gouvernement fédéral. Dans un premier temps, l'on veut bien prêter foi à la promesse du Premier ministre libéral Mackenzie King selon laquelle la conscription ne serait jamais imposée sous son ministère. Par prévention, toutefois, le comité de rédaction de *L'Action nationale* annonce dès avril 1939 qu'il faudrait immédiatement formuler les volontés du Canada français – notamment, la neutralité du pays dans la guerre – afin de former, en nouant des liens nombreux et solides avec les citoyens de langue anglaise partageant ses positions, un front de défense commune forçant le gouvernement à adopter « une politique résolument canadienne.⁶⁹⁶ » Laurendeau s'était en effet étonné de véritablement découvrir le Canada anglais, qu'il connaissait très peu, en France, dans les cours de Siegfried : le sociologue canadianiste et anglophile avait lui-même souligné les deux solitudes qui coexistaient au Canada comme au Québec, l'« extraordinaire ignorance » dans laquelle demeuraient les uns vis-à-vis des autres les milieux canadiens-français et canadiens-anglais⁶⁹⁷. Gêné par sa méconnaissance à ce sujet, Laurendeau décide à son retour de combler cette lacune en s'inscrivant à des cours de sociologie à l'Université McGill, où il cherche à mieux connaître les « partenaires » anglo-canadiens⁶⁹⁸ et tisse des liens avec plusieurs étudiants, intellectuels et professeurs anglophones⁶⁹⁹. Il rompt en cela avec l'isolationnisme relatif dans lequel, à cette époque, se mouvait généralement le nationalisme canadien-français, du moins dans sa

⁶⁹⁶ L'Action nationale, « Après les déclarations de MM. King et Lapointe », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 4, avril 1939, p. 290.

⁶⁹⁷ André Siegfried, *Le Canada, puissance internationale*, Paris, Armand Colin, 1937, p. 187.

⁶⁹⁸ André Laurendeau au R.P. Georges Simard, 27 août 1940, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

⁶⁹⁹ André Laurendeau, *La crise de la conscription*, 1942, *op. cit.*, p. 22.

filiation groulxiste; le nationalisme pancanadien de tradition bourassiste, triomphant au début du siècle, fait bien sûr exception. On ne saurait cependant en faire l'antithèse absolue de l'orthodoxie groulxiste, devrions-nous le souligner. Cette recherche d'interlocuteurs met le jeune homme en rapport avec des intellectuels anglophones de gauche, pour la plupart – et singulièrement à gauche pour quelques-uns – tels que Neil Morrison, qu'il retrouvera plus tard au poste de secrétaire de la commission Laurendeau-Dunton⁷⁰⁰, Ken Woodsworth, neveu de J.S. Woodsworth, fondateur de la Co-operative Commonwealth Federation (CCF), parti socialiste, et Frank R. Scott, représentant de la CCF au Québec⁷⁰¹. Le directeur de *L'Action nationale* invitera d'ailleurs certains d'entre eux à collaborer à la revue et aux assemblées qu'elle organise, publiant aussi quelques-uns de leurs articles⁷⁰².

Laurendeau ne demeure pas seul dans cette démarche : il sollicite quelques intellectuels francophones, comme François-Albert Angers, Gérard Filion, Madeleine Parent et Georges-Étienne Cartier, à se joindre à lui dans un groupe d'étude avec ces collaborateurs anglophones, lequel se réunira chaque mois pour discuter des questions de politique extérieure du Canada⁷⁰³. Si leurs références sont rarement les mêmes et que tout, jusqu'à leurs conceptions de l'histoire, du droit constitutionnel, de la démocratie et de l'État paraît les diviser, ils parviennent tout de même à surmonter leurs différends pour arriver à un consensus axé sur une sorte de neutralité bienveillante

⁷⁰⁰ Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, op. cit., p. 88.

⁷⁰¹ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 95.

⁷⁰² Voir, par exemple, Neil Morrison, « Vues d'un Canadien anglais sur nos politiques extérieures », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 5, mai 1938, p. 399-404 et Frank R. Scott, « Comment le Canada est entré en guerre », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 3, mars 1940, p. 232-240. L'abbé Groulx, d'ailleurs, publiera un compte rendu d'un livre publié par Scott, *Le Canada d'aujourd'hui*, ouvrage plein et dense, contenant des « paroles d'or », mais dont il critiquera la position centralisatrice. Lionel Groulx, « Une opinion anglo-canadienne », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 6, juin 1939, p. 466-476.

⁷⁰³ Jean-François Nadeau, « André Laurendeau et la crise de la conscription », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 3-4, été 1995, p. 137-138.

à l'égard de la Grande-Bretagne⁷⁰⁴. Le groupe s'assemble sous les auspices du Canadian Youth Congress (CYC), dont Ken Woodsworth est le secrétaire général et qui a parmi ses objectifs celui d'élaborer une position commune face à l'imminence d'un conflit armé⁷⁰⁵. Laurendeau devient bientôt, par ailleurs, directeur du Conseil des jeunesses canadiennes (CJC), le pendant francophone du CYC, établissant avec ce dernier une collaboration suivie⁷⁰⁶. Des délégués du Bloc universitaire, organisme regroupant un nombre important d'étudiants canadiens-français et dont Laurendeau est aussi vice-président, participent également aux congrès de l'Association des Étudiants canadiens (Canadian Student Assembly), sur laquelle il existe toutefois très peu d'information. Celle-ci exige en décembre 1939 que le Canada opte pour une politique véritablement indépendante et conforme à ses intérêts; si elle accepte loyalement quoique sans enthousiasme la participation à la guerre, elle s'oppose fermement à la conscription et demande à ce que la liberté d'expression soit respectée malgré les circonstances⁷⁰⁷.

Ainsi, l'on assiste à une véritable mobilisation de la jeunesse étudiante canadienne-française, qui s'allie à une partie de l'opinion canadienne-anglaise dans le dessein de faire front commun face à une éventuelle conscription et de formuler fermement les positions de la jeunesse canadienne quant aux modalités exactes de la participation du pays au conflit. Cette coalition cherche aussi à faire contrepoids à l'impérialisme qui imprègne toujours la majorité de l'opinion du Canada anglais, qui désire se porter à la défense de la Grande-Bretagne. Parmi la jeunesse canadienne-anglaise, la faction guerrière et « jingoe » demeure minoritaire, mais dispose de moyens d'action très puissants; l'immense majorité de cette génération, selon Laurendeau, paraît

⁷⁰⁴ André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 23-24.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 138.

⁷⁰⁶ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 95.

⁷⁰⁷ André Laurendeau, « Courrier de guerre : Congrès de l'A.E.C. », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 1, janvier 1940, p. 85-88.

tiraillée, méfiante, accepte loyalement la participation mais s'interroge sur les raisons qui la motive et n'ose pas se prononcer ouvertement⁷⁰⁸. Certains chefs de mouvements, affirme le jeune directeur, lui confessent que dans ce climat de propagande et de censure il leur est pratiquement défendu de formuler leur opposition à la conscription, ce qui leur mettrait également à dos la « vieille génération » : c'est pourquoi la jeunesse canadienne-française s'allie à « des îlots d'objecteurs de conscience » comme des factions de la CCF ou de la United Church, qui n'exercent qu'une influence réduite, mais qui ont besoin que le Québec leur emboîte le pas⁷⁰⁹. À moyen terme, cependant, les dissensions idéologiques entre les intellectuels canadiens-français et leurs homologues anglo-canadiens prendront le pas sur les sentiments d'amitié et leurs efforts de conciliation sincères : leurs visions discordantes du fédéralisme canadien, surtout, forment le nœud de cette mésentente et entraîneront la désagrégation progressive de leur alliance. Alors que Laurendeau et les nationalistes canadiens-français font de la décentralisation non seulement un rempart contre les empiétements fédéraux visant à nourrir l'effort de guerre canadien, mais aussi la clé de voûte de leur combat pour l'autonomie provinciale, condition *sine qua non* de la pérennité et de l'épanouissement du peuple canadien-français au pays, la gauche intellectuelle anglophone mise sur la centralisation des pouvoirs à Ottawa dans leur lutte pour la justice sociale, combat qu'ils distinguent soigneusement de leur résistance anticonscriptionniste⁷¹⁰. En d'autres termes, ainsi que l'écrit Laurendeau, les Canadiens français tiennent à l'unité canadienne, mais sur des assises confédérale et décentralisée; les Canadiens anglais comprennent l'unité canadienne comme « unification⁷¹¹ ». En outre, dès l'entrée en guerre du pays le 10 septembre 1939, qui devance et

⁷⁰⁸ André Laurendeau, « Courrier de guerre : La guerre et la jeunesse de langue anglaise », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 3, novembre 1939, p. 215.

⁷⁰⁹ *Ibid.*, p. 213 et 215-216.

⁷¹⁰ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 97-98.

⁷¹¹ André Laurendeau à W.S. Dingman, 5 février 1942, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

tue dans l'œuf les projets de résistance antiparticipationniste auxquels travaillait le groupe d'étude de Laurendeau et de ses homologues anglophones, le jeune directeur est profondément déçu par les multiples et rapides défections de ses alliés alors qu'il organise déjà des assemblées de protestation à Montréal⁷¹².

Le bourassisme de Laurendeau

À plusieurs égards, il semble que quelque chose tienne du bourassisme dans cette volonté qu'exhibe Laurendeau d'apprendre à mieux connaître le Canada anglais et de se trouver des alliés parmi les éléments pacifistes et anticonscriptionnistes anglophones – phénomène qui relève certainement de l'urgence d'une conjoncture particulière, marquée par l'approche de la guerre et la menace d'un nouvel enrôlement obligatoire, mais qui témoigne aussi de son cheminement intellectuel depuis 1932. Dans un court ouvrage qu'il rédigera en 1962 au sujet de son engagement anticonscriptionniste dans la crise survenue vingt ans plus tôt, il affirmera que bien qu'issu d'« une famille de traditions bourassistes⁷¹³ », il avait par la suite été marqué bien plus profondément par l'esprit de l'abbé Groulx, dont l'influence l'avait emporté sur celle d'Henri Bourassa⁷¹⁴. Il semble toutefois qu'à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale s'opère un renouement avec la pensée de ce dernier. Jusqu'ici, le jeune intellectuel n'avait jamais véritablement cherché à tisser des liens avec ses congénères anglo-canadiens : ici se lit encore l'empreinte des cours de Siegfried, dont l'anglophilie irradiante et l'appréciation des institutions parlementaires britanniques évoquent

⁷¹² André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 27.

⁷¹³ *Ibid.*, p. 10. Le père de Laurendeau, Arthur, rédige par ailleurs un article en novembre 1939 dans lequel il loue le génie et le talent de Bourassa, estime que les Canadiens français, en tant qu'héritiers de sa pensée et de ses engagements, se doivent de lui rendre le témoignage de leur reconnaissance en s'inspirant de son esprit. Arthur Laurendeau, « Que faire? », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 3, novembre 1939, p. 154-164.

⁷¹⁴ Rappelons que Bourassa était sorti de sa retraite, en 1935, pour livrer trois conférences dans lesquelles il critiquait vertement les dérives et les égarements du nationalisme canadien-français de l'époque, prenant à partie à plusieurs reprises, implicitement, les Jeune-Canada. Cf. Chapitre I, p. 50-53.

celles d'un Bourassa. La veine bourassiste du nationalisme de Laurendeau se traduit non seulement dans l'intérêt qu'il prête au dialogue avec des intellectuels canadiens-anglais et dans son désir de lancer une véritable coalition pancanadienne visant à défendre l'indépendance du Canada vis-à-vis de la Couronne britannique, mais aussi, invariablement, dans les arguments invoqués à cet égard. Véritable symbole anti-impérialiste depuis 1899, fervent défenseur de l'idée de l'indépendance canadienne face à l'Empire et chantre des nationalismes pancanadien et canadien-français au début du siècle, Bourassa avait aussi été un acteur central dans la résistance contre la conscription en 1917-1918 : Laurendeau puise à cette source pour articuler son propre argumentaire contre l'enrôlement obligatoire dans *L'Action nationale*, et parfois, dans les années à venir, sur les mêmes estrades que le fondateur du *Devoir* lui-même.

C'est, comme Bourassa, en vertu de la souveraineté politique canadienne et au nom de l'intérêt de l'ensemble du pays que Laurendeau défend la neutralité dans la guerre, puis la résistance contre la conscription⁷¹⁵ : depuis les sacrifices consentis par le Canada sur les champs de bataille européens lors de la Première Guerre mondiale et l'adoption du Statut de Westminster en 1931, le pays s'est affranchi du statut de dominion qui le liait encore à la Couronne et est parvenu à l'accession quasi définitive de l'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne. Il n'est plus contraint de s'empêtrer dans des guerres qui impliquent l'Empire, mais ne le concernent pas. Les Canadiens français, partisans de la neutralité absolue, acceptent cependant des concessions importantes pour faire droit à l'opinion d'une part majoritaire du Canada anglais et dans l'espoir que se développe un véritable sentiment canadien : s'opposant à la formation par le gouvernement de corps expéditionnaires volontaires aux frais des contribuables et aux dépenses fédérales visant à secourir les belligérants, le Canada français acceptait bien sûr les impératifs de la défense

⁷¹⁵ André Laurendeau au R.P. Georges Simard, 5 février 1942, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 83.

nationale, ainsi que l'imposition d'un embargo sur l'Allemagne et ses alliés et la liberté à tout citoyen canadien désireux de se porter au secours de la Grande-Bretagne à titre individuel⁷¹⁶. La déclaration de guerre du Canada le 10 septembre 1939, toutefois, coupe court à ces conditions, qu'Ernest Lapointe, lieutenant au Québec du gouvernement libéral de Mackenzie King, avait qualifiées « de “deshonorantes”, d’“éhontées” et d’“ignobles”.⁷¹⁷ » Rapidement, les ministres libéraux du fédéral sèment le doute quant à la sincérité de leur promesse d'empêcher la conscription, et l'on se livre bientôt au Québec, au cours des élections de l'automne 1939, à ce que l'on conçoit comme un vil chantage électoral. Les Libéraux fédéraux québécois, Lapointe en tête, menacent d'abandonner leur ministère à Ottawa si leurs collègues provinciaux ne sont pas élus au Québec, ce qui oblitérerait le seul rempart au fédéral contre le service militaire obligatoire; les membres de l'Union nationale répondent que si Duplessis est renversé, les députés fédéraux y verront une approbation sans équivoque de la politique de Mackenzie King⁷¹⁸. Le Parti libéral québécois, dirigé par Adélard Godbout, est finalement élu en octobre 1939; Lapointe, autrefois tenu en estime pour son intégrité, est cependant accusé de trahison, et Laurendeau reproche aux Libéraux d'avoir ainsi faussé le peu de système démocratique authentique qu'il reste au pays⁷¹⁹. La désillusion est si vive que le directeur de la revue entrevoit – et espère – « la naissance, dans l'après-guerre, de nouvelles formations politiques.⁷²⁰ »

⁷¹⁶ L'Action nationale, « La guerre », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 1, septembre 1939, p. 3-5.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 6.

⁷¹⁸ Roger Duhamel, « Les jeux de la politique », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 2, octobre 1939, p. 129.

⁷¹⁹ André Laurendeau, « Courrier de guerre : Mort d'un chef », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 2, octobre 1939, p. 149-150.

⁷²⁰ *Ibid.*, p. 149.

De la désillusion à l'action

Ce nouveau développement arrivera plus vite que prévu, et Laurendeau y jouera un rôle de premier plan. Le Parti libéral, comme le Parti conservateur, consent à se lancer dans la guerre et à investir des sommes colossales dans le soutien financier aux Alliés; les conservateurs, responsables de l'enrôlement obligatoire lors de la Première Guerre mondiale, désirent par ailleurs aller plus loin encore dans cette participation. Aux yeux des rédacteurs de *L'Action nationale*, ni l'un, ni l'autre ne s'engage à représenter l'idéal canadien, à défendre une politique véritablement canadienne, de sorte que l'opinion de trois millions de citoyens, au Québec, ne connaît aucune traduction politique, ces citoyens se retrouvant sans prise sur l'avenir du pays⁷²¹. Désenchanté, Laurendeau estime qu'il n'y a plus rien à espérer du système des deux grands partis, libéral et conservateur, lesquels ne représentent pas la communauté canadienne-française, ne lui permettent pas d'investir la scène politique et n'instaureront jamais « le régime de la justice⁷²² ». La situation n'est pas pour autant sans espoir, et le jeune directeur refuse de se laisser aller au désœuvrement auquel l'obligeraient les défections des deux partis qui se succèdent implacablement au pouvoir depuis 1867 et l'absence d'un parti voué à représenter l'opinion politique du Canada français. En avril 1941, il est amené à remettre en question l'axiome selon lequel la constitution d'un troisième parti est « impossible » au pays : on prétend par cet apriorisme résumer quarante ans d'histoire politique où ont avorté au moins deux mouvements nationalistes, ceux d'Henri Bourassa et de l'Action libérale nationale, et l'on « entre chez le bleu et le rouge en vertu de la théorie du moindre mal, qui est bien, de toutes les théories, celle qui nous cause le plus grand mal.⁷²³ » Pourtant, les échecs de ces deux mouvements ne prouvent rien : jamais, en 1911, Bourassa n'avait prétendu fonder un parti

⁷²¹ *L'Action nationale*, « Élection de guerre », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 3, mars 1940, p. 154-155.

⁷²² André Laurendeau, « Ce peuple chargé de chaînes », *op. cit.*, p. 182-183.

⁷²³ André Laurendeau, « “L'impossible” troisième parti », *op. cit.*, p. 263.

nationaliste et s'en défendait chaque fois qu'il en avait l'occasion⁷²⁴. Son alliance nationaliste-conservatrice avec Frederick Monk avait pour but d'empêcher l'édification d'une marine canadienne, qui aurait entraîné le pays dans le militarisme et la participation aux guerres de la Grande-Bretagne, et Bourassa s'opposait en ceci tant au Parti libéral de Wilfrid Laurier qu'au Parti conservateur de Robert Borden; on ne saurait cependant lui reprocher d'avoir échoué dans la constitution d'un parti nationaliste qu'il n'avait pas le dessein de fonder. Loin de prouver l'impossibilité d'un troisième parti, l'expérience de l'ALN montre à quelles conditions ce troisième parti peut remporter la victoire : c'est son alliance avec les conservateurs de l'Union nationale, qui apparaît maintenant comme une erreur stratégique et une compromission, qui lui valut sa dissolution⁷²⁵. Il apparaît donc à Laurendeau que « le génie même le plus fulgurant ne supplée pas à l'organisation, aux cadres fixes » – en d'autres mots, que l'action politique est nécessaire – et que si « la conquête du pouvoir est une œuvre difficile, sérieuse, comme toute création originale », rien ne prouve « qu'un troisième parti [est] impossible⁷²⁶ ».

Le jeune homme entrevoit ainsi la création, si longue et pénible soit-elle, d'un troisième parti qui signifierait « un refus du monde tel qu'il va, une rupture avec le système actuel.⁷²⁷ » Il est intéressant de noter qu'en continuité avec les idées des milieux catholiques et nationalistes de l'époque, déçus par les éternelles défections des figures politiques se livrant à la partisanerie et à l'électorisme, empreints des mots de Péguy concernant la dégradation de la mystique en politique, Laurendeau envisage toujours l'action politique comme une *compromission*, mais une compromission rendue nécessaire par la conjoncture de la guerre, et par laquelle le monde politique

⁷²⁴ André Laurendeau, « “L'impossible” troisième parti », *op. cit.*, p. 263.

⁷²⁵ *Ibid.*, p. 263-264.

⁷²⁶ *Ibid.*, p. 264.

⁷²⁷ *Ibid.*, p. 271.

pourrait se trouver purifié de l'intérieur. Déjà, « des hommes que leur tempérament et leurs goûts destinent à l'action politique se sont unis » :

Leur façon de mépriser le monde bourgeois sera de le dépasser. C'est-à-dire qu'ils accepteront la nécessité de pratiquer eux aussi les vertus bourgeoises d'ordre, de discipline et de continuité. Ils se soumettront à la nécessité des lentes préparations silencieuses. Ils auront contre le conformisme la patience des conformistes. Jusque dans les plus humbles détails, ils seront réalistes contre les réalistes, durs contre les durs⁷²⁸.

En ajoutant à ces qualités celles qui leur sont propres, en s'inspirant aussi de l'histoire du mouvement socialiste européen pour y découvrir non une doctrine, mais l'attitude d'une grandeur indiscutable d'une poignée de pauvres isolés décidés à renverser l'ordre capitaliste du monde moderne, ces hommes sauront constituer un parti qui sera « radical à sa manière, ou ne sera pas⁷²⁹ ». Ces réflexions sur un « impossible » troisième parti, que Laurendeau ne se bornera pas à appeler de ses vœux, sont annonciatrices de la future aventure politique du Bloc populaire, projet qui se mettra véritablement en branle à l'été 1942 et auquel participera activement le jeune intellectuel. Celui-ci, en effet, se trouve bientôt précipité directement dans l'action : la tenue d'un plébiscite par le gouvernement libéral de Mackenzie King au sujet de la conscription, en avril 1942, bouscule les événements et provoque les campagnes menées par la Ligue pour la défense du Canada, puis par le Bloc populaire, lesquelles accaparent Laurendeau et que nous examinerons dans le prochain chapitre. En 1942, la plume du jeune intellectuel se fait progressivement moins prolifique dans *L'Action nationale*, dont il a de moins en moins le temps de s'occuper⁷³⁰. Il demeure cependant directeur jusqu'en décembre, avant d'être remplacé par un comité de direction composé de son père Arthur, de Roger Duhamel et de François-Albert Angers.

⁷²⁸ André Laurendeau, « “L'impossible” troisième parti », *op. cit.*, p. 272.

⁷²⁹ *Ibid.*, p. 272-273.

⁷³⁰ André Laurendeau à François Hertel, [mars 1942], BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 51.

Déchirements

L'engagement antiparticipationniste, puis anticonscriptionniste de Laurendeau, par ailleurs, ne sera pas sans susciter certains douloureux déchirements intérieurs. En avril 1940, le comité de rédaction de la revue fait paraître un article cinglant visant à critiquer les « amis indiscrets » qui, venus de France ou d'Angleterre, débitent des discours prolixes et dépourvus de tact au sujet des principes altruistes au nom desquels leurs pays combattent l'Allemagne hitlérienne, des raisons pour lesquelles les pays neutres ont tort de rester moralement neutres, et du fait que la défense de la France et l'Angleterre coïncide nécessairement avec la défense de la civilisation et de la chrétienté⁷³¹. Si les membres de la revue estiment qu'à leur place, ils formuleraient sans doute les mêmes jugements et que c'est tout naïvement qu'ils font de la propagande, ils tiennent tout de même à exprimer leur agacement à ces gens qui leur imposent des mystiques auxquelles ils ne croient pas et que combattent la majorité des Canadiens français, « surtout quand par ailleurs nous avons toutes les raisons de les aimer, surtout quand nous nous sentions en communauté de pensée avec eux⁷³² ». Quelque temps après la parution de cet article, en juin 1940, alors que la France vient de tomber aux mains des troupes allemandes, Laurendeau reçoit une lettre amère du père Paul Doncœur, qui avait été son véritable directeur spirituel durant son séjour en France, et peut-être l'ami français « le plus fraternel » du Canada français. Le jeune directeur décide de divulguer cette lettre « très émouvante et très dure » à ses lecteurs : s'il se défend d'avoir voulu ironiser sur les malheurs de la France et d'avoir cherché à l'accabler de prétendues « sévérités méprisantes », selon les mots du père Doncœur, il estime qu'il est de son devoir de la publier⁷³³. Elle témoigne, à ses

⁷³¹ L'Action nationale, « À des amis indiscrets », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 4, avril 1940, p. 241.

⁷³² *Ibid.*, p. 242.

⁷³³ André Laurendeau introduisant Paul Doncœur, « Lettre à *L'Action nationale* », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 6, juin 1940, p. 434.

yeux, de l'incompréhension fatale, insurmontable qui règne entre Français et Canadiens (français) en ces temps sinistres, ainsi qu'elle régnait aux pires moments de l'autre guerre.

Le père Doncœur concède que les Français qui viennent parler de la France aux Canadiens français s'y prennent très mal, que souvent ils les prennent eux aussi pour des Français et que l'équivoque du mot leur échappe; lui-même a essayé de comprendre que les Canadiens français étaient aussi – et peut-être d'abord – des Canadiens, a essayé de les comprendre et de les aimer comme tels, et saisit bien pourquoi ils ne veulent pas se soumettre aux Anglais et désirent aujourd'hui se désolidariser de la France⁷³⁴. Or, il estime leur attitude présente « sans grandeur » et « sans intelligence » : le Canada n'est en rien à l'abri de la puissance hitlérienne, court un grand danger si la France succombe et, surtout, il ne s'agit plus dans ces circonstances de France ou d'Angleterre, mais du sort de la chrétienté elle-même⁷³⁵. L'avant-propos rédigé par Laurendeau trahit la douleur qu'il a connue à la lecture de cette lettre. Il exprime certes toute la difficulté de demeurer fidèle aux engagements qui le lient au Canada français et à son avenir, mais se veut néanmoins sobre et stoïque : « Disons seulement que si l'attitude prise par nous est sans grandeur – ce n'est pas à nous d'en juger, – elle n'était pas la plus facile.⁷³⁶ » Rapidement devenu l'un des chefs de file du mouvement anticonscriptionniste et directeur d'une revue qui fait ardemment sien ce combat, Laurendeau ne saurait se livrer dans l'espace public, à ce moment, à de douloureux examens de conscience, ni confesser son désarroi et ses écartèlements intérieurs entre le devoir d'obéir fermement à ses principes nationalistes et le désir de se porter au secours des anciens professeurs, camarades et amis en France. Vingt ans plus tard, toutefois, il lève le voile sur le double choc qu'ont dû constituer pour lui la chute de la France et la réception de cette lettre, ainsi

⁷³⁴ Paul Doncœur, « Lettre à *L'Action nationale* », *op. cit.*, p. 435.

⁷³⁵ *Ibid.*, p. 435-436.

⁷³⁶ André Laurendeau introduisant Paul Doncœur, « Lettre à *L'Action nationale* », *op. cit.*, p. 434.

que sur la douleur qui a manifestement accompagné la campagne qu'il a menée inflexiblement tout au long de la guerre :

Paris, pour ma famille et moi, c'est autre chose que la tour Eiffel ou les Folies-Bergère. [...] C'est au tour de la France : que deviennent Mounier et le P. Paul Doncœur, la concierge, nos camarades de cours, la vendeuse de légumes de la rue Mouffetard? Vers où vont refluer Daniel-Rops, Siegfried, Émile Baas, tous ces jeunes foyers qui nous ont accueillis quand nous nous sentions seuls à Paris, ces religieuses laïques de la rue Tournefort qui nous faisaient partager leur soupe de pommes de terre durant une longue maladie de ma femme⁷³⁷?

C'est donc à un dur prix que Laurendeau s'engage corps et âme dans la lutte anticonscriptionniste au Canada français : il se voit forcé, dans l'urgence et la nécessité de l'action, de consentir à un double abandon – celui des maîtres, professeurs et camarades qu'il a connus en France, et celui de son poste de directeur de *L'Action nationale*, avec tous les espoirs et les projets de renouvellement que supposait pour lui cette responsabilité. Bien sûr, son implication au sein de la Ligue pour la défense du Canada, qui l'achemine avec la naissance du Bloc populaire vers la scène politique, n'est en rien conçue comme une rupture avec son activité à la tête de la revue, et en constitue bien au contraire le prolongement. Cependant, son travail connaît un déplacement manifeste, en transitant de l'ordre de la réflexion et de l'interrogation intellectuelles, voire philosophiques, à celui de l'action politique, plus ou moins décisive et définitive. Nous avons vu dans ce chapitre le travail de renouvellement, d'*aggiornamento* de la pensée nationaliste canadienne-française auquel Laurendeau se livre lui-même et invite ses lecteurs, de 1937 à 1942. Ce travail revêt différentes formes et se traduit, notamment, à travers ses fines analyses de sujets d'actualité qui font bien souvent l'objet de vastes polémiques au sein de la société canadienne-française. Le jeune intellectuel critique ainsi, dès les premiers mois de son directorat, l'anticommunisme intuitif et simpliste de certaines élites canadiennes-françaises, qui contraste

⁷³⁷ André Laurendeau, *La crise de la conscription*, 1942, *op. cit.*, p. 53.

avec leur complaisance vis-à-vis des régimes fascistes européens. Il réproouve aussi la séduction exercée au Canada français par la droite politique française, qui repose sur une macédoine de confusions et d'idées reçues, et l'amalgame largement répandu entre la doctrine chrétienne et la doctrine de l'ordre, traditionnellement défendue par la droite. Laurendeau met aussi en garde ses lecteurs : le racisme n'est pas un péril circonscrit à l'Allemagne hitlérienne et représente dans certains secteurs de la vie intellectuelle une menace d'autant plus grande qu'elle n'est pas prise au sérieux. De même, il existe bien, au Québec, une tentation fasciste ou une mentalité « préfasciste » chez quelques intellectuels et parmi certains milieux nationalistes, ainsi que des organisations ouvertement fascistes; le phénomène, cependant, demeure marginal.

La question de la justice sociale, dans un contexte où se multiplient grèves et combats ouvriers au pays, fait l'objet d'une attention renouvelée et d'une présence plus soutenue dans les pages de la revue, notamment en ce qui concerne le syndicalisme et les droits et les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière : le jeune directeur formule ainsi l'impératif de l'éveil, parmi ses lecteurs et tous les chrétiens, d'un sens exigeant de la justice sociale et d'un souci permanent des réalités quotidiennes du prolétariat. Il semble aussi que la question sociale, chez Laurendeau, se voie bientôt pourvue d'une relative autonomie et ne soit plus strictement abordée à travers le seul prisme du national – bien que dans nombre de cas les deux questions soient indissolublement liées, c'est-à-dire que, concrètement, les ouvriers canadiens-français se voient confinés à la misère en raison de leur condition de classe et de leur identité culturelle, la grande entreprise étant toujours bien souvent dominée par des capitaux et des patrons anglo-saxons. L'injustice subie par la classe ouvrière consiste toutefois, à ses yeux, en une question humaine avant d'être une question nationale. Le jeune intellectuel se montre aussi plus attentif aux fractionnements sociaux qui divisent la nation et disjoignent, par exemple, les classes populaires des élites intellectuelles, d'où l'importance de

nourrir et de multiplier les mouvements d'éducation populaire destinés à combler ces abîmes et à suturer le tissu social. Sur le plan collectif et à un niveau plus théorique, des études et un travail d'approfondissement doctrinal sont menés sur les potentialités du corporatisme social et du coopératisme, défendues par la revue depuis des années déjà comme formules de redressement socio-économique visant à extirper le Canada français de la Crise. Ces thèmes ne sont donc pas novateurs dans les milieux nationalistes canadiens-français, mais le coopératisme fait l'objet, aux dépens du corporatisme, d'un intérêt redoublé chez Laurendeau qui devient directeur d'un programme d'études coopératives. Ces projets, porteurs de profondes réformes institutionnelles, sont conçus comme des moyens de se réapproprier l'économie par le bas, concédant à l'État un rôle principalement supplétif – bien que son concours soit présenté comme indispensable à la structuration de ces systèmes.

En parallèle, toutefois, dans le domaine national, les leviers de l'État québécois semblent être de plus en plus intimement associés, dans l'esprit de Laurendeau, à l'autonomisme provincial traditionnellement défendu par *L'Action nationale* – tendance qui s'accentuera au fil de la Seconde Guerre mondiale, de la participation canadienne et de la crise de la conscription, l'État québécois étant bientôt conçu comme le seul rempart contre les empiétements fédéraux et l'enrôlement obligatoire. Nous aurons l'occasion de nous pencher de plus près sur le rôle et la place de l'État dans sa pensée au prochain chapitre, alors qu'il devient député et chef de l'aile provinciale du Bloc populaire en 1944. Le jeune directeur désire par ailleurs insuffler à la lutte autonomiste un sens plus positif, notamment en matière de culture : dans les domaines des arts, des sciences, de la littérature, il est à ses yeux impératif de produire des œuvres qui soient authentiquement canadiennes-françaises, c'est-à-dire de « créer ou crever ». L'impératif est d'autant plus urgent que le poids géographique et culturel des États-Unis pose le risque, au Canada français et à travers tout

le pays, de l'américanisation. Laurendeau, cependant, fort des enseignements d'André Siegfried, souligne le fait que le caractère américain du Canada français comporte aussi un pendant positif : prise au sens continental du terme, l'américanité des Canadiens français, qui consacre leur altérité vis-à-vis de la France, est aussi constitutive de leur identité.

Sur le plan politique, outre les critiques que multiplie le directeur de *L'Action nationale* au sujet des dérives et confusions doctrinales qu'il discerne dans le paysage intellectuel du Canada français et en parallèle de son positionnement idéologique de plus en plus défini, Laurendeau entrevoit bientôt l'apparition de nouvelles formations politiques au pays. Il n'y a plus rien à espérer, à ses yeux, des partis libéral et conservateur qui consentent tous deux à l'effort de guerre. Cette profonde désillusion vis-à-vis des partis traditionnels et de leurs mystifications, qui depuis longtemps déjà suscite les épanchements des milieux nationalistes, mène cette fois à l'action : Laurendeau devient un acteur majeur des mouvements antiparticipationniste, puis anticonscriptionniste, et l'on songe bientôt à échauder un parti expressément destiné à représenter les intérêts canadiens-français au pays. Renouant avec la tradition bourassiste, le jeune intellectuel tend la main au Canada anglais dans sa lutte contre l'enrôlement obligatoire, dans laquelle il s'engage pleinement malgré les déchirements qu'elle occasionne, et qui le propulsera rapidement dans l'orbite politique.

Il apparaît, en somme, qu'au sein du travail de renouvellement, d'*aggiornamento* de la pensée nationaliste canadienne-française auquel se livre Laurendeau à la tête de *L'Action nationale*, le nouveau se mêle à l'ancien : poursuivant certaines des orientations traditionnelles de la revue, telles que la lutte pour l'autonomisme provincial et les recherches au sujet du corporatisme social et du coopératisme, il y insuffle aussi de nouvelles préoccupations sociales et intellectuelles, fortement empreintes de son apprentissage auprès des philosophes personnalistes. À travers les

pages de la revue, tout au long de cette période, affleure la rencontre, dans son esprit, entre son nationalisme et les thèses personnalistes qu'il parvient à y arrimer; si, de son propre aveu, il mettra encore des années à « unifier⁷³⁸ » sa pensée, ce travail de synthèse commence manifestement à gagner en cohérence. Le prochain chapitre sera l'occasion d'analyser les manières dont le cheminement intellectuel et la tension qui habite à présent la pensée du jeune intellectuel – tension entre les « vérités en croix » de la gauche et de la droite, du personnalisme et du nationalisme, du particulier et de l'universel – se traduisent dans le domaine de l'action politique.

⁷³⁸ André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 10.

IV. Passage à l'action, résistance et engagement politique : Laurendeau à la Ligue pour la défense du Canada et au Bloc populaire canadien, 1942-1948

L'autonomisme provincial repose sur trois postulats : une philosophie de la liberté (décentralisation); l'importance de la culture nationale (dont l'État québécois est à la fois le support et l'expression); enfin un réalisme social et économique qui reconnaît les différences de milieux géographiques et humains, et s'y conforme⁷³⁹.

André Laurendeau, « Politique provinciale : prendre l'offensive », *L'Action nationale*, novembre 1947

Quand on est au courant du gâchis actuel du logement, quand on voit des familles vivre dans des réduits infects, quand on voit des dizaines de personnes s'entasser dans des maisons d'une exiguïté lamentable, on est écœuré de notre civilisation et on a pitié de notre pauvre christianisme. [...] Si on ne prend pas un risque financier, on prend un risque social. Si on ne veut pas risquer quelques millions, on risque la révolution⁷⁴⁰.

André Laurendeau, cité dans Jean Drapeau, « Politique provinciale », *L'Action nationale*, mars 1948

En janvier 1942, Laurendeau se trouve de nouveau précipité dans l'action. Les événements se bousculent sur le théâtre d'opérations européen depuis l'automne précédent, et à la suite de l'attaque de Pearl Harbor, les États-Unis entrent en guerre : l'isolationnisme américain est rompu. Le Parti libéral de Mackenzie King annonce, lors du discours du trône du 22 janvier 1942, la tenue d'un plébiscite national visant à libérer le gouvernement fédéral de sa promesse de ne pas imposer la conscription pour service outre-mer, soulevant l'opinion nationaliste canadienne-française. Ernest Lapointe, lieutenant québécois du gouvernement King qui avait maintes fois garanti que ses collègues et lui se dresseraient résolument, à Ottawa, contre l'enrôlement obligatoire, est mort le 26 novembre 1941; moins de deux mois plus tard, son « pacte » ne tient plus. Les milieux nationalistes s'y préparaient déjà, mais il demeure que ce sont 25 années de promesses libérales certifiant une indéfectible opposition à la conscription – promesses qui avaient par ailleurs assuré

⁷³⁹ André Laurendeau, « Politique provinciale : prendre l'offensive », *L'Action nationale*, vol. XXX, n° 3, novembre 1947, p. 231.

⁷⁴⁰ Jean Drapeau, « Politique provinciale », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 3, mars 1948, p. 227.

aux Libéraux de constants succès électoraux au Québec, depuis l'enrôlement imposé par les Conservateurs en 1917 – qui sont rompues subitement. Le plébiscite est promis à une approbation massive à travers le pays, aux yeux des Canadiens français : depuis le début du conflit, la guerre dans laquelle est engagée la Grande-Bretagne a suscité au Canada anglais de puissants élans de solidarité. Le Canada, d'ailleurs, est entré en guerre dès le 10 septembre 1939, non sans provoquer des vagues de protestation au Québec, où une frange importante de la population prenait parti pour la neutralité. Des discours aux accents nettement impérialistes, voire jingoïstes, dans l'esprit des nationalistes canadiens-français, fusent de toutes parts au Canada anglais lorsqu'il s'agit de se porter au secours de celle qu'on appelle encore parfois *Mother England*. Surtout, le principe même de tenir un tel plébiscite est profondément inique, aux yeux de Laurendeau, de ses collègues et des divers milieux nationalistes. Le « pacte » auquel avaient consenti Lapointe et King consistait en un compromis entre le Canada français, qui renonçait à son abstentionnisme et admettait la participation à la guerre, et le Canada anglais, qui acceptait en retour de ne jamais recourir à la conscription. D'abord informelle, cette entente avait revêtu aux yeux des Canadiens français une véritable allure de « contrat » moral : « un pacte d'honneur, ratifié par l'élection générale de mars 1940⁷⁴¹ », au cours de laquelle le Parti libéral de King avait été élu avec une majorité écrasante. Or, à travers ce plébiscite, le gouvernement demande à la majorité anglo-canadienne de le dédouaner d'une promesse faite à la minorité : lié par cette promesse à la collectivité canadienne-française, il demande à l'ensemble du pays de le « libérer ». La force du nombre devient tyrannie de la majorité : c'est du moins ce que pressentent les nationalistes, et le résultat prochain du plébiscite ne laisse guère, à leurs yeux, planer de doute.

⁷⁴¹ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 72.

Les membres de la Ligue d'Action nationale, dont la revue est toujours dirigée par Laurendeau, conviennent dans l'urgence d'organiser la résistance et fondent en janvier 1942 la Ligue pour la défense du Canada : celle-ci rassemble des représentants officiels des groupes nationalistes les plus significatifs, faisant fi de leurs divergences idéologiques pour canaliser l'opinion publique en un mouvement cohésif. La Ligue assigne à Laurendeau le rôle de secrétaire : son manifeste est dès lors publié par *L'Action nationale*⁷⁴². Le but de la Ligue est simple : exhorter la population à répondre au plébiscite par la négative. Dans l'urgence et l'angoisse, mais aussi – et peut-être surtout – l'enthousiasme et l'émoi, les milieux nationalistes assistent à l'éclosion d'un mouvement de masse transcendant les clivages traditionnels et les querelles partisans. Des cellules naissent spontanément à travers le Canada français : les assemblées se multiplient, où de nombreux orateurs se portent volontaires et se rassemblent des foules enflammées. Deux leaders, en particulier, se démarquent au sein du mouvement : Maxime Raymond, député libéral dissident et anticonscriptionniste, dont l'indépendance vis-à-vis de son parti ne cesse de s'affirmer, et Georges Pelletier, rédacteur en chef du *Devoir*⁷⁴³.

Le plébiscite est tenu le 27 avril 1942. Les résultats, publiés le lendemain, confirment à la fois les craintes des nationalistes canadiens-français et celles de Mackenzie King : le pays est scindé en deux camps irréconciliables. Le « non », au Québec, a atteint presque 71,5% des voix; à travers le pays, c'est le « oui » qui l'emporte avec 63,7%⁷⁴⁴. Le gouvernement libéral, dégagé de ses promesses, est maintenant libre d'imposer l'enrôlement obligatoire pour le service outre-mer. Ce moment historique, pourtant, n'est pas tout à fait conçu comme un cuisant échec au Canada français; au contraire, plusieurs – parmi les milieux nationalistes, surtout – évoquent

⁷⁴² La Ligue pour la défense du Canada, « Manifeste au peuple du Canada », *L'Action nationale*, vol. XIX, n° 1, janvier 1942, p. 48-50.

⁷⁴³ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 82.

⁷⁴⁴ Georges Pelletier, « Le Québec refuse, à une forte majorité, de dégager M. King », *Le Devoir*, 28 avril 1942, p. 1.

même une « demi-victoire », voire une « victoire » complète, puisque la nation a « fait bloc », selon l'expression de l'époque, dans le refus par lequel elle a riposté au gouvernement de King. Le plébiscite, en effet, a donné lieu à un rare moment d'unanimité à la fois géographique, sociale et politique au Canada français. Les membres de la Ligue pour la défense du Canada et les intellectuels de divers milieux nationalistes éprouvent immédiatement le potentiel d'une telle cohésion, la nécessité de tirer profit de cette mobilisation massive : la lutte, à présent que le gouvernement fédéral s'est dégagé des promesses qui le liaient à l'opinion canadienne-française, ne saurait être poursuivie sur un autre terrain que celui du politique. Des tractations, auxquelles se mêle Laurendeau et dont nous explorerons brièvement la teneur, ont lieu tout au long de l'été 1942, et la fondation du Bloc populaire canadien – un nom faisant singulièrement écho à l'unanimité canadienne-française du 27 avril –, dirigé par Maxime Raymond, est annoncée en septembre. Raymond divulgue que le parti livrera la lutte sur deux fronts, à Québec et à Ottawa : le Bloc sera donc un parti bicéphale, et inscrira son activité politique sur les deux paliers gouvernementaux.

Laurendeau, dans un premier temps, poursuit son travail au sein de la Ligue, qui demeure initialement indépendante du Bloc, avant d'être nommé secrétaire général du nouveau parti en janvier 1943, au moment de son lancement officiel. Il a l'occasion de faire ses premières armes, en matière d'organisation électorale, en épaulant des collègues lors d'élections fédérales partielles, tenues en automne 1942 et à l'été 1943⁷⁴⁵. En février 1944, Maxime Raymond, qui au moment de la fondation du Bloc devait diriger les forces dans la lutte provinciale, délègue cette responsabilité à Laurendeau : le jeune intellectuel, alors âgé de 31 ans, est ainsi nommé chef de l'aile provinciale du Bloc en février 1944, non sans susciter des réserves et des protestations parmi certains

⁷⁴⁵ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 137-144.

collègues⁷⁴⁶. Au terme d'une campagne électorale où le jeune chef parcourt le Québec et met à profit ses talents d'orateur, Laurendeau est élu député lors du scrutin provincial d'août 1944. Seuls trois de ses collègues parviennent à se faire élire avec lui, et le Bloc récolte peu de voix : c'est l'Union nationale de Duplessis, promise à plusieurs victoires électorales, qui est portée au pouvoir avec un gouvernement majoritaire. Le Bloc, en effet, connaît depuis quelque temps de lourdes difficultés et des dissensions intérieures qui ne sont pas passées inaperçues auprès des électeurs et qui, de concert avec des questions circonstancielles, contribuent à ce piètre résultat. Il demeure que cette élection fournit au Bloc populaire une nouvelle tribune grâce à son aile parlementaire, dont il se sert à partir de l'ouverture de la session en février 1945 : cette fois, Laurendeau, qui siégera à l'Assemblée nationale jusqu'en juillet 1948, plonge tout à fait dans le monde politique.

Sur le plan national, la lutte menée par Laurendeau en Chambre ne varie guère de celle qu'il a livrée des années durant à la tête de *L'Action nationale*, depuis son retour d'Europe : le jeune chef fait du combat pour l'autonomie provinciale un des fers de lance de son engagement politique. La crise de la conscription a exacerbé, au Québec, le sentiment de n'être pas maître en sa propre province – voire celui de vivre en pays occupé⁷⁴⁷. Rien d'étonnant, donc, à constater que Laurendeau revendique à l'Assemblée la souveraineté absolue des provinces en matière de législation sociale, économique et ouvrière, d'éducation, d'agriculture – bref, dans tous les champs qui relèvent, selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, des prérogatives provinciales. Cette position l'amène à appuyer plusieurs des projets de loi de l'Union nationale destinés à défendre l'autonomie provinciale, bien qu'il critique l'autonomisme « négatif » de

⁷⁴⁶ Il s'agit ici de ceux que l'on baptisera le « trio de Québec », René Chaloult, Philippe Hamel et Paul Gouin. Ces anciens fondateurs et députés de l'Action libérale nationale, engagés au sein du Bloc populaire, seront à l'origine de nombreuses luttes intestines que nous explorerons brièvement plus loin. Voir Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, Montréal, Boréal, 1998, p. 238.

⁷⁴⁷ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 156.

Duplessis, affairé davantage à résister aux empiètements fédéraux qu'à mettre sur pied des politiques provinciales constructives, surtout en matière de législation sociale. Il examine ainsi scrupuleusement les projets de loi de l'Union nationale, proposant plusieurs motions et provoquant parfois l'ire du Premier ministre. Sa démarche autonomiste s'accompagne de revendications qui revêtent un caractère à la fois concret et symbolique, comme l'abolition des appels au Comité judiciaire du Conseil privé de Londres, vestige de l'époque coloniale, et surtout, l'adoption d'un drapeau québécois. Bien sûr, Laurendeau poursuit aussi en Chambre la lutte anticonscriptionniste, dont le débat est réactivé par l'autorisation, le 22 novembre 1944, du premier déploiement outre-mer d'un régiment de 13 000 soldats non volontaires. La lutte ne durera qu'un temps, cependant : ce régiment constituera le seul corps expéditionnaire de conscrits canadiens à être envoyé en Europe, et seuls quelques milliers d'entre eux verront le front en 1945; la guerre, bientôt, sera déjà terminée.

En matière socio-économique, l'on constate que les choses ont sensiblement évolué dans l'esprit de Laurendeau et, à travers la législation sociale préconisée par le Bloc, dans l'esprit de l'ensemble des milieux nationalistes. Nous avons souligné au chapitre précédent que pour le jeune directeur de *L'Action nationale*, l'autonomie du Québec au sein du régime fédéral, déjà, n'était pas seulement un projet à poursuivre en soi, destiné simplement à préserver la culture et l'identité canadiennes-françaises et à en assurer la pérennité : l'élaboration d'une véritable politique nationale, autonomiste, impliquait aux yeux de Laurendeau de dépasser le paradigme de la « survivance » canadienne-française, d'instituer de profondes réformes structurelles et sociales, exigences que ne saurait jamais satisfaire le nationalisme « négatif » de Duplessis⁷⁴⁸. Or, le rôle de l'État dans cet idéal que nourrissait Laurendeau demeurait relativement flou. L'on constatait

⁷⁴⁸ Cf. Chapitre III, p. 27-32.

dans les pages de *L'Action nationale*, sous l'effet de la centralisation fédérale, un mouvement de recentrement sur l'État provincial comme « *cadre politique du Canada français*⁷⁴⁹ » et comme rempart contre les empiètements fédéraux. En outre, le coopératisme et le corporatisme social que défendait la revue impliquaient un relatif concours de l'État pour être articulés au sein de la société; toutefois, une fois instaurés, le rôle de l'État « vorace et tueur d'initiative individuelle⁷⁵⁰ » était appelé à s'effacer progressivement – du moins à occuper un rôle principalement supplétif, en vertu de la primauté du social sur le politique. Le programme et la doctrine du Bloc populaire, cependant, laissent entrevoir un nouveau rapport aux potentialités de l'interventionnisme étatique. Une mise à l'œuvre importante des leviers du gouvernement provincial, en effet, est indispensable à l'instauration de la politique de sécurité sociale esquissée par le parti, qui prend le contrepied de la législation innovatrice adoptée dans ce domaine par le gouvernement fédéral au cours de la guerre, laquelle implique une convergence des pouvoirs vers Ottawa. Il ne faudrait pas cependant réduire l'effort du Bloc, ou la mutation de la pensée des milieux nationalistes qu'il subsume, à un simple calcul nationaliste destiné à rivaliser avec la législation sociale instaurée par le fédéral et de riposter à ses empiètements : chez Laurendeau, notamment, nous verrons que la défense de plusieurs mesures sociales procède manifestement d'une conviction sincère en la nécessité de tisser un filet de sécurité capable de protéger les classes moins aisées au sein de la société.

Si la référence au corporatisme social, dès la fondation du mouvement, est omniprésente dans les travaux d'élaboration doctrinale et les discours du Bloc, elle disparaît tout à fait du programme provincial adopté en février 1944, lors du premier congrès du parti – moment précis où Laurendeau est nommé chef de l'aile provinciale. Le mouvement coopératif, cependant, dont

⁷⁴⁹ André Laurendeau, « Alerte aux Canadiens français! », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 3, novembre 1940, p. 185. Les italiques sont les siens.

⁷⁵⁰ *L'Action nationale*, « Il y aura un après-guerre », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 1, août-septembre 1940, p. 4.

les bienfaits ont depuis longtemps été éprouvés au Québec, continue d'être défendu en plusieurs domaines – le logement, les transports, l'agroalimentaire. Le jeune leader s'attaque aussi en Chambre aux problèmes urbains et surtout, à celui du logement et de l'habitation, au point où il y est intimement identifié par ses électeurs comme ses détracteurs : il réclame dès sa première session l'élaboration d'une politique du logement sophistiquée, visant à remédier à l'insalubrité et l'exiguïté des logements ouvriers, et défend en ce sens des mesures comme celle du crédit urbain, politique d'aide à l'accession à la propriété. Sous la gouverne de Laurendeau, le Bloc provincial adopte une position favorable à la pluralité syndicale, à la création de congés payés aux ouvriers, à la formulation d'une législation ouvrière et d'un code du travail définis, ainsi qu'à la structuration d'un régime provincial d'assurance-maladie. Certains thèmes, au sein du programme du Bloc, se révèlent moins novateurs : la famille, par exemple, toujours conçue comme cellule de base et pierre angulaire de la société canadienne-française, est souvent située au centre de ces politiques sociales. Notons cependant que la famille constitue également, en ce sens, un prisme à travers lequel il devient possible d'aborder des problèmes sociaux criants. Finalement, afin de lutter contre les grands conglomérats financiers, Laurendeau revendique aussi la nationalisation de quelques secteurs de l'économie, bien que le programme du parti ait été à l'origine plus ambitieux : en Chambre, les bloquistes préconisent surtout la formule coopératiste à l'encontre des trusts. Cette évolution prête donc à penser qu'une forme primitive d'État-providence et un certain degré de keynésianisme, associés au coopératisme, se substituent au corporatisme social en tant que doctrine économique privilégiée par les milieux nationalistes. Paul-André Comeau, historien du Bloc populaire, estime en effet que le programme social défendu par le Bloc s'inspire en ligne droite de la social-démocratie, et qu'il cherche à instituer, sans jamais l'avouer

explicitement, un modèle de *welfare state*, d'État-providence, au sens propre⁷⁵¹; nous verrons plus loin ce qu'il en est, mais ces allégations demandent à notre sens à être nuancées.

Cette irruption de Laurendeau et des nationalistes sur la scène politique témoigne d'un véritable basculement dans l'évolution du nationalisme canadien-français, de la naissance d'un nouveau rapport au politique. L'aventure du Bloc populaire inaugure en effet la première tentative sérieuse de représenter les intérêts québécois à Ottawa à travers un parti fondé expressément pour leur être consacré, et incarne au Québec l'une des rares incursions tout à fait décomplexées dans la joute politique de nationalistes de tradition groulxiste, qui jusque-là avaient généralement été partagés entre méfiance et tentation et ne s'étaient guère prêtés à la pratique électorale⁷⁵². Les mouvements nationalistes, gagnés par le sentiment d'exaltation que leur procure l'apparente unité des Canadiens français au moment de la crise de la conscription, cherchent – et, pour la première fois, réussissent – à mobiliser les masses à des fins explicitement politiques (plébiscitaires, puis électorales), et à se tourner vers l'État pour défendre les intérêts de la collectivité. Nous avons vu, aux chapitres précédents, que Laurendeau n'avait pas échappé à la grogne populaire et à la profonde déception qu'avait exacerbées la Crise vis-à-vis de la partisanerie politique, de la corruption des élites, de l'opportunisme et des tromperies incessantes des hommes d'État. Il semble, toutefois, qu'à la faveur de la crise de la conscription, la désillusion, chez lui et plusieurs autres, fasse place à l'action⁷⁵³. Ce que suggère cette irruption nationaliste sur la scène politique, c'est qu'ils considèrent à présent que la sphère politique est peut-être moins *corruptrice* que *corrompue*, simplement, par les hommes qui la gouvernent : surtout, qu'ils sont décidés à investir

⁷⁵¹ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 217.

⁷⁵² Voir Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », op. cit., p. 27-42.

Quelques tentatives font bien sûr exception, dont celle de l'Action libérale nationale (ALN) en 1936 est sans doute la mieux connue; elles se sont toutes, cependant, soldées par des échecs.

⁷⁵³ Cf. Chapitre III, p. 54-57.

ce milieu pour l'assainir de l'intérieur. C'est en ce sens que s'inscrivent les multiples interventions de Laurendeau, à l'Assemblée, critiquant les méthodes parfois douteuses de Duplessis et ses perpétuelles attaques *ad hominem*, auxquelles il riposte avec son habituelle rigueur analytique. Laurendeau propose également des amendements visant à réformer la loi électorale de manière à rééquilibrer les rapports de force entre les « vieux partis » – incarnant les traditions parlementaires libérale et conservatrice – et les tiers partis nouvellement formés, possédant souvent des caisses électorales bien peu fournies, dans un effort de démocratisation d'un régime sclérosé par le bipartisme. À ce titre, notons aussi que Laurendeau consigne dans une brochure, à l'intention de son électorat, l'attitude tenue par le Bloc en Chambre, livre des comptes rendus réguliers des débats de l'Assemblée dans une chronique du *Devoir* et des causeries radiophoniques à la CKAC, et qu'un député bloquiste dépose une motion visant à instituer la publication officielle des débats parlementaires à Québec. La correspondance volumineuse et fréquente entre Laurendeau et ses électeurs témoigne aussi de la volonté qu'arbore le jeune leader d'inviter les citoyens à participer à la vie politique, de leur faire comprendre que leurs revendications sont entendues et exprimées en Chambre, et d'insuffler au régime démocratique une forme plus directe.

Une dernière remarque s'impose. Ce chapitre comporte une double et lourde difficulté, qui consiste en ceci qu'il peut se révéler difficile de départager, dans l'analyse de la pensée et de l'action d'un acteur politique, l'initiative ou la conviction personnelle de la simple obéissance à la ligne du parti, surtout en ce qui concerne le Bloc populaire, parti complexe du fait de son caractère bicéphale, de l'éventail de courants idéologiques nationalistes qu'il rassemble en son sein et de ses luttes intestines. Ensuite, le personnalisme se prête difficilement à une traduction politique univoque, « pure » et cristalline, comme l'avait déjà observé Laurendeau, en 1936, au sujet de Georges Izard, ancien rédacteur en chef d'*Esprit* devenu député du Front social. Robert Aron,

directeur d'*Ordre Nouveau*, lui avait reproché d'avoir en quelque sorte trahi son personnalisme, par son entrée au Parlement, à travers les inéluctables compromissions qu'entraînait l'action politique : Laurendeau hésitait entre ces deux points de vue, « celui du doctrinaire et celui de l'homme d'action, d'un côté dogmatique, de l'autre tendance à l'opportunisme.⁷⁵⁴ » Le personnalisme, en effet, en tant que « matrice philosophique⁷⁵⁵ », offre davantage une éthique et une grille de lecture des événements, des rapports et des dynamiques humaines qui pétrissent la société, à partir desquelles il devient possible d'axer son engagement social, qu'une doctrine politique sur mesure. Difficile, donc, de déterminer ce qui relève de l'influence du personnalisme sur la pensée nationaliste de Laurendeau dans ses agissements politiques, d'autant plus qu'il opère dans un parti qui ne lui appartient pas tout à fait, dont la doctrine et le programme sont élaborés, débattus et définis en commun, et où se négocient divers rapports de force. Il est possible que la pensée et l'éthique personnalistes aient eu une certaine incidence sur la formulation et le contenu du programme du Bloc, à travers l'essor qu'a connu ce courant philosophique parmi les mouvements d'Action catholique spécialisée, sa dissémination parmi les milieux intellectuels québécois et sa pénétration de certains milieux nationalistes, mais le sujet appelle, en soi, de bien plus amples recherches. Bref, difficile de déterminer, dans les gestes politiques de Laurendeau, ce qui relève directement de ses convictions personnelles et, parmi les initiatives qui lui sont propres, ce qui appartient à son personnalisme.

Enfin, soulignons que Laurendeau se dégage à ce moment d'un univers pour entrer dans un autre, radicalement différent : il s'extrait de la sphère de la réflexion, de l'analyse, de l'écriture et de l'engagement intellectuel pour entrer tout à fait dans le domaine de l'action et de la décision

⁷⁵⁴ André Laurendeau à ses parents, 25 mai 1936, BAnQ, Fonds Arthur Laurendeau (CLG2), P2/B, 228.

⁷⁵⁵ Paul Ricoeur, « Une philosophie personnaliste », *Esprit*, vol. 12, n° 174, décembre 1950, p. 863.

politiques, immédiates – de l’irrévocable, pourrions-nous dire aussi, en accusant quelque peu le trait. Dans un premier temps, alors qu’il est secrétaire du Bloc populaire et travaille à l’élaboration de sa doctrine, son poste n’implique pas de rupture profonde avec le travail de recherche intellectuelle qu’il mène depuis une dizaine d’années – ce qui lui plaît beaucoup, ainsi qu’il le confie dans sa correspondance à Raymond⁷⁵⁶. Une fois chef de l’aile provinciale et élu député, toutefois, le milieu dans lequel il est plongé se prête moins à la délibération de soi à soi, à la remise en question de ses convictions, à la dissection des problèmes qu’il aime à analyser longuement; en Chambre, si l’on se livre aux débats idéologiques, on attend aussi de lui qu’il prenne parti, qu’il rende des résolutions et des verdicts définitifs. Bien sûr, ce passage n’est peut-être pas aussi radical qu’on le laisse entendre ici, mais lui-même insistera plus tard sur la soudaineté de cette transition : « Je sors de mes livres, de mes conférences, de ma revue : cette fois, j’ai l’impression d’être précipité pour de bon dans l’action.⁷⁵⁷ » Il ne faudrait pas croire, cependant, que parce que Laurendeau s’engage pleinement dans la vie politique et se doit désormais de porter sur les affaires de la cité des jugements catégoriques, ses idées deviennent elles aussi définitives, se cristallisent : le jeune chef de parti, qui était et demeure avant tout un intellectuel, poursuit en coulisses – et, parfois, dans les pages de *L’Action nationale* – son travail analytique. Comme nous arrivons en fin de parcours de cette thèse, il s’agit ici d’examiner de quelles manières son cheminement intellectuel, depuis 1932, et l’arrimage de la philosophie personnaliste à sa pensée nationaliste s’expriment dans la sphère politique – en d’autres termes, d’analyser la traduction politique que connaît l’évolution, jusqu’ici, de sa pensée au confluent du nationalisme et du personnalisme. Si ce chapitre, ou certains de ses passages, ont quelque chose de définitif dans l’interprétation qu’ils proposent de ce « moment » de la pensée de Laurendeau, c’est qu’ils font écho aux exigences politiques auxquelles

⁷⁵⁶ André Laurendeau à Maxime Raymond, 23 décembre 1942, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 494.

⁷⁵⁷ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 89.

doit se soumettre cette pensée elle-même durant cette période; en aucun cas cela ne voudrait-il dire que son cheminement de pensée, et l'influence qu'exerce toujours le personnalisme sur celui-ci, ne s'arrêtent ici.

La Ligue pour la défense du Canada

Le 22 janvier 1942, le Premier ministre Mackenzie King annonce la tenue prochaine d'un plébiscite posant aux électeurs du pays une grave question : « Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs qui restreignent les méthodes de recrutement pour le service militaire?⁷⁵⁸ » C'est, dans un langage pour le moins alambiqué, inviter la population canadienne à délier le gouvernement libéral de la promesse selon laquelle il n'imposerait jamais la conscription pour le service outre-mer, promesse qui s'adressait, avant tout, aux Canadiens français. Laurendeau et les membres de la Ligue d'Action nationale, décontenancés, tiennent d'urgence une réunion chez l'abbé Groulx afin d'y discuter des moyens à entreprendre pour organiser la résistance. Ce serait sur le trajet du retour que Laurendeau et Gérard Filion, ami intime et ancien camarade du collège Sainte-Marie et des Jeune-Canada, devenu secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), auraient discuté de l'idée d'ériger un mouvement capable de canaliser et de structurer l'opinion publique, qui risquerait autrement de verser dans la violence⁷⁵⁹. Bientôt, ils demandent aux groupes nationalistes les plus importants de leur déléguer un représentant officiel pour former le comité directeur de ce qu'ils nomment la Ligue pour la défense du Canada : ces membres, venus d'horizons différents et de milieux nationalistes dont les positions idéologiques varient parfois fortement, enterrent leurs

⁷⁵⁸ La Ligue pour la défense du Canada, « Manifeste au peuple du Canada », *op. cit.*, p. 48.

⁷⁵⁹ Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*, Montréal, Leméac, 2006, p. 201. C'est ce qu'affirme Filion dans une entrevue, que corroborent ses mémoires; Laurendeau, toutefois, mentionne simplement qu'ils sont plusieurs à en avoir eu l'idée. Voir André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 81.

divergences pour faire front commun face à la menace de la conscription, et permettent à la Ligue de tisser un réseau avec des organismes influents⁷⁶⁰. Laurendeau en est nommé secrétaire et, fin janvier 1942, le manifeste de la Ligue est publié dans *L'Action nationale*, lançant officiellement le mouvement. La Ligue adopte consciemment un point de vue bourassiste : canadienne, elle s'adresse à tous les Canadiens, à qui elle demande « de mettre la patrie au-dessus de l'esprit de race ou de l'emportement partisan.⁷⁶¹ » Soutenant que la réponse au plébiscite doit être un ferme « non », les arguments invoqués par la Ligue se doivent d'habilement contourner le régime de la censure imposé par la Loi sur les mesures de guerre, qui menace singulièrement les « agitateurs », ainsi que Laurendeau allait bientôt le constater. Ces arguments sont donc surtout d'ordre tactique : plutôt que de prendre à partie le gouvernement King ou de contester la légitimité de sa démarche, ils se bornent à signaler que le Canada est de plus en plus menacé, de l'avis des chefs politiques et militaires, et que la défense nationale est le premier devoir du pays – même si les membres de la Ligue n'en croient pas un mot⁷⁶². Le comité directeur ajoute que le volontariat fournit toujours plus d'hommes que n'en peuvent absorber les armées, et que l'effort de guerre monumental livré par le Canada, avec une aussi petite population, équivaut déjà à celui des grandes nations belligérantes et pourrait mettre en péril l'avenir du pays⁷⁶³.

Le 11 février est tenue la première assemblée de la Ligue, au marché Saint-Jacques, à Montréal. L'événement rassemble une foule de 8 000 à 10 000 personnes, qui déborde jusque dans la rue et acclame tour à tour Maxime Raymond, le Dr J.-B. Prince, Gérard Filion, Jean Drapeau et Henri Bourassa, « vieux lion » du nationalisme et héros de la première campagne

⁷⁶⁰ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 81-82. Voir aussi, pour la composition de ce comité directeur, La Ligue pour la défense du Canada, « Manifeste au peuple du Canada », *op. cit.*, p. 50.

⁷⁶¹ La Ligue pour la défense du Canada, « Manifeste au peuple du Canada », *op. cit.*, p. 48.

⁷⁶² André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 85.

⁷⁶³ La Ligue pour la défense du Canada, « Manifeste au peuple du Canada », *op. cit.*, p. 49.

anticonscriptionniste de 1917⁷⁶⁴. À l'extérieur, l'assemblée fait des vagues. Les haut-parleurs fonctionnent mal et le bruit de tramways complètement vides, circulant constamment, couvre les paroles des orateurs : des briques fendent bientôt l'air et font voler leurs vitres en éclats. S'ensuit une altercation avec un groupe de militaires anglophones, à laquelle se mêle ensuite la police : le tout se solde par plusieurs arrestations⁷⁶⁵. Le lendemain, Laurendeau est sommé de comparaître au bureau du directeur de la police. C'est, ainsi qu'il le consignera plus tard, face à cet homme intimidant à la voix tonitruante, martelant son bureau du poing, qu'il se sent véritablement arraché à ses livres et propulsé dans l'action⁷⁶⁶. L'assemblée, cependant, a porté fruit : des rassemblements de la sorte essaient et se multiplient à Montréal, où s'amassent des foules de plus en plus nombreuses. Notons que des épisodes houleux tels que celui que nous venons de décrire se reproduiront quelquefois, et que des groupes de jeunes en profiteront pour briser des vitrines de boutiques juives et scander des propos antisémites, décontençant parfois les membres de la Ligue⁷⁶⁷. Ces casseurs, aux yeux de Laurendeau, semblent disciplinés : il écrira plus tard avoir été convaincu qu'ils étaient d'anciennes chemises noires d'Adrien Arcand, interné en 1940. Ces agitateurs ne joueront aucun rôle au sein de la Ligue, mais essaieront à plusieurs reprises d'embrigader les foules en leur sens⁷⁶⁸. Notons aussi que Laurendeau, qui a la brutalité en horreur, pose sur ces épisodes un regard sévère, la Ligue ayant précisément pour but d'éviter que l'opinion publique ne verse dans la violence. S'intéressant de plus en plus près à l'Inde et au mouvement antiimpérialiste qui s'y déploie au courant de la guerre, l'intellectuel se révélera un fervent admirateur de Gandhi et du *Satyagraha*, la résistance non violente, et de la désobéissance civile

⁷⁶⁴ « Soyez calmes et votez d'une main ferme : Non », *Le Devoir*, 12 février 1942, p. 6.

⁷⁶⁵ Lucien Desbiens, « Manifestations tapageuses hier soir », *Le Devoir*, 12 février 1942, p. 7.

⁷⁶⁶ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 89.

⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 92-94. Voir aussi Lucien Desbiens, « Manifestations tapageuses hier soir », *op. cit.*, p. 7.

⁷⁶⁸ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 94-95.

qu'il prêche : Laurendeau écrira à ce sujet deux méticuleux articles dans *L'Action nationale*⁷⁶⁹. Son cosmopolitisme, qui gagne en substance à la faveur de la guerre, l'amènera aussi à critiquer le régime de ségrégation raciale des Noirs américains qui règne aux États-Unis⁷⁷⁰, et à se pencher sur les pays d'Amérique latine qui, officiellement ou en pratique, demeurent neutres dans le conflit mondial⁷⁷¹.

Le mouvement anticonscriptionniste connaît un essor fulgurant en très peu de temps. Des cellules apparaissent presque spontanément dans toutes les régions du Québec et jusqu'en Ontario français et en Acadie, des conférenciers se présentent bénévolement pour appuyer la campagne du « non » lors d'assemblées attirant des foules d'une grande vitalité : pour la Ligue et ses membres, qui ne disposent que de très pauvres moyens, c'est le comble⁷⁷². Laurendeau, qui en est depuis sa fondation la cheville ouvrière, écrira plus tard à ce sujet : « Jamais, non plus, je n'ai rencontré un pareil esprit de collaboration. Rares étaient les ambitions personnelles : chacun paraissait s'oublier dans une œuvre immédiate, urgente, sans calculs, presque sans mesquineries personnelles. Plus tard, au Bloc, nous avons connu de graves divisions : à la Ligue, l'unité resta parfaite.⁷⁷³ » La révolte contre le plébiscite est une véritable lame de fond, non une simple effervescence : les clivages traditionnels et les divergences partisans sont mis en terre pour mener à bien une lutte commune. Il faut en effet que le sentiment d'injustice soit singulièrement puissant, global et désespéré pour qu'il se substitue au loyalisme, à la puissance financière, à l'organisation politique – qui à Québec comme à Ottawa est favorable au gouvernement central et à l'effort de

⁷⁶⁹ André Laurendeau, « Qui est Gandhi? », *L'Action nationale*, vol. XXI, n° 3, mars 1943, p. 225-232; André Laurendeau, « Qui est Gandhi? Gandhi et l'Empire britannique », vol. XXI, n° 4, avril 1943, p. 292-301.

⁷⁷⁰ Candide, « Vie de l'esprit : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XIX, n° 6, juillet 1942, p. 433-439.

⁷⁷¹ André Laurendeau, « L'Amérique latine et la guerre », *L'Action nationale*, vol. XXII, n° 3, novembre 1943, p. 165-183.

⁷⁷² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 82-83.

⁷⁷³ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 84.

guerre – et jusqu’à l’autorité du cardinal Villeneuve lui-même, ancien frère d’armes de l’abbé Groulx, qui prêche la soumission à l’inévitable⁷⁷⁴. Si la présidence de la Ligue est confiée au Dr. J.-B. Prince, bourassiste convaincu, les talents de leadership de Raymond attirent l’attention. Ce dernier apparaît aussi comme le meneur de ce que l’on a dénommé le « Groupe des Onze », fronde anticonscriptionniste composée de onze députés fédéraux dissidents de l’aile québécoise du Parti libéral⁷⁷⁵. Le plébiscite, tenu le 27 avril 1942, révèle les fruits de la campagne menée par la Ligue : jusque dans les régions les plus extrêmes du Québec, mais aussi, à un moindre degré, en Ontario français et en Acadie, à travers tous les milieux sociaux et toutes les appartenances de classe, une immense majorité s’est dégagée pour répondre au plébiscite par le « non », avec 71,5% des voix⁷⁷⁶. À travers le pays, toutefois, c’est le « oui » qui l’emporte par 63,7%; immédiatement, les nationalistes éprouvent l’urgence et l’impératif de mettre à profit le moment de cohésion que vient de connaître le Canada français, afin de poursuivre la lutte sur le terrain politique.

Naissance du Bloc populaire canadien

Quelques tentatives avaient déjà été entreprises par des nationalistes, depuis le début de la guerre, pour former de nouveaux partis politiques destinés à représenter les mouvements antiparticipationniste, puis anticonscriptionniste au Canada français; toutes s’étaient soldées par des échecs. Philippe Hamel, Paul Gouin et René Chaloult, en 1939, avaient voulu ressusciter l’ancienne Action libérale nationale (ALN) torpillée par Duplessis, sollicitant la participation de Raymond, sans succès. En janvier 1942, Liguori Lacombe avait créé son propre Parti canadien, qui n’était parvenu qu’à susciter railleries et sarcasmes⁷⁷⁷. Après une telle démonstration de

⁷⁷⁴ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 67.

⁷⁷⁵ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 80.

⁷⁷⁶ Georges Pelletier, « Le Québec refuse, à une forte majorité, de dégager M. King », op. cit., p. 1. Cf. André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 121.

⁷⁷⁷ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 91-92.

solidarité dans la mobilisation contre le plébiscite, cependant, le moment semble singulièrement propice. Dès le mois de mai 1942, des démarches se mettent en branle, sous l'impulsion parallèle et presque simultanée des anciens dirigeants de l'ALN et de Marie-Louis Beaulieu, professeur de droit et de sciences sociales à Laval, en vue de fonder une nouvelle formation politique qui s'articulerait autour de la figure de Raymond comme dirigeant du mouvement⁷⁷⁸. Laurendeau, qui a joué un rôle prépondérant, en compagnie de ces figures nationalistes importantes, dans la campagne menée par la Ligue— et qui entretient avec Hamel une correspondance assidue depuis son époque chez les Jeune-Canada — participe activement à ces tractations⁷⁷⁹. Dans un premier temps, toutefois, Raymond est réticent à l'idée d'assumer le leadership d'un nouveau parti politique, en raison de sa santé fragile et de son tempérament réservé; bientôt, on fait appel à l'abbé Groulx qui, malgré sa méfiance bien connue vis-à-vis du milieu et des hommes politiques, accepte de se mêler à ces discussions en coulisses, et finit par convaincre Raymond de s'engager⁷⁸⁰. En juillet, Groulx écrit ainsi à Laurendeau qu'advenant un succès électoral, Raymond ne voudrait s'approprier aucun ministère particulier, mais a accepté d'assumer la présidence du conseil du nouveau mouvement, où il se livrerait surtout à une besogne de coordination⁷⁸¹.

Un événement, très public celui-là, captive en parallèle l'attention du Canada français au courant de l'été : Chaloult est accusé d'avoir enfreint la Loi sur la défense du Canada en prononçant des paroles séditeuses lors d'une assemblée tenue en mai 1942⁷⁸². Le procès, qui

⁷⁷⁸ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948, op. cit.*, p. 93.

⁷⁷⁹ Philippe Hamel à André Laurendeau, 6 mai 1942, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 324.

⁷⁸⁰ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948, op. cit.*, p. 94-95.

⁷⁸¹ L'abbé Groulx à André Laurendeau, 14 juillet 1942, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 95.

⁷⁸² « Le procès Chaloult : le député de Lotbinière fait sa profession de foi politique », *Le Devoir*, 8 juillet 1942, p. 2. Cf. « M. René Chaloult n'est pas un isolé! », *L'Action nationale*, vol. XX, n° 1, septembre 1942, p. 60. Chaloult avait notamment affirmé, lors de son discours, que si l'on voulait persuader les Canadiens français de l'importance de défendre les minorités de l'étranger, le gouvernement devrait commencer par défendre les droits de la minorité

connaît un retentissement fulgurant à travers les journaux, s'étend sur plusieurs mois et est financé par une campagne de souscription organisée par la Ligue⁷⁸³. Acquitté en août, un grand banquet est tenu en son honneur au marché Atwater, à l'occasion duquel Chaloult laisse entrevoir à la foule la naissance prochaine d'une formation politique dirigée par Raymond, « valeureux chef des Onze [qui] deviendra un jour [...] le chef reconnu des Canadiens français⁷⁸⁴ ». C'est dévoiler au grand jour l'enjeu des tractations et des manœuvres qui se déroulent dans l'ombre depuis quelques mois déjà; c'est aussi forcer quelque peu la main à Raymond, en qui les spectateurs commencent déjà à voir un leader national. Laurendeau reçoit en effet, après ce banquet, une lettre le pressant de choisir comme mot d'ordre à *L'Action nationale* « Raymond Premier ministre⁷⁸⁵ ». Le jeune intellectuel lui répond que le temps n'en est pas encore venu, mais que de grandes choses se préparent en vue de prendre en main le destin canadien-français⁷⁸⁶.

C'est en septembre 1942 que *Le Devoir* annonce, officiellement, le lancement d'un nouveau « mouvement politique » qui représentera le Canada français en s'inscrivant au sein des deux paliers gouvernementaux, et qui sera dirigé par Raymond⁷⁸⁷ : celui-ci tient en effet à ce que le Bloc se présente comme un « mouvement » et non un parti politique, bien qu'il ne situe pas moins son action dans un cadre partisan. Laurendeau loue en ce sens, dans le numéro de *L'Action nationale* de novembre 1942, la naissance de cette entreprise vouée à la défense des intérêts nationaux des Canadiens français et qui, espère-t-il, échappera à l'avilissement et au discrédit

canadienne-française, et que « le meilleur hommage à rendre à la politique des Anglais, c'est de les imiter en restant chez nous pour nous défendre ». « Pour la défense du Canada : l'assemblée de Nicolet », *Le Devoir*, 19 mai 1942, p. 8.

⁷⁸³ La Ligue pour la défense du Canada, « En marge du procès Chaloult », *Le Devoir*, 15 août 1942, p. 7.

⁷⁸⁴ « Le banquet Chaloult au marché Atwater », *Le Devoir*, 13 août 1942, p. 6.

⁷⁸⁵ Gustave Lamarche à André Laurendeau, 14 août 1942, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 51.

⁷⁸⁶ André Laurendeau à Gustave Lamarche, 18 août 1942, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 51.

⁷⁸⁷ « Déclaration de M. Maxime Raymond : le nouveau mouvement politique “dans le domaine provincial et le domaine fédéral” », *Le Devoir*, 9 septembre 1942, p. 3.

dans lesquels sont tombés les « vieux partis »⁷⁸⁸. Il avait par ailleurs appelé de ses vœux ce « troisième parti », rappelle-t-il, dans une série d'articles prophétiques au printemps 1941⁷⁸⁹. Toutefois, le directeur de la revue précise que *L'Action nationale* n'est en rien destinée à devenir l'organe du nouveau parti, et que si elle se montre immédiatement favorable, en principe, au Bloc, à son programme et à son chef, il est encore trop tôt pour se prononcer de manière définitive⁷⁹⁰. À cette volonté de réaffirmer l'indépendance de la revue, se superposent quelques réflexions intéressantes sur la nécessité de l'action politique. Malgré « l'extrême importance du facteur politique dans la vie nationale », Laurendeau réitère que « la politique ne saurait tout sauver » : il nie ainsi la primauté que suppose le « Politique d'abord » de Charles Maurras, puisqu'il faut aussi des œuvres nationales échappant à la fragilité des groupements politiques qui, parfois, pour résoudre l'immédiat, trahissent l'avenir⁷⁹¹. Or, le jeune directeur affirme aussi que l'autonomie de la revue n'implique en rien son indifférence vis-à-vis de la politique : « Nous ne sommes pas de ceux qui se lavent les mains, de ceux que visait Péguy quand il écrivait : “Nous avons les mains pures, mais c'est parce que nous n'avons pas de mains”.⁷⁹² » La crise que traverse le Canada français, en effet, appelle la structuration et la traduction sur le terrain politique de l'opinion publique, et Laurendeau y jouera bientôt un rôle de premier plan.

Engagement politique : premières armes

Dans un premier temps, Laurendeau choisit de poursuivre son travail à *L'Action nationale* et à la Ligue pour la défense du Canada, malgré les sollicitations des membres du Bloc l'invitant

⁷⁸⁸ André Laurendeau, « La politique : déclaration au sujet du Bloc populaire canadien », *L'Action nationale*, vol. XX, n° 3, novembre 1942, p. 165-174.

⁷⁸⁹ André Laurendeau, « “L'impossible” troisième parti », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 4, avril 1941, p. 263-274.

⁷⁹⁰ André Laurendeau, « La politique : déclaration au sujet du Bloc populaire canadien », *op. cit.*, p. 170-172.

⁷⁹¹ *Ibid.*, p. 165-166.

⁷⁹² *Ibid.*, p. 168.

à s'y engager. Ayant occupé des postes importants au sein de plusieurs groupes nationalistes et fait ses preuves à la Ligue, le jeune homme est aussi réputé pour la rigueur de ses analyses et la vigueur de son verbe, et ses talents de conciliateur feraient de lui un élément crucial pour rallier les esprits divergents du Bloc. Toutefois, à trente ans, estime-t-il, « on est encore loin de la maturité, le bagage intellectuel n'est pas complet, l'âge n'est pas encore venu de donner sans accumuler.⁷⁹³ » Des raisons financières avaient aussi pesé dans la décision, le jeune homme ayant à présent deux enfants⁷⁹⁴. En décembre 1942, toutefois, il décide de se lancer et écrit à Raymond :

Le poste de secrétaire de parti tel que je le comprenais d'abord, impliquait une rupture avec mon travail habituel depuis une dizaine d'années : car vous savez que j'ai orienté ma vie dans le sens de la recherche intellectuelle plutôt que de l'action immédiate et politique. [...] Mais défini comme il l'est plus haut, le rôle de secrétaire général non seulement permet mais suppose l'étude, la recherche, la réflexion. Il réduit au minimum les travaux de routine. L'heure est si importante d'ailleurs qu'il importe de consentir des sacrifices à la cause ainsi que vous avez été le premier à le faire vous-même. Si le Bloc était un parti comme les autres, je refuserais ses propositions. Si je les accepte, c'est parce que je suis convaincu du caractère national et désintéressé du nouveau mouvement, étant donné son chef et ses principaux lieutenants⁷⁹⁵.

Le mois suivant, en janvier 1943, Laurendeau est ainsi présenté, officiellement, comme le secrétaire général du Bloc populaire⁷⁹⁶. À titre de secrétaire, le jeune homme répond directement de l'autorité du chef de parti, et occupe le second poste en importance dans la hiérarchie du Bloc : dans les faits, il sera souvent amené à remplacer Raymond lors d'allocutions ou de réunions, en raison des problèmes de santé et des fréquentes absences de ce dernier⁷⁹⁷. Ses fonctions principales consistent à élaborer et définir, avec le reste de l'équipe, la doctrine du mouvement politique et à la traduire en programme électoral, que nous examinerons plus loin. Il est aussi

⁷⁹³ André Laurendeau à Maxime Raymond, 23 décembre 1942, BANQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 494.

⁷⁹⁴ *Ibid.*

⁷⁹⁵ *Ibid.*

⁷⁹⁶ « À la radio : les souhaits de 1943 du chef du Bloc Populaire Canadien », *Le Devoir*, 4 janvier 1943, p. 2.

⁷⁹⁷ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec/Amérique, 1983, p. 120. Voir aussi, par exemple, « À la radio : les souhaits de 1943 du chef du Bloc Populaire Canadien », *op. cit.*, p. 2.

amené, bientôt, à occuper un rôle central dans la planification des deux premières campagnes électorales du Bloc, lors des élections fédérales partielles des comtés de Montréal-Cartier et de Stanstead, en août 1943.

Laurendeau avait déjà, en novembre 1942, fait ses premières armes sur le terrain électoral en épaulant son collègue et ami Jean Drapeau dans sa campagne lors d'une élection fédérale partielle dans Montréal-Outremont : la maison du directeur de *L'Action nationale* était même rapidement devenue l'un des sièges du comité d'élection⁷⁹⁸. Le Bloc, au sein duquel Drapeau avait tôt fait de s'engager, ne voulait cependant pas jouer son sort prématurément : le jeune homme s'était donc présenté comme candidat indépendant – et comme « candidat des conscrits⁷⁹⁹ » – face au major-général Léo Richer Laflèche, député libéral conscriptionniste. Drapeau avait immédiatement joui du soutien du *Devoir* et d'une équipe réunissant, entre autres, Laurendeau et Michel Chartrand, qui avait succédé comme organisateur en chef de la campagne à Marc Carrière, arrêté pour avoir tenu des propos supposément séditionnaires⁸⁰⁰. Un jeune Pierre Elliott Trudeau, futur Premier ministre canadien alors étudiant en droit à l'Université de Montréal, avait même prononcé lors d'une assemblée un discours dénonçant avec virulence la politique du gouvernement fédéral, enchaînant toutefois en conseillant de voter *contre* Laflèche, et non *pour* Drapeau, au grand dam de l'équipe⁸⁰¹. En fin de campagne, Bourassa, qui n'avait plus tout à fait la verve d'antan mais jouissait encore d'un grand capital symbolique, leur avait fait l'honneur de se joindre à une assemblée pour prononcer un discours et offrir à Drapeau sa bénédiction⁸⁰². Ce

⁷⁹⁸ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942, op. cit.*, p. 139.

⁷⁹⁹ « Deuxième assemblée de M. Jean Drapeau dans Saint-Jean-de-la-Croix », *Le Devoir*, 23 novembre 1942, p. 7.

⁸⁰⁰ Gérard Pelletier, « Le ministre de la Justice et l'arrestation de Marc Carrière », *Le Devoir*, 23 novembre 1942, p. 1. Chartrand, qui se révèle vite un orateur vivement apprécié, est promis à une brillante carrière comme syndicaliste et militant socialiste.

⁸⁰¹ « Finie la flèche du conquérant, vive le drapeau de la liberté », *Le Devoir*, 26 novembre 1942, p. 3.

⁸⁰² André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942, op. cit.*, p. 139-140.

dernier, finalement défait par le major-général Laflèche, avait cependant remporté avec son équipe une victoire morale : Saint-Jean-de-la-Croix, quartier populaire et ouvrier où s'étaient concentrés les efforts des nationalistes, l'avait appuyé à fond de train⁸⁰³.

À titre de secrétaire général du parti, c'est à l'été 1943 que Laurendeau dirige la propagande, le mouvement militant et l'organisation des campagnes électorales de deux candidats qui se présentent, pour la première fois, sous la bannière officielle du Bloc populaire canadien. Il s'agit des élections fédérales partielles de Stanstead et Montréal-Cartier, comtés peu favorables à une victoire bloquiste : Stanstead, qui compte une forte minorité anglophone, a voté « non » au plébiscite dans la proportion relativement faible de 63%, et Montréal-Cartier, très cosmopolite, a voté « oui » à 70%⁸⁰⁴. Les circonstances ne se prêtent guère, elles non plus, au succès du Bloc : Raymond, qui vient de quitter l'hôpital, ne pourra même pas apparaître dans la lutte, et l'absence du « trio de Québec » – Hamel, Gouin et Chaloult, qui ont refusé de participer à la campagne si Raymond ne leur offrait pas d'impossibles garanties – se fait elle aussi durement sentir⁸⁰⁵. Des tensions entre les trois ex-fondateurs de l'ALN, d'une part, et Raymond et son bras droit, Édouard Lacroix, généreux bailleur de fonds du parti à qui avait été confiée l'organisation électorale à Québec, de l'autre, s'étaient progressivement intensifiées depuis l'automne 1942⁸⁰⁶. Le « trio de Québec » se sent en effet berné par le leader national du parti, ayant nourri certaines velléités quant à l'organisation du parti au sein de son habituel territoire électoral, voire la direction du parti lui-même, et associe rapidement Laurendeau aux manœuvres de Raymond⁸⁰⁷. Le « trio » finira par se livrer sur la place publique à une série d'invectives et d'accusations qui dévoileront

⁸⁰³ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 40.

⁸⁰⁴ *Ibid.*, p. 142.

⁸⁰⁵ François-Albert Angers à André Laurendeau, 10 août 1942, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 52.

⁸⁰⁶ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 239-240.

⁸⁰⁷ Paul Gouin à André Laurendeau, 7 février 1944, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 309.

au grand jour ce que l'on a nommé l'« imbroglio » du Bloc populaire, empoisonnant bientôt l'existence du parti et affectant durement ses chances de succès électoral, épisode sur lequel nous reviendrons. Laurendeau ne peut donc compter, à l'été 1943, sur le soutien ou la réputation du chef de son parti, ni sur le capital symbolique dont jouissent Hamel, Gouin et Chaloult.

Le Bloc possède tout de même quelques atouts. Stanstead présente une importante population urbaine, vivant principalement d'une usine de textile : Raymond a souvent pris la défense des ouvriers du textile au Parlement, et Philippe Girard, organisateur de la campagne, y avait déjà soutenu une grève. Dans Montréal-Cartier, le candidat bloquiste, Paul Massé, est polyglotte et compte plusieurs amis parmi les minorités ethniques du comté⁸⁰⁸. Bourassa, de nouveau, accepte de se joindre à la campagne pour appuyer les candidats du parti⁸⁰⁹. Laurendeau, toutefois, doute des chances du Bloc dans Montréal-Cartier et concentre plutôt ses efforts dans le comté de Stanstead : le 10 août, J.-Armand Choquette, député bloquiste, y remporte la victoire avec 700 voix de majorité, mais Massé est défait dans Montréal-Cartier par Fred Rose, député travailliste progressiste et communiste affiché, par 150 votes⁸¹⁰. Malgré l'échec de l'un des candidats, le Bloc remporte cette fois une victoire à la fois morale et concrète : les députés de King ont été défaits dans deux sièges fédéraux de tradition libérale, signe de répudiation de la politique conscriptionniste du Premier ministre aux yeux des nationalistes⁸¹¹, et le Bloc dispose enfin d'un député qui défendra son programme au Parlement, à Ottawa.

⁸⁰⁸ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 142-143.

⁸⁰⁹ « M. Bourassa dans Cartier », *Le Devoir*, 2 août 1943, p. 3 et « “Un bon vote dans Stanstead peut réveiller la conscience des ministres” », *Ibid.*, p. 6.

⁸¹⁰ « Stanstead célèbre la victoire du Bloc Populaire Canadien », *Le Devoir*, 10 août 1943, p. 3 et « L'élection de Cartier sera contestée », *Le Devoir*, 10 août 1943, p. 3.

⁸¹¹ « La population rejette les quatre candidats libéraux », *Le Devoir*, 10 août 1943, p. 6.

Laurendeau nommé chef de l'aile provinciale du Bloc et élu député

La demi-victoire remportée par le Bloc en août 1943 vaut à Laurendeau de grimper dans l'estime de Raymond et des membres haut placés du parti : malgré les failles du Bloc au chapitre de sa structure et de son organisation, constatées par Laurendeau qui s'en effraie et redoute l'échéance du scrutin provincial⁸¹², le jeune homme a encore une fois fait ses preuves. En parallèle, l'imbroglio avec le « trio de Québec » s'envenime au point où ce dernier projette, en octobre, une série d'émissions radiophoniques visant à dévoiler la « trahison » de Raymond et de Lacroix, semant la confusion parmi un électorat qui commence à mettre en doute la cohésion dont se réclame le Bloc depuis sa fondation⁸¹³. La rupture est définitivement consommée lors du premier congrès général du Bloc, en février 1944 : Hamel, Gouin et Chaloult, qui n'ont pas été invités officiellement à ces assises, apprennent la nomination de Laurendeau au poste de chef provincial du parti, laquelle entérine officiellement la présence du Bloc sur la scène provinciale et écarte du même coup les trois hommes politiques de sa gouvernance⁸¹⁴. L'accession du jeune intellectuel au poste de leader provincial consiste en un développement complexe, et plusieurs circonstances président à la décision de Raymond. Ce dernier, notamment, craint un fractionnement fatal du parti, se fie à l'habileté de Laurendeau lorsqu'il s'agit de composer avec des éléments divergents et espère déjouer ainsi les manœuvres du « trio de Québec », de plus en plus imprévisible et intransigeant. Le chef national du Bloc, qui avait dans un premier temps décidé de diriger les forces dans la lutte provinciale, est aussi de plus en plus gravement accablé par la maladie⁸¹⁵. Du reste, il fait confiance aux aptitudes de Laurendeau, qui a de quoi faire un fin stratège politique et

⁸¹² Note manuscrite d'André Laurendeau au lendemain des élections de Stanstead-Cartier, septembre 1943, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 609.

⁸¹³ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948, op. cit.*, p. 243.

⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 246.

⁸¹⁵ « M. Maxime Raymond délègue ses pouvoirs à Monsieur André Laurendeau dans le champ provincial », *Le Devoir*, 5 février 1944, p. 3.

un leader habile malgré son jeune âge, lequel suscite rapidement quelques quolibets et des soupçons d'inexpérience. *L'Action nationale* et *Le Devoir* se portent toutefois immédiatement à sa défense⁸¹⁶. Sa nomination déclenche par ailleurs une véritable campagne visant à obtenir son désistement, organisée en sous-main par le « trio »⁸¹⁷, et provoque la colère de Lacroix, guère enchanté de recevoir les directives du jeune Laurendeau au lendemain du congrès⁸¹⁸.

Laurendeau déplorera les conséquences de cet imbroglio, qui a « décontenancé le public, troublé les nationalistes, tari certaines sources financières, diminué nos chances de succès⁸¹⁹ » — d'autant qu'il était s'était lié d'amitié aux membres du « trio », correspondant fréquemment avec Hamel, et que l'expérience politique de l'ALN avait véritablement pavé la voie au Bloc en inspirant plusieurs éléments de sa doctrine. La structure bicéphale du parti, notamment, à laquelle adhéraient pleinement Laurendeau⁸²⁰, devait beaucoup aux pressions du « trio » qui, face à un Raymond plus enclin à agir sur le seul terrain fédéral, avait insisté sur la nécessité d'instaurer au Québec une véritable politique nationale, désirant du même coup reprendre le flambeau de l'ALN et riposter à la « trahison » de Duplessis⁸²¹. L'étatisation de certains secteurs économiques promue par le Bloc avait aussi beaucoup à voir avec les efforts accomplis dans ce domaine, avec beaucoup de zèle, par Hamel, qui avait fait de la nationalisation de l'hydroélectricité à travers toute la province son véritable cheval de bataille au fil de sa carrière politique. Le Bloc, cependant, avait

⁸¹⁶ Jean Nicolet, « Dans la cité : la vie politique. L'incident est clos », *L'Action nationale*, vol. XXIII, n° 3, mars 1944, p. 213-227 et Omer Héroux, « La campagne électorale : trois chefs de groupe », *Le Devoir*, 5 août 1944, p. 1.

⁸¹⁷ Philippe Ferland à Maxime Raymond, 3 janvier 1944, cité dans Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 238.

⁸¹⁸ Marie-Louis Beaulieu à André Laurendeau, 27 juin 1944, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 150.

⁸¹⁹ André Laurendeau, *L'exécutif du Conseil national* (procès-verbal), 21-22 septembre 1946, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 617.

⁸²⁰ « L'attitude du bloc populaire quant aux problèmes provinciaux », *Le Devoir*, 14 février 1944, p. 6.

⁸²¹ Voir Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 227-229.

fini par faire marche arrière sur les mesures qu’Hamel avait imaginées en ce sens, bientôt envisagées comme trop extrêmes – autre source de tension avec le « trio »⁸²².

Les élections générales de la province sont tenues à l’été 1944 : très tôt, le Bloc et son nouveau leader provincial, qui se présente comme candidat dans le comté de Montréal-Laurier, se lancent dans une campagne électorale au rythme effréné. Laurendeau, comme les leaders des « vieux partis », parcourt systématiquement tout le territoire québécois pour y enchaîner assemblées et discours qui rassemblent des foules de plus en plus nombreuses. Malgré les moyens limités du Bloc, reposant surtout sur des campagnes de souscription populaire et des contributions assez modestes, contrairement aux caisses généreusement fournies des partis traditionnels⁸²³, le parti multiplie les ralliements et les émissions radiophoniques pour rejoindre le plus grand nombre d’électeurs possible. À ce titre, le Bloc innove par son utilisation systématique de la radio, visant à se faire connaître et se rallier d’éventuels adhérents, véhiculer son programme et transmettre sa doctrine : la Ligue pour la défense du Canada avait déjà largement exploité les nouvelles possibilités qu’offrait ce média, lors de la campagne du plébiscite, et en avait constaté les succès. L’utilisation des ondes radiophoniques, cependant, ne répond pas seulement à des besoins stratégiques et électoraux. Laurendeau a effectivement éprouvé « la puissance de la radio en matière de propagande [mais aussi] comme instrument d’éducation. Elle peut changer progressivement toute une mentalité.⁸²⁴ » En matière d’éducation politique, le jeune homme avait déjà inauguré en février 1943 une série de causeries hebdomadaires afin d’aborder les questions internationales et les grands problèmes de l’heure⁸²⁵, et dans la campagne provinciale de 1944, le

⁸²² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 202-204.

⁸²³ *Ibid.*, p. 273-277.

⁸²⁴ André Laurendeau, 13 mars 1945, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, Séances du 7 février au 15 mars 1945, texte établi par Martine Lafleur, Bibliothèque de l’Assemblée nationale, 2010, p. 362.

⁸²⁵ « “La colère de M. King” », *Le Devoir*, 16 février 1943, p. 7.

jeune chef élargit sa démarche pour vulgariser certains aspects de la doctrine socio-économique du Bloc à l'intention de ses électeurs⁸²⁶. L'exploitation des ondes radiophoniques à des fins politiques ne constitue pas la seule nouveauté lors des élections provinciales de 1944 : pour la première fois, les femmes peuvent participer au scrutin, grâce à l'octroi du suffrage féminin par le gouvernement libéral d'Adélard Godbout en avril 1940. Le Bloc peut légitimement espérer tirer profit de cette situation, présentant la famille comme l'axe fondamental de sa politique socio-économique⁸²⁷, et véhiculant un message virulemment anticonscriptionniste qui lui vaut de nouveau, lors de cette campagne, la caution de Bourassa⁸²⁸ : Laurendeau et les orateurs du parti ne manquent pas de souligner que leur formation est la seule à se dresser fermement contre l'enrôlement obligatoire des maris, des frères et des fils des nouvelles électrices⁸²⁹.

Le nouveau parti, en effet, avait misé sur la vague de protestation et l'apparente unanimité qu'avait engendrées la révolte canadienne-française contre le plébiscite de King. Deux ans après le sommet de la crise, alors que le mouvement d'indignation semblait progressivement s'essouffler, un événement réactive le sentiment de révolte parmi la population : en mai 1944, à Saint-Lambert, un jeune homme tente d'échapper à l'enregistrement et est abattu par des membres de la gendarmerie. Laurendeau saisit l'occasion de marteler de nouveau la profession de foi anticonscriptionniste de son parti⁸³⁰. Le Bloc présente un total de 80 candidats lors de cette élection, ce qui, de concert avec la campagne acharnée menée par le parti, inquiète particulièrement le Parti libéral comme l'Union nationale, rompus aux rouages d'un bipartisme

⁸²⁶ À ce sujet, se référer aux causeries d'André Laurendeau de 1944, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 631.

⁸²⁷ « Il faut d'abord mettre de l'ordre chez soi », *Le Devoir*, 28 février 1944, p. 2.

⁸²⁸ « Monsieur Bourassa donne son appui au Bloc populaire : Monsieur Raymond à Ottawa, Monsieur Laurendeau à Québec », *Le Devoir*, 22 mai 1944, p. 6.

⁸²⁹ « M. André Laurendeau s'adresse aux femmes du Québec », *Le Devoir*, 27 juillet 1944, p. 7.

⁸³⁰ « M. André Laurendeau dénonce la tragédie de Saint-Lambert », *Le Devoir*, 23 mai 1944, p. 9.

consacré où les campagnes électorales consistaient surtout en un duel : Godbout et Duplessis redoutent les effets de cette lutte triangulaire. Pourtant, après une brillante campagne menée à travers tout le Québec, le Bloc ne récolte que 15,2% des voix, et ne fait élire que quatre députés : Laurendeau, Ovila Bergeron, Albert Lemieux et Édouard Lacroix, qui, déçu de l'évolution de son parti et affecté par la maladie de sa femme, ne siègera à aucune séance de l'Assemblée législative⁸³¹. Le jeune leader provincial, élu dans Montréal-Laurier, se déclare confiant en l'avenir⁸³², mais de fait, l'élan initial est en quelque sorte brisé. Avant même l'entrée en fonction de Laurendeau lors de l'ouverture de la première session parlementaire, le débat sur la conscription connaît un dernier sursaut lorsque le gouvernement King, le 22 novembre 1944, ordonne de constituer un régiment de 13 000 soldats non volontaires pour un premier déploiement outre-mer. Laurendeau organise aussitôt, sous la bannière du Bloc populaire, une assemblée de protestation au marché Saint-Jacques⁸³³. La lutte du Bloc se poursuit bien en Chambre, à partir de février 1945⁸³⁴, mais ne dure qu'un temps : ce corps expéditionnaire de conscrits canadiens sera le seul à être déployé en Europe, et quelques milliers d'entre eux verront le front avant le dénouement du conflit; la capitulation de l'Allemagne nazie marque la fin de la guerre sur le théâtre d'opérations européen le 8 mai 1945. Le Bloc populaire, identifié par la population à la crise de la conscription dont il était sorti, ne lui survivra pas longtemps⁸³⁵, ainsi qu'en témoignent ses piètres résultats lors du scrutin fédéral de juin 1945, où il ne réussit qu'à faire élire son chef national, Raymond, et René Hamel.

⁸³¹ Voir Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 381.

⁸³² « M. André Laurendeau exprime sa confiance en l'avenir », *Le Devoir*, 9 août 1944, p. 3.

⁸³³ « Assemblée du Bloc au marché St-Jacques », *Le Devoir*, 29 novembre 1944, p. 3.

⁸³⁴ Albert Lemieux, député du Bloc dans Beauharnois, propose par exemple une motion visant à rétablir le système de volontariat pour le service outre-mer. Voir Albert Lemieux, 21 mars 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, Séances du 15 mars au 27 avril 1945, texte établi par Martine Lafleur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 469.

⁸³⁵ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 136.

Conférer un sens positif à l'autonomie provinciale

Dès son premier discours en Chambre, Laurendeau produit une très forte impression sur les chefs des partis rivaux et le reste de l'Assemblée, s'il faut en croire les souvenirs de René Chaloult, qui siège alors à titre de député indépendant, et qu'il vaut la peine de citer longuement :

André Laurendeau se lève en Chambre pour y prononcer son premier discours. [...] Il est très jeune, distant et peu apprécié dans ce milieu. Le chef de l'opposition officielle, Adélard Godbout, est très attentif, tandis que le premier ministre, Maurice Duplessis, visiblement nerveux, feint de lire un journal, mais ne perd pas une parole de l'orateur. Le discours porte sur l'autonomie provinciale, sujet d'actualité. [...] Il ne s'embarrasse pas des courbettes d'usage que comporte un cérémonial britannique désuet mais va droit au but. Il expose le plan de sa doctrine, puis il développe ses idées qui s'enchaînent avec harmonie et précision. [...] Tous ses arguments tendent à réclamer la récupération de nos droits fiscaux, une autonomie plus large et plus positive. Il discute et réfute, nuance et subtilise même sa pensée. [...] Jamais on n'avait entendu à l'Assemblée québécoise un discours aussi convaincant et aussi bien structuré sur la question du jour, l'autonomie de notre État. Duplessis, c'était visible, n'en revenait pas. Il en avait sûrement assez d'écouter avec attention sans le paraître et pendant près d'une heure, un député qui avait osé le combattre et qui exposait mieux que lui son sujet de choix. Quant à Adélard Godbout, il fut conquis sans délai par André Laurendeau⁸³⁶.

En effet, sur le plan national, le jeune leader, sans surprise, fait de l'autonomie provinciale son cheval de bataille fondamental et réclame dès la première session « la souveraineté intérieure absolue de l'État français du Québec, dans toutes les questions qui relèvent de sa juridiction, de ses finances et des droits qui lui sont reconnus⁸³⁷ ». L'entrée en guerre du Canada s'est effectivement accompagnée d'une convergence sans précédent, vers Ottawa, de pouvoirs normalement dévolus aux provinces, dans le but de financer l'effort de guerre. Au terme de la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales, par exemple, le rapport Rowell-Sirois recommandait en 1940 des amendements constitutionnels exigeant des provinces la passation au gouvernement fédéral de la perception des impôts directs en échange d'une

⁸³⁶ René Chaloult, « Souvenirs d'André Laurendeau : Le parlementaire et l'ami », *Le Devoir*, 31 mai 1969, p. 4.

⁸³⁷ André Laurendeau, 14 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 63-64.

compensation monétaire. Le gouvernement Godbout, réélu au Québec en octobre 1939 après avoir promis de défendre l'autonomie provinciale, avait deux mois plus tard accepté l'amendement constitutionnel par lequel la province perdait le droit de légiférer sur l'assurance-chômage, ce qu'avait vivement critiqué Laurendeau, déjà, à *L'Action nationale*⁸³⁸. Le chef du Bloc populaire provincial poursuit ainsi, à l'Assemblée nationale, un combat qu'il mène de longue date et qui s'inscrit sur plusieurs fronts.

Dès avril 1945, le jeune leader présente une motion à l'Assemblée voulant que « cette Législature, en face de diverses tentatives d'empiètement, réaffirme fortement son pouvoir de légiférer dans le domaine de l'éducation⁸³⁹ », véritable « bataille pour sauver l'avenir⁸⁴⁰ » à ses yeux. Il désire ainsi contrecarrer les tendances centralisatrices qu'affichent, en matière d'éducation, non seulement le gouvernement libéral à Ottawa, sous les formes insidieuses de subsides, de la propagande de l'Office de l'information en temps de guerre et celle de l'Office national du film, ou de la campagne pour le manuel d'histoire unique, mais aussi le Parti progressiste conservateur et la Co-operative Commonwealth Federation (CCF)⁸⁴¹. Il estime en effet que la souveraineté du Québec dans ce domaine est absolument indispensable en ce qui concerne le sort et l'avenir du Canada français, le système d'enseignement assurant la transmission de la culture, de la langue et du patrimoine national. Il s'agit aussi de se donner les moyens de « moderniser nous-mêmes ce qui doit l'être », d'édifier « des programmes véritablement constructifs », puisque le fédéral profite des carences de la législation et du système

⁸³⁸ André Laurendeau, « Alerte aux Canadiens français! », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 3, novembre 1940, p. 177-203. Cf. Chapitre III, p. 31-32.

⁸³⁹ André Laurendeau, 18 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 757.

⁸⁴⁰ André Laurendeau, notes dactylographiées sur l'éducation, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 657.

⁸⁴¹ André Laurendeau, 18 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 758.

pédagogique pour s’y immiscer : « Pour enlever tout prétexte aux centralisateurs, faisons nous-mêmes les réformes qui s’imposent, non seulement dans le domaine éducatif, mais aussi dans le domaine social.⁸⁴² » L’éducation fait donc l’objet, tout au long du mandat de Laurendeau, de nombre de ses interventions et des motions qu’il propose en Chambre, au sujet par exemple du salaire nettement insuffisant des institutrices rurales⁸⁴³, de la formation d’une corporation pour le personnel enseignant laïque de la province en secteur rural, qu’on lui réclame personnellement⁸⁴⁴, ou de la nécessaire autonomie des commissions scolaires vis-à-vis du gouvernement⁸⁴⁵. Il propose ainsi une réforme des impôts municipaux et scolaires de façon à percevoir une taxe uniforme à travers la province et de la répartir également entre toutes les commissions scolaires, ce qui permettrait d’assurer l’autonomie de ces dernières et de servir « l’instruction de tous les enfants de la province, sans distinction de région, de races ou de croyances⁸⁴⁶ ». La jeunesse constitue aussi un sujet particulièrement significatif à ses yeux, et suscite un projet important touchant naturellement au domaine de l’éducation : le chef du Bloc propose en 1946 une motion visant à constituer un système de bourses pour les étudiants moins fortunés⁸⁴⁷. Aussi se montre-t-il critique vis-à-vis de la constitution par le Premier ministre d’un département du Bien-être social et de la jeunesse, qu’il conçoit comme un « ministère du patronage de la jeunesse » et qui constitue pour elle « une déception profonde », puisqu’il consiste simplement en un morcelage et un rapiéçage

⁸⁴² André Laurendeau, 18 avril 1945, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 759.

⁸⁴³ André Laurendeau, 13 mars 1946, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, Séances du 13 février au 27 mars 1946, texte établi par Sophie Imbeault et Benoît Fortin, Bibliothèque de l’Assemblée nationale, 2010, p. 222

⁸⁴⁴ J.-C. Bernatchez à André Laurendeau, 20 mars 1946, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 664.

⁸⁴⁵ André Laurendeau, 4 mars 1947, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 3^e session, vol. I, Séances du 12 février au 27 mars 1947, texte établi par Jean-Luc Tremblay et Sarah Filotas, Bibliothèque de l’Assemblée nationale, 2010, p. 222.

⁸⁴⁶ André Laurendeau, 13 mars 1945, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 350.

⁸⁴⁷ André Laurendeau, 20 mars 1946, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 270.

de divers départements, complètement dépourvu d'une véritable politique de la jeunesse⁸⁴⁸. Malgré les premiers signes du regard critique que pose le jeune intellectuel, depuis son séjour en Europe, sur le cléricalisme et les problèmes qu'il pose au Canada français, il défend toujours en Chambre le caractère fondamental de la confessionnalité de l'enseignement au Québec et souligne le danger de l'intervention constante de l'État et du patronage politique dans ce domaine⁸⁴⁹.

Laurendeau avait également abordé le thème de l'immigration au cours de sa campagne électorale, question qui soulève certaines craintes au Québec à mesure qu'approche la fin de la guerre et se dessine la possibilité de vagues immigratoires importantes. Le jeune homme affirme que l'immigration massive constituerait une menace pour l'avenir du pays, péril qu'il ne faudrait pas sous-estimer et qui risque de soulever des problèmes similaires à ceux qu'a connus le Canada français au cours de la Crise, notamment en matière de chômage⁸⁵⁰. Dans une perspective plus largement canadienne, axée sur l'aspiration à l'indépendance du pays, il dénonce fermement ceux qui, ouvertement, se déclarent favorables à l'immigration britannique dans le dessein affiché de maintenir le caractère britannique du Dominion et de conserver des liens étroits avec la Couronne⁸⁵¹. Ces idées proviennent surtout d'un rapport que Laurendeau avait exigé de la part d'un collègue au sujet de l'immigration, envisagée dans ses rapports avec la souveraineté réelle, et non plus seulement nominale, du Canada. Le rapport affirmait que cette souveraineté exigeait une saine politique d'immigration devant prioriser l'accroissement naturel de la population et la réinsertion des mobilisés et des employés des industries de guerre, avant de vaquer à la reprise

⁸⁴⁸ André Laurendeau, 12 mars 1946, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 182.

⁸⁴⁹ *Ibid.*

⁸⁵⁰ « M. André Laurendeau met en garde la population québécoise contre deux menaces », *Le Devoir*, 24 janvier 1944, p. 6.

⁸⁵¹ *Ibid.*

d'une immigration « choisie⁸⁵² », c'est-à-dire adaptée aux besoins et aux réalités des provinces, favorisant donc l'établissement d'immigrants de langue française au Québec. Laurendeau s'empressera toutefois, à l'été 1944, de dégager le Bloc de toute accusation de xénophobie lors d'une intervention en anglais à Radio-Canada : « First of all, let me assure you, once more, that the Bloc is neither anti-British, anti-Irish, anti-Jewish or anti any other ethnic group.⁸⁵³ » Sa position sur ce thème est intimement liée à la problématique de la « petite nation » que constitue à ses yeux le Canada français : il s'agit ici de la volonté « d'un petit peuple qui ne veut pas mourir » dont le nationalisme n'a rien à voir avec celui des grandes puissances, avec ce « nationalisme exaspéré des empires » et cet impérialisme à l'origine de toutes les guerres⁸⁵⁴. Dans tous les cas, à l'exception de cette mise en garde concernant le « péril » de l'immigration massive en janvier 1944, la question ne semble pas avoir été particulièrement grave dans l'esprit Laurendeau, puisqu'elle ne suscite aucune intervention de sa part à l'Assemblée nationale jusqu'à la fin de son mandat en 1948 – du moins n'en reste-t-il aucune trace dans les débats reconstitués.

Au sujet de la minorité juive montréalaise, cependant, le chef bloquiste se porte en avril 1945 à la défense de Maurice Hartt, député juif de Montréal-Saint-Laurent, qui dénonce un projet de modification des districts électoraux suggéré par Duplessis. Modification opportune pour l'Union nationale et son leader, elle aurait comme conséquence principale de noyer l'influence des électeurs juifs dans le comté de Hartt. Laurendeau déclare ainsi, en compagnie de Chaloult, qui siège alors comme député indépendant, qu'il votera contre cette mesure indigne et manifestement destinée à des fins électorales, afin que la minorité juive soit traitée

⁸⁵² Émile Simard à André Laurendeau, 14 janvier 1944, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 663.

⁸⁵³ « M. André Laurendeau au public de langue anglaise », *Le Devoir*, 15 juillet 1944, p. 2.

⁸⁵⁴ André Laurendeau à Jean Drapeau, 8 avril 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 261.

équitablement⁸⁵⁵. En ce sens, il « attire l'attention des députés sur les droits réels des minorités », qui ne doivent en aucun cas mener à une situation de privilège vis-à-vis de la majorité, mais doivent absolument être respectés : « Puisque nous avons permis aux juifs de s'établir chez nous, nous ne devons pas maintenant poser des actes d'intolérance ou d'injustice à leur égard.⁸⁵⁶ » Cette intervention lui vaut carrément la démission d'un collaborateur, dont il reçoit une lettre amère : « Puisque vous prenez la part des Juifs avant de défendre vos compatriotes, veuillez rayer mon nom des cadres du Bloc où j'ai souscrit deux fois, à part le travail personnel que j'y ai fait. [...] Où entre le Juif, entre le trouble.⁸⁵⁷ » C'est en effet naviguer à contre-courant à une époque où l'ampleur des horreurs concentrationnaires en Europe n'est pas encore parvenue au Canada français, où « tout l'attirail de l'antisémitisme populaire en Occident », latent, imprègne encore l'air⁸⁵⁸ – et dont plusieurs membres du Bloc populaire ne sont d'ailleurs pas exempts⁸⁵⁹. Cette lettre est une nouvelle occasion, pour Laurendeau, de réitérer sa position : « Nous ne sommes pas antisémites, ni xénophobes, comme le prétendent nos adversaires. Nous ne travaillons pas contre les autres, mais pour les nôtres, suivant la formule de l'abbé Groulx.⁸⁶⁰ » C'est dire le chemin qu'il a parcouru depuis les éruptions d'antisémitisme et de xénophobie des Jeune-Canada⁸⁶¹ : c'est aussi l'un des premiers signes tangibles de cette évolution, par rapport à ses jeunes années, qui se traduira publiquement lorsqu'il assistera dès le milieu des années 1950 aux réunions du Cercle

⁸⁵⁵ André Laurendeau, 26 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 840.

⁸⁵⁶ André Laurendeau, 27 avril 1945, cité dans *ibid.*, p. 856.

⁸⁵⁷ Henri Dorval à André Laurendeau, 29 avril 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 260.

⁸⁵⁸ André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 95.

⁸⁵⁹ Voir Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, *op. cit.*, p. 170-175. Cf. André Laurendeau, *La Crise de la conscription, 1942*, *op. cit.*, p. 95.

⁸⁶⁰ André Laurendeau à Henri Dorval, 5 mai 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 260.

⁸⁶¹ Cf. Chapitre I, p. 42-46.

juif de langue française, tissera des liens avec des intellectuels juifs comme Naïm Kattan et David Rome et cherchera à expier auprès d'eux les fautes de son passé⁸⁶².

Ces initiatives s'accompagnent aussi de revendications autonomistes à caractère plus symbolique, destinées d'une part à rompre les derniers liens avec l'Empire britannique et à se débarrasser des vestiges de l'époque coloniale, de l'autre à conférer au Québec une identité et des emblèmes plus distinctifs. Dans une perspective pancanadienne et anti-impérialiste, Laurendeau milite notamment, dès sa première session, en faveur de l'abolition des appels au Comité judiciaire du Conseil privé de Londres, qui sert toujours de Cour d'appel finale, d'instance juridique suprême au Canada, et constitue aux yeux du jeune chef un vestige de colonialisme devenu « une sorte d'anachronisme, surtout depuis que nous avons le Statut de Westminster de 1931⁸⁶³ ». Il se heurte toutefois aux objections de Duplessis, qui soutient que seul le pouvoir fédéral possède les moyens d'abolir ces appels⁸⁶⁴, ce en quoi il n'a pas tout à fait tort : il faudra attendre 1949 avant que le gouvernement fédéral transfère la compétence en matière d'appels à la Cour suprême du Canada et accède à l'indépendance juridique totale. Par ailleurs, en novembre 1945, le gouvernement King forme un comité parlementaire qui a pour tâche d'étudier le projet de création d'un drapeau canadien – projet qui sera débattu vingt ans avant l'adoption de l'Unifolié. En février 1946, Laurendeau cautionne ainsi une motion proposée par le député Chaloult priant le comité parlementaire fédéral de choisir un drapeau authentiquement canadien,

⁸⁶² Stéphane Stapinsky et Pierre Anctil, « Un précurseur, André Laurendeau. Entretien avec Pierre Anctil », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité »*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 10, hiver 2000, p. 144-147. Sa douleur et son regret sincères transparaîtront de manière particulièrement ostensible dans une chronique publiée en 1963 : voir André Laurendeau, « Personne n'est hostile. Pourquoi nous rappeler à chaque instant qu'il est juif? », dans *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*, Montréal, HMH, 1970, p. 115-119.

⁸⁶³ André Laurendeau, 11 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 689.

⁸⁶⁴ Maurice Duplessis, 11 avril 1945, cité dans *ibid.*, p. 690.

c'est-à-dire excluant tout signe de servage ou de colonialisme lié à l'Angleterre, ainsi qu'à la France⁸⁶⁵. Surtout, Laurendeau est directement impliqué dans le projet de création d'un drapeau représentant la province du Québec, qui jusque-là employait encore l'Union Jack, symbole de servilité et de colonialisme dans l'esprit des nationalistes. Chaloult, appuyé dans sa démarche par Laurendeau, propose de nouveau une motion en mars 1947, cette fois pour doter le Québec d'un drapeau distinctif « qui symbolise les aspirations du peuple de cette province », et recommande la formation d'un comité qui, à l'instar de celui d'Ottawa, étudierait la question et recevrait des suggestions⁸⁶⁶. Le leader bloquiste est aussitôt appelé à siéger sur le Comité parlementaire pour un drapeau québécois⁸⁶⁷, où il reçoit une quantité volumineuse de projets aux aspects divers, de la part d'organisations tant nationalistes⁸⁶⁸ que visiblement attachées à la Couronne britannique⁸⁶⁹. Duplessis, toutefois, estime qu'il ne faut pas agir avec précipitation. Finalement, le Carillon moderne, qu'avait suggéré à Laurendeau le mouvement des Jeunes Laurentiens et que défendait Chaloult, est adopté par décret ministériel le 21 janvier 1948, avant de devenir quelques jours plus tard le Fleurdelisé lorsque les lys sont positionnés verticalement. La décision est saluée à l'unanimité, et Laurendeau se réjouit « d'apprendre que le Québec, État autonome, aura désormais son drapeau », espérant que l'exemple soit bientôt suivi par Ottawa⁸⁷⁰.

⁸⁶⁵ René Chaloult, 27 février 1946, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 182.

⁸⁶⁶ René Chaloult, 19 mars 1947, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 3^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 371-373.

⁸⁶⁷ Henri Gagnon à André Laurendeau, 20 mars 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 655.

⁸⁶⁸ Rosaire Morin au nom des Jeunes Laurentiens à André Laurendeau, 26 mars 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 655.

⁸⁶⁹ D. M. Llewelyn au nom de la *Canadian Legion of the British Empire Service League* à André Laurendeau, 24 avril 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 655.

⁸⁷⁰ André Laurendeau, 21 janvier 1948, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 4^e session, vol. I, Séances du 14 janvier au 27 février 1948, texte établi par Frédéric Roussel-Beaulieu, Donald Chouinard et Josée Levasseur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 54.

Une tendance se dessine, à travers toutes ces interventions : l'autonomisme ne constitue pas pour Laurendeau un slogan creux, mais la possibilité d'employer les leviers de l'État afin de pourvoir la province d'une véritable et authentique politique nationale et, nous le verrons, d'une audacieuse politique sociale. Cette position ne semble pas tout à fait l'amener à réclamer de nouveaux pouvoirs pour la province, quitte à décentraliser le régime fédéral, mais le pousse à exiger d'Ottawa toutes les prérogatives provinciales détaillées dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, conçues comme étant suffisantes pour assurer la pérennité des deux « cultures nationales » au sein du régime. À ses yeux, l'autonomie ne résout pas en elle-même les problèmes provinciaux, « elle n'est pas à elle seule notre libération », mais « procure le moyen de nous libérer⁸⁷¹ ». Poursuivant sur le terrain politique, en Chambre, une lutte qu'il avait déjà entamée dans le champ des idées à *L'Action nationale*⁸⁷², le jeune chef s'attaque à l'autonomisme défendu par Duplessis, qui trop souvent se révèle strictement négatif et se borne à s'ériger contre les tentatives centralisatrices et les empiétements d'Ottawa, ainsi qu'à réclamer quelquefois, timidement, certains pouvoirs. Bien sûr, il appuie le Premier ministre en plusieurs occasions, lorsqu'il s'agit de protéger les prérogatives provinciales; cette attitude cependant ne suffit pas, car elle ne se double pas d'un indispensable pendant constructif. Il dénonce en ce sens la stérilité de la position duplessiste lors de causeries à CKAC : « Sans doute sa résistance a connu de belles heures [...]. Mais il s'est contenté d'une défense purement négative. Il a redit non, sans expliquer en détail ce qu'il voulait. Il a répété sa doctrine autonomiste... En 1945, dès la première session,

⁸⁷¹ André Laurendeau, notes manuscrites sur le programme provincial du Bloc populaire, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁸⁷² Voir, par exemple, André Laurendeau, « L'actualité. La grève du textile », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 5-12; L'Action nationale, « Les exigences d'un mouvement », *L'Action nationale*, vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 89-91; André Laurendeau, « Ce peuple chargé de chaînes », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 3, mars 1941, p. 177-189.

nous lui avons proposé en chambre toute une stratégie [...]»⁸⁷³ » C'est sur le terrain social que Laurendeau fustige avec le plus de véhémence l'inaction, voire le caractère réactionnaire du parti au pouvoir, qui nuit par ailleurs à l'autonomie provinciale qu'il prétend défendre :

On doit abandonner l'attitude négative. On ne sauvera l'État québécois que par un autonomisme dynamique, positif et actif. Cela veut dire commencer à prendre nos responsabilités en mains en ce qui regarde le logement, le chômage, la santé et la médecine. Non seulement défendre en paroles le principe de souveraineté, mais aussi l'exercer, au lieu d'abandonner à Ottawa le règlement des questions capitales. Abandonner au fédéral les questions capitales, c'est encourager et justifier Ottawa de réclamer les principales sources de revenus. Négliger la législation sociale urbaine autant que rurale, c'est montrer qu'on se fait de l'autonomie une idée rétrograde⁸⁷⁴.

Les « vérités en croix » du programme social bloquiste

Une politique sociale fondée sur la famille

Le programme du Bloc populaire canadien, « bien curieuse salade⁸⁷⁵ » selon Pierre E. Trudeau, ou encore « amalgame de thèmes traditionnels et de projets modernisateurs⁸⁷⁶ » aux dires de Denis Monière, a suscité des interprétations et des réactions très diverses. En matière de législation sociale, le parti annonce ses couleurs en janvier 1943 sous le slogan « Patrie et famille d'abord!⁸⁷⁷ », qui évoque singulièrement la devise du régime de Vichy, instauré depuis la chute de la France à l'été 1940⁸⁷⁸. La famille est en effet présentée comme l'axe fondamental de la

⁸⁷³ André Laurendeau, causerie radiophonique à la CKAC, 6 avril 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 635.

⁸⁷⁴ André Laurendeau, 19 février 1946, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 38.

⁸⁷⁵ Pierre Elliott Trudeau, *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, p. 71.

⁸⁷⁶ Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977, p. 288.

⁸⁷⁷ « À la radio : les souhaits de 1943 du chef du Bloc Populaire Canadien », *op. cit.*, p. 2.

⁸⁷⁸ Selon Paul-André Comeau, toutefois, à peine 30% des membres du Bloc auraient été plus ou moins favorables au maréchal Pétain. Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, *op. cit.*, p. 165. Dans une lettre à l'abbé Groulx en août 1940, Laurendeau affirme que Pétain est un catholique notoire et que ses actes ont jusque-là été d'inspiration chrétienne, mais qu'il n'est pas un démocrate, aux dires de Neville Chamberlain. André Laurendeau à l'abbé Groulx, 9 août 1940, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 40.

doctrine et du programme sociaux bloquistes – famille nucléaire et organique, bien entendu, « cellule-mère de la société⁸⁷⁹ », gardienne des traditions destinée à préserver et reproduire les rôles traditionnels de l'homme, « ministre des finances de la famille », et de la femme, « ministre de l'intérieur.⁸⁸⁰ » Le sujet est bien maîtrisé par Laurendeau : à titre de directeur de *L'Action nationale*, il avait dirigé une vaste enquête sur la « famille sociale » canadienne-française, de septembre à décembre 1940⁸⁸¹. Il semble donc, à première vue, que le parti ne formule pas des idées particulièrement novatrices en la matière, et véhicule un message social aux accents conservateurs : la famille est un vieux thème de la sociologie leplaysienne, très répandue au Canada français depuis le XIX^e siècle. À cet égard, il ne faut pas oublier que le mouvement politique et les adhérents qu'il recrute rassemblent des éléments nationalistes venus d'horizons très divers : le contingent le plus important, toutefois, est représenté par des ex-sympathisants de l'Union nationale, tenants d'un certain conservatisme social⁸⁸². Quelques éclaircissements s'imposent, cependant.

Lors d'une causerie radiophonique non datée, Laurendeau explique les raisons pour lesquelles la famille occupe un rôle si central dans la pensée sociale du Bloc. Par opposition à « l'erreur libérale » qui consiste à voir en l'individu une sorte d'atome désincarné, dépourvu de toute attache communautaire, et à situer cet être anonyme à la base de la société, le jeune intellectuel estime que « la famille est le premier groupement naturel à l'intérieur de la

⁸⁷⁹ André Laurendeau, causerie sur le problème canadien-français, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 627.

⁸⁸⁰ André Laurendeau, cité dans « À la radio : les souhaits de 1943 du chef du Bloc Populaire Canadien », *op. cit.*, p. 2.

⁸⁸¹ Voir, par exemple, Gonzalve Poulin, « Notre enquête : La famille canadienne-française dans son évolution historique », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 1, août-septembre 1940, p. 31-43.

⁸⁸² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, *op. cit.*, p. 120.

société.⁸⁸³ » Celle-ci constitue en effet la première et « véritable unité sociale », puisque l'homme naît d'abord dans une famille, qui constitue sa communauté naturelle élémentaire, et que « l'individu isolé est une exception ». La famille, la profession et la cité sont des groupements « spontanés, naturels et nécessaires à l'intérieur de la société civile » : il demeure que seul le groupement familial « revêt le caractère d'une nécessité absolue puisque sans lui on conçoit mal la permanence du genre humain.⁸⁸⁴ » C'est ici toute la réflexion personnaliste sur les communautés naturelles, les « sociétés vitales⁸⁸⁵ » de la personne, qui transparaît : la personne ne naît pas en vase clos, dans une vacuité totale qui ferait justement d'elle le fragment errant, flottant qu'est l'individu libéral. Dès son entrée au monde, la personne cohabite avec autrui, est forcée de se définir au sein d'une famille, vis-à-vis les volontés des parents et des normes et des règles de la société, et se lie au cours de sa vie à des communautés intermédiaires qui se déploient en cercles concentriques entre l'individu dépersonnalisé du libéralisme et la masse collective, monolithique de l'État totalitaire⁸⁸⁶. Laurendeau note, au sujet de la parole du pape Pie XI selon laquelle « la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société », que c'est précisément ce qu'« enseigne l'école socialiste ou totalitaire » – passons sur l'amalgame entre ces deux courants de pensée qui ne font qu'un, dans l'esprit des nationalistes. Or, cette même « école » est à ses yeux également dans l'erreur, puisqu'elle estime que la société n'est composée que par l'individu et l'État avec lequel il se confond, et donc « méconnaît complètement les droits et les fonctions des groupements naturels » qui s'articulent entre ces deux entités⁸⁸⁷.

⁸⁸³ André Laurendeau, causerie sur le problème canadien-français, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 627.

⁸⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁸⁵ Emmanuel Mounier, *Révolution personnaliste et communautaire*, op. cit., p. 199.

⁸⁸⁶ Voir E.-Martin Meunier, *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007, p. 173.

⁸⁸⁷ André Laurendeau, causerie sur le problème canadien-français, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 627.

Il demeure que le programme social du Bloc est présenté au public comme étant fondé sur l'institution de la famille, et non sur celle de la personne – un message manifestement plus intelligible et séduisant pour les électeurs et électrices de l'époque. En mars 1943, Laurendeau publie dans *L'Action nationale* un article volumineux au sujet de la famille, de sa « haute valeur religieuse, morale, sociale et nationale » et des menaces qui pèsent sur elle. Sans surprise, si le jeune homme y célèbre les femmes « modernes », celles qui « ne sont pas confites en passivité » et « ont sur la vie des opinions personnelles », et s'il ne prétend pas ressusciter « l'ange du foyer » ou les clichés de la littérature d'avant-guerre, les femmes sont toujours réduites, sous sa plume, à leur rôle de mères et d'épouses. La politique de guerre de King est ainsi vue comme étant profondément antifamiliale, puisqu'elle cherche à arracher les femmes à leurs foyers et à leurs fonctions domestiques pour en faire de la main-d'œuvre⁸⁸⁸. Deux particularités apparaissent cependant, en filigrane, dans cet article : d'abord, c'est la famille urbaine, et non rurale, qui intéresse surtout Laurendeau et son parti, ainsi que le jeune homme l'admet lui-même⁸⁸⁹. Il en découle que ces considérations sur la famille forment aussi un tremplin vers des questions sociales et urbaines plus amples, comme celles de l'impôt, du logement et du salariat, et mènent à des propositions de réformes comme la journée de travail de huit heures et la semaine de 40 heures⁸⁹⁰, ou l'équité salariale⁸⁹¹. Dans les coulisses du parti et lors des travaux d'élaboration de la doctrine sociale du Bloc, par ailleurs, la famille ne semble pas en elle-même faire l'objet de réflexions particulièrement approfondies : elle constitue bien plutôt un prisme à travers lequel aborder des problèmes sociaux plus vastes. En témoigne, notamment, un document dactylographié intitulé « Le social » dans les dossiers relatifs au programme provincial du parti, où « La famille » est

⁸⁸⁸ André Laurendeau, « La grande pitié de la famille », *L'Action nationale*, vol. XXI, n° 3, mars 1943, p. 195-199.

⁸⁸⁹ *Ibid.*, p. 194.

⁸⁹⁰ *Ibid.*, p. 187-190 et 200.

⁸⁹¹ André Laurendeau, « Grèves légales et justes », *Le Devoir*, 25 septembre 1947, p. 1.

simplement mentionnée en tête du document et associée au nom de Laurendeau, qui connaît bien le thème : des problèmes comme le logement, l'urbanisme et les réformes ouvrières sont ensuite longuement et soigneusement élaborés⁸⁹². Le rapport préliminaire sur le programme provincial du Bloc, rédigé par Marie-Louis Beaulieu, illustre aussi ces particularités, et place même la personne au-dessus de la famille : « La politique sociale couvre (a) la personne; (b) la famille; (c) la profession. Ainsi, elle porte principalement sur l'hygiène, la santé, l'éducation, le logement, le problème ouvrier, la sécurité sociale, etc. etc.⁸⁹³ » La suite porte exclusivement sur des questions de législation ouvrière. Dans le même esprit, Laurendeau déclare dans l'un de ses premiers discours en Chambre que le principe directeur du mouvement bloquiste consiste en la promotion « de la primauté de la personne, d'une politique familiale, de la défense de l'autonomie provinciale⁸⁹⁴ ». Il semble donc que sa conception très maternelle et traditionnelle de la femme au foyer n'a fait l'objet que d'une réflexion passagère, que ses considérations sur la famille sont superficielles, somme toute, et servent surtout de prétexte pour aborder d'autres questions sociales plus graves.

Une réponse à la centralisation et aux mesures de sécurité sociale fédérales

Le Bloc populaire cherche ainsi à orienter son programme socio-économique de façon à échapper tant aux écueils de l'individualisme libéral et du capitalisme sauvage étroitement associés aux « vieux partis », qu'à ceux du socialisme ou du totalitarisme. Le parti se propose d'y trouver une alternative sous la forme d'une troisième voie, qui se trouve très manifestement

⁸⁹² « Le social », notes dactylographiées sur le programme provincial du Bloc populaire, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁸⁹³ Marie-Louis Beaulieu, rapport préliminaire sur le programme provincial du Bloc populaire, 28 avril 1943, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁸⁹⁴ André Laurendeau, 14 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 62.

exprimée dans le manifeste électoral du parti, quoique formulée et circonscrite en des termes assez vagues :

[Le Bloc] professe sur le rôle économique-social de l'État une doctrine qui tient le milieu entre l'État capitaliste, esclave du trust et de l'argent, et l'État socialiste, esclave de la bureaucratie. La doctrine du Bloc s'inspire du bien commun et réalise celui-ci par une harmonieuse conciliation de la liberté et de l'autorité⁸⁹⁵.

Ce vocabulaire évoque singulièrement les « vérités en croix » auxquelles le père Doncœur avait initié le jeune Laurendeau au cours de son séjour en Europe, notions antinomiques comme « les couples ordre-justice » ou, précisément, « autorité-liberté ». Il ne s'agissait ni d'en laisser une étouffer l'autre, lui enseignait le père jésuite, ni de les équilibrer statiquement l'une par l'autre et « opter pour un juste milieu sans efficacité »; il fallait « les vivre l'une et l'autre dans un état constant de tension intérieure⁸⁹⁶ ». Le vocabulaire du manifeste n'est pas non plus sans rappeler la terminologie employée par les nationalistes au cours de la Crise – de même que par les personnalistes, en France –, alors que prenait forme la recherche d'un « ordre nouveau » qui échapperait à la binarité, au faux dilemme entre capitalisme libéral et totalitarisme fasciste ou communiste, et y constituerait une tierce réponse. Le jeune chef du Bloc provincial formule aussi en ces termes, lors du congrès national de février 1944, les tensions qui président au programme provincial du parti : « le peuple désire obscurément une politique qui, sans être chauvine, respecte l'autonomie des provinces; une politique qui, sans être socialiste, sera néanmoins audacieusement sociale; une politique enfin qui, sans tomber dans l'antibritannisme, se montrera canadienne avant tout.⁸⁹⁷ » Les inquiétudes, la révolte, les griefs et les espoirs qui avaient germé au courant de la

⁸⁹⁵ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948, op. cit.*, p. 179-180.

⁸⁹⁶ André Laurendeau, « Blocs notes : Lettre à quelques lecteurs », *Le Devoir*, 27 mars 1962, p. 4.

⁸⁹⁷ « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *Le Devoir*, 4 février 1944, p. 6.

Crise, parmi les milieux nationalistes, n'étaient pas que vaines formules : ils semblent, en 1942, trouver une véritable et fidèle traduction politique.

Cette position difficile explique le combat que mènent Laurendeau et son parti aussi bien contre les formations politiques traditionnelles, libérale et unioniste, qui épousent les principes du capitalisme libéral, que contre de nouvelles formations de gauche comme la CCF, parti socialiste qui gagne en popularité depuis ses succès électoraux dans l'Ouest, et tente à l'époque de s'implanter au Québec⁸⁹⁸. Laurendeau, rappelons-le, avait fréquenté à Montréal plusieurs intellectuels de la gauche anglo-canadienne à la fin des années 1930, en suivant des cours de sociologie à McGill. À l'approche de la guerre, il avait cherché à tisser avec eux des liens pour organiser la résistance antiparticipationniste, laquelle, transcendant les barrières de langue, se voulait proprement pancanadienne: il avait ainsi frayé avec Ken Woodsworth, neveu du fondateur de la CCF, et Frank R. Scott, qui représentait ce parti socialiste au Québec⁸⁹⁹. Les ponts avaient vite été rompus, toutefois, suivant les multiples et rapides défections de ses alliés anglophones dès le début de la guerre⁹⁰⁰. À partir de 1942, Laurendeau et ses collègues doivent rivaliser avec ces mêmes intellectuels, sur le terrain électoral : c'est dans cette optique, probablement, qu'en septembre le jeune intellectuel s'enquiert auprès du secrétaire de la CCF du programme officiel et des brochures de propagande que compte diffuser le parti au Québec⁹⁰¹.

Les critiques que formule Laurendeau à l'endroit de la CCF sont de trois ordres. D'une part, il leur reproche leur impérialisme : Major Coldwell, qui a succédé en 1942 comme chef de parti au pacifiste J.S. Woodsworth – que Laurendeau considère comme un véritable mystique ou

⁸⁹⁸ Le parti, cependant, entretient des relations cordiales avec le Crédit social. Voir, à ce sujet, Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 353.

⁸⁹⁹ Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 95. Cf. Chapitre III, p. 47-51.

⁹⁰⁰ André Laurendeau, *La crise de la conscription, 1942*, op. cit., p. 27.

⁹⁰¹ André Laurendeau à David Lewis, 11 septembre 1942, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 96.

un prophète, davantage qu'un politicien⁹⁰² –, s'est prononcé au cours de la guerre en faveur de la conscription des hommes et celle des richesses⁹⁰³. Ensuite, si le leader du Bloc populaire provincial concède que la CCF place au centre de son programme des enjeux sociaux d'envergure qui ne sont pas sans préoccuper le jeune homme lui-même, il accuse le parti d'y oublier la famille, et réproouve son socialisme⁹⁰⁴. Il est à noter que si plusieurs des revendications du Bloc en matière de législation sociale, ouvrière, syndicale et urbaine, que nous examinerons ci-dessous, ont avec celles de la CCF une consonance manifeste, leurs desseins diffèrent radicalement. La CCF entend en effet conférer à l'État – fédéral – un appareil administratif et des pouvoirs plus étendus, étatiser nombre de secteurs économiques et instaurer une social-démocratie reposant sur un État-providence, qui serait à même de réduire les inégalités sociales : le parti professe, en somme, une doctrine socialiste modérée assez orthodoxe⁹⁰⁵. Le Bloc, nous le verrons, défend des mesures sociales qui, dans les faits, appellent un accroissement du rôle de l'État, mais répète *ad nauseam* qu'il n'est pas un parti étatiste, encore moins socialiste : en définitive, son but n'est pas d'instaurer une social-démocratie, dont le bureaucratisme lui semble abstrait et désincarné, mais ce qu'il appelle une « démocratie économique et sociale⁹⁰⁶ », qui serait capable de produire une égalité des chances plus réelle, d'encourager l'initiative privée tout en tenant compte des exigences de la justice sociale, et de permettre l'avènement d'un ordre socio-économique qui jaillirait « d'en bas ».

La majeure partie des réprobations de Laurendeau à l'endroit du parti socialiste, toutefois, procède de son indéfectible attachement à la cause de l'autonomie provinciale : la CCF est un parti centraliste, puisque l'étatisation et les mesures sociales qu'elle défend s'inscrivent dans une

⁹⁰² André Laurendeau, notes dactylographiées sur la CCF, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 644.

⁹⁰³ « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *op. cit.*, p. 6.

⁹⁰⁴ *Ibid.*

⁹⁰⁵ André Laurendeau, « La C.C.F. dans le Québec », *Le Devoir*, 24 août 1948, p. 1.

⁹⁰⁶ André Laurendeau, cité dans Henri Dutil, « Le débat sur le budget s'est continué hier à la Chambre », *Le Soleil*, 18 avril 1945, p. 13.

perspective fédérale et nécessitent la convergence des pouvoirs vers Ottawa⁹⁰⁷. Ce phénomène se traduit avec une acuité particulière lors de la grève des salaisons, qui survient à l'automne 1947 à travers des dizaines d'usines dans tout le pays appartenant à de grandes compagnies de production de viande au Canada⁹⁰⁸. Le Congress of Industrial Organizations (CIO), coalition de plusieurs syndicats industriels nationaux et véritable « aile syndicale du [sic] C.C.F.⁹⁰⁹ », aux dires de Laurendeau, réclame une conciliation et un arbitrage « nationaux », c'est-à-dire fédéraux, pour les ouvriers sous-payés : le chef national de la CCF, Major Coldwell, affirme que les provinces sont impuissantes face à un problème industriel d'une telle envergure, qui nécessite l'intervention fédérale⁹¹⁰. Laurendeau et ses collègues se livrent à de vigoureuses protestations contre cette attitude, puisque la législation ouvrière et le domaine du travail relèvent des prérogatives provinciales⁹¹¹ : le ministère fédéral, sentant le danger, s'abstient d'intervenir⁹¹². La CCF, en somme, centraliste, anglophone et venue de l'Ouest, n'est pas à même de saisir la réalité de l'ouvrier canadien-français, qui n'est pas seulement prolétaire, mais « fait partie du milieu québécois, reste influencé par une philosophie de la vie, des conceptions politiques, des habitudes familiales qui n'ont rien à voir avec l'homme économique⁹¹³ », dans l'esprit de Laurendeau. Le parti socialiste lui resterait donc étranger, ainsi qu'en témoignent ses piètres résultats électoraux dans la province, et l'État québécois serait plus apte à lui venir en aide.

Ce n'est pas uniquement contre la centralisation préconisée par la CCF que luttent Laurendeau et le Bloc populaire : c'est aussi, et surtout, aux mesures de sécurité sociale adoptées

⁹⁰⁷ « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *op. cit.*, p. 6.

⁹⁰⁸ André Laurendeau, « Pourquoi la grève des salaisons? », *Le Devoir*, 16 septembre 1947, p. 1.

⁹⁰⁹ André Laurendeau, « Politique provinciale : prendre l'offensive », *op. cit.*, p. 225.

⁹¹⁰ André Laurendeau, « Quelques aspects de la grève des salaisons », *Le Devoir*, 2 octobre 1947, p. 1.

⁹¹¹ André Laurendeau, « Bloc-notes : "Droits absolus, mais..." », *Le Devoir*, 23 septembre 1947, p. 1.

⁹¹² André Laurendeau, « Politique provinciale : prendre l'offensive », *op. cit.*, p. 226.

⁹¹³ André Laurendeau, « La C.C.F. dans le Québec », *op. cit.*, p. 1.

par Ottawa au cours de la guerre que le Bloc oppose son propre programme de réformes. Depuis 1939, en effet, le gouvernement fédéral s'est lancé dans une vaste campagne de centralisation afin de financer l'effort de guerre, mais aussi d'adopter diverses réformes législatives en matière de sécurité sociale, stratégie liée, en partie, aux succès électoraux que remporte la CCF dans l'Ouest. En parallèle de l'impôt sur le revenu qu'il s'arroge avec l'accord des provinces en 1942, le Parti libéral institue ainsi l'assurance-chômage en 1940, adopte une loi sur les allocations familiales en 1945, et propose la même année un programme social comprenant l'assurance-maladie, l'assurance-hospitalisation et des pensions de vieillesse, programme qui sera toutefois abandonné en cours de route, précisément en raison de disputes au sujet du partage des revenus entre les deux ordres de gouvernement. Puisque ces domaines relèvent en théorie des compétences provinciales, selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Bloc populaire et son leader provincial se pressent d'agir : il leur faut formuler eux-mêmes une audacieuse politique sociale, adaptée aux réalités du Québec, afin de contrecarrer ces empiètements fédéraux. C'est en ce sens que Laurendeau explicite, dès sa première conférence de presse en tant que leader provincial, sa conception de l'autonomie provinciale et son inquiétude vis-à-vis des projets d'Ottawa en matière de législation sociale et économique⁹¹⁴. Face à ces mesures fédérales, il soutient qu'il est impérieux de « prendre l'offensive » : il s'agit de cibler des enjeux de justice sociale qui sont du ressort provincial et d'élaborer des réformes équivalentes à celles que propose Ottawa⁹¹⁵. En ce qui concerne les milieux urbains, il se révèle urgent, par exemple, d'adopter un code provincial du travail, de s'attaquer au problème de la santé publique et à la crise du logement⁹¹⁶. Il faudrait cependant se garder de conclure trop vite à une simple manœuvre politique du Bloc visant à

⁹¹⁴ « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *op. cit.*, p. 6.

⁹¹⁵ André Laurendeau, « Politique provinciale : prendre l'offensive », *op. cit.*, p. 228.

⁹¹⁶ *Ibid.*

préserver l'autonomie provinciale en matière de législation sociale. Nous avons vu qu'aux yeux de Laurendeau, l'autonomie seule ne vaut rien, n'est pas une fin en soi : bien plutôt, elle est un moyen d'adopter diverses réformes législatives et d'assurer à la population de meilleures conditions de vie. Depuis son séjour en Europe, la justice sociale, notamment en ce qui concerne les questions ouvrières, est devenu chez le jeune intellectuel un véritable combat de tous les instants. C'est d'ailleurs au nom de cet impératif qu'il formule ses projets de réformes sociales en Chambre, contrairement aux « vieux partis, traqués par des grèves », qui cèdent « à la *peur sociale* une partie de ce qu'ils avaient refusé à la *justice sociale*.⁹¹⁷ »

Les exigences de la justice sociale

Dès les premiers discours de Laurendeau en tant que chef provincial, le jeune homme fait valoir avec force les questions qui siègent au sommet des préoccupations sociales du Bloc, lesquelles concernent la famille, bien sûr, mais aussi et surtout les problèmes urbains, les questions de logement et la législation ouvrière⁹¹⁸. Le Bloc est en effet, dès sa fondation, par la composition de ses membres, les adhérents qu'il recrute et les électeurs qu'il séduit, par le programme qu'il formule, un parti fondamentalement urbain : il recueille une percée appréciable auprès du prolétariat de Montréal et de plusieurs centres industriels, alors que le milieu agricole lui demeure relativement imperméable⁹¹⁹. Son discours à forte résonance urbaine lui permet de pénétrer les milieux ouvriers, et son électeur-type est jeune, citadin, francophone et syndicaliste⁹²⁰. Ce fut un véritable choc, au souvenir de Laurendeau, d'apprendre à la fin des années 1930 par Esdras Minville, professeur de sciences économiques, que le sort du Québec ne pouvait plus être lié à celui

⁹¹⁷ « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *op. cit.*, p. 6.

⁹¹⁸ Voir, par exemple, « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *op. cit.*, p. 6 et « Assemblée du "Bloc" : La restauration de la famille », *Le Devoir*, 13 mars 1944, p. 2.

⁹¹⁹ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, *op. cit.*, p. 117-118.

⁹²⁰ *Ibid.*, p. 362.

de l'agriculture⁹²¹. Le Québec des années 1940, en effet, n'est plus tout à fait la petite province rurale et bucolique qu'en a faite la littérature canadienne-française : elle est devenue la plus urbanisée des neuf provinces canadiennes, et l'exode rural a concentré à Montréal et dans sa banlieue près de la moitié de la population provinciale⁹²². Pour Laurendeau, jeune citoyen né à Montréal dont toute la réalité sociale s'est articulée autour de ce milieu et en porte l'empreinte, les questions urbaines paraissent cependant bien plus familières que les problèmes ruraux et agricoles.

Le jeune chef provincial fait rapidement du problème du logement et de l'habitation en milieu urbain sa priorité, au point où il y sera intimement identifié par le public⁹²³. Depuis les années de Crise, une grave pénurie de logements sévit dans les grandes villes, problème que la guerre n'a fait qu'intensifier : Laurendeau n'hésite pas à visiter des taudis situés dans les quartiers populaires pour se rendre compte lui-même de l'exiguïté et de l'insalubrité de certains logements où doivent s'entasser des familles nombreuses⁹²⁴. Le député prononce ainsi, dès sa première session, des discours fracassants au sujet de l'urgence du problème, et réclame incessamment l'intervention de l'État⁹²⁵. Ce thème revêt une importance extrême aux yeux de Laurendeau, touchant naturellement à plusieurs autres problèmes sociaux tels que la question ouvrière, celles des familles nombreuses et de la santé publique : les salaires insuffisants, les taudis et les conditions de vie misérables parmi les classes populaires, par exemple, sont à l'origine de problèmes de sous-alimentation et d'épidémies de tuberculose dans les quartiers ouvriers⁹²⁶. Le chef du Bloc

⁹²¹ André Laurendeau, « Chronique », *Maclean's*, mars 1966, p. 3.

⁹²² Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 32 et 116.

⁹²³ Jean Drapeau, « Politique provinciale », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 3, mars 1948, p. 226.

⁹²⁴ R.P. Charles Charlebois à André Laurendeau, 18 octobre 1943, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 52 et André Laurendeau au R.P. Charles Charlebois, 25 octobre 1943, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 52.

⁹²⁵ André Laurendeau, 13 mars 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, op. cit., p. 352.

⁹²⁶ André Laurendeau, 28 mars 1946, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. II, Séances du 13 février au 27 mars 1946, texte établi par Sophie Imbeault et Benoît Fortin, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 255.

provincial somme donc le gouvernement de mettre sur pied et de subventionner un plan d'études concernant des méthodes de construction et des formes d'organisation sociale à même de fournir des logements unifamiliaux à bon marché aux familles nombreuses urbaines : en ce sens, il suggère notamment la formule du crédit urbain, politique d'aide à l'accession à la propriété pour les ouvriers calquée sur le crédit agricole qu'avait développé le gouvernement Duplessis⁹²⁷. En outre, il presse le gouvernement d'établir une aide aux coopératives d'habitations et de constituer une Commission provinciale du logement⁹²⁸. Pourtant, la question est à certaines occasions balayée d'un revers de main par le Premier ministre, qui, au nom de la liberté de la propriété, hésite à réglementer les loyers et favorise des mesures à plus petite échelle⁹²⁹. L'Union nationale propose bien à la veille des élections générales de 1948 le bill 8, qui accorde le crédit à l'habitation; Laurendeau, s'appuyant sur des enquêtes de la Confédération des syndicats catholiques du Canada (CTCC), de la Ligue ouvrière chrétienne (LOC), de la Jeunesse ouvrière catholique (JOC) et du *Front Ouvrier*, critique toutefois les restrictions qui l'accompagnent et empêchent les petits employés et les ouvriers de bénéficier de la loi, puisqu'ils n'ont pas le capital nécessaire à leur disposition pour faire des emprunts⁹³⁰. La question du logement, sous un gouvernement unioniste peu enclin à l'élaboration de réformes concrètes, demeurera un problème social important jusque dans les années 1950⁹³¹.

⁹²⁷ André Laurendeau, 27 février 1946, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. II, *op. cit.*, p. 111.

⁹²⁸ André Laurendeau, document dactylographié concernant ses interventions en Chambre relatives au logement, 21 mai 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 665.

⁹²⁹ Voir les interventions d'André Laurendeau et de Maurice Duplessis du 27 février 1946, dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 38.

⁹³⁰ André Laurendeau, 17 février 1948, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 4^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 381.

⁹³¹ Sophie Imbeault et Benoît Fortin, *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. xii.

Laurendeau multiplie aussi en Chambre des interventions au sujet des mouvements et des droits des ouvriers, qui sont souvent d'ailleurs les premiers concernés dans la crise du logement : dans ce domaine, il ne se prive pas de critiquer les attitudes rétrogrades et conservatrices de Duplessis, « chef antiouvrier » et antisindicaliste qui laisse faire les méthodes brutales des policiers lors de plusieurs grèves, et dont l'anticommunisme lui servirait principalement à esquiver plusieurs aspects du problème⁹³². Dès son premier mandat, le chef du Bloc provincial élabore avec ses collègues une motion recommandant au gouvernement de mettre à l'étude toutes les lois ayant trait aux relations entre patrons et ouvriers et au règlement des différends ouvriers, et de rendre obligatoire l'établissement d'au moins une semaine de vacances payées pour tous les ouvriers et employés de la province⁹³³. Présentée par son collègue Ovila Bergeron, la motion est bien reçue par les députés de la Chambre⁹³⁴ : l'année suivante, l'ensemble des travailleurs québécois auront droit à des congés annuels. Laurendeau revendique aussi la mise sur pied d'un véritable tribunal du travail capable de trancher certains litiges en matière de conflits ouvriers, réclamé par plusieurs syndicats nationaux, et l'établissement d'un code du travail du Québec sous la forme d'une loi organique qui rassemblerait toutes les lois ouvrières éparses et parfois, en apparence, contradictoires⁹³⁵; cette dernière mesure ne sera adoptée qu'en 1964. Dans le même esprit, il propose en janvier 1948 une motion réclamant la création d'un comité parlementaire des relations industrielles, où employés et employeurs pourront exprimer leurs vues avant l'adoption de toute législation ouvrière⁹³⁶. Encore une fois, il faudra attendre les années 1960 pour que le

⁹³² André Laurendeau, « Politique provinciale : prendre l'offensive », *op. cit.*, p. 227.

⁹³³ Ovila Bergeron, motion sur les congés payés, 13 mars 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 649.

⁹³⁴ Ovila Bergeron, 25 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 757.

⁹³⁵ André Laurendeau, 21 janvier 1948, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 62.

⁹³⁶ André Laurendeau, motion sur les relations industrielles, 28 janvier 1948, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 674.

gouvernement provincial institue un tel comité. En outre, au printemps 1948, Laurendeau est le seul député à aborder en Chambre les résultats d'une enquête particulièrement alarmante, menée par Burton LeDoux⁹³⁷, au sujet des épidémies de silicose dont sont victimes des villages entiers de mineurs au Québec, notamment à Saint-Rémi-d'Amherst. Un silence inquiétant règne autour de l'affaire, que semble vouloir étouffer le gouvernement, et le sujet est clos après un vif débat entre Laurendeau et Duplessis⁹³⁸.

Laurendeau défend aussi en plusieurs occasions les droits syndicaux, les dispositions légales du processus d'arbitrage et les droits de grève. En 1947, par exemple, en compagnie de ce que *Le Devoir* estime être la députation de « gauche » de l'Assemblée et au nom des ouvriers et de la justice sociale, le chef bloquiste s'oppose avec force au bill 62 : proposé par le ministre des Affaires municipales, celui-ci modifierait les dispositions concernant l'arbitrage des différends entre les corporations municipales et scolaires et leurs employés, et donnerait le droit à la Commission municipale d'annuler des sentences arbitrales en faveur des corporations⁹³⁹. Appuyé par des représentants de la CTCC qui correspondent avec lui à ce sujet et condamnent fermement le principe du bill, Laurendeau affirme que cette loi rendrait l'arbitrage illusoire, et la déclare antisociale et dictatoriale, dénonçant l'antisindicalisme de Duplessis⁹⁴⁰. Le député bloquiste se fait aussi défenseur de la formule du syndicalisme coopératif, permettant aux travailleurs unionistes

⁹³⁷ Ce journaliste franco-américain, qui fera éclater au grand jour des scandales concernant les épidémies de silicose et d'amiantose dans plusieurs villages miniers du Québec, entretient une correspondance régulière avec Laurendeau : il lui suggérera notamment, dès mai 1942, de lancer à travers la Ligue pour la défense du Canada des campagnes contre les conditions de vie misérables régnant dans plusieurs usines québécoises. Il lui écrit : « La Ligue pour la défense du Canada can mean defense against the poverty, the ill-health, the exploitation and, I am certain, the constitutional diseases being engendered among French Canadians by work conditions such as those prevailing in the factories of Montreal Cottons and Dominion Textiles. » Burton LeDoux à André Laurendeau, 4 mai 1942, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 51.

⁹³⁸ « Le cimetière blanc de Saint-Rémi : La chambre refuse d'en discuter », *Le Front Ouvrier*, 3 avril 1948, p. 2.

⁹³⁹ Louis Robillard, « La session provinciale : la gauche se porte vivement à l'attaque du bill soixante-deux », *Le Devoir*, 18 avril 1947, p. 1.

⁹⁴⁰ Harry St-Hilaire à André Laurendeau, 6 mai 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 230.

d'exercer un plus grand pouvoir de décision et d'avoir part aux « profits » grâce aux ristournes⁹⁴¹. Nous avons vu qu'en 1940, dans l'intimité de sa correspondance avec l'abbé Groulx, il s'était prononcé contre le syndicalisme confessionnel⁹⁴²; en public, à la tête du Bloc populaire provincial et à l'Assemblée législative, il ne semble toutefois toucher mot à ce sujet. Il est possible qu'il ne partage pas les vues de ses collègues du Bloc en la matière, ou qu'il estime que le moment n'est pas opportun pour rendre publique cette opinion.

Laurendeau défend aussi en Chambre toute une série de projets de réformes visant à élaborer une politique de sécurité sociale plus complète au Québec, non seulement dans le motif de faire obstacle aux mesures analogues adoptées au fédéral, empiétant sur les prérogatives provinciales, mais aussi de tisser un filet social audacieux et adapté aux réalités de la province, qui cesserait ainsi d'être à la remorque d'Ottawa et se trouverait en position d'améliorer la qualité de vie des classes moins nanties. Dès sa première session, il défend résolument la constitution d'un régime d'assurance-maladie provincial, et condamne sans appel la décision d'abolir la Commission d'assurance-maladie par le gouvernement Duplessis, laquelle, mise en veilleuse depuis quelques années, était conçue comme une simple commission d'études et non un organisme chargé de mettre en application une telle mesure de sécurité sociale. Si le Premier ministre déclare être favorable, en principe, à l'idée du régime d'assurance-maladie, il estime que son instauration « n'est pas possible avant sept ou huit ans.⁹⁴³ » Le chef du Bloc provincial, qui estimait que la Commission, qui comportait certaines imperfections et aurait dû « embrasser tout le domaine de la sécurité sociale », constituait néanmoins un grand pas en avant, déclare que sa suppression pure et simple

⁹⁴¹ André Laurendeau, « Quelques aspects de la grève des salaisons », *op. cit.*, p. 1.

⁹⁴² André Laurendeau à l'abbé Groulx, 9 août 1940, BAnQ, Fonds Action nationale (CLG2), P2/A, 90. Cf. Chapitre III, p. 14-15.

⁹⁴³ Maurice Duplessis, 27 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 221.

constitue sans conteste un geste réactionnaire, au point de vue social : « C'est une manœuvre rétrograde et dangereuse pour la santé publique et l'autonomie provinciale.⁹⁴⁴ » De même, Laurendeau presse le gouvernement de se pencher sur le problème de l'assurance-hospitalisation, domaine où le Québec pourrait prendre les devants avant que « la sirène fédérale » ne retentisse, sans grand résultat⁹⁴⁵.

Le jeune député intervient aussi en Chambre au sujet du régime fédéral des allocations familiales, déplorant l'inaction dans ce domaine des gouvernements provinciaux successifs qui auraient pu doter le Québec de son propre régime : il dénonce notamment le fait qu'à l'instar du régime d'assurance-chômage, la loi fédérale ne tient pas compte des besoins des familles nombreuses au Québec⁹⁴⁶. Il se positionne ainsi en faveur d'un projet de négociation avec le fédéral, soumis à la Chambre par Duplessis, visant à obtenir un régime d'allocations plus juste pour la province⁹⁴⁷ – à la condition, cependant, que ces pourparlers ne retardent pas le versement des premiers montants destinés aux familles, suscitant certains reproches dans le cercle nationaliste qui le conseille⁹⁴⁸. Laurendeau tient à peu près le même discours au sujet du régime fédéral des pensions de vieillesse, auquel a adhéré le gouvernement du Québec en 1936, et dont le financement est partagé à parts égales entre les deux paliers de gouvernement : il regrette que dans ce champ aussi, Ottawa ait devancé « un gouvernement réactionnaire » qui ne voulait pas instituer lui-même cette mesure⁹⁴⁹. En février 1948, le jeune député appuie un projet d'amendement visant à faire

⁹⁴⁴ André Laurendeau, 6 mars 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 269.

⁹⁴⁵ André Laurendeau, 21 janvier 1948, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 4^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 63.

⁹⁴⁶ André Laurendeau, 16 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 107-108.

⁹⁴⁷ André Laurendeau, 20 février 1945, cité dans *ibid.*, p. 126.

⁹⁴⁸ François-Albert Angers à André Laurendeau, 16 février 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 126.

⁹⁴⁹ André Laurendeau, 14 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 66.

passer l'âge des bénéficiaires des pensions de vieillesse de 70 à 65 ans, en raison notamment de la difficulté pour les ouvriers âgés de trouver du métier, surtout en milieu industriel⁹⁵⁰; cette réforme ne sera adoptée qu'au début des années 1960.

Interventionnisme étatique : quelques nuances

Il appert de l'ensemble de ces projets de réforme sociale, formulés tant au nom de la justice sociale qu'en vertu du principe de l'autonomie provinciale, que Laurendeau et son parti favorisent un accroissement structurel décisif de l'appareil administratif et du rôle de l'État dans la société. C'est un renversement sans précédent dans l'histoire du nationalisme canadien-français, dont on a longtemps, en partie avec raison, souligné à grands traits l'antiétatisme⁹⁵¹, voire l'apolitisme⁹⁵² dans l'historiographie. Si la pensée de Laurendeau, dans la première moitié des années 1930, ne saurait tout à fait être qualifiée d'« apolitique », nous avons vu qu'il se méfiait âprement de ce domaine au sein des Jeune-Canada en raison des sempiternelles trahisons et de la corruption des « vieux partis », et qu'il ne cherchait pas à situer sa pensée et son action en termes politiques : de même envisageait-il l'interventionnisme étatique, en compagnie de ses camarades et de ses aînés des milieux nationalistes, avec une grande circonspection, favorisant des formules de redressement socio-économique jaillissant « du bas », comme le corporatisme social et le coopératisme. La transformation qui s'est opérée dans sa pensée, en l'espace d'une décennie, au sujet des

⁹⁵⁰ André Laurendeau, 4 février 1948, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 4^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 225.

⁹⁵¹ L'historien Michel Brunet plaçait ainsi le nationalisme canadien-français sous le signe de trois mythes, s'étant constitués en véritable idéologie au XIX^e siècle : l'agriculturisme, l'antiétatisme et le messianisme. Voir Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme. Essai d'histoire intellectuelle », *Écrits du Canada français*, n° 3, 1957, p. 31-118.

⁹⁵² Nous avons vu qu'André-J. Bélanger place les idéologies québécoises des années 1930 sous le signe de l'apolitisme, visant entre autres les Jeune-Canada: André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes: quatre idéologies du Québec en éclatement: la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p. et André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p.

potentialités de l'action politique et des responsabilités dont devrait se charger l'État, se révèle donc assez radicale. Le jeune intellectuel estime à ce titre que c'est l'une des premières exigences, pour une « tierce » formation politique, que de véhiculer un message novateur, audacieux, et de « lier son sort à des idées radicales – radicales au moins par rapport à l'opinion publique du moment dans la communauté humaine où se poursuit son action.⁹⁵³ » Aussi cette transformation démontre-t-elle que ce n'est pas tout à fait du domaine politique en soi, ni du parlementarisme ou des leviers de l'État considérés de manière intrinsèque, que se méfiait Laurendeau – et, plus largement, les milieux nationalistes –, mais des hommes qui en étaient aux commandes : à présent que les nationalistes ont investi la scène, ils se vouent à l'assainir de l'intérieur et se servent de tous les outils à leur disposition pour mener à bien des projets et réaliser des idéaux nourris de longue date.

Cet élargissement des prérogatives de l'État, par ailleurs, ne s'inscrit pas seulement dans la perspective de pourvoir le Québec d'un véritable programme de sécurité sociale, mais aussi de mener, sur un autre front, une lutte qui depuis des décennies est chère aux yeux des nationalistes : le combat contre la « dictature économique » des trusts, des conglomérats et des capitaux étrangers. Laurendeau fustige en ce sens l'administration Duplessis pour les concessions qu'elle abandonne, pour des sommes dérisoires, à des compagnies étrangères ou des trusts américains, alors qu'en coordonnant l'exploitation des ressources naturelles « par et pour » le Québec, le gouvernement « pourra[it] redistribuer la richesse au peuple grâce à une bonne législation sociale.⁹⁵⁴ » Il exhorte ainsi le gouvernement à entreprendre au plus tôt les mesures nécessaires pour évaluer et établir le potentiel des ressources naturelles de la province, entreprise qui n'a encore jamais été échaudée : il faudrait par exemple constituer des commissions de géologues, d'économistes, d'ingénieurs, de

⁹⁵³ André Laurendeau, notes dactylographiées sur la CCF, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 644.

⁹⁵⁴ André Laurendeau, 15 mars 1946, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 241.

spécialistes indépendants pour étudier divers projets et éviter de conclure ainsi de contrats à l’aveuglette⁹⁵⁵. Le chef du Bloc examine ainsi systématiquement, minutieusement les projets de loi unionistes en matière de contrats d’exploitation au Québec, suscitant parfois l’exaspération du Premier ministre : par exemple, en faisant parvenir au jeune député des copies d’arrêtés ministériels sur les concessions minières de l’Ungava, Duplessis ne se prive pas de souligner le surcroît de travail qu’occasionne cette requête⁹⁵⁶. Pourtant, c’est aussi dans ce domaine de la lutte contre les trusts et contre la « dictature économique », champ plus strictement économique que social, que percent les relents d’une longue tradition de méfiance, parmi les milieux nationalistes, vis-à-vis de l’expansion d’un État trop vorace. En effet, dans l’esprit de Laurendeau, si l’étatisation et la nationalisation de divers secteurs économiques peuvent être des remèdes contre l’accaparement des richesses provinciales par des monopoles étrangers, elles demeurent « un mal nécessaire auquel il ne faut recourir que lorsque les autres moyens se sont révélés insuffisants.⁹⁵⁷ » C’est le principe coopératif, « formule idéale et salvatrice pour nous qui n’avons pas de grands capitaux, et formule démocratique par excellence⁹⁵⁸ », qui est entériné dans le programme du parti et présenté par son leader provincial comme le parfait antidote aux maux socio-économiques et à l’encontre des trusts qui parasitent la province; la nationalisation est réservée aux cas extrêmes seulement.

Laurendeau respectera cette position formelle adoptée par le Bloc et suivra de près la ligne du parti tout au long de son mandat – position qui reflète pourtant assez mal les débats idéologiques qui ont eu lieu au sujet de la nationalisation depuis la fondation du mouvement. Le Dr Hamel, en

⁹⁵⁵ André Laurendeau, 15 mars 1946, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, *op. cit.*, p. 242.

⁹⁵⁶ Maurice Duplessis à André Laurendeau, 14 mars 1946, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 268.

⁹⁵⁷ André Laurendeau, 17 avril 1945, cité dans *Débats de l’Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 737.

⁹⁵⁸ « L’économie », notes dactylographiées sur le programme provincial du Bloc populaire, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

effet, avait voulu imprimer au parti une très nette orientation en faveur de la nationalisation de multiples secteurs économiques, lui qui avait ouvert la voie à l'ALN en réclamant à cor et à cri une cascade de nationalisations en vue de reprendre en main l'économie de la province. Si Duplessis avait fait adopter, en 1937, une série de lois créant théoriquement une société Hydro-Québec, et que Godbout avait à la veille des élections de 1944 fait voter la nationalisation de la Montreal Light, Heat and Power, d'où avait concrètement émergé Hydro-Québec, l'ALN avait osé préconiser, dès 1938, la nationalisation systématique de toutes les compagnies d'électricité au Québec⁹⁵⁹. L'empreinte de la pensée d'Hamel sur l'élaboration de la doctrine socio-économique du Bloc, à ses débuts, transparaît très manifestement dans un document préliminaire du programme provincial, où figure une liste considérable de secteurs « nationalisables », que l'on voudrait souvent coupler dans le même geste avec le principe de coopération : électricité, bien sûr, mais aussi gaz, réseau téléphonique, mines, charbon, banques et assurance-vie, armement, engrais, huile et essence⁹⁶⁰...

Or, ce qui était à l'origine une idée-force du mouvement connaît progressivement des reculs importants dans la constitution doctrinale du parti, pour aboutir à une volte-face complète en 1944 : le Bloc, dorénavant, se prononce en faveur de la nationalisation de *certain*s trusts dans les cas extrêmes seulement⁹⁶¹. Ainsi, lorsque Duplessis soumet à la Chambre, en mars 1945, un projet destiné à favoriser l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité en créant un Office de l'électrification rurale, Laurendeau applaudit la mesure tant attendue et propose même un amendement visant à étendre le champ des coopératives auxquelles l'Office pourra prêter des

⁹⁵⁹ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948, op. cit.*, p. 203.

⁹⁶⁰ « L'économie », notes dactylographiées sur le programme provincial du Bloc populaire, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁹⁶¹ « Trente mille personnes acclament les chefs, Maxime Raymond et André Laurendeau », *Le Devoir*, 13 juillet 1944, p. 6.

fonds⁹⁶². Toutefois, lorsque le Premier ministre propose le bill 45, qui poursuit la réorientation d'Hydro-Québec en tant qu'« organisme du gouvernement » – en tant que société d'État, en d'autres termes – dont les profits appartiendraient à la province, Laurendeau estime que la mesure législative pervertirait le mandat d'Hydro-Québec, craignant qu'elle mène à des formes de patronage politique, qu'elle serve à combler les déficits du gouvernement et qu'elle contrevienne à la réduction des tarifs d'électricité dans la région de Montréal : « le fait d'accaparer les profits, au lieu de baisser les taux et ainsi rendre la propriété publique plus attirante, n'est pas acceptable, car c'est détourner la nationalisation de son but réel.⁹⁶³ » Comeau attribue ce revirement à l'influence « conservatrice » de Raymond au sein du parti et aux tensions qui gâtent son rapport avec le « trio de Québec », menant à l'imbroglio qui privera le Bloc de l'apport « progressiste » d'Hamel, à une question de réalisme électoral ainsi qu'à la crainte suscitée, à l'époque, par la tendance à la socialisation et aux mesures étatiques qu'elle implique dans plusieurs pays occidentaux⁹⁶⁴. En l'absence de traces et de documents suffisants, il est difficile de déterminer quelle a été l'implication de Laurendeau dans ces débats.

Le corporatisme social, lui aussi, connaît une disparition soudaine dans le programme du Bloc. Un document préliminaire du programme provincial soulignait, comme pour la nationalisation, l'attitude favorable du Bloc à son endroit – tout en prenant bien soin de distinguer le corporatisme social, ou d'association, du corporatisme politique et étatique, ainsi qu'en avaient

⁹⁶² André Laurendeau, 29 mars 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 555.

⁹⁶³ André Laurendeau, 30 mai 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. III, Séances du 30 avril au 1^{er} juin 1945, texte établi par Martine Lafleur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 1240.

⁹⁶⁴ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, *op. cit.*, p. 205-206. Hamel, pourtant, écrit dans une lettre à Raymond en décembre 1947 : « Nous glissons rapidement vers un mouvement de gauche. Nos gouvernants seraient mûrs pour l'asile qu'ils ne poseraient pas des actes plus contraires aux intérêts canadiens. » Philippe Hamel à Maxime Raymond, 5 décembre 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 324.

l'habitude les milieux nationalistes : « Le Bloc non seulement se déclare en faveur du corporatisme, mais il veut l'organiser, ce qui ne doit pas s'entendre comme vouloir dire qu'il se propose de l'imposer par une législation. La corporation doit jaillir de la réalité sociale. [...] Est-il nécessaire de dire que nous sommes contre le corporatisme politique?⁹⁶⁵ » Pourtant, dès ces premiers travaux d'élaboration doctrinale, certaines réserves sont émises : Marie-Louis Beaulieu, dans son rapport préliminaire sur le programme provincial du Bloc, par exemple, estime que le mouvement corporatif « n'est pas et ne sera pas assez avancé d'ici un bon nombre d'années » pour se traduire de manière tangible dans la société⁹⁶⁶. En effet, alors que diverses formes de coopératives ont depuis des années consacré les bienfaits de la formule, très peu de tentatives sérieuses ont été entreprises en vue de donner un sens concret à la doctrine du corporatisme social, qui théoriquement vise une coopération et une réconciliation organiques des classes sociales. Si la doctrine est omniprésente dans les débats et les discours nationalistes, depuis la Crise, et bien qu'elle figure souvent – quoique sous des formes assez vagues – dans les premiers travaux du Bloc, elle disparaît définitivement du programme bloquiste lors du congrès de février 1944⁹⁶⁷. Au caractère quelque peu abstrait de la doctrine s'ajoutent aussi l'évolution de la situation internationale et le discrédit dans lequel tombe progressivement le terme « corporatisme » au cours de la guerre, lesquels ne sont certainement pas étrangers à cette disparition. Nous avons vu également que Laurendeau, devenu directeur d'un cours de coopération alors qu'il dirigeait *L'Action nationale*, semblait déjà personnellement consacrer plus d'attention à la formule coopératiste qu'à celle du corporatisme social, même si la revue les plaçait toutes deux sur un pied

⁹⁶⁵ « Le social », notes dactylographiées sur le programme provincial du Bloc populaire, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁹⁶⁶ Marie-Louis Beaulieu, rapport préliminaire sur le programme provincial du Bloc populaire, 28 avril 1943, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁹⁶⁷ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 179.

d'égalité⁹⁶⁸. Le corporatisme disparaît par ailleurs du programme du Bloc au moment précis où le jeune homme est nommé chef de l'aile provinciale; en l'absence de preuves, toutefois, il est encore une fois difficile de déterminer l'incidence exacte de Laurendeau sur cette décision.

Le coopératisme, lui, est toujours ardemment défendu par les nationalistes et suscite en Chambre de vibrants plaidoyers du leader bloquiste. Celui-ci propose notamment, dès la première session, une motion réclamant la révision des lois concernant tous les organismes coopératifs de la province, afin de leur fournir « une charte juridique constitutive d'ensemble qui les situe à leur place dans notre régime légal » et d'éviter la confusion entre les entreprises commerciales ordinaires, qui parfois se donnent pour des coopératives, et les coopératives qu'on veut assimiler à des entreprises commerciales et soumettre aux mêmes exigences fiscales⁹⁶⁹. La motion est applaudie tant par les milieux nationalistes qu'ouvriers⁹⁷⁰. Laurendeau procède ensuite à une analyse approfondie de la nature et du fonctionnement des coopératives – démarche typique, chez lui, à laquelle les députés ne sont pas toujours habitués – et soutient que les lois provinciales, à ce sujet, ne sont ni assez larges, ni assez précises⁹⁷¹. Les coopératives, en effet, conçues comme des associations organiques, autonomes, fondées sur le principe démocratique et l'initiative privée bien que collective, sont présentées comme une formule de salut où « c'est l'homme qui mène, et non le capital.⁹⁷² » Dans le même ordre d'idées, le chef du Bloc provincial défend des projets législatifs en faveur des caisses populaires, qui reposent elles aussi sur le principe coopératif et ont connu un grand succès depuis la fondation des Caisses Desjardins en 1900. En mars 1947, Laurendeau

⁹⁶⁸ Cf. Chapitre III, p. 23-28.

⁹⁶⁹ André Laurendeau, 25 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 819.

⁹⁷⁰ Voir Émile Benoist, « Bloc-notes : les lois coopératives », *Le Devoir*, 8 mai 1945, p. 2 et Joseph Pelchat, « Motion de Monsieur André Laurendeau », *Le Front Ouvrier*, 3 mars 1945, p. 2.

⁹⁷¹ André Laurendeau, 25 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 821.

⁹⁷² André Laurendeau, 29 mars 1945, cité dans *ibid.*, p. 557.

propose deux projets destinés à amender le Code municipal et la Loi des cités et villes afin de fournir aux corporations municipales le pouvoir de déposer leurs deniers publics, autrefois réservés aux banques à charte, dans des caisses populaires⁹⁷³. Les Libéraux, face à ces suggestions, adoptent une attitude fuyante, et Duplessis les refuse carrément sur un ton méprisant, de l'avis de Laurendeau, en invoquant des réticences assez peu sérieuses et prétextant des raisons qu'il doit garder secrètes : le jeune député du Bloc soupçonne qu'elles ont à voir avec les banques⁹⁷⁴.

Une particularité se dégage de toutes ces considérations au sujet du programme social du Bloc populaire et de la doctrine économique qu'il défend, et mérite d'être soulignée ici. L'ensemble des réformes sociales revendiquées par Laurendeau et par son parti, le vaste filet social qu'ils entendent instituer dans la province supposent, concrètement, une expansion structurelle de l'appareil étatique, un renforcement de l'interventionnisme de l'État québécois – et ce, au point où François-Albert Angers, économiste et intellectuel nationaliste gravitant dans l'orbe du Bloc, adresse à ce sujet des reproches lourds de sens à Laurendeau. Il estime en effet que le jeune député, en matière de législation sociale, laisse trop entendre que les réformes qu'il revendique « ne peuvent se faire qu'à coup de taxe ou à coup d'argent, comme si tout devait toujours être payé, prélevé et distribué gratuitement par l'État.⁹⁷⁵ » Angers soutient qu'au contraire, dans une législation sociale bien conçue, reposant sur les organismes industriels, professionnels et coopératifs appropriés, « l'État n'aura[it] pas besoin de prélever beaucoup d'argent ». Il intime donc au leader provincial du Bloc de réorienter la ligne du parti « en donnant un coup de barre à droite, car celui qui précède était “à gauche”.⁹⁷⁶ » Pourtant, s'ils admettent qu'un certain degré d'interventionnisme est indispensable à la réalisation de leurs projets, Laurendeau et ses collègues

⁹⁷³ « Deux projets de lois de M. André Laurendeau », *Le Devoir*, 31 mars 1947, p. 3.

⁹⁷⁴ André Laurendeau à Jean Drapeau, 10 avril 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 261.

⁹⁷⁵ François-Albert Angers à André Laurendeau, 16 février 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 126.

⁹⁷⁶ *Ibid.*

envisagent toujours le rôle de l'État avec réserve et circonspection. Dès les premières ébauches du programme provincial, ils soulignent : « Qu'on ne confonde pas l'intervention de l'État dont il est question ici avec l'étatisation, et qu'on ne vienne pas nous taxer de socialisme.⁹⁷⁷ » Cette intervention, ajoutent-ils, agira parfois de façon indirecte, par la législation sur l'organisation du travail, les conflits ouvriers, l'arbitrage et la conciliation, la liberté d'association et les syndicats professionnels, les salaires; parfois, de façon directe, par la simple réglementation des entreprises entre les mains de l'initiative privée⁹⁷⁸. En aucun cas, cependant, ne devrait-elle être comprise comme un truchement vers une quelconque forme d'étatisme.

Même en matière de sécurité sociale, là où les réformes préconisées par le Bloc semblent tendre vers une configuration élémentaire d'État-providence, ou du moins souscrire dans une certaine mesure au keynésianisme, Laurendeau émet des mises en garde. Il ne s'agit pas, à ses yeux, de céder à la volte-face complète auxquelles souscrivent le socialisme et le communisme, ce qui ne consisterait qu'à graviter d'un extrême à un autre : « La puissance excessive abandonnée à la dictature de l'argent, les nouvelles doctrines voudraient la livrer presque tout entière au gouvernement. Nous ne serions plus esclaves des mêmes puissances, mais nous continuerions d'être des esclaves. La dictature changerait de nom, mais nous vivrions toujours en dictature.⁹⁷⁹ » Le jeune homme souligne ainsi que « l'assistance de l'État aux déshérités de la vie comporte des dangers, car l'intervention de l'État peut avoir à la longue des répercussions sur l'ensemble de la société.⁹⁸⁰ » Serait-ce une simple tentative de dédouaner le Bloc de certaines contiguïtés, dans le domaine de la législation sociale, avec des formations politiques de gauche telles que la CCF, et

⁹⁷⁷ « L'économique », notes dactylographiées sur le programme provincial du Bloc populaire, s.d., BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 601.

⁹⁷⁸ *Ibid.*

⁹⁷⁹ « André Laurendeau fait un exposé de la doctrine sociale et économique », *Le Devoir*, 11 avril 1944, p. 8.

⁹⁸⁰ André Laurendeau, 21 janvier 1948, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 63.

qui pourraient effaroucher des éléments plus conservateurs? Il semble plutôt que cette pondération soit sincère : dans le champ plus strictement économique, les réserves bloquistes s'expriment avec encore plus d'acuité, puisque le parti admet la nationalisation et l'intervention de l'État dans certains cas extrêmes seulement, et privilégie nettement la formule coopératiste. Ce qui se dégage ici, c'est la crainte que partagent Laurendeau et les membres du Bloc de voir cet interventionnisme conduire à l'hypertrophie d'un État vorace et technocratique, dont le peuple et ses élus n'auraient plus la maîtrise : ultimement, leur dessein consiste à rééquilibrer la société en encourageant la décentralisation, la coopération et l'initiative privée et collective, afin que l'organisation socio-économique puisse de nouveau sourdre du peuple lui-même. Les outils que constituent les leviers de l'État demeurent un *moyen*, une arme à double tranchant à manipuler avec précaution pour parvenir à cette fin. Les propos de Comeau selon lesquels le programme de réformes sociales préconisé par le Bloc épouserait entièrement, sans jamais toutefois l'avouer explicitement, le modèle du *welfare state*⁹⁸¹, sont donc à nuancer fortement. Si plusieurs des projets de réformes sociales bloquistes préfigurent bel et bien les transformations qui surviendront au cours des années 1960, il nous faut cependant souligner que les aboutissements sociétaux de la « Révolution tranquille » ne correspondent pas tout à fait au projet de société formulé par les bloquistes. Le jeune chef et ses collègues cherchaient précisément, à cette époque, à éviter les corollaires bureaucratiques de la structure de l'État-providence érigé au cours des années 1960, dont ils auraient certainement loué les bienfaits sociaux, mais en lequel ils auraient vu aussi, en l'absence d'une forme d'horizontalité conférée par la formule coopératiste, un technocratisme vertical et pesant, déspiritualisé et étranger aux réalités humaines. Précisons que le projet de la « Révolution tranquille » n'était pas, a priori, technocratique : ses premiers architectes étaient eux-mêmes des

⁹⁸¹ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 217.

personnalistes, et plusieurs d'entre eux, par la suite, exprimeront leur déception par rapport au virage bureaucratique, centralisateur et déshumanisant de la construction étatique québécoise⁹⁸². Peut-être les intentions des membres du Bloc et celles des artisans de la « première » « Révolution tranquille » n'étaient-elles donc pas si éloignées; il nous semble cependant que ce serait verser dans un certain téléologisme que de voir dans l'aventure du Bloc une quelconque annonce des résultats concrets de la « Révolution tranquille ».

Un effort de démocratisation

L'irruption de Laurendeau et des nationalistes sur la scène parlementaire, ainsi que nous l'avons noté, marque un tournant décisif dans le cheminement du nationalisme canadien-français et dans la conception même du politique qui y avait prévalu jusque dans les années 1940. L'expérience du Bloc populaire inaugure la première tentative sérieuse de représenter les intérêts canadiens-français à Ottawa par un parti qui leur est entièrement consacré; au Québec, elle constitue l'une des rares incursions des nationalistes d'appartenance groulxiste dans la sphère politique, qu'ils avaient jusque-là considérée avec réticence. Les mouvements nationalistes, galvanisés par l'exceptionnel sentiment d'unité qui se dégage et culmine au Canada français dans de la campagne du « non » lors de la crise de la conscription, parviennent pour la première fois – du moins à cette échelle – à mobiliser les masses à des fins ouvertement politiques, d'abord plébiscitaires, puis électorales : ils cherchent désormais à se tourner vers les leviers de l'État pour défendre les intérêts de la collectivité. Le discours nationaliste se transforme et tente alors de s'articuler autour de concepts politiques formels : c'est un renversement majeur chez Laurendeau, que n'avaient pas épargné la grogne populaire et la profonde déception vis-à-vis de la partisanerie,

⁹⁸² Voir, à seul titre d'exemple, Fernand Dumont, « Y a-t-il un avenir pour l'homme canadien-français? », *Esprit*, vol. 7-8, n° 383, juillet-août 1969, p. 30-35.

de la corruption des élites, de l'opportunisme des hommes d'État, sentiments qu'avait exacerbés la Crise des années 1930. La menace de la conscription, cependant, semble avoir transformé ce désenchantement en une irrépressible volonté d'action.

Cette immixtion des nationalistes dans les institutions parlementaires suggère aussi qu'ils perçoivent désormais le champ politique non pas comme intrinsèquement déprédateur et perversi, mais dévoyé par les hommes au pouvoir : Laurendeau et les députés du Bloc, portés par le vent d'espoir et de cohésion provoqué par la campagne anticonscriptionniste, sont bientôt déterminés à régénérer le régime démocratique de l'intérieur. Le jeune leader provincial, dans l'un de ses premiers discours en Chambre, fait ainsi valoir l'intention de son parti de demeurer indépendant vis-à-vis des partis traditionnels et des groupes financiers qui nourrissent leurs caisses électorales, et de rester fidèle à sa doctrine et son programme⁹⁸³. Il ajoute que son action sera guidée, au cours de son mandat, par le souci du présent et la volonté d'assurer un meilleur avenir à ses concitoyens, insistant sur l'abîme qui sépare le politicien, « qui pense à la prochaine élection », de l'homme d'État, qui « est celui qui pense à la génération future.⁹⁸⁴ » C'est aussi dans ce contexte que prennent tout leur sens les récriminations que multiplie Laurendeau à l'Assemblée au sujet des pratiques douteuses de Duplessis, de ses attaques *ad hominem* qui visent parfois le jeune député et son peu d'expérience, et les actes de mauvaise foi du Premier ministre⁹⁸⁵. En outre, dans une démarche qui se veut une tentative de démocratisation de la vie politique et une revitalisation d'un régime sclérosé par le bipartisme, il propose plusieurs amendements à la loi électorale, qui lui paraît être « une machine de guerre contre un parti autre que les deux vieux partis, contre les troisièmes

⁹⁸³ André Laurendeau, 14 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 62.

⁹⁸⁴ *Ibid.*

⁹⁸⁵ Voir, par exemple, « Les trois premiers votes de la session », *Le Devoir*, 28 février 1946, p. 14.

partis.⁹⁸⁶ » Ces réformes visent donc à équilibrer les rapports de force entre les « vieux partis » et les tiers partis, souvent jugulés par leurs modestes ressources financières : Laurendeau a lui-même fait l'expérience des difficultés presque insurmontables que rencontre inéluctablement, dans ce régime, une nouvelle formation politique lors de ses premières campagnes. Il suggère ainsi, dès sa première session, de prolonger la période de préparation des listes et des campagnes électorales avant la tenue du scrutin provincial, ce qui permettrait aux tiers partis qui possèdent peu de membres et une caisse électorale bien maigre de mener à bien toutes les tâches qui y sont associées⁹⁸⁷. Le chef bloquiste réclame aussi la publication dans la *Gazette officielle* des listes des sections de votes, plutôt que leur acheminement aux seuls chefs du gouvernement et de l'opposition officielle, ainsi que la possibilité pour les candidats des tiers partis de nommer des énumérateurs dans les comtés où ils ont rencontré un succès ou sont arrivés deuxièmes – nomination jusqu'ici réservée aux candidats du parti au pouvoir et à ceux de l'opposition officielle⁹⁸⁸. Finalement, il propose que les listes électorales à l'intention des candidats soient imprimées, fournies et défrayées par la province⁹⁸⁹; tous ces amendements, cependant, sont rejetés par les députés de l'Assemblée.

En outre, Laurendeau livre de façon régulière et ininterrompue, de 1942 à 1947, des comptes rendus du programme, des campagnes électorales et des activités politiques du Bloc, de l'actualité parlementaire, des interventions des députés bloquistes à l'Assemblée législative lors de causeries radiophoniques à la CKAC⁹⁹⁰. Celles-ci, par ailleurs, sont invariablement retranscrites et diffusées dans *Le Devoir*, où le leader provincial du Bloc rédige aussi, ponctuellement, des articles à l'intention de ses électeurs et du grand public. Cette démarche s'inscrit dans le dessein, cher au

⁹⁸⁶ André Laurendeau, 19 avril 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, *op. cit.*, p. 779.

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 775.

⁹⁸⁸ *Ibid.*, p. 780-781.

⁹⁸⁹ *Ibid.*, 782-783.

⁹⁹⁰ Voir les causeries d'André Laurendeau de 1942 à 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 627-636.

jeune intellectuel, de promouvoir l'éducation civique de la population canadienne-française, de favoriser chez elle la formation d'une saine et véritable conscience politique et d'encourager la participation des citoyens aux choses de la cité : c'est en cette implication directe de la population dans les affaires politiques que Laurendeau discerne le principe d'une vie démocratique authentique. Dans un souci de probité et d'intégrité politique, il consigne aussi, à partir du journal de bord des débats tenu par son secrétaire particulier, ses interventions et celles de ses collègues en Chambre dans une brochure destinée à son électorat⁹⁹¹. Le Bloc populaire serait d'ailleurs à l'origine de la publication officielle des débats parlementaires à Québec, aux dires de Denis Monière⁹⁹² : *Le Devoir* rapporte en effet qu'Albert Lemieux dépose une motion en ce sens en mars 1947⁹⁹³, bien que le journal des débats de l'Assemblée législative ne soit créé qu'en 1963. La correspondance qu'entretient Laurendeau avec ses électeurs, fréquente et volumineuse, révèle elle aussi la volonté qu'exhibe le leader du Bloc provincial de maintenir un rapport immédiat avec les citoyens qu'il représente, de leur communiquer le fait que leurs revendications sont entendues et exprimées en Chambre. Tout ceci participe du phénomène que l'on a déjà relevé au sujet du programme social préconisé par le Bloc : Laurendeau et son parti désirent, en définitive, restituer à la vie politique, sociale et économique une forme d'horizontalité et un caractère organique, au sein desquels les citoyens participeraient plus directement aux affaires de la cité, et où la structure arborescente de l'organisation socio-économique s'enracinerait dans la communauté et émanerait du peuple lui-même.

⁹⁹¹ André Laurendeau, *Le Bloc à Québec*, Montréal, Le Bloc populaire canadien, 1945, 24 p.

⁹⁹² Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, op. cit., p. 136.

⁹⁹³ « À Québec : pour un "Hansard" », *Le Devoir*, 21 mars 1947, p. 7.

Déclin du Bloc : démission et dénouement de l'aventure politique de Laurendeau

Le Bloc populaire, dès ses premières années d'existence, ne rencontre pas les succès électoraux que laissait espérer la campagne anticonscriptionniste. Malgré les discours optimistes à l'intention des électeurs et du public, les scrutins provincial de 1944 et fédéral de 1945 sont considérés comme de francs échecs électoraux par Laurendeau⁹⁹⁴. Ces déceptions s'accompagnent de toutes sortes de difficultés pour la nouvelle formation politique. Des défections commencent dès 1945 à peser lourdement sur l'existence du parti et vont s'accroissant, se soldant souvent par des ralliements à l'Union nationale qui en favorise la multiplication : Laurendeau attribue le phénomène aux difficultés financières du Bloc et à l'attrayante caisse électorale des « vieux partis »⁹⁹⁵. Il faut ajouter que le parti unioniste, qui connaît un retour en force aux élections de 1944, traque le Bloc populaire sur son propre terrain, faisant de l'autonomie provinciale son cheval de bataille et se présentant comme l'apôtre du nationalisme canadien-français. Le phénomène divise le vote nationaliste : le réquisitoire que dresse Laurendeau à l'endroit de l'autonomisme « négatif » et du conservatisme social de Duplessis, la finesse de son analyse ou ce qui pourrait être tenu comme le « radicalisme » du programme social bloquiste, ne sont peut-être pas toujours saisis par la population, ou laissent indifférents, voire rendent hésitants un électorat, des adhérents et même des collaborateurs plus soucieux d'appuyer un parti bien établi aux fortes chances de succès. En outre, en raison des moyens limités du Bloc, les salles où tenir des assemblées politiques se font de plus en plus rares : même le bas clergé et les curés, qui avaient discrètement favorisé l'installation du parti à ses débuts, refusent progressivement de le recevoir dans les salles paroissiales⁹⁹⁶.

⁹⁹⁴ André Laurendeau, « Mémoire de l'exécutif du Conseil national », procès-verbal, 28 juin 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 618.

⁹⁹⁵ André Laurendeau à Arthur Gagné, 8 mai 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 290.

⁹⁹⁶ André Laurendeau à Philippe Hamel, 9 mai 1946, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 324.

Un événement, surtout, consacre aux yeux de Laurendeau le crépuscule du parti. À la suite de l'arrestation en juin 1946 de Fred Rose, député communiste accusé d'espionnage au profit de l'URSS, des élections fédérales partielles sont tenues à Montréal-Cartier en mars 1947 : Paul Massé, qui s'était auparavant porté candidat sous la bannière du Bloc dans le même comté, se présente cette fois comme candidat indépendant, « autonomiste et anti-communiste », en raison de pressions extérieures et de tractations obscures impliquant l'Union nationale⁹⁹⁷. En échange de l'abstention du chef provincial du Bloc et de ses collègues dans la campagne, et de l'engagement de Massé et de ses orateurs à écarter de leurs discours toute attaque visant Duplessis, l'Union nationale fournit un appui logistique à l'organisation du candidat indépendant⁹⁹⁸ – tactique à laquelle semble céder Laurendeau lui-même, afin de faire obstacle au retour d'un communiste à la Chambre des Communes, qui serait certainement récupéré par Duplessis pour discréditer son parti⁹⁹⁹.

Convaincus de l'inéluctabilité de la dislocation prochaine du Bloc populaire, les membres du parti tiennent plusieurs réunions d'urgence dans les mois suivants. Le 10 mai 1947, en l'absence de Raymond dont l'état de santé continue de se détériorer, une forte majorité d'entre eux vote en faveur de la suppression de l'aile provinciale du Bloc pour concentrer les efforts à Ottawa¹⁰⁰⁰. Laurendeau s'oppose à la résolution : ce serait selon lui courir le risque de servir Duplessis et l'Union nationale, et d'aboutir « à un nouveau 1911¹⁰⁰¹ », une nouvelle alliance nationaliste instrumentalisée, en dernière instance, par des conservateurs. Le chef national du Bloc trouve lui

⁹⁹⁷ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948*, op. cit., p. 417.

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 418.

⁹⁹⁹ André Laurendeau à Paul Massé, s.d. [probablement février 1947], BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 427.

¹⁰⁰⁰ André Laurendeau à Maxime Raymond, 6 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 495.

¹⁰⁰¹ *Ibid.* Notons la place importante que tient cet événement dans l'imaginaire de Laurendeau, qui le mentionne à plusieurs reprises et y voit « la plus grande mésaventure du nationalisme politique » : André Laurendeau, 25 avril 1947, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 3^e session, vol. II, Séances du 28 mars au 10 mai 1947, texte établi par Jean-Luc Tremblay et Sarah Filotas, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 749.

aussi la décision prématurée : celle-ci sera abandonnée en juin. Laurendeau et Raymond, toutefois, ne parviennent pas à s'entendre sur l'avenir à réserver au Bloc. Le jeune intellectuel, en effet, désirerait transformer le parti en un mouvement non-électoral ayant pour vocation l'éducation politique des Canadiens français, suggestion qu'il avait formulée à Raymond dès l'automne 1946, en devinant l'effondrement prochain du Bloc; Laurendeau essuie toutefois un nouveau refus¹⁰⁰². Plutôt que de laisser dégénérer ces dissensions et ces luttes intestines, qui risquent comme l'imbroglio avec le « trio de Québec » d'empoisonner l'existence du parti et d'entraîner d'irréversibles ruptures, Laurendeau décide de remettre sa démission le 7 juillet 1947 et de siéger à titre de député indépendant jusqu'à la fin de son mandat l'année suivante¹⁰⁰³. Il ajoute cependant qu'il maintiendra les mêmes attitudes, qu'il défendra rigoureusement le programme et les idées bloquistes pour lesquels il avait été élu en 1944¹⁰⁰⁴. En parallèle, son ami Gérard Filion accepte la direction du *Devoir* et invite bientôt Laurendeau à se joindre à l'équipe éditoriale, qui exige cependant l'indépendance totale de ses membres vis-à-vis de tout parti ou mouvement politique¹⁰⁰⁵. Cet échange n'a laissé aucune trace : il est donc difficile de déterminer les circonstances et le moment exacts de son occurrence. Raymond, cependant, y voit une véritable trahison : un article de Filion annonçant la démission du chef provincial du Bloc et son recrutement au *Devoir*, paru deux jours plus tard, ne contribue certainement pas à désamorcer la situation en alléguant que Laurendeau ne voulait pas « se compromettre avec la politique antisociale de Duplessis¹⁰⁰⁶ », laissant entendre aux yeux de Raymond que ce serait le cas des autres députés bloquistes¹⁰⁰⁷. Le chef national, dans une longue lettre où il couche toute son indignation, qui porte encore la trace

¹⁰⁰² André Laurendeau à Maxime Raymond, 8 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 495.

¹⁰⁰³ André Laurendeau à Maxime Raymond, 7 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 495.

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁰⁵ Paul-André Comeau, *Le Bloc populaire, 1942-1948, op. cit.*, p. 420.

¹⁰⁰⁶ Gérard Filion, « La démission de M. Laurendeau », *Le Devoir*, 9 juillet 1947, p. 1.

¹⁰⁰⁷ Maxime Raymond à André Laurendeau, 25 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 495.

des notes détaillées de Laurendeau occupé à réfuter ses propos, réagit donc à cette démission sur un ton particulièrement acrimonieux et blessé¹⁰⁰⁸. Le jeune homme aura beau répéter, à Raymond comme à l'abbé Groulx, qu'il ne quitte point le parti parce qu'il désire rejoindre *Le Devoir*, mais qu'il accepte le poste parce qu'il quitte le parti¹⁰⁰⁹, rien n'y fera : Raymond verra en lui le véritable « fossoyeur d'un mouvement nationaliste¹⁰¹⁰ ». Le phénomène scellera effectivement le sort du Bloc, disparaissant de la scène électorale des deux paliers gouvernementaux aux scrutins suivants.

Il semble important de préciser ici que l'arrivée de Laurendeau à l'Assemblée législative, aussi, avait vite été suivie d'un profond désenchantement et de plusieurs déceptions. Il juge en effet accablants les tergiversations des députés et les interminables rituels procéduraux, supposément destinés à faire gagner du temps à la Chambre et qui semblent plutôt en faire perdre, tout simplement¹⁰¹¹. À plusieurs occasions, le jeune député remettra en question ces traditions cérémoniales et protocolaires, les « friperies moyenâgeuses » qui les accompagnent et décorent la véritable « pièce » de théâtre en laquelle consiste parfois la session parlementaire¹⁰¹². Les diatribes, les injures et les attaques personnelles auxquelles se livrent mutuellement les députés de la Chambre l'exaspèrent : il en est d'ailleurs fréquemment pris pour cible par Duplessis, qui s'était dans un premier temps montré mielleux, sans réussir à duper Laurendeau¹⁰¹³. Il se voit parfois forcé d'admettre au public la superficialité, la pauvreté des réalisations législatives de l'Assemblée, où ses projets et ses motions sont fréquemment rejetés. Sa désillusion transparaît avec une acuité

¹⁰⁰⁸ Maxime Raymond à André Laurendeau, 25 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 495

¹⁰⁰⁹ André Laurendeau à l'abbé Groulx, 9 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 319.

¹⁰¹⁰ Maxime Raymond à André Laurendeau, 25 juillet 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 495.

¹⁰¹¹ André Laurendeau, 15 février 1945, cité dans *Débats de l'Assemblée législative*, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, *op. cit.*, p. 350. Cf. André Laurendeau à Jean Drapeau, 12 mars 1947, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 261.

¹⁰¹² André Laurendeau, « Le rideau se lève », *Le Devoir*, 15 janvier 1948, p. 1.

¹⁰¹³ André Laurendeau à Jean Drapeau, 2 octobre 1945, BAnQ, Fonds Bloc populaire (CLG2), P2/A, 261.

particulière dans le bilan qu'il esquisse de sa dernière session en Chambre, à titre de député indépendant :

La session est morte un peu comme elle a vécu : turbulente, superficielle, débraillée avec de courts incidents tragi-comiques. Puis tout s'est terminé par des chansons. [...] La Législation proprement dite reste maigre. [...] L'autonomie a suscité beaucoup de discours, mais aucune action constructive. [...] En somme, un bilan très pauvre. N'était le drapeau, je doute que l'histoire aurait grand-chose à retenir¹⁰¹⁴.

Si cela n'apparaissait pas encore avec suffisamment de clarté, Laurendeau n'est « pas mordu de la politique¹⁰¹⁵ », ainsi qu'il le confie à son ami Jean Drapeau. Il ajoute cependant, à la veille des élections générales québécoises de 1948, qu'il serait prêt à poursuivre la lutte qu'il mène à présent de façon indépendante, malgré la perspective de devoir affronter sur le terrain électoral d'anciens camarades et collègues, s'il pouvait s'assurer de pouvoir compter à fond sur des amis qui estiment le prolongement de son œuvre politique nécessaire¹⁰¹⁶. Il n'en sera rien : Laurendeau, finalement, décide de ne pas se porter candidat, et assurera la continuité de son engagement social et national sur un sol qui lui est plus familier, moins hostile, et surtout dans lequel il baigne et se sent libre de se livrer à ses minutieuses réflexions depuis des années. Redevenu directeur de *L'Action nationale* dès septembre 1948, il demeurera à la revue jusqu'en février 1954, avant que ne lui succède Pierre Laporte. Rejoignant son ami Filion au *Devoir* à titre d'adjoint du rédacteur en chef, en septembre 1947, il accède dix ans plus tard au poste de rédacteur en chef, dans une seconde partie de sa trajectoire qui le mènera à coprésider la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de 1963 à sa mort, en 1968.

¹⁰¹⁴ André Laurendeau, « Bilan », *Le Devoir*, 2 avril 1948, p. 1. Cf. Jean Drapeau, « Politique provinciale : le rideau tombe... », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 4, avril 1948, p. 306-309.

¹⁰¹⁵ André Laurendeau à Jean Drapeau, 23 février 1948, BAnQ, Fonds André Laurendeau (CLG2), P2/A, 56.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*

L'expérience politique de Laurendeau et du Bloc populaire canadien aura été de courte durée, parsemée d'échecs et de déceptions; elle n'en demeurera pas moins éminemment significative dans l'histoire du nationalisme canadien-français et québécois. Il faut toutefois se garder d'établir trop vite des parallèles entre le programme préconisé par le Bloc et les transformations qui surviendront effectivement au cours des années 1960, de présumer une identité d'aspirations, une parenté dans la conception de l'État et de son rôle entre les députés du Bloc et les architectes de la « Révolution tranquille ». L'interventionnisme étatique demeure, dans l'esprit de Laurendeau et de ses collègues, un *phármakon*, pour reprendre la terminologie platonicienne, c'est-à-dire à la fois un remède et un poison. Il s'agit en effet de se servir dans une certaine mesure des leviers de l'État, et donc de la verticalité du pouvoir politique, pour donner une impulsion initiale et nourrir l'horizontalité des rapports sociaux, économiques et communautaires – véritable finalité, en dernière analyse, de la pensée politique de Laurendeau et de ses collègues. L'on pouvait déjà entrevoir ce raisonnement quelques années plus tôt dans les pages de *L'Action nationale*, alors que Laurendeau en était le directeur, au sujet du coopératisme et du corporatisme social dont la revue faisait la promotion : pour en favoriser l'avènement, on s'ouvrait alors à l'idée qu'un certain degré d'interventionnisme étatique était indispensable, mais l'État était alors appelé à s'effacer progressivement, du moins à se délester de plusieurs de ses prérogatives. Cette fois, bien sûr, les réformes défendues par le Bloc n'entendent en rien l'effacement ni même le retrait de l'État, mais bien plutôt son expansion afin d'instituer une audacieuse législation ouvrière et sociale, expansion sans commune mesure avec ce qui avait été jusque-là envisagé par les milieux nationalistes de tradition groulxiste. Il reste, toutefois, que le motif de cette législation consiste en un nivellement de l'égalité des chances, de l'initiative privée, de l'accès à la propriété à travers des formules devant émaner du peuple lui-même, comme le coopératisme.

Ce que l'aventure politique de Laurendeau montre aussi, c'est la cohérence qu'a pu trouver, après des années de réflexion, sa tentative de synthèse entre sa pensée nationaliste et son personnalisme, tout comme la traduction de cet arrimage en politique – un travail, cependant, qui se poursuivra encore des années et qu'il ne faudrait pas se représenter comme achevé. La défense de la justice sociale et des droits ouvriers, devenue une dominante de sa pensée et de son engagement depuis son séjour en Europe, ont su trouver ici une place centrale dans un programme politique dont le principe fondamental, l'autonomisme provincial, est voué à servir le social, qui à son tour nourrit réciproquement le national. Un programme, aussi, qui s'évertue à tenir « les deux bouts de la chaîne » en se logeant dans la tension qui lie, d'une part, la personne dans sa « société vitale » et première, la famille, et de l'autre la communauté, pensée en termes nationaux. Cette tentative n'est pas sans subsumer ses paradoxes, toutefois, ou du moins présenter de sérieuses difficultés. En janvier 1948, Laurendeau, qui collabore toujours ponctuellement à *L'Action nationale*, lance une vaste enquête destinée à analyser les rapports du monde ouvrier à la question nationale, et invite le prolétariat à se prononcer lui-même au sujet de son désintérêt croissant vis-à-vis de la lutte nationaliste au Canada français¹⁰¹⁷. En juin, les « conclusions très provisoires » qu'il livre aux lecteurs ressemblent à un véritable testament intellectuel du cheminement de sa pensée nationaliste depuis 1932 et de son « initiation » au personnalisme, en même temps qu'une préface à de plus amples recherches et à des actions concrètes. Ce que le jeune intellectuel dégage de cette enquête, c'est que l'ouvrier, forcé d'occuper un métier dépersonnalisant et plongé dans la misère la plus vile, se trouve quotidiennement aux prises avec des problèmes immédiats qu'il ne peut dépasser, et se trouve donc incapable d'accéder à « l'esprit »¹⁰¹⁸. Toute forme de culture lui apparaît en effet comme un luxe inutile : « la résistance passive du prolétaire au “national”

¹⁰¹⁷ André Laurendeau, « Pour un humanisme ouvrier », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 1, janvier 1948, p. 10.

¹⁰¹⁸ André Laurendeau, « Conclusions très provisoires », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 6, juin 1948, p. 415.

apparaîtrait comme un exemple de l'impossibilité dans laquelle la société industrielle et capitaliste plonge ses victimes (c'est-à-dire tout le monde, mais particulièrement ses automates) d'accéder aux valeurs spirituelles.¹⁰¹⁹ » Laurendeau illustre le problème en rapportant des propos qu'avait tenus devant lui Nicolas Berdiaeff en discutant avec des marxistes, qui résument en une phrase tout l'objet de la recherche personnaliste : si ses interlocuteurs déclaraient vouloir assouvir les faims matérielles pour que les mirages spirituels perdent de leur prestige, le philosophe russe répliquait vouloir lui aussi « lutter contre la misère et l'insécurité; mais c'est pour que l'homme, libéré des nécessités les plus immédiates, connaisse de nouveau la soif spirituelle.¹⁰²⁰ » Le nationalisme, aux yeux de Laurendeau, né à gauche avec la Révolution française, ayant ensuite connu un long glissement vers la droite, et redevenu populaire avec les mouvements contemporains, peut « s'inscrire dans des synthèses bien différentes »: au Canada français, estime-t-il, si les milieux nationalistes ont souvent été à l'origine des principales suggestions de réformes sociales, le nationalisme a revêtu un aspect conservateur lorsqu'il a été instrumentalisé par un parti au pouvoir. L'Union nationale, en défendant quelques idées traditionnellement nationalistes mais en y associant des attitudes sociales rétrogrades, représente en ce sens un péril sérieux pour l'avenir du nationalisme¹⁰²¹. Le jeune intellectuel conclut sur cette réflexion, emblématique de la recherche sous le signe de laquelle s'est déployée sa pensée depuis son séjour en Europe, et laisse présager la poursuite de cette recherche qui est l'œuvre de toute une vie :

Le social et le national se présentent actuellement comme s'ils étaient deux ennemis, ou du moins comme si chacun réclamait toute la place. La plupart des systèmes traditionnels glorifient l'un à l'exclusion de l'autre, et le prolétaire logerait à l'enseigne du social. Il s'agit de savoir si nous saurons opérer à temps la synthèse¹⁰²².

¹⁰¹⁹ André Laurendeau, « Conclusions très provisoires », *op. cit.*, p. 415.

¹⁰²⁰ *Ibid.*, p. 416.

¹⁰²¹ *Ibid.*, p. 421.

¹⁰²² *Ibid.*, p. 424.

Conclusion

Il nous a semblé, au fil de cette recherche, qu'un portrait bien particulier du « premier » André Laurendeau s'esquissait en filigrane sous nos yeux, portrait qui sourd à présent de toutes les pages qui précèdent. Ce « premier » Laurendeau n'est pas tout à fait ce que l'on a voulu faire de lui dans l'historiographie, laquelle paraît s'être intéressée surtout à ce que l'on pourrait qualifier, par souci de symétrie, du « second » Laurendeau, et en porte manifestement l'empreinte. Au risque de grossir quelque peu le trait et d'émettre ici des constats qui pourraient sembler sévères, il nous faut insister sur le fait que le jeune intellectuel n'est pas exactement l'homme déchiré entre les valeurs traditionalistes, archaïques qui lui ont été inculquées dès le plus jeune âge et les exigences de la modernité qui s'imposent avec une autorité grandissante au fil de son parcours. Il n'est pas non plus le penseur progressiste, avant-gardiste qui aurait été empêché de réaliser pleinement son « illumination » sous la chape de plomb du cléricisme, embourbé dans une société obscurantiste et misonéiste. Il n'a pas précisément défendu et prophétisé avant l'heure les transformations qui s'opéreront lors de la « Révolution tranquille », en revendiquant l'institutionnalisation d'un véritable État-providence avant son avènement effectif dans les années 1960. Il nous semble que parmi ces portraits que nous schématisons en introduction, qui constituent autant d'« usages » historiographiques, voire politiques du personnage de Laurendeau, de l'aura qui l'entoure et de ce qu'on estime qu'il incarne dans l'histoire intellectuelle du Québec, affleurent trois « mythes », dont les deux premiers se compénètrent dans une certaine mesure.

D'abord, le mythe de l'homme avec lui-même : celui où l'on juge de la valeur d'une pensée à l'aune de sa cohérence à travers le temps, de sa fidélité à elle-même. Pour certains historiens et commentateurs, Laurendeau n'aurait pas été fidèle à ses premiers engagements – phénomène qui, précisons, est bien plutôt célébré que décrié au sein de la production savante, les valeurs du jeune

Laurendeau étant entendues comme rétrogrades et sa pensée, présentée comme le produit d'une société obscurantiste. Le cas de Laurendeau, en effet, intrigue en ceci qu'il est un échantillon tout à fait fascinant de cette continuité d'*intention* que chacun tente de porter dans sa vie, ou au contraire, de sa rupture. Pour reprendre l'expression d'Emmanuel Mounier, l'événement a été le maître de Laurendeau : de toute évidence, le parcours de sa vie a été sinueux. L'on pourrait ainsi croire, à tort, que l'intellectuel n'aurait pas été fidèle à ses premiers amours, qu'il aurait dérogé aux principes qu'il défendait autrefois – notamment, le nationalisme et le catholicisme. Or, le parcours intellectuel de Laurendeau relève bien plus de l'*ipséité* que de la *mêmeté* : son cheminement ne peut être compris que si, à l'identité comprise au sens d'un même (*idem*), « on substitue l'identité comprise au sens d'un soi-même (*ipse*) » qui suppose alors « le changement, la mutabilité, dans la cohésion d'une vie.¹⁰²³ » La permanence, chez lui, n'est pas à chercher parmi des convictions et des engagements qui seraient demeurés, au fil de sa trajectoire, parfaitement identiques et immuables, mais au cœur d'une *intention*, voire d'un rêve qu'il n'aurait jamais cessé de nourrir : celui d'un avenir meilleur pour le Canada français, d'une société plus juste à l'égard de ses citoyens et d'un catholicisme plus authentique chez ses fidèles.

Ensuite, le mythe d'un Laurendeau, porteur de modernité : l'intellectuel incarnerait aux yeux de certains chercheurs les transfigurations qu'a connues le Canada français lui-même au cours du XX^e siècle, et son expérience – celle d'un déchirement entre ses attaches traditionnelles, ses allégeances à la nation, et son désir de modernité – témoignerait de celle de tout un peuple. Ayant rompu avec le séparatisme des Jeune-Canada à l'occasion de son séjour en Europe et, plus largement, avec leur nationalisme intransigeant, subversif, de même qu'avec le regard positif qu'il

¹⁰²³ Paul Ricoeur, cité dans Roberto Miguelez, « Narration, connaissance et identité chez Paul Ricoeur », *Philosophiques*, vol. 14, n° 2, automne 1987, p. 430.

portait auparavant sur le cléricalisme au Canada français, Laurendeau serait revenu de France un « moderne », ou du moins un préfigurateur de la modernité au Québec. Par là, l'on fait de lui une sorte de prophète, un penseur avant-gardiste, en avance sur son temps et en rupture avec le paysage intellectuel de l'époque : annonciateur d'un État fort et d'un socialisme à venir dans les années 1960, l'esprit de Laurendeau aurait porté en germe les transformations qui s'opéreront lors de la « Révolution tranquille ». Ce second mythe aux relents téléologiques est fortement discuté tout au long de cette thèse.

Le troisième mythe est celui d'un Laurendeau, porteur de continuité dans le changement. Moins prégnant dans la littérature historiographique et politique, seuls les tenants de la « nouvelle sensibilité » semblent lui avoir fait une place – au sujet, surtout, des mouvements de l'Action catholique spécialisée; peu d'ouvrages et d'études, cependant, ont explicitement défendu cette interprétation à propos de Laurendeau. C'est celle qui point avec le plus d'acuité des pages de cette thèse. Son attachement à certaines valeurs traditionalistes était non seulement sincère, mais conscient, réfléchi et surtout, réflexif : il est l'homme qui a sciemment tenté de jeter un pont entre ces convictions premières et celles qui seront consacrées par le triomphe du néonationalisme des années 1960. À ses yeux, le changement social n'impliquait pas de rejeter en bloc tout ce qui avait précédé pour l'exiler dans un passé lointain, obscur, désuet : la tradition, renouvelée, problématisée, dégagée de certaines de ses dimensions surannées, pouvait épouser les contours de la modernité.

Quelques termes récurrents dans cette étude nous apparaissent comme autant de signes sous lesquels s'est déployé, en ce sens, le cheminement de pensée de Laurendeau de 1932 à 1948 : l'*interrogation*, la *synthèse*, la *tension* semblent s'imposer d'eux-mêmes comme les traits les plus saillants de sa trajectoire intellectuelle au cours de ces seize années. Le titre d'un recueil de textes rédigés postérieurement à notre période par le « second » Laurendeau, au sujet de la question de

l'éducation, choisis et présentés par Suzanne Laurin, nous semble lui aussi particulièrement évocateur : le jeune homme est également un *artisan des passages*¹⁰²⁴. L'expression, ainsi que l'explique Laurin, renferme une grande valeur heuristique et recouvre une multiplicité de sens : « Un passage, c'est une transition qui s'effectue sans rompre radicalement le fil de la continuité. Entre la tradition et la modernité, Laurendeau reconnaît ses origines et trouve dans sa mémoire le sens des changements qu'il propose.¹⁰²⁵ » Ce concept nous semble approprié pour conjurer l'équivalence sommaire, dont les itérations sont nombreuses dans l'historiographie, entre l'« initiation » au personnalisme de Laurendeau et une sorte de progressisme radical chez lui, comme si son séjour en Europe avait été l'occasion d'une rupture totale et avait soudainement fait de lui un « moderne » – interprétation dont la piètre valeur explicative nous avait laissé insatisfait, et a constitué une impulsion majeure pour notre entreprise de recherche. Cette interprétation laissait en effet dans l'ombre son attachement à certaines valeurs traditionalistes, ses interrogations à leur sujet et sa volonté de les renouveler pour les perpétuer dans le temps. Son parcours nous permet, comme le suggère Laurin, de jeter un nouvel éclairage sur plusieurs *passages* qui ont marqué l'histoire du Canada français des années 1930 et 1940. Or, il ne faudrait pas pour autant, avec nos yeux de modernes, réduire la pensée et l'action du jeune intellectuel à leur seule dimension transitoire. Fernand Dumont, dans sa préface au recueil, met le doigt sur un impératif qui a guidé notre travail et que nous établissions en introduction comme fondement méthodologique, voire épistémologique de notre recherche : il s'agissait, disions-nous, de s'inviter au cœur d'un passé qui fut le présent de Laurendeau, de s'introduire dans le « se faisant » d'un univers mental et de projets à l'aune desquels l'avenir relevait de la conjecture, de l'inconnu. Dans un premier temps, Dumont

¹⁰²⁴ André Laurendeau, *André Laurendeau, artisan des passages*, Suzanne Laurin (éd.), Québec, Hurtubise HMH, 1988, 126 p.

¹⁰²⁵ Suzanne Laurin, « Présentation », dans *ibid.*, p. 17-18.

avait estimé que ce recueil de textes serait une occasion de se reporter au temps où la « Révolution tranquille » n'était encore qu'un projet, en évitant les inéluctables déformations qu'entraîne « la référence à aujourd'hui »¹⁰²⁶. En parcourant les articles de Laurendeau, toutefois, il réalise qu'il avait été, « par une bienheureuse dérive, déporté vers l'avenir » : « La pensée de Laurendeau [...] nous convie en effet à une reprise des tâches avortées ou inachevées.¹⁰²⁷ » De la synthèse que le jeune homme s'évertue à opérer entre son nationalisme et son personnalisme, en effet, jaillit un projet de société et une conception de la modernité qui, à cette époque, se révèlent *autres* que les desseins, les projets et les espoirs qu'ont nourris les architectes de la « Révolution tranquille »; du moins s'inscrivent-ils dans une certaine altérité vis-à-vis de l'avènement réel ou perçu de la modernité dans les années 1960. Tout le geste intellectuel de Laurendeau consiste à concilier les « vérités en croix » de la tradition et de la modernité pour faire émerger de cette tension féconde l'idée d'une certaine modernité : celle qui précisément accorde, aux yeux du jeune homme, sa *juste* place à la tradition, qui pense et problématise cette dernière pour y séparer le bon grain de l'ivraie, celle qui ne saurait en aucun cas faire table rase du passé.

Il paraît manifeste aussi, au terme de cette analyse, que si le personnalisme et le nationalisme canadien-français sont apparus à nombre d'esprits comme antithétiques, ou du moins se sont incarnés ici dans des mouvements dont les divergences, à partir des années 1930, se sont creusées toujours davantage, ces courants de pensée ne sont en rien incompatibles, ainsi qu'en témoigne l'itinéraire intellectuel de Laurendeau. Dans son esprit, le national peut et doit servir le social et le religieux, qui jouissent d'un nouvel éclairage à ses yeux grâce au personnalisme; en retour, le social et le religieux, informés par le personnalisme, nourrissent la nation et inspirent la

¹⁰²⁶ Fernand Dumont, « Préface », dans *ibid.*, p. 13.

¹⁰²⁷ *Ibid.*, p. 15.

conception que s'en fait le jeune homme. Le politique, ici, est voué à servir à la fois le social et le national. La synthèse qu'élabore Laurendeau au confluent de ces deux courants de pensée, qui conduit à la naissance de ce que l'on pourrait qualifier d'un « nationalisme personnaliste », est originale, unique à plus d'un égard : Lamonde dit vrai lorsqu'il indique que la trajectoire du jeune intellectuel n'est pas celle du Canada français de l'époque, et qu'elle est « exemplaire des possibles à penser et de la synthèse qui pouvait être faite des traditions, des contraintes et des conceptions nouvelles qui circulaient en Europe au même moment.¹⁰²⁸ » Il faudrait se garder, cependant, d'exagérer le caractère « atypique », voire exceptionnel de son entreprise intellectuelle : comme nous l'avions indiqué au début de cette thèse, l'œuvre à laquelle se livre Laurendeau présente de nombreux parallèles avec celles d'un Guy Frégault, d'un François Hertel et de plusieurs membres de *La Relève*, tous des nationalistes fortement influencés par la philosophie personnaliste. Le sujet offre par ailleurs de belles pistes de réflexion et appelle, en soi, de plus amples recherches. La synthèse que formule Laurendeau, dont la nature « tensive » et souple est récalcitrante à toute forme de cristallisation ou d'achèvement définitifs, gagne cependant en cohérence au fil des années : elle paraît aussi progressivement séduire plusieurs esprits tant à travers ses articles à *L'Action nationale* et ses engagements sur la scène publique au Québec que dans sa correspondance personnelle. Finalement, cette synthèse parvient même, selon toute apparence, à trouver une traduction politique relativement fidèle au sein du programme du Bloc populaire canadien – signe, s'il en est un, que Laurendeau n'est pas seul à partager les convictions qui l'animent, alors même que peu d'intellectuels nationalistes ont connu le même parcours que lui. Le cheminement de la pensée du jeune homme est bel et bien unique, et ne saurait être identifié, foncièrement, intégralement, à une transformation des mentalités dans leur ensemble au Canada français; il demeure qu'à plusieurs

¹⁰²⁸ Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit*, op. cit., p. 81.

égards, il est significatif de transmutations souterraines, de mouvements de fonds dans le champ intellectuel de l'époque, et notamment parmi les milieux nationalistes.

Il nous paraît donc opportun de rappeler ici, brièvement, quelques-uns des traits saillants des transfigurations de la pensée de Laurendeau, de 1932 à 1948, au sujet des questions nationale et sociale, du rapport qui les lie, et des manières dont ceci se traduit en politique. Sur le plan national, notons tout de suite une particularité se dégageant des méditations et des interrogations intellectuelles de Laurendeau lors de son « initiation » au personnalisme en Europe, qui nous semble capitale pour comprendre la suite de son cheminement. Ce séjour est l'occasion, pour lui, de remettre en question nombre de ses convictions nationalistes au regard des exacerbations et des crispations du nationalisme intégral et des droites en Europe, lesquels mènent à de graves désastres humains et sont minutieusement déconstruits, vivement dénoncés par les penseurs personnalistes que fréquente le jeune homme. Or, il saisit aussi – d'abord obscurément, puis avec plus d'acuité – que la question nationale se pose autrement au Canada français, où il s'agit à ses yeux non seulement de préserver une civilisation menacée par l'assimilation et l'absorption dans un puissant ensemble anglo-saxon, de se libérer, aussi, de certaines formes de « servitude », mais aussi de produire une culture forte et autonome, qui saurait s'affirmer et rayonner en Amérique du Nord. Ce nationalisme de « petite nation » a peu à voir avec celui des « grandes nations » européennes, aux velléités impérialistes, et encore moins avec celui des États fascistes, fondé sur le concept nietzschéen du « surhomme » auquel sont greffés des mystifications racistes. Cela, les philosophes personnalistes ne l'ont pas tout à fait compris à travers leur prisme « français », estime Laurendeau : c'est précisément ce qui lui permet de dépasser les apparentes contradictions entre son nationalisme – qu'il continue cependant à interroger, à problématiser – et ce courant de pensée de la gauche

catholique, contradictions auxquelles se sont butés nombre d'esprits au Canada français. C'est ce qui sous-tend toute son œuvre de synthèse.

La mutation qui apparaît avec le plus d'éclat, dans sa pensée, consiste en sa rupture, à la faveur de son séjour en Europe, avec les velléités « séparatistes » qu'il nourrissait au sein des Jeune-Canada – position dont nous avons toutefois souligné l'ambiguïté au regard de leur conception du pacte confédératif. À la lumière des enseignements d'André Siegfried et de ses analyses politico-géographiques, révélatrices de l'équilibre fragile de l'indépendance canadienne reposant sur la neutralisation mutuelle du poids de l'Angleterre et de celui des États-Unis, semant le doute quant à la viabilité de l'option indépendantiste au Canada français, Laurendeau se réoriente vers l'autonomisme provincial, renouant en ceci avec la pensée de son ancien maître l'abbé Groulx. Dès lors, il se lance dans un combat acharné pour conférer à cette autonomie un sens positif, annonciateur de la croisade qu'il mènera contre l'attitude négative, stérile et inauthentique de Duplessis à travers les pages de *L'Action nationale*, à l'Assemblée législative et, plus tard, au *Devoir*. L'autonomie ne saurait signifier la seule résistance vis-à-vis des empiétements législatifs du fédéral; il s'agit aussi de doter le Québec d'une culture originale et autonome, de lui donner les moyens d'être maître de son économie et de venir en aide aux classes nécessiteuses et au prolétariat selon un esprit qui lui est propre, ce qui implique l'adoption d'une politique audacieusement nationale et sociale. Il est difficile de déterminer si ce mouvement de recentrement sur l'État du Québec a des conséquences sur la conception que se fait Laurendeau du Canada français et de ses minorités : nous avons vu que le jeune homme, s'il mentionne à quelques occasions ses « frères de l'Ontario » ou ses compatriotes francophones des autres provinces, n'aborde ou ne réfléchit jamais la question avec profondeur. Il reste que la référence canadienne-française, certes drapée d'un certain flou intellectuel, demeure prééminente dans son esprit. Notons aussi que son séjour en

Europe donne lieu aux premiers signes, chez lui, d'une remise en question du cléricalisme et du cadre structurant de l'Église, à l'intérieur duquel s'est institutionnalisé le Canada français. S'il écrit à ses parents qu'il croit à une rénovation par l'intérieur de cette armature cléricale par des « catholiques authentiques et... anticléricaux », et à l'abbé Groulx qu'il ne croit pas aux bienfaits du syndicalisme catholique, il semble se représenter le désinvestissement par l'Église des choses temporelles comme un mouvement qui suit son cours naturellement : il n'y a pas vraiment lieu, à ses yeux, de se lancer dans une croisade contre les clercs.

En parallèle, l'on assiste chez le jeune intellectuel à une complexification de sa conception de la nation, phénomène qui porte l'empreinte d'un personnalisme attentif aux fractionnements sociaux entre des groupes aux prises avec des contraintes et des réalités socio-économiques hétérogènes : la nation, qui autrefois revêtait un aspect quelque peu monolithique et semblait « faire bloc », sous la plume d'un Laurendeau engagé chez les Jeune-Canada, est désormais envisagée comme lézardée par certaines fissures sociales, culturelles et intellectuelles. D'où l'impératif, redoublé de vigueur dans son esprit, de lancer de vastes mouvements d'éducation populaire, nationale et politique pour parvenir à combler ces fossés entre les classes et suturer le tissu à la fois social et national. Le désintérêt croissant des classes ouvrières pour les questions nationales le préoccupera particulièrement jusqu'à la dernière année de son mandat à l'Assemblée législative, lançant à ce sujet une vaste enquête dans *L'Action nationale*. Estimant que cette situation résulte, en partie, d'un degré d'abstraction trop élevé dans la pensée nationaliste canadienne-française, mais surtout de la dépersonnalisation des prolétaires qui ne sentent plus les influences « charnelles » de la patrie, situation dont le capitalisme industriel est le premier responsable, il importe de résoudre cette question au plus vite : aux yeux de Laurendeau, le national demeure l'un des meilleurs moyens de dénouer les problèmes sociaux.

Sur le plan social, ses idées connaissent bien sûr plusieurs transfigurations majeures. La pensée socio-économique de Laurendeau, chez les Jeune-Canada, était plutôt faible et naviguait dans les incertitudes : le groupuscule avait moins pour vocation de proposer des solutions techniques à la crise que d'instiller un vaste élan national chez la jeunesse. Il adhérait vaguement au Programme de restauration sociale, préconisait avec plusieurs milieux nationalistes le corporatisme social, censé germer du peuple lui-même, comme formule de redressement socio-économique à même de résoudre la Crise, et s'attaquait à la « dictature » économique des trusts et des conglomérats anglo-saxons parasitant la province. Laurendeau, qui correspondait fréquemment avec Philippe Hamel de l'ALN, prônait après lui la nationalisation de l'hydro-électricité provinciale afin de lutter contre le monopole qui existait dans ce domaine. C'est toutefois le seul champ où l'on envisageait une quelconque forme d'interventionnisme étatique : puisque l'on concevait la Crise comme étant « dans l'homme » et non « dans les structures », il s'agissait avant tout de rechristianiser les esprits. En ce sens, Laurendeau s'érigait tant contre les excès du capitalisme libéral auxquels avait mené la « veulerie » des hommes d'État, que contre le socialisme, associé au communisme athée. Il serait donc faux d'affirmer que le jeune intellectuel découvre en Europe la question sociale; seulement, il la découvre sous un tout nouveau jour, en constate l'ampleur et la signification et en intègre les exigences. Au contact des personnalistes, il confie à ses parents se sentir « glisser vers la gauche », et en découvre les fondements philosophiques en lisant les ouvrages de ses théoriciens, qu'il conçoit comme autant de *sommat*ions à l'endroit de sa pensée chrétienne. Les catholiques doivent en effet se faire d'aussi fervents défenseurs de la justice sociale que les militants de la gauche, s'ils veulent continuer de projeter leur lumière sur le monde et éviter de s'aliéner le prolétariat aux mains des communistes. Ce « glissement » revêt un sens intellectuel davantage que politique, ainsi qu'en témoignent ses réflexions sur la gauche et la droite dans les pages de *L'Action nationale*, à son retour. Il tente en effet de dégager les Canadiens

français de l'influence qu'exerce sur leurs esprits la droite française, séduction qui repose sur une macédoine de malentendus et de préjugés en faveur de la doctrine de « l'Ordre ». Il se livre à cette tâche non pour embrigader les siens dans une gauche politique qu'il critique également, mais pour leur rappeler qu'ils sont avant tout des chrétiens, dont l'une des responsabilités cardinales, peu importe leur allégeance politique, consiste en la défense de la justice sociale. La question sociale, par ailleurs, est bientôt investie d'une relative autonomie dans l'esprit du jeune intellectuel : la justice est une exigence humaine avant que d'être une question nationale, même si ces deux problèmes, au Canada français, sont le plus souvent indissolublement liés.

Conformément à ces nouvelles exigences qu'il a faites siennes en Europe, il se voue à titre de directeur de la revue à une œuvre d'*aggiornamento* du nationalisme canadien-français, en cherchant à dissocier celui-ci de certaines influences européennes et en y insufflant un souci permanent de justice sociale, notamment en ce qui concerne les droits ouvriers, le syndicalisme (catholique, en public) et les droits de grève, ainsi qu'une connaissance aiguë des réalités ouvrières. Le coopératisme, auquel Laurendeau semblait s'être assez peu intéressé auparavant, est préconisé par la revue, de concert avec le corporatisme social, comme système socio-économique salubre pour le Canada français : le jeune directeur semble même progressivement lui accorder plus d'attention qu'au corporatisme. Le corporatisme social, en effet, est plus tard tout à fait évacué du programme officiel du Bloc populaire, alors que le coopératisme continue d'y occuper une place centrale, privilégié même aux dépens de la nationalisation, que l'on réserve à certains secteurs économiques dans les cas « extrêmes » seulement, comme moyen de lutter contre les trusts. La crise du logement, les questions ouvrières et les problèmes en milieux urbains deviennent centraux dans la pensée sociale de Laurendeau au sein du Bloc : ils font l'objet, à travers le prisme de la famille, d'un vaste programme de sécurité sociale qui vise à la fois à contrecarrer les mesures

analogues, centralisatrices du gouvernement fédéral, à démontrer aux prolétaires qu'une véritable politique nationale, instituée par l'État provincial, est à même de leur porter assistance, mais aussi à résoudre ces problèmes criants au nom de la justice sociale.

Sur le plan politique, le déplacement de Laurendeau est lui aussi assez radical. La Crise avait exacerbé parmi les milieux nationalistes les sentiments de méfiance et de désenchantement vis-à-vis de la corruption, de la partisanerie et de l'électoratisme des hommes d'État, tenus responsables, en grande partie, du marasme socio-économique dans lequel était plongé le Canada français. Laurendeau favorisait donc des formules censées émaner « d'en bas » – corporatisme social et coopératisme – pour venir à bout d'une Crise venue « d'en haut »; progressivement, toutefois, il réalise qu'un certain concours de l'État est indispensable à la structuration de ces formules, même si l'État est ensuite appelé à y jouer un rôle principalement supplétif. Au moment de la crise de la conscription, en 1942, la désillusion cède à la nécessité de l'action : les nationalistes investissent subitement la scène politique à des fins plébiscitaires, puis électorales, afin de lutter contre l'enrôlement militaire obligatoire – d'abord avec la Ligue pour la défense du Canada, puis en fondant le Bloc populaire. Le phénomène témoigne d'un renversement retentissant dans l'esprit de Laurendeau et de ses collègues, qui, plutôt que de se borner à le critiquer, voire le dédaigner, caressent à présent l'espoir d'assainir de l'intérieur le milieu politique. Le programme bloquiste et les mesures de sécurité sociale défendues par le parti impliquent une expansion manifeste des prérogatives dévolues à l'État provincial, ce qui laisse présager qu'une certaine forme d'État-providence, associé à un degré relatif de keynésianisme, est en passe de remplacer le corporatisme social comme structure socio-économique privilégiée par les nationalistes. Il importe toutefois de nuancer ce constat : la moindre forme d'étatisme continue d'être honnie par Laurendeau et ses collègues, et les leviers de l'État sont conçus comme de simples *moyens*, à employer prudemment,

pour niveler les conditions de vie des citoyens et donner l'impulsion initiale à une économie qui se structurerait à partir du « bas », à travers notamment le coopératisme et l'initiative privée. Laurendeau reste donc fidèle, dans une certaine mesure, aux idéaux qu'il nourrissait dans les années 1930 : si les moyens ont changé, les desseins demeurent plus ou moins les mêmes. Cette particularité se traduit aussi dans la volonté qu'affiche le jeune député d'instiller au sein de la population une véritable et saine conscience politique, à travers les mouvements d'éducation populaire notamment, de démocratiser la vie politique et de lui conférer une forme plus directe. C'est dans l'intention d'insuffler à la société, sous ses dimensions nationale, sociale et politique, une forme d'horizontalité susceptible d'équilibrer la verticalité du pouvoir, que Laurendeau défend ce programme. Le principe de décentralisation, le souci du bien-être de la personne et la conception communautaire de la société sur lesquels se fonde ce projet sont tous des thèmes majeurs des réflexions personalistes.

La « démocratie sociale et économique » défendue par le chef du Bloc populaire provincial, qui évoque à quelques égards la « démocratie personaliste et communautaire » de Mounier et de ses collègues, ne doit pas être entendue comme une forme de social-démocratie, dont l'étatisme abstrait et désincarné répugne aux nationalistes, ni comme une simple préfiguration de l'État-providence de la « Révolution tranquille », dont les desseins et les prémisses intellectuelles et politiques diffèrent sensiblement. Il faut y voir un projet de société qui possède sa propre cohérence, situé au confluent de plusieurs courants de pensée, dans une tension féconde entre leurs exigences respectives, logé entre tradition et modernité. Laurendeau, homme de l'interrogation, de la tension et de la synthèse, artisan des passages, y a œuvré au fil de toutes ces années de cheminement intellectuel, aiguillonné par un travail « d'unification » de sa pensée dont le propre est de toujours

demeurer inachevé. Pénétrer les méandres de ce travail, ses fortunes comme ses heurts, ses paradoxes aussi, c'est redécouvrir sous un nouveau jour l'histoire intellectuelle du Québec.

Bibliographie

I. Sources

I.I. Archives de BAnQ Vieux-Montréal

I.I.I. Fonds André Laurendeau

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds André Laurendeau (CLG2). – Correspondance générale adressée à André Laurendeau; 7 boîtes de 1919 au 30 octobre 1951, P2/A, 4 à P2/A, 56.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds André Laurendeau (vie intime) (CLG2). – Correspondance générale adressée à André Laurendeau et Ghislaine Perrault; 4 boîtes de s.d. au 30 août 1949, P2/B, 1 à P2/B, 39.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds André Laurendeau (vie intime) (CLG2). – Documents personnels et journaux intimes; 2 boîtes de s.d. au 19 décembre 1966, P2/B, 67 à P2/B, 80.

I.I.II. Fonds Arthur Laurendeau

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Arthur Laurendeau (CLG2). – Correspondance de famille adressée à Arthur Laurendeau; 4 boîtes du 30 janvier 1935 au 31 mai 1963, P2/B, 227 à P2/B, 230.

I.I.III. Fonds Blanche Hardy-Laurendeau

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Blanche Hardy-Laurendeau (CLG2). – Correspondance de famille adressée à Blanche Hardy-Laurendeau; 1 boîte de s.d. au 29 décembre 1947, P2/B, 239 à P2/B, 245.

I.I.IV. Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts) (CLG2). – Documents personnels et correspondance personnelle; de s.d. au 18 décembre 1967, P2/D1, 1 à P2/D1, 5.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts) (CLG2). – Causeries, conférences et allocutions; de décembre 1929 au 23 février 1966, P2/D4, 1.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Familles Laurendeau et Perrault (ajouts) (CLG2). – Correspondance générale; de s.d. au 10 juillet 1958, P2/D5, 1.

I.I.V. Fonds Lionel Groulx

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Lionel Groulx (CLG1). – Correspondance avec André Laurendeau et Ghislaine Perrault; 1 boîte du 22 décembre 1932 au 2 décembre 1940, S1, D2143.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Lionel Groulx (CLG1). – Correspondance avec André Laurendeau; 1 boîte du 2 mai 1941 au 10 janvier 1965, S1, D2144.

I.I.VI. Fonds Jeune-Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Jeune-Canada (CLG2). – Manifeste de la jeune génération, serment d'engagement et tracts imprimés; 1 boîte de 1933 à 1935, P2/A, 78 à P2/A, 80.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Jeune-Canada (CLG21). – Administration et doctrine, textes et publications, appui aux manifestes, coupures de presse, correspondance; 1 boîte de 1933 à 1941, S1, D1 à S4, D5.

I.I.VII. Fonds Action nationale

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Action nationale (CLG2). – Correspondance administrative, documents administratifs et documents divers; 2 boîtes de s.d. au 20 avril 1950, P2/A, 81 à P2/A, 103.

I.I.VIII. Fonds Ligue pour la défense du Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Action nationale (CLG2). – Correspondance, liste des adhésions et coupures de presse; 1 boîte de s.d. au 24 avril 1942, P2/A, 111 à P2/A, 116.

I.I.IX. Fonds Bloc populaire

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Bloc populaire (CLG2). – Correspondance; 5 boîtes du 3 mars 1942 au 25 juillet 1947, P2/A, 123 à P2/A, 595.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Bloc populaire (CLG2). – Définition, constitution, doctrine, programme, organisation, listes de membres, procès-verbaux, rapports financiers, causeries d'André Laurendeau, chroniques d'actualité politique; 2 boîtes de s.d. au 4 juin 1947, P2/A, 596 à P2/A, 637.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) Vieux-Montréal. – Fonds Bloc populaire (CLG2). – Dossiers-sujets (motions, amendements, bills); 2 boîtes de 1944 à septembre 1948, P2/A, 640 à P2/A, 677.

I.II. Articles classés par titre de journal ou de revue, puis par ordre de parution

I.II.I. *Écrits du Canada français*

BRUNET, Michel. « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme. Essai d'histoire intellectuelle », *Écrits du Canada français*, n° 3, 1957, p. 31-118.

I.II.II. *L'Action catholique*

« Grand ralliement sous les auspices de la Ligue d'Action Nationale et des Jeune-Canada », *L'Action catholique*, 7 juin 1933, p. 4 et 9.

DU BERGER, Henri. « Jeune-Canada, politique et politiciens », *L'Action catholique*, 2 avril 1935, p. 4 et 10.

I.II.III. *L'Action française*

LAURENDEAU, Arthur. « Méditation d'un artiste sur la patrie », *L'Action française*, février 1923, p. 106-113.

I.II.IV. *L'Action nationale*

« Les jeunes s'en mêlent », *L'Action nationale*, vol. I, n° 2, février 1933, p. 117-128.

LAURENDEAU, André. « À propos de notre nationalisme : Explicitations », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 2, février 1936, p. 120-122.

LAURENDEAU, André. « Pèlerinage en vraie France. Communistes », *L'Action nationale*, vol. VII, n° 3, mars 1936, p. 155-161.

LAURENDEAU, André. « Problèmes de l'Alsace », *L'Action nationale*, vol. VII, n° 6, juin 1936, p. 350-380.

LAURENDEAU, André. « Lettre de Paris : Vocation créatrice de l'homme (entretien avec Nicolas Berdiaeff) », *L'Action nationale*, vol. VIII, n° 1, septembre 1936, p. 5-18.

LAURENDEAU, André. « Lettre de Paris : Le chrétien et le monde (entretien avec Daniel-Rops) », *L'Action nationale*, vol. VIII, n° 2, octobre 1936, p. 111-117.

LAURENDEAU, André. « Lettre de Paris : La fécondité de l'argent, mécanisme contre nature (entretien avec Emmanuel Mounier) », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 1, janvier 1937, p. 24-43.

LAURENDEAU, André. « Humanisme intégral », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 3, mars 1937, p. 175-176.

LAURENDEAU, André. « Lettre de Paris : Jeune Droite (entretien avec Thierry Maulnier) », *L'Action nationale*, vol. IX, n° 3, mars 1937, p. 151-163.

BAAS, Émile. « Introduction à la thèse de Rosenberg », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 14-30.

L'ACTION NATIONALE. « Notre nouveau directeur », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 4.

LAURENDEAU, André. « L'actualité. La grève du textile », *L'Action nationale*, vol. X, n° 1, septembre 1937, p. 5-12.

L'ACTION NATIONALE. « Les exigences d'un mouvement », *L'Action nationale*, vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 89-91.

LAURENDEAU, André. « Un maître livre : Pour nous grandir », *L'Action nationale*, vol. X, n° 2, octobre 1937, p. 108-119.

DUHAMEL, Roger. « Les forces intactes : la victoire par le syndicat national », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 173-180.

LAURENDEAU, André. « L'actualité. À propos d'une récente encyclique », *L'Action nationale*, vol. X, n° 3, novembre 1937, p. 181-192.

FILION, Gérard. « La formation de notre jeunesse paysanne », *L'Action nationale*, vol. X, n° 4, décembre 1937, p. 251-261.

LAURENDEAU, André. « Commentaires : Menaces de l'américanisme » *L'Action nationale*, vol. X, n° 4, décembre 1937, p. 312-323.

L'ACTION NATIONALE. « Notre enquête : Introduction », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 1, janvier 1938, p. 24-25.

L'ACTION NATIONALE. « Pour une collaboration vivante », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 1, janvier 1938, p. 3-4.

LAURENDEAU, André. « Dans la cité : Croisade antifasciste? », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 1, janvier 1938, p. 41-51.

DUHAMEL, Roger. « Dans la cité : Saint-Henri, morne plaine... », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 2, février 1938, p. 159-161.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE. « Aux Canadiens français de la province », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 2, février 1938, p. 89-94.

LAURENDEAU, André. « Ce que l'on dit de nous à l'étranger », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 4, avril 1938, p. 320-328.

L'ACTION NATIONALE. « Note de la rédaction » suivant Ls-D. Durand, « Lettre sur "le politique et le social" », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 5, mai 1938, p. 375-377.

LAURENDEAU, André., « Note » suivant LE DUC, Jacques, « Les Débutantes, institution anti-nationale », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 5, mai 1938, p. 384.

MORRISON, Neil. « Vues d'un Canadien anglais sur nos politiques extérieures », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 5, mai 1938, p. 399-405

LAURENDEAU, André. « Sens social de "l'enquête" », *L'Action nationale*, vol. XI, n° 6, juin 1938, p. 481-482.

L'ACTION NATIONALE. « Les Canadiens français et le coopératisme », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 3, novembre 1938, p. 177.

LÉVESQUE, Georges-Henri. « La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 3, novembre 1938, p. 217-221.

MARQUIS, Paul-E. « L'expérience d'Antigonish », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 3, novembre 1938, p. 222-227.

L'ACTION NATIONALE. « Notre enquête : Comment hâter l'établissement du Corporatisme », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 4, décembre 1938, p. 312-322.

LAURENDEAU, André. « Les idées de Lord Runciman », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 4, décembre 1938, p. 339-342.

LAURENDEAU, André. « Vie de l'esprit : Sur un discours de Marie-Victorin », *L'Action nationale*, vol. XII, n° 4, décembre 1938, p. 354-360.

L'ACTION NATIONALE. « Lâcher la proie pour l'ombre », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 3, mars 1939, p. 177.

L'ACTION NATIONALE. « Après les déclarations de MM. King et Lapointe », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 4, avril 1939, p. 289-290.

GROULX, Lionel. « Une opinion anglo-canadienne », *L'Action nationale*, vol. XIII, n° 6, juin 1939, p. 466-476.

L'ACTION NATIONALE. « La guerre », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 1, septembre 1939, p. 3-10.

DUHAMEL, Roger. « Les jeux de la politique », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 2, octobre 1939, p. 125-132.

LAURENDEAU, André. « Courrier de guerre : Mort d'un chef », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 2, octobre 1939, p. 149-150.

LAURENDEAU, André. « Courrier de guerre : La guerre et la jeunesse de langue anglaise », *L'Action nationale*, vol. XIV, n° 3, novembre 1939, p. 212-216.

LAURENDEAU, André. « Courrier de guerre : Congrès de l'A.E.C. », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 1, janvier 1940, p. 85-88.

L'ACTION NATIONALE. « Élection de guerre », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 3, mars 1940, p. 153-155.

SCOTT, Frank R. « Comment le Canada est entré en guerre », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 3, mars 1940, p. 232-240.

L'ACTION NATIONALE. « À des amis indiscrets », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 4, avril 1940, p. 241-242.

DONCEUR, Paul. « Lettre à *L'Action nationale* », *L'Action nationale*, vol. XV, n° 6, juin 1940, p. 434-436.

L'ACTION NATIONALE. « Il y aura un après-guerre », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 1, août-septembre 1940, p. 3-4.

POULIN, Gonzalve. « Notre enquête : La famille canadienne-française dans son évolution historique », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 1, août-septembre 1940, p. 31-43.

L'ACTION NATIONALE. « Un cas-type », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 2, octobre 1940, p. 89-91.

LÉVESQUE, Georges-Henri. « Corporatisme – Coopératisme », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 2, octobre 1940, p. 92-95.

CANDIDE [André Laurendeau]. « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 3, novembre 1940, p. 275-280.

LAURENDEAU, André. « Alerte aux Canadiens français! », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 3, novembre 1940, p. 177-203.

LAURENDEAU, André. « Dans la cité : Fête de l'Indépendance, quand même », *L'Action nationale*, vol. XVI, n° 4, décembre 1940, p. 334

CANDIDE [André Laurendeau]. « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 1, janvier 1941, p. 65-71.

LAURENDEAU, André. « Ce peuple chargé de chaînes », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 3, mars 1941, p. 177-189.

CANDIDE [André Laurendeau]. « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 4, avril 1941, p. 322-328.

LAURENDEAU, André. « “L'impossible” troisième parti », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 4, avril 1941, p. 263-274.

LAURENDEAU, André. « La politique ne saurait se sauver toute seule », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 5, mai 1941, p. 351-368.

L'ACTION NATIONALE. « “There'll always be an England”, mais... Y aura-t-il un Canada? », *L'Action nationale*, vol. XVII, n° 6, juin 1941, p. 439-442.

CANDIDE [André Laurendeau]. « Dans la cité : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 1, septembre 1941, p. 55-63.

CANDIDE [André Laurendeau]. « Vie de l'esprit : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 2, octobre 1941, p. 155-162.

LAURENDEAU, André. « Dans la cité : Vers l'accomplissement de notre destin américain », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 2, octobre 1941, p. 151-154.

CANDIDE [André Laurendeau]. « Vie de l'esprit : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XVIII, n° 3, novembre 1941, p. 238-245.

LA LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CANADA. « Manifeste au peuple du Canada », *L'Action nationale*, vol. XIX, n° 1, janvier 1942, p. 48-50.

CANDIDE [André Laurendeau]. « Vie de l'esprit : Lettres amicales », *L'Action nationale*, vol. XIX, n° 6, juillet 1942, p. 433-439.

« M. René Chaloult n'est pas un isolé! », *L'Action nationale*, vol. XX, n° 1, septembre 1942, p. 60.

LAURENDEAU, André. « La politique : déclaration au sujet du Bloc populaire canadien », *L'Action nationale*, vol. XX, n° 3, novembre 1942, p. 165-174.

LAURENDEAU, André. « La grande pitié de la famille », *L'Action nationale*, vol. XXI, n° 3, mars 1943, p. 187-200.

LAURENDEAU, André. « Qui est Gandhi? », *L'Action nationale*, vol. XXI, n° 3, mars 1943, p. 225-232.

LAURENDEAU, André. « Qui est Gandhi? Gandhi et l'Empire britannique », vol. XXI, n° 4, avril 1943, p. 292-301.

LAURENDEAU, André. « L'Amérique latine et la guerre », *L'Action nationale*, vol. XXII, n° 3, novembre 1943, p. 165-183.

NICOLET, Jean. « Dans la cité : la vie politique. L'incident est clos », *L'Action nationale*, vol. XXIII, n° 3, mars 1944, p. 213-227.

LAURENDEAU, André. « Politique provinciale : prendre l'offensive », *L'Action nationale*, vol. XXX, n° 3, novembre 1947, p. 224-231.

LAURENDEAU, André. « Pour un humanisme ouvrier », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 1, janvier 1948, p. 10.

DRAPEAU, Jean. « Politique provinciale », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 3, mars 1948, p. 224-232.

DRAPEAU, Jean. « Politique provinciale : le rideau tombe... », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 4, avril 1948, p. 306-309.

LAURENDEAU, André. « Conclusions très provisoires », *L'Action nationale*, vol. XXXI, n° 6, juin 1948, p. 413-424.

I.II.V. *L'Ordre nouveau*

MINVILLE, Esdras. « L'institution corporative », *L'Ordre nouveau*, vol. 1, n° 4, 20 novembre 1936, p. 1.

I.II.VI. *La Relève*

LAURENDEAU, André. « un homme libre », *La Relève*, juin 1935, p. 251-252.

LAURENDEAU, André. « la charité "organisée" », *La Relève*, septembre 1935, p. 28-32.

LAURENDEAU, André. « préliminaires à l'action nationale », *La Relève*, octobre 1935, p. 35-39.

MOUNIER, Emmanuel. « le mouvement "esprit" », *La Relève*, avril 1936, p. 227-233.

LAURENDEAU, André. « Méditation devant une carte du monde (lettre de Paris) », *La Relève*, septembre-octobre 1936, p. 2-5.

HURTUBISE, Claude. « Saint-Jean-Baptiste et le nationalisme », *La Relève*, mars 1938, p. 69-74.

DANIEL-ROPS [Henri Petiot]. « lettre de France », *La Relève*, avril 1938, p. 101-111.

I.II.VII. *Le Canada*

BELZILE, Thuribe. « Lettre ouverte des Jeune-Canada à l'abbé Groulx », *Le Canada*, 2 novembre 1935, p. 2.

I.II.IX. *Le Devoir*

« La manifestation des jeunes hier au Gesù », *Le Devoir*, 20 décembre 1932, p. 1.

MONETTE, René. « Pour la défense du français », *Le Devoir*, 8 février 1933, p. 4.

LAURENDEAU, André. « Deux lettres ouvertes des Jeune-Canada », *Le Devoir*, 14 février 1933, p. 2.

DANDURAND, Raoul. « Sur l'assemblée de jeudi au Gesù », *Le Devoir*, 25 avril 1933, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Les Jeune-Canada écrivent à M. Dandurand », *Le Devoir*, 27 avril 1933, p. 1.

FILION, Gérard. « Lettre ouverte des Jeune-Canada à M. l'échevin Auger », *Le Devoir*, 27 septembre 1933, p. 2.

MINVILLE, Esdras et *al.* « Un programme de restauration sociale », *Le Devoir*, 30 septembre 1933, p. 1 et 12.

BELZILE, Thuribe. « Ce "Programme de restauration sociale" : L'adhésion des "Jeune-Canada" », *Le Devoir*, 4 octobre 1933, p. 2.

« Les Jeune-Canada dénoncent les "trusts", en particulier ceux de l'électricité et de la gazoline », *Le Devoir*, 14 novembre 1933, p. 4.

« M. Taschereau et les "Jeune-Canada" », *Le Devoir*, 18 décembre 1933, p. 1 et 8.

« Les "Jeune-Canada" répondent à M. Taschereau, à Québec », *Le Devoir*, 19 décembre 1933, p. 1 et 3.

HÉROUX, Omer. « Ces documents », *Le Devoir*, 18 janvier 1934, p. 1.

HÉROUX, Omer. « L'autorité de ces documents juifs », *Le Devoir*, 25 janvier 1934, p. 1.

« Les Jeune-Canada dans la paroisse Sainte-Clotilde », *Le Devoir*, 13 février 1934, p. 8.

« L'assemblée des "Jeune-Canada" à la salle du Gesù », *Le Devoir*, 6 mars 1934, p. 8.

« Les "Jeune-Canada" parlent devant une salle comble au Monument National », *Le Devoir*, 4 décembre 1934, p. 2 et 8.

« Les "Jeune-Canada" à Verdun », *Le Devoir*, 28 février 1935, p. 1.

« "Le nationalisme est-il un péché?" », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1935, p. 8.

« "Le nationalisme dans l'Église" », *Le Devoir*, 10 mai 1935, p. 8.

« Catholiques et non-catholiques », *Le Devoir*, 16 mai 1935, p. 8.

« L'assemblée de l'Union nationale à Québec », *Le Devoir*, 19 novembre 1935, p. 1-3.

LAURENDEAU, André. « Pèlerinage en vraie France. Le Cercle Sainte-Jéhanne », *Le Devoir*, 15 février 1936, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Enquête du "Devoir" sur la France politique : Pourquoi le mouvement Croix de Feu est devenu le Parti Social Français », *Le Devoir*, 7 novembre 1936, p. 1-2.

LAURENDEAU, André. « Enquête du "Devoir" sur la France politique : La France traverse une crise de maturité », *Le Devoir*, 9 novembre 1936, p. 1-2.

LAURENDEAU, André. « Une conversation avec S.A.R. le Comte de Paris », *Le Devoir*, 29 mai 1937, p. 1-2.

LAURENDEAU, André. « Une conversation avec S.A.R. le Comte de Paris », *Le Devoir*, 31 mai 1937, p. 1-2.

« Soyez calmes et votez d'une main ferme : Non », *Le Devoir*, 12 février 1942, p. 6-7.

DESBIENS, Lucien. « Manifestations tapageuses hier soir », *Le Devoir*, 12 février 1942, p. 7.

PELLETIER, Georges. « Le Québec refuse, à une forte majorité, de dégager M. King », *Le Devoir*, 28 avril 1942, p. 1.

« Pour la défense du Canada : l'assemblée de Nicolet », *Le Devoir*, 19 mai 1942, p. 8.

« Le procès Chaloult : le député de Lotbinière fait sa profession de foi politique », *Le Devoir*, 8 juillet 1942, p. 2.

« Le banquet Chaloult au marché Atwater », *Le Devoir*, 13 août 1942, p. 6-7.

LA LIGUE POUR LA DÉFENSE DU CANADA. « En marge du procès Chaloult », *Le Devoir*, 15 août 1942, p. 7.

« Déclaration de M. Maxime Raymond : le nouveau mouvement politique "dans le domaine provincial et le domaine fédéral" », *Le Devoir*, 9 septembre 1942, p. 3.

« Deuxième assemblée de M. Jean Drapeau dans Saint-Jean-de-la-Croix », *Le Devoir*, 23 novembre 1942, p. 7.

PELLETIER, Gérard. « Le ministre de la Justice et l'arrestation de Marc Carrière », *Le Devoir*, 23 novembre 1942, p. 1.

« Finie la flèche du conquérant, vive le drapeau de la liberté », *Le Devoir*, 26 novembre 1942, p. 3.

« À la radio : les souhaits de 1943 du chef du Bloc Populaire Canadien », *Le Devoir*, 4 janvier 1943, p. 2.

« "La colère de M. King" », *Le Devoir*, 16 février 1943, p. 7.

« M. Bourassa dans Cartier », *Le Devoir*, 2 août 1943, p. 3.

« "Un bon vote dans Stanstead peut réveiller la conscience des ministres" », *Le Devoir*, 2 août 1943, p. 7.

- « L'élection de Cartier sera contestée », *Le Devoir*, 10 août 1943, p. 3.
- « La population rejette les quatre candidats libéraux », *Le Devoir*, 10 août 1943, p. 6.
- « Stanstead célèbre la victoire du Bloc Populaire Canadien », *Le Devoir*, 10 août 1943, p. 3.
- « M. André Laurendeau met en garde la population québécoise contre deux menaces », *Le Devoir*, 24 janvier 1944, p. 6.
- « Le congrès national du Bloc populaire canadien », *Le Devoir*, 4 février 1944, p. 6-7.
- « M. Maxime Raymond délègue ses pouvoirs à Monsieur André Laurendeau dans le champ provincial », *Le Devoir*, 5 février 1944, p. 3.
- « L'attitude du bloc populaire quant aux problèmes provinciaux », *Le Devoir*, 14 février 1944, p. 6.
- « Il faut d'abord mettre de l'ordre chez soi », *Le Devoir*, 28 février 1944, p. 2.
- « Assemblée du "Bloc": La restauration de la famille », *Le Devoir*, 13 mars 1944, p. 2.
- « André Laurendeau fait un exposé de la doctrine sociale et économique », *Le Devoir*, 11 avril 1944, p. 8.
- « Monsieur Bourassa donne son appui au Bloc populaire : Monsieur Raymond à Ottawa, Monsieur Laurendeau à Québec », *Le Devoir*, 22 mai 1944, p. 6.
- « M. André Laurendeau dénonce la tragédie de Saint-Lambert », *Le Devoir*, 23 mai 1944, p. 9.
- « Trente mille personnes acclament les chefs, Maxime Raymond et André Laurendeau », *Le Devoir*, 13 juillet 1944, p. 2 et 6.
- « M. André Laurendeau au public de langue anglaise », *Le Devoir*, 15 juillet 1944, p. 2.
- « M. André Laurendeau s'adresse aux femmes du Québec », *Le Devoir*, 27 juillet 1944, p. 7.
- HÉROUX, Omer. « La campagne électorale : trois chefs de groupe », *Le Devoir*, 5 août 1944, p. 1.
- « M. André Laurendeau exprime sa confiance en l'avenir », *Le Devoir*, 9 août 1944, p. 3.
- « Assemblée du Bloc au marché St-Jacques », *Le Devoir*, 29 novembre 1944, p. 3.
- BENOIST, Émile. « Bloc-notes : les lois coopératives », *Le Devoir*, 8 mai 1945, p. 2.
- « Les trois premiers votes de la session », *Le Devoir*, 28 février 1946, p. 14.
- « À Québec : pour un "Hansard" », *Le Devoir*, 21 mars 1947, p. 7.
- « Deux projets de lois de M. André Laurendeau », *Le Devoir*, 31 mars 1947, p. 3.
- ROBILLARD, Louis. « La session provinciale : la gauche se porte vivement à l'attaque du bill soixante-deux », *Le Devoir*, 18 avril 1947, p. 1 et 7.
- FILION, Gérard. « La démission de M. Laurendeau », *Le Devoir*, 9 juillet 1947, p. 1.
- LAURENDEAU, André. « Pourquoi la grève des salaisons? », *Le Devoir*, 16 septembre 1947, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Bloc-notes : “Droits absolus, mais...” », *Le Devoir*, 23 septembre 1947, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Grèves légales et justes », *Le Devoir*, 25 septembre 1947, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Quelques aspects de la grève des salaisons », *Le Devoir*, 2 octobre 1947, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Le rideau se lève », *Le Devoir*, 15 janvier 1948, p. 1.

LAURENDEAU, André. « Bilan », *Le Devoir*, 2 avril 1948, p. 1.

LAURENDEAU, André. « La C.C.F. dans le Québec », *Le Devoir*, 24 août 1948, p. 1.

CANDIDE [André Laurendeau]. « L'Actualité: Écrit pour moi », *Le Devoir*, 3 novembre 1950, p. 4.

LAURENDEAU, André. « Blocs notes : Lettre à quelques lecteurs », *Le Devoir*, 27 mars 1962, p. 4.

LAPORTE, Pierre. « Laurendeau, journaliste, député », *Le Devoir*, 3 juin 1968, p. 4.

CHALOULT, René. « Souvenirs d'André Laurendeau : Le parlementaire et l'ami », *Le Devoir*, 31 mai 1969, p. 3-4.

I.II.X. *Le Front Ouvrier*

PELCHAT, Joseph. « Motion de Monsieur André Laurendeau », *Le Front Ouvrier*, 3 mars 1945, p. 2.

« Le cimetière blanc de Saint-Rémi : La chambre refuse d'en discuter », *Le Front ouvrier*, 3 avril 1948, p. 2.

I.II.XI. *Le Quartier Latin*

FRÉGAULT, Guy. « L'art de l'historien », *Le Quartier Latin*, 9 février 1940, p. 4.

I.II.XII. *Le Semeur*

LAURENDEAU, André. « La langue gardienne de la foi », *Le Semeur*, vol. 30, n° 7-8, mars-avril 1934, p. 94-95.

LAURENDEAU, André. « Manifeste », *Le Semeur*, vol. 30, n° 9-10, septembre-octobre 1934, p. 1-5.

DUMAS, Paul. « Jacques Maritain au pays de Canada », *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 44-49.

GRATTON, Adrien. « La naissance d'une époque », *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 53-59.

LAURENDEAU, André. « L'actualité », *Le Semeur*, vol. 31, n° 3, novembre 1934, p. 60-64.

LAURENDEAU, André. « L'actualité », *Le Semeur*, vol. 31, n° 4, décembre 1934, p. 89-93.

LAURENDEAU, André. « Il y a statistiques et statistiques », *Le Semeur*, vol. 31, n° 7, mars 1935, p. 167-170.

I.II.XIII. *Le Soleil*

DUTIL, Henri. « Le débat sur le budget s'est continué hier à la Chambre », *Le Soleil*, 18 avril 1945, p. 3 et 13.

I.II.XIV. *Vivre*

GAGNON, Jean-Louis. « Politique : Les Jeunes-Canada », *Vivre*, vol. 2, n° 4, 26 avril 1935, p. 3.

I.III. Débats reconstitués de l'Assemblée législative

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. I, Séances du 7 février au 15 mars 1945, texte établi par Martine Lafleur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 1-377.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. II, Séances du 15 mars au 27 avril 1945, texte établi par Martine Lafleur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 378-874.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 1^{ère} session, vol. III, Séances du 30 avril au 1^{er} juin 1945, texte établi par Martine Lafleur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 875-1291.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 2^e session, vol. I, Séances du 13 février au 27 mars 1946, texte établi par Sophie Imbeault et Benoît Fortin, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 1-346.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 2^e session, vol. II, Séances du 28 mars au 17 avril 1946, texte établi par Sophie Imbeault et Benoît Fortin, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 347-649.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 3^e session, vol. I, Séances du 12 février au 27 mars 1947, texte établi par Jean-Luc Tremblay et Sarah Filotas, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 1-516.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 3^e session, vol. II, Séances du 28 mars au 10 mai 1947, texte établi par Jean-Luc Tremblay et Sarah Filotas, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 517-956.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 4^e session, vol. I, Séances du 14 janvier au 27 février 1948, texte établi par Frédéric Roussel-Beaulieu, Donald Chouinard et Josée Levasseur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 1-567.

Débats de l'Assemblée législative, 22^e Législature – 4^e session, vol. II, Séances du 2 mars au 1^{er} avril 1948, texte établi par Frédéric Roussel-Beaulieu, Donald Chouinard et Josée Levasseur, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 2010, p. 568-1043.

I.IV. Monographies

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANÇAISE (ACJC). *L'établissement des jeunes au Canada français*. Congrès de l'ACJC, Nicolet, 1934, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1934, 130 p.

CHARBONNEAU, Robert. *Chronique de l'âge amer*. Ottawa, Éditions du sablier, 1967, 144 p.

DANIEL-ROPS [Henri Petiot]. *Notre inquiétude : essais*. Paris, Perrin, 1927, 297 p.

DE SAINT-DENYS GARNEAU, Hector. *De Saint-Denys Garneau : lettres*. Michel Biron (éd.), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 918 p.

FILION, Gérard. *Fais ce que peux. En guise de mémoires*. Montréal, Boréal, 1989, 383 p.

HERTEL, François [Rodolphe Dubé]. *Leur inquiétude*. Montréal, Éditions "Jeunesse" A.C.J.C., 1936, 244 p.

LAURENDEAU, André. *André Laurendeau, artisan des passages*. Suzanne Laurin (éd.), Québec, Hurtubise HMH, 1988, 126 p.

LAURENDEAU, André. *Ces choses qui nous arrivent : chronique des années 1961-1966*. Montréal, HHM, 1970, 343 p.

LAURENDEAU, André. *L'Abbé Lionel Groulx*. Montréal, l'A.C.F., 1939, 66 p.

LAURENDEAU, André. *La crise de la conscription, 1942*. Montréal, Éditions du Jour, 1962, 157 p.

GROULX, Lionel. *Mes mémoires, tome III : 1926-1939*. Montréal, Fides, 1970-1974, 412 p.

GROULX, Lionel. *Mes mémoires, tome IV : 1940-1967*. Montréal, Fides, 1970-1974, 492 p.

MARITAIN, Jacques. *Primauté du spirituel*. Paris, Plon, 1927, 313 p.

MARITAIN, Jacques et al. *Pourquoi Rome a parlé*. Paris, Spes, 1927, 391 p.

MOUNIER, Emmanuel. *Le personnalisme*. Paris, Presses Universitaires de France, 2010 (rééd.), 144 p.

MOUNIER, Emmanuel. *Liberté sous conditions*. Paris, Éditions du Seuil, 1946, 288 p.

MOUNIER, Emmanuel. *Qu'est-ce que le personnalisme?* Paris, Éditions du Seuil, Collection « Esprit », 1947, 107 p.

MOUNIER, Emmanuel. *Révolution personnaliste et communautaire*. Paris, Fernand Aubier, 1935, 413 p.

SIEGFRIED, André. *Le Canada, puissance internationale*. Paris, Armand Colin, 1937, 234 p.

TRUDEAU, Pierre E. *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 430 p.

I.V. Tracts et cahiers des Jeune-Canada

JEUNE-CANADA. *Politiciens et Juifs*, cahier n° 1 des Jeune-Canada. Montréal, *Le Devoir*, 1933, 67 p.

JEUNE-CANADA. *Qui sauvera Québec?*, cahier n° 3 des Jeune-Canada. Montréal, *Le Devoir*, 1935, 84 p.

DUMAS, Paul. *Nos raisons d'être fiers*, tract n° 1 des Jeune-Canada. Montréal, *Le Devoir*, novembre 1934, 30 p.

O'LEARY, Dostaler. "*L'infériorité complexe*", tract n° 2 des Jeune-Canada. Montréal, *Le Devoir*, mars 1935, 27 p.

MANSEAU, Gilbert, Bernard HOGUE et Émilien BRAIS. *Le Canadien français, ses droits, son idéal*, tract n° 3 des Jeune-Canada, Montréal, *Le Devoir*, avril 1935, 21 p.

LAURENDEAU, André. *Notre nationalisme*, tract n° 5 des Jeune-Canada. Montréal, *Le Devoir*, octobre 1935, 52 p.

I.VI. Brochure du Bloc populaire canadien

LAURENDEAU, André. *Le Bloc à Québec*. Montréal, Le Bloc populaire canadien, 1945, 24 p.

II. Études

II.I. Articles

BÉLANGER, Damien-Claude. « L'abbé Lionel Groulx et la crise sentinelliste », *Mens*, vol. 1, n° 1, 2000, p. 7-36.

BERNET, Rudolf. « La présence du passé dans l'analyse husserlienne de la conscience du temps », *Revue de métaphysique et de morale*, avril-juin 1983, vol. 88, n° 2, p. 178-198.

BOCK, Michel. « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 129, n° 1, 2016, p. 27-42.

BOUVIER Félix. « À propos d'André Laurendeau », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 1, 1997, p. 96-108.

CHANTIGNY, Louis. « André Laurendeau à Paris, ou l'effervescence intellectuelle », *L'Incunable : Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, septembre 1984, p. 6-13.

CHANTIGNY, Louis. « André Laurendeau à Paris, ou le statut de l'intellectuel », *L'Incunable : Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, mars 1985, p. 10-18.

CHANTIGNY, Louis. « André Laurendeau à Paris, ou l'histoire de l'intellectuel », *L'Incunable : Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, septembre 1985, p. 14-22.

CHANTIGNY, Louis. « André Laurendeau à Paris, ou un intellectuel à la recherche de sa définition... », *L'Incunable : Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, mars 1986, p. 26-37.

CHANTIGNY, Louis. « Laurendeau à Paris ou l'intellectuel "non conformiste" », *L'Incunable : Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, juin-septembre 1986, p. 36-47.

CHOUINARD, Denis. « Des contestataires pragmatiques : les Jeune-Canada, 1932-1938 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 40, n° 1, 1986, p. 5-28.

DARD, Olivier. « De la rue de Rome au Canada français : influences ou transferts? », *Mens*, vol. 8, n° 1, 2007, p. 7-66.

DE BOISDEFFRE, Pierre. « L'œuvre de Daniel-Rops (1901-1965) », *Revue des deux mondes (1829-1971)*, 1965, p. 41-59.

DUMONT, Fernand. « Y a-t-il un avenir pour l'homme canadien-français? », *Esprit*, vol. 7-8, n° 383, juillet-août 1969, p. 30-35.

« "L'esprit des années 1930" : Une correspondance André Laurendeau – Lionel Groulx (1936) », dans Benoît Lacroix et Stéphane Stapinsky (dir.), *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 3, hiver 1995, p. 81-101.

LAMONDE, Yvan. « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 215-251.

LAMONDE, Yvan. « Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie »? La recherche d'un nationalisme (1932-1938) », *Les Cahiers des dix*, n° 63, 2009, p. 175-215.

LAURENDEAU, Yves. « En guise de supplément au *Laurendeau* de Monière », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 1, 1984, p. 73-89.

LEVI, Giovanni. « Les usages de la biographie », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 44^e année, n° 6, nov. – déc. 1989, p. 1325-1336.

MIGUELEZ, Roberto. « Narration, connaissance et identité chez Paul Ricoeur », *Philosophiques*, vol. 14, n° 2, automne 1987, p. 425-433.

NADEAU, Jean-François. « André Laurendeau et la crise de la conscription », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 3-4, été 1995, p. 137-143.

NOËL, Mathieu. « Un réseau indépendantiste dans le Québec des années 1930 », *Mens*, vol. 11, n° 2, p. 69-97.

PETIT, Jean-François. « Nicolas Berdiaev : l'oubli de la destination de l'homme », *La Pensée*, vol. 2, n° 390, 2017, p. 86-93.

RACINE ST-JACQUES, Jules. « Les douaniers de la modernité : l'engagement des intellectuels dominicains dans la crise de la confessionnalité, 1940-1946 », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 24, n° 1, p. 247-295.

RICOEUR, Paul. « Une philosophie personnaliste », *Esprit*, vol. 12, n° 174, décembre 1950, p. 860-887.

ROSANVALLON, Pierre. « Pour une histoire conceptuelle du politique », *Revue de synthèse*, vol. 4, n° 1-2, 1986, p. 93-105.

ROY, Christian. « La “nouvelle sensibilité” en quête d’une autre Révolution tranquille », *Bulletin d’histoire politique*, vol. 18, n° 2, 2010, p. 195-203.

ROY, Christian. « Le personnalisme de *L’Ordre Nouveau* et le Québec, 1930-1947 : Son rôle dans la formation de Guy Frégault », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 46, n° 3, 1993, p. 463-484.

SAVARD, Pierre. « Notre Péguy », *Les Cahiers des dix*, n° 45, 1990, p. 193-216.

WARREN, Jean-Philippe. « La découverte de la question “sociale” : sociologie et mouvements d’action jeunesse canadiens-français », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 55, n° 4, 2002, p. 539-572.

II.II. Monographies

ALLARD, J. L. et al. *L’Humanisme intégral de Jacques Maritain. Colloque de Paris et trois textes de Jacques Maritain*. Paris, Éditions Saint-Paul, 1988, 180 p.

ANCTIL, Pierre. *À chacun ses Juifs : 60 éditoriaux pour comprendre la position du Devoir à l’égard des Juifs (1910-1947)*. Sillery, Septentrion, 2014, 452 p.

ANCTIL, Pierre. *Soyons nos maîtres : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Georges Pelletier (1932-1947)*. Sillery, Septentrion, 2013, 484 p.

ANGERS, Stéphanie et Gérard FABRE. *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*. Paris, L’Harmattan, 2004, 248 p.

ARON, Raymond. *Introduction à la philosophie de l’histoire : essai sur les limites de l’objectivité historique*. Paris, Gallimard, 1967 (rééd.), 441 p.

BEAUDRY, Lucille et Robert COMEAU (dir.). *André Laurendeau. Un intellectuel d’ici*. Montréal, Presses de l’Université du Québec, 1990, 310 p.

BEHIELS, Michael D. *Prelude to Quebec’s Quiet Revolution. Liberalism Versus Neo-Nationalism, 1945-1960*. Kingston et Montréal, McGill-Queen’s University Press, 1985, 366 p.

BÉLANGER, André-J. *L’apolitisme des idéologies québécoises : Le grand tournant de 1934-1936*. Québec, Presses de l’Université Laval, 1974, 392 p.

BÉLANGER, André-J. *Ruptures et constantes: quatre idéologies du Québec en éclatement: la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*. Montréal, Hurtubise HMH, 1977, 219 p.

BENJAMIN, Walter. *Sur le concept d’histoire*, trad. française. Paris, Payot & Rivages, 2017, 195 p.

BIENVENUE, Louise. *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*. Montréal, Boréal, 2003, 291 p.

BLAIS, Jacques. *De l'Ordre et de l'Aventure : la poésie au Québec de 1934 à 1944*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, 410 p.

BOCK, Hans-Manfred et Gilbert KREBS. *Échanges culturels et relations diplomatiques. Présences françaises à Berlin au temps de la République de Weimar*. Paris, PIA, 2004, 350 p.

BOCK, Michel. *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*. Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.

BOCK, Michel et François CHARBONNEAU (dir.). *Le siècle du Règlement 17*. Sudbury, Prise de parole, 2015, 460 p.

BOILY, Frédéric. *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*. Sillery, Septentrion, 2003, 232 p.

BOURDIEU, Pierre et Loïc J.D. WACQUANT. *Réponses : pour une anthropologie réflexive*. Paris, Seuil, 1992, 272 p.

BOURQUE, Gilles et Anne LÉGARÉ. *Le Québec. La question nationale*. Paris, Librairie François Maspero, 1970, 323 p.

BOUVIER, Félix. *André Laurendeau*. Montréal, Lidec, 1996, 62 p.

CLÉMENT, Olivier. *Berdiaev. Un philosophe russe en France*. Paris, Desclée de Brouwer, 1991, 242 p.

COMEAU, Paul-André. *Le Bloc populaire, 1942-1948*. Montréal, Boréal, 1998, 478 p.

COOK, Ramsay et Michael D. BEHIELS, éd. *The Essential Laurendeau*. Toronto, Copp Clark Publishing, 1976, 256 p.

COURTOIS, Charles-Philippe. *Lionel Groulx : Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017, 575 p.

DOSSE, François. *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*. Paris, La Découverte, 2003, 360 p.

DUMONT, Fernand, Jean HAMELIN et Jean-Paul MONTMINY (dir.). *Les idéologies au Canada français (1930-1939)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 361 p.

FABRE, Gérard. *Le pari canadien d'André Siegfried*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 154 p.

FERRETTI, Lucia et Xavier GÉLINAS (dir.). *Duplessis : son milieu, son époque*. Sillery, Septentrion, 2010, 520 p.

FINKIELKRAUT, Alain. *La sagesse de l'amour*. Paris, Gallimard, 1984, 200 p.

GAUVREAU, Michael. *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, trad. française. Montréal, Fides, 2008, 457 p.

GÉLINAS, Xavier. *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 486 p.

- HARTOG, François. *Confrontations avec l'histoire*. Paris, Gallimard, 2021, 362 p.
- HORTON, Donald J. *André Laurendeau : la vie d'un nationaliste, 1912-1968*, trad. française. Québec, Bellarmin, 1995, 357 p.
- KELLY, Stéphane (dir.). *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 222 p.
- KOSELLECK, Reinhart. *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. française, édition revue et augmentée. Paris, EHESS, 2016, 398 p.
- LACROIX, Michel. *L'invention du retour d'Europe : Réseaux transatlantiques et transferts culturels au début du XX^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 334 p.
- LACROIX, Benoît et Stéphane STAPINSKY (dir.). *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle : « André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité »*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, Centre de recherche Lionel-Groulx, n° 10, hiver 2000, 178 p.
- LAMARRE, Jean. *Le devenir de la nation québécoise : selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*. Sillery, Septentrion, 1993, 561 p.
- LAMONDE, Yvan. *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit (1929-1939)*. Montréal, Fides, 2011, 323 p.
- LAPOINTE-GAGNON Valérie. *Panser le Canada : Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*. Montréal, Boréal, 2018, p. 416 p.
- LAROSE, Jean. *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal, 1991, 254 p.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Que veulent vraiment les Québécois?* Montréal, Boréal, 2006, 182 p.
- LÉVESQUE, Michel. *À la hache et au scalpel : 70 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Gérard Fillion (1947-1963)*. Sillery, Septentrion, 2010, 448 p.
- LEVINAS, Emmanuel. *Difficile liberté*. Paris, Albin Michel, 1963, 384 p.
- LOUBET DEL BAYLE, Jean-Louis. *Les non-conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*. Paris, Seuil, 1969, 496 p.
- MEUNIER, E.-Martin. *Le pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*. Montréal, Fides, 2007, 369 p.
- MEUNIER, E.-Martin et Jean-Philippe WARREN. *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*. Sillery, Septentrion, 2002, 207 p.
- MONIÈRE, Denis. *André Laurendeau et le destin d'un peuple*. Montréal, Québec/Amérique, 1983, 347 p.
- MONIÈRE, Denis. *Le développement des idéologies au Québec*. Montréal, Québec/Amérique, 1977, 381 p.
- NOËL, Mathieu. *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*. Montréal, VLB Éditeur, 2011, 142 p.

OLIVER, Michael K. *The Social and Political Ideas of French Canadian Nationalists, 1920-1945*. Thèse de doctorat, Université McGill, 1956, 370 p.

PICHÉ, Lucie. *Femmes et changement social au Québec. L'apport de la Jeunesse ouvrière catholique (1931-1966)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 349 p.

POMEYROLS, Catherine. *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*. Paris, L'Harmattan, 1996, 537 p.

RICOEUR, Paul. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris, Éditions du Seuil, 2000, 676 p.

RUDIN, Ronald. *Making History in Twentieth-Century Quebec*. Toronto, Toronto University Press, 1997, 294 p.

RUSSELL, Bertrand. *History of Western Philosophy and its Connection with Political and Social Circumstances from the Earliest Times to the Present Day*. Londres, George Allen & Unwin Ltd, 1961 (rééd.), 842 p.

RYAN, Pascale. *Penser la nation. La Ligue d'action nationale, 1917-1960*. Montréal, Leméac, 2006, 324 p.

VOLPÉ, Philippe. *À la frontière des mondes. Jeunesse étudiante, Action catholique et changement social en Acadie (1900-1970)*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2021, 371 p.

WADE, Mason. *The French Canadians, 1760-1945*. Toronto, Macmillan, 1955, 1136 p.